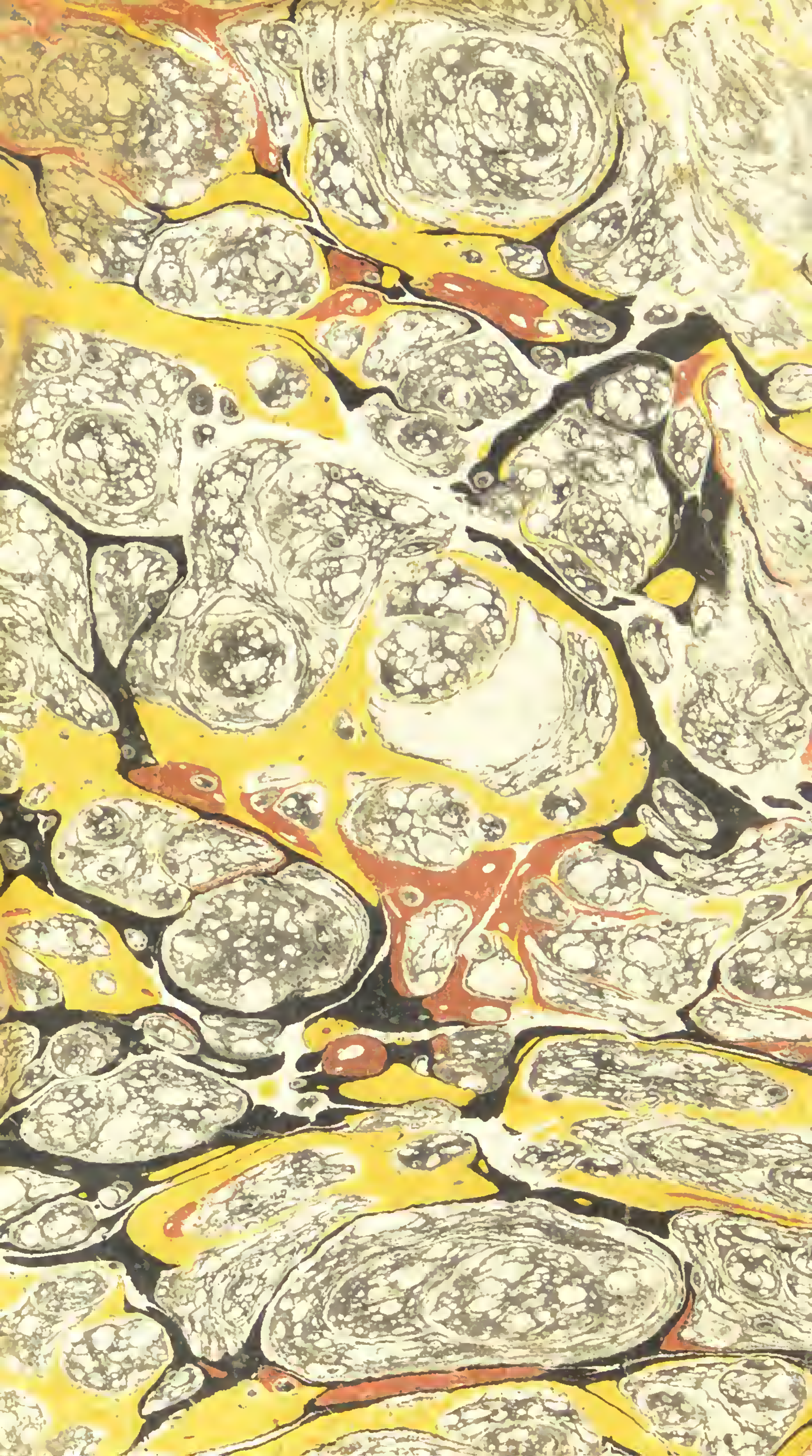
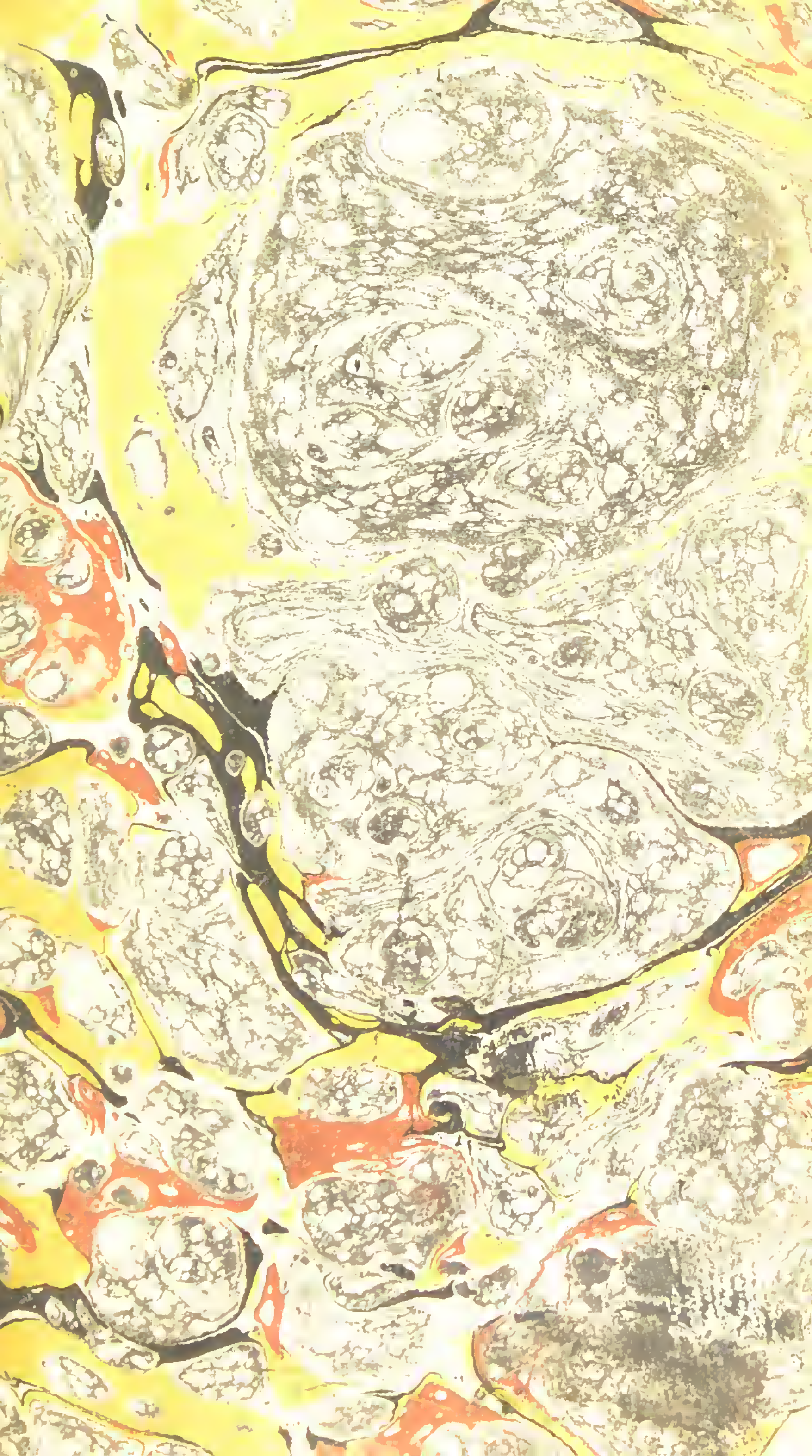






Par: 8bre 1810 – 6 f: 1. 2 s.

J. O.

HISTOIRE

DES

PLANTES D'EUROPE.

TOME PREMIER.

HISTOIRE

DES PLANTES D'EUROPE,

OU

ÉLÉMENS

DE BOTANIQUE PRATIQUE;

OUVRAGE dans lequel on donne le Signalement précis, suivant la méthode et les principes de LINNÉ, des Plantes indigenes, des étrangeres les plus utiles, et une suite d'Observations modernes;

Par le citoyen JEAN-EMMANUEL GILIBERT, ancien Professeur de Botanique au Collége de Médecine de Lyon, et à l'Université de Vilna; Professeur d'Histoire Naturelle à l'Ecole Centrale du Département du Rhône.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez AMABLE LEROY, Imprimeur-Libraire.

AN VI.e DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(1798.)

In scientiâ naturali, principia veritatis observationibus confirmari debent.



AVIS DE L'IMPRIMEUR.

L'OUVRAGE intitulé *Histoire des Plantes d'Europe*, vulgairement appelé le *Petit Bauhin*, a eu le plus étonnant succès : plusieurs Editions, tirées à grand nombre d'exemplaires, ont été rapidement enlevées ; on ne cesse encore aujourd'hui, malgré les changemens que la Botanique a éprouvés par les observations des Modernes, de le demander. Nous pensons que le succès de cet Ouvrage a été principalement dû aux figures qui accompagnent les courtes descriptions de chaque espece ; figures qui, sans enchérir considérablement le Livre, sont si exactes et si habilement exécutées, qu'elles conduisent directement les Amateurs à la connoissance de la Plante. Mais il faut avouer que le style des descriptions du *Petit Bauhin*, et l'énoncé des propriétés, ne pourroient satisfaire les Connoisseurs qui sont accoutumés au ton de la Botanique moderne. Possesseurs des figures de l'Histoire des Plantes d'Europe, nous y en avons joint de nouvelles, gravées avec le même soin : nous les avons confiées au citoyen GILIBERT, déjà connu par plusieurs Traités de Botanique estimés. Nous espérons que le Public reconnoîtra qu'en suivant les vues du

premier Rédacteur de l'Histoire des Plantes d'Europe, ce Savant a su resserrer dans deux volumes une multitude incroyable d'observations modernes, et qu'il les a enchaînées par une méthode simple et facile. On peut même assurer que son travail, indépendamment de l'exactitude dans les faits, annonce un Botaniste exercé, qui s'est rendu maître des matériaux qu'il a employés. Nous n'avons rien négligé pour rendre son Ouvrage utile et agréable. La beauté du papier, la netteté des caracteres, une sévere correction des épreuves, prouveront l'intérêt que nous avons mis à cette entreprise.

Quoique l'Auteur ait rendu compte, dans ses Introductions, du plan qu'il a suivi, nous croyons devoir exposer en abrégé le mécanisme de ce Traité. Dans le premier volume, il conduit ses Eleves à la connoissance des Plantes les plus communes et de celles qui sont généralement cultivées dans les jardins. Il auroit pu choisir parmi les Méthodes artificielles celles de Tournefort ou de Ludvig; mais il a préféré celle de Linné, comme fondée sur les parties les plus essentielles de la fructification. La préférence que les Modernes lui donnent assez généralement, est un sûr garant de sa bonté. L'Auteur, dans le second volume, donne des descriptions plus étendues, présente plusieurs discussions critiques sur les Plantes étrangeres. Il habitue

peu à peu, dans ce Traité, les Eleves à tracer des descriptions vraiement caractéristiques. Dans le même volume, il reprend une partie des Plantes signalées dans le premier, et les présente suivant une Méthode mixte qui conserve rigoureusement les affinités naturelles : et pour rendre ce Traité plus intéressant, il l'a orné d'une grande quantité d'Observations sur les Plantes rares, et même sur les plus vulgaires, toutes puisées dans la contemplation des objets. Suit la Concordance des noms de Linné et de Matthiole : ce morceau, travaillé avec soin, est une clef sûre pour pénétrer dans les sentiers les plus obscurs de l'ancienne Botanique. Matthiole étant un Chef de bande, qui a cherché à reconnoître les Plantes annoncées par les Anciens, il est très-important de savoir à quelles especes modernes elles appartiennent. La Concordance des noms de Linné et de ceux de Tournefort se trouve dans une Table placée à la fin du premier volume. En l'étudiant, les Eleves pourront saisir les rapports entre les deux plus célebres Systêmes de Botanique. Enfin pour que les Amateurs n'aient rien à désirer de ce qui peut leur faciliter la connoissance des Plantes, l'Auteur a terminé son Ouvrage par un Dictionnaire des termes techniques. Chaque partie fondamentale des Plantes est annoncée par un mot propre : ce mot est défini dans ce Vocabulaire, de même

que les attributs de ces parties, et la plupart d'entr'elles sont rendues sensibles à l'œil par des gravures exécutées avec soin.

Il résulte de tous ces détails que l'on ne possédoit pas encore, en notre langue, un Ouvrage aussi précis, qui renfermât dans un si petit espace un aussi grand nombre de faits, et qui fût aussi commode pour les herborisations. En effet, celui qui parcourt les campagnes, ne peut se charger ni de gros livres ni de plusieurs : il faut un précis qui lui présente nettement et clairement les caracteres essentiels de chaque genre, de chaque espece, qui le conduise comme par la main dans le vaste jardin de la Nature, ou qui lui indique sans peine les noms de chaque espece; sur-tout il faut que ce livre soit débarrassé de cette nomenclature scientifique qui surcharge la mémoire sans augmenter la masse des idées, par conséquent qui exprime tous les attributs des végétaux avec des termes généralement connus et véritablement français. Nous espérons que ceux qui sont familiarisés avec les Ouvrages de Linné, avoueront que nos Botanistes Lyonnois ont les premiers arraché les ronces et les épines qui rendoient la Botanique si difficile à apprende. Tous ceux qui ont prononcé sur le mérite des Démonstrations élémentaires de Botanique, leur ont rendu justice à cet égard. Notre Auteur s'est efforcé de perfectionner ce plan dans cet Ouvrage.

INTRODUCTION.

JE dois au Spectacle de la Nature, par Pluche, le goût que j'ai toujours conservé pour une science qui a fait le bonheur de ma vie, qui m'a procuré des momens délicieux dans la prospérité, et qui m'a sauvé du désespoir dans l'adversité. J'ai passé mon enfance dans une campagne ; j'ai été élevé près de Lyon, sous les yeux d'un Précepteur qui avoit effleuré toutes les sciences, et qui étoit Littérateur distingué. Cet homme de bien nous exhortoit, pendant nos heures de recréation, à examiner les plantes et les animaux : il nous lisoit souvent des morceaux détachés des trois premiers volumes de l'Ouvrage de Pluche ; nous faisoit connoître les substances dont cet élégant Ecrivain a tracé l'histoire. Ces premieres connoissances ne s'affoiblirent pas en Philosophie. Notre Professeur pensoit comme mon Précepteur : il nous disoit souvent que les vrais sciences reposent sur les productions de la nature, et sur leurs rapports entr'elles, ou avec l'homme. Un petit traité d'Anatomie-Physiologique, qu'il nous dicta, les derniers mois de notre Cours de Physique, décida ma vocation. Je crus que la Médecine, qui embrasse dans sa sphere la connoissance de tous les corps, pouvoit seule convenir à ma maniere de voir ; qu'elle seule, en m'offrant toute la vie un aliment conforme à mon goût, contribueroit à mon bonheur : je

résolus donc, en 1760, de me rendre à Montpellier.

C'étoit l'époque brillante de cette Faculté : tous ses Professeurs jouissoient d'une réputation bien méritée ; quelques-uns réunissoient à une vaste érudition le génie des recherches. Fizes et Lamure pour la Clinique, Sauvages pour toutes les sciences, étoient révérés dans toute l'Europe. Venel, Leroy et Barthès entroient dans la carriere, tout brûlans du désir d'atteindre leurs redoutables rivaux. Cusson enseignoit en Ville avec éclat. Heureusement pour moi, le savant Sauvages ouvrit un Cours de Botanique la premiere année de mon triennat. Il nous expliqua, avec netteté et précision, les Aphorismes Botaniques de son illustre ami Linné ; nous fit connoître ses principes, l'étendue de ses vues, en fit l'application aux plantes de son riche Herbier et à celles que nous lui apportions de la campagne, ou du jardin de l'Ecole.

L'année suivante, Gouan, qui pouvoit déjà aspirer à la gloire de marcher sur les traces de son maître, Sauvages, proposa des herborisations autour de la Ville. Trois fois par semaine, il nous menoit dans quelque canton fertile en plantes rares ou utiles : là, après avoir recueilli toutes les especes qu'il se proposoit de déterminer, il nous faisoit asseoir sous quelques arbres touffus, et les prenant une à une, il nous accoutumoit à les disséquer, à dénommer leurs parties, à les ramener à leur classe, à leur ordre, à leur genre et à leur espece.

La troisieme année je m'occupai moins de Botanique ; il fallut employer presque tout mon temps aux autres parties de la Médecine, me préparer à mes actes : cependant je desséchai pour mon Herbier plusieurs rares especes, qui m'avoient échappées les deux premieres années.

De retour dans ma patrie, en 1764, je recherchai avec soin si cette Ville, qui avoit produit les Dalechamp, les Desmoulins, les Jean Bauhin, les Goiffon, les Jussieu, n'offroit pas encore quelques Botanistes célebres. Quel fut mon étonnement ! je ne trouvai, parmi les Artistes qui exerçoient la Médecine, la Chirurgie et la Pharmacie, que le jeune Boissieu qui eût spécialement cultivé la Botanique : Eleve de Sauvages et de Bernard de Jussieu, il avoit puisé aux leçons de ces deux grands Maîtres, les principes de cette science ; mais depuis quelques années, s'étant entiérement livré à la pratique, il avoit presque totalement perdu de vue l'aimable Flore.

Ne trouvant, dans l'enceinte de l'Art, aucun Naturaliste, je me rendis à l'Académie pour une séance publique : là j'entendis deux hommes qui me prouverent par leurs Mémoires, qu'ils aimoient la nature, et qu'ils connoissoient ses productions. Villers osoit mener de front, et avec un étonnant succès, les Mathématiques, la Physique et l'Histoire Naturelle : il avoit inspiré au riche Montriblou ses goûts et ses passions, l'avoit déterminé à rassembler à grands frais des minéraux, des oiseaux : il poursuivoit déjà avec ardeur les insectes,

avoit herborisé sur les Alpes de Suisse et de Dauphiné avec le célebre Commerson.

La Tourrette, excité peut-être par l'exemple de Villers, s'essayoit déjà dans le silence sur différentes branches de l'Histoire Naturelle : las de faire des phrases, comme il nous l'a souvent dit en plaisantant, il cherchoit à donner de l'étendue à son esprit, en étudiant les productions du grand Être.

Rozier, ami de La Tourrette, suivoit le même plan, dans d'autres vues. Né Agronome, il avoit senti combien l'étude des corps organisés pouvoit éclairer l'Agriculture.

Dès que j'eus connu ces trois Savans, je m'attachai à eux : bientôt les mêmes goûts, les mêmes études nous unirent d'une étroite amitié, qui a duré sans altération pendant trente ans ; amitié vraie et sans le moindre nuage. La mort, la cruelle mort m'a privé de deux vrais amis ! La Tourrette et Rozier ne sont plus ! J'ai jeté sur leurs tombes quelques fleurs : Villers me reste seul. Puisse-t-il jouir encore long-temps de sa gloire et d'un vrai bonheur !

Depuis 1764 jusqu'en 1773, vivant souvent à la campagne, je ne laissois échapper aucune occasion d'examiner les plantes que je pouvois me procurer par une suite non interrompue d'herborisations ; je cherchai à les classer suivant la rigueur des principes Linnéens : lorsque je trouvois la méthode du grand Maître en défaut, je faisois jouer celle de Tournefort, de Ludvig, ou de quelques autres. Peu à peu je me familiarisois avec toutes ces méthodes ; je m'assurai que ma

marche avoit été certaine en remontant aux Inventeurs, c'est-à-dire en vérifiant, par leurs figures et leurs descriptions, si les caracteres essentiels, génériques et spécifiques de Linné avoient été bien appliqués.

Dès que j'eus épuisé les plantes des environs de Lyon, à quatre à cinq lieues à la ronde, j'entrepris quelques voyages. En 1772, nous nous rendîmes à la Chartreuse, auprès de Grenoble. Mon ancien condisciple Clapier, Botaniste passionné et de la plus grande force, voulut bien nous diriger dans cette brillante excursion. Nous recueillîmes, sur ces hautes Alpes et aux environs de Grenoble, une suite étonnante de plantes rares, qui me rappellent, toutes les fois que je les revois, les sensations délicieuses qu'elles m'avoient causées à leur premier aspect.

Le Collége de Médecine de Lyon avoit réorganisé ses Ecoles, qui étoient suspendues depuis plusieurs années. Mes anciens amis me furent associés, Joli pour l'Anatomie, Vitet pour la Chymie et la Pharmacie; je fus chargé de l'enseignement de la Botanique. Dès ce moment je crus devoir m'occuper plus spécialement des recherches qui ont trait à cette science; j'étendis ma correspondance pour me procurer de nouvelles plantes; je revérifiai mes anciennes observations, rédigeai une suite de leçons, cherchai à accumuler de nouveaux faits.

Quelque temps après, l'Intendant de Lyon, Flesselles, voyant que l'enseignement dans le Collége de Médecine attiroit une foule d'Eleves, offrit de faire les fonds pour établir un

jardin de Botanique. Je fus chargé de diriger l'entreprise : entraîné par un zele imprudent, je fis des avances considérables. Flesselles se brouilla avec l'Abbé Terray, comme créature du Ministre d'Aiguillon. Ce Contrôleur-Général, croyant mortifier son confrere le Ministre dans sa créature l'Intendant, défendit à celui-ci d'employer les fonds destinés à l'établissement du jardin. Comme les Ouvriers avoient travaillé sur ma parole, ne voulant pas perdre un jeune entrepreneur honnête, je payai le tout et me ruinai. Mais sans perdre le temps en vaines lamentations, j'écrivis au grand Haller, avec lequel j'entretenois depuis long-temps une correspondance suivie. Ce pere des jeunes gens qui aimoient avec passion leur état, me procura peu de temps après une place honorable. Le Roi de Pologne, Stanislas-Auguste désiroit revivifier, dans ses Etats, les sciences utiles ; il avoit projeté d'établir une Ecole de Médecine et un jardin de Botanique à Grodno, centre de ses économies ; il avoit demandé à Haller un sujet qui fût en état de remplir ses vues : je fus agréé. En 1774 je reçus mes brevets.

Pour me rendre plus digne de l'emploi honorable qui m'étoit confié, je crus devoir faire quelques voyages : je me rendis à Paris pour consulter les Savans sur les objets de mes études favorites. Pendant quatre mois de séjour, j'étudiai avec soin le Musée National et les plantes du jardin ; mais sur-tout je consultai, le plus souvent que je pus, l'oracle des Naturalistes, le savant et modeste Bernard de Jussieu ; son neveu, Joseph-Antoine, me com-

muniqua sans réserve les observations qu'il faisoit chaque jour sous la direction de son oncle. L'étonnant Bucquet nous démontra plusieurs fois le Musée de Paris.

Quelque temps après j'allai à Montpellier, pour revoir les plantes méridionales : Gouan, après avoir censuré mon herbier, me conseilla de parcourir quelques chaînes des Pyrennées. Je me rendis à Perpignan ; le Professeur de Botanique, Coste, m'accompagna : nous parcourûmes les environs de Mont-Louis, la vallée d'Eines, la plaine de Sardagne, et toute la chaîne des montagnes qui environne cette plaine. Là je vis, pour la premiere fois, plus de trois cents plantes. De retour à Perpignan, le savant Bourgat, Médecin, et le bon Razoul, Pharmacien, m'ouvrirent leurs riches Herbiers, me permirent d'y prendre les especes qu'ils avoient cueillies aux Pyrennées, et que nous n'avions pas rencontrées. A Narbonne, le Docteur Pesche, digne Eleve de Sauvages, me fit connoître les plantes les plus rares de ce canton, sur-tout celles de l'île Sainte-Lucie.

Aussitôt que je fus rendu à Lyon, je m'occupai de mon grand voyage, et voulant le rendre utile à mes projets, je gagnai l'Allemagne par la Suisse, toujours en herborisant. Bonnet, à Geneve, me reçut avec bonté, me communiqua sans réserve les grandes vues qu'il a depuis publiées dans ses notes sur la Contemplation de la nature. A Berne, je vis le grand Haller, qui m'accueillit comme un pere, et me donna, quoique mourant, des lettres de recommandation pour ses illustres

amis, pour Gesner à Zurich, pour Jacquin à Vienne. Celui-ci me remit généreusement, non-seulement une ample collection de graines, mais une suite étonnante de plants vifs, qui me mirent à même de présenter, dès la premiere année, à Grodno, un jardin spécieux.

Rendu dans cette Ville vers la fin de l'année 1775, j'employai l'automne à disposer le jardin, à élever les serres chaudes : le printemps tout fut prêt pour les semailles, qui réussirent si bien que j'eus, au grand étonnement du Roi et du Ministre, douze cents plantes exotiques en démonstration.

Mais ces plantes étrangeres ne devoient pas seules fixer mon attention : j'avois à cœur de déterminer toutes celles qui croissent spontanément. Aucun Botaniste exercé n'avoit herborisé en Lithuanie. Le seul Corvini avoit envoyé à Barrelier quelques especes, qu'il a fait graver sous l'épithete de *Polonica Corvini*. Bernitz, en 1650, avoit donné un Catalogue des plantes qu'il avoit observées autour de Varsovie, mais ce Catalogue ne présente que des noms, et indique des plantes qui n'ont jamais existé en Pologne. Erndtel, Médecin d'Auguste, avoit rédigé, vers 1730, un autre Catalogue des mêmes plantes, qui annonce un homme exercé, et qui présentoit plusieurs plantes rares. Je pouvois prévoir les especes que je trouverois en étudiant les Ouvrages de Loësel, de Mentzel, de Breynius, d'Helving, de Vulf et de Reiger, qui ayant recueilli leurs plantes sous un climat analogue, à Dantzick, ou à Kœnisberg, et ayant publié d'excellentes figures et de bonnes descriptions de leurs

especes rares, pouvoient m'ètre très-utiles pour les déterminer, si je les rencontrois en Lithuanie.

Soutenu par de tels guides, je commençai mes herborisations autour de Grodno au printemps 1776, toujours accompagné par une vingtaine d'Eleves jeunes, ardens et vigoureux, qui ne laissoient aucun canton sans le parcourir avec le plus grand soin. Nos courses furent si fructueuses cette premiere année, que nous découvrîmes presque toutes les especes indiquées par Loësel. Les années suivantes, jusqu'en 1783, tant autour de Vilna qu'autour de Novogrodek, etc., nous ajoutâmes presque toutes les plantes rares indiquées par Erndtel, Helving, Breynius, Mentzel, Wulf.

Pendant mon séjour en Lithuanie, je ne pensai qu'à recueillir des faits, sans m'occuper de leur rédaction. Ma santé s'étant entiérement dérangée par suite d'un travail excessif, je me rendis dans ma patrie en 1783.

Dès que j'eus repris mes anciennes habitudes, je fus engagé par deux Libraires, de mes amis, à rédiger des ouvrages de Botanique. Voyant avec peine que la totalité des Ouvrages de Linné, étoit devenue rare, et partant hors de la portée des pauvres Eleves et Amateurs, je dirigeai, pour les Libraires Piestre et Cormont, le *Systema Plantarum Europæ*, dans lequel je me proposai de resserrer tout ce que Linné avoit publié sur les plantes Européennes et sur les étrangeres généralement cultivées en Europe. Je pris, pour

base de mon travail, l'édition de Reichard. J'avois fourni à l'Imprimeur une copie exacte, ayant rectifié une foule de fausses citations; mais nos Imprimeurs n'étant pas encore accoutumés à ce genre de composition rompue, et l'impression s'étant faite en partie lorsque je voyageois pour des malades ou des recherches d'Histoire Naturelle, j'ai vu avec regret que cette Collection présentoit plusieurs fautes typographiques. Cependant la rapidité avec laquelle cet ouvrage a été vendu, prouve qu'il a été jugé utile. C'est en partie pour corriger ces fautes que je me rendis l'année suivante aux désirs des citoyens Bruyset, Imprimeurs-Libraires à Lyon, qui me proposerent de revoir les Démonstrations élémentaires de Botanique, rédigées par mes deux amis, La Tourrette et Rozier. Cet Ouvrage prit entre mes mains un accroissement considérable: j'ajoutai aú texte Français un abrégé du *Systema Plantarum Europæ*, sous le titre de *Delineatio Methodi Linnæanæ*, dans lequel je corrigeai avec soin toutes les fautes commises dans l'édition du *Systema*.

Dans la quatrieme édition des mêmes Démonstrations, la correction a été encore plus sévere; et je peux assurer que, par les soins du citoyen J. M. Bruyset, l'Ouvrage est sorti de ses presses aussi correct que je pouvois le désirer, vu son étendue.

Le *Systema Plantarum Europæ* présentoit, dans le premier volume, un abrégé de mes Recherches Phytologiques en Lithuanie: je crus, en 1792, devoir lui donner plus d'étendue. C'est ce que j'ai fait dans mes *Exercitia*

Botanica, publiés quelque temps avant le trop célebre et trop funeste siége de Lyon.

A cette époque, étant du nombre de ceux qui avoient employé toute leur énergie pour repousser la tyrannie décemvirale, préférant la mort à l'ignominie dans laquelle nous tenoient les vils suppôts des tyrans, je devois m'attendre à entrer dans la liste des proscrits. Je fus en effet obligé de fuir, pour éviter une mort certaine : celui-là même qui, depuis le commencement de la révolution, n'avoit jamais dévié, qui avoit été constamment en butte aux ennemis du nouveau régime, fut déclaré royaliste par les énergumenes qui se disoient alors patriotes.

Rendu, après la terreur, dans ses foyers, il s'attendoit à jouir en paix du calme qu'un gouvernement paternel promettoit à tous les Français ; mais sous prétexte que ses malheurs ne l'avoient pas converti, qu'il tenoit encore à la révolution, les partisans de l'ancien régime l'ont signalé comme Républicain exalté, et l'ont proscrit comme tel ; de sorte que toujours le même, il s'est vu successivement sous la hache des terroristes et sous le poignard des assassins stipendiés par les ennemis de la révolution.

Dans cette triste situation, où a-t-il trouvé une ressource contre l'ennui et le désespoir, pendant les dix-huit mois de terreur, qu'il a été errant dans les Départemens Méridionaux, et pendant l'année où les royalistes ont dominé ? Dans la contemplation des objets qui l'avoient amusé pendant le temps le plus prospere. La vue d'une foule de plantes rares que la

nature étale avec profusion autour de Béziers, lui faisoit oublier le supplice qui le menaçoit sans cesse.

Il avoit cru travailler utilement pour les pauvres Eleves, en rédigeant le *Systema Plantarum Europæ*, et la quatrieme édition des Démonstrations Elémentaires de Botanique; mais en écoutant l'expérience, il s'est assuré que ces deux Ouvrages, très-chargés de faits et d'observations, embrassant un trop grand nombre d'objets, n'étoient ni assez portatifs, ni assez bornés au nombre de plantes que les Eleves ambitionnent d'étudier et de connoître. Appelé à enseigner de nouveau la Botanique, comme Professeur à l'Ecole centrale du Département du Rhône, il a senti, en observant la marche de ses Auditeurs, que les difficultés qui s'opposoient à leurs progrès, reconnoissoient trois causes: 1.° Le trop grand nombre d'objets à étudier. 2.° La nomenclature. 3.° La méthode.

Nos anciens Médecins connoissoient tous les plantes gravées et décrites, quoique sans méthode, par Fuchs et Matthiole. Pourquoi cela? 1.° Parce que, de leur temps, le Public étoit persuadé qu'il falloit les connoître pour pouvoir guérir. 2.° Parce que ce nombre étoit proportionné à l'étendue de la mémoire de tous les Artistes.

Les livres qui leur servoient de guide, ne présentoient qu'environ douze cents plantes à connoître aux plus savans simplicistes, et cinq cents au plus, à ceux qui n'ambitionnoient que la connoissance nette et précise des plantes officinales: un Maître leur faisoit connoître

ces plantes, en les dénommant et en les confrontant avec les descriptions ou les figures de Matthiole. Aujourd'hui, on annonce aux Eleves dix-huit mille especes de végétaux déjà caractérisés, enchaînés à telle méthode, décrits ou figurés. Quelle est la mémoire capable de retenir les noms grecs et latins par lesquels on les a désignés ? et en supposant qu'un homme fût doué de cette mémoire, quelle sera l'utilité d'une semblable étude ? Douze cents especes au plus sont annoncées comme médicinales, alimentaires, ou applicables à nos Arts, à nos Fabriques : les autres dix-sept mille sont éparses sur tout le globe, n'ayant de rapport qu'aux insectes qui les dévorent, ou aux autres animaux qui s'en nourrissent. Il est d'ailleurs démontré qu'un homme doué de la plus grande pénétration, de la mémoire la plus extraordinaire, en étudiant pendant cinquante ans les seules plantes, n'aura pas, quelles que soient ses relations, l'occasion d'en examiner la quatrieme partie. Lobel et l'Ecluse, morts l'un et l'autre plus qu'octogénaires, et ayant soutenu leur goût pour ce genre de recherches toute leur vie, n'en ont pu examiner que deux ou trois mille especes distinctes : Linné qui, pendant quarante ans, a reçu toutes les plantes découvertes par ses amis ou ses Eleves répandus sur tout le globe, n'en a vu vivantes que quatre mille, et n'en a caractérisé de desséchées dans les herbiers, que sept à huit mille ; et il avouoit qu'il n'avoit pu retenir distinctement les caracteres génériques et spécifiques, que de quatre mille especes.

Ajoutons que les sept huitiemes, au moins, de ceux qui sont appelés à étudier les plantes, doivent la plus grande partie de leur temps à des études plus utiles : les Médecins, les Chirurgiens, les Pharmaciens ne sont-ils pas encore appelés à approfondir les détails de l'Anatomie, de la Chimie et des autres parties essentielles de leur Art.

D'après ces puissantes considérations, les Professeurs qui veulent faciliter l'étude de la Botanique à leurs Eleves, ne doivent-ils pas, 1.° réduire le nombre des plantes à signaler, relativement aux besoins et à l'étendue de la mémoire du très-grand nombre ; 2.° simplifier la nomenclature ; 3.° adopter les méthodes les plus sûres et les plus faciles ?

Nous allons indiquer ce que nous avons fait dans cet Ouvrage, pour obtenir ces trois moyens de facilité.

1.° Relativement au nombre. Pour se fixer à cet égard, il faut d'abord jeter un coup d'œil sur toutes les Flores d'Europe. En se remémoriant les plantes qu'elles indiquent, on s'assurera bientôt, par la voie de l'analyse, que huit cents especes environ sont assez généralement répandues dans tous les cantons ; qu'un petit nombre n'a été encore observé que dans les pays du Nord ; que près de quinze cents ne se trouvent spontanées que dans les régions les plus méridionales de l'Europe ; que sept à huit cents ne s'observent en France que sur les plus hautes montagnes ; que de ce nombre plusieurs végetent très-bien dans les plaines du Nord.

Relativement aux plantes exotiques, qui sont nulles pour l'Européen, puisqu'il est bien sûr de ne les jamais rencontrer dans ses excursions, on doit avoir égard, 1.° à celles qui, cultivées depuis long-temps dans presque tous les jardins, ont acquis une espece d'indigénat, et comme telles méritent d'être connues : 2.° à celles qui ne sont presque jamais cultivées, ou qui exigent un grand appareil pour leur conservation ; celles-là sont encore nulles pour le Botaniste Européen. Il ambitionnera peut-être de se former une idée imparfaite de ces exotiques célebres par leur utilité, comme les médicinales, les plantes de teinture, les bois pour l'ébéniste, les aromates, ou de celles qui sont remarquables par leurs attributs, comme la Sensitive pudique, l'*Hedysarum gyrans* (*) ; ou par leur grandeur, leur forme, comme le *Boab* ou l'*Adansonia*, etc.

D'après cette distribution, les plantes qui doivent premiérement fixer l'attention des Eleves, sont les huit à neuf cents especes qui sont généralement répandues en Europe. 2.° Celles qui se trouvent plus spécialement affectées à la région qui est devenue le théâtre de leurs travaux. Ces especes épuisées, ils peuvent, si leur ardeur se soutient, ajouter la connoissance des septentrionales et d'une partie des méridionales, sur-tout de celles qui se trouvent releguées en Provence et en Languedoc.

(*) *Miraculosa planta motu suo quasi arbitrario.*

Quant aux véritables alpines, elles doivent être considérées comme les exotiques : les Eleves sont à peu près sûrs de ne les jamais trouver sous leurs pas, s'ils ne se déterminent à les aller chercher dans leur région natale. On peut donc les signaler dans un Traité particulier, comme l'a tenté Linné dans ses Aménités Académiques. Mais cette excellente Dissertation, pleine de vues neuves dans son Introduction, ne présente qu'un Catalogue incomplet des noms des plantes alpines : il seroit à désirer qu'un Botaniste très-exercé sur les alpines, comme un Villars, un Mouton-Fontenille, les signalât par leurs caracteres essentiels, dans un petit volume portatif. Quoiqu'il en soit, l'étude de ces plantes doit être postérieure, 1.° aux plantes généralement répandues en Europe, 2.° aux plantes particulieres à chaque pays, 3.° aux plantes étrangeres généralement cultivées dans nos jardins, 4.° aux exotiques recommandables par leurs usages, leur forme ou leurs phénomenes.

C'est d'après ces vues que nous avons rédigé ces Elémens de Botanique. Dans le premier volume nous avons signalé les plantes observées autour de notre Ville ; nous avons indiqué, non-seulement leur lieu natal, qui est commun à toute l'Europe, comme prés, bois, terres cultivées, marais, etc., mais encore le lieu précis où on les trouve.

Sur dix-sept cents plantes, plus de douze cents sont observables à une demi-lieue ou au plus à une lieue autour de Lyon, comme on peut s'en assurer par la description topo-

graphique

graphique des environs de cette Ville, qui accompagne cette Introduction (*).

Le second volume présente, 1.° les plantes étrangeres au Lyonnais, celles des Provinces méridionales ou étrangeres, bien connues; 2.° les exotiques plus rares et les variétés. Ces deux Séries ont été nécessaires pour faire l'emploi des figures qui nous ont été confiées. Ces planches, d'un très-petit champ, de deux pouces de hauteur sur un pouce et demi de largeur, ont été la plupart réduites d'après les célebres figures du Matthiole, édition de Valgrise, exécutées pour le dessin et la gravure en bois, par les plus célebres Artistes de ce beau siecle des Arts, de Léon X. Cette réduction fut d'abord conçue vers 1570, par des Libraires de Lyon, qui voyant que les Commentaires de Matthiole augmentoient chaque jour de célébrité, entreprirent d'en publier deux éditions en Français et en Latin, en faveur des Etudians qui, par la médiocrité de leurs moyens, ne

---

(*) Ayant herborisé pendant vingt ans autour de notre Ville et dans ses environs, nous avons découvert presque toutes les plantes indiquées par Goiffon et La Tourrette, excepté un petit nombre qui reste sous leur autorité. Nous avons été puissamment secondés tout récemment par deux Botanistes pleins d'ardeur, et très-exercés, les citoyens Henon et Mouton-Fontenille. Notre confrere et ami, le Docteur Brion, qui sait allier aux études de la Médecine clinique celle de la Botanique, nous a sans réserve communiqué les fruits de ses excursions.

pouvoient se procurer les magnifiques éditions en grandes ou moyennes figures. Ceux qui auront, comme nous, la patience de confronter toutes ces petites figures avec celles des éditions des Valgrise et de Gaspard Bauhin, se convaincront que ces Libraires de Lyon employerent d'habiles Artistes, qui ont su conserver l'ensemble du dessin et les détails intéressans, aussi souvent que le module adopté l'a permis.

Lorsque les feuilles ont une certaine largeur, ces petites figures sont aussi exactes que les grandes et les moyennes ; elles ne deviennent confuses et obscures que lorsque le modele étoit trop chargé de feuilles étroites, ou de très-petites fleurs. Dans ce cas, elles ne présentent que le port, l'ensemble de la plante, ce qui est encore quelque chose. Toutes celles qui expriment nos plantes indigenes et les étrangeres généralement cultivées dans nos jardins, ou même les Alpines observées sur nos montagnes, ont été employées dans le premier volume.

La seconde série du second volume contient les figures des étrangeres, Italiennes, Espagnoles ou Narbonnaises, ou même les exotiques recommandables par leur utilité. Nous avons rejeté dans la troisieme série, celles qui expriment les variétés des indigenes, les véritables exotiques, et toutes celles qui nous ont parues obscures ou fictices.

En général, ces planches sont bien gravées : souvent elles donnent une idée nette de chaque espece, sur-tout étant soutenues par les descriptions qui les accompa-

gnent. Les plus obscures peuvent être regardées comme des hiéroglyphes qui offrent au moins l'ensemble de la plante.

Ces figures n'ayant été employées que dans des anciens Ouvrages, il a fallu, par un travail opiniâtre, deviner à quelle espece de plantes Linnéennes elles appartenoient. Ce travail, quoique fatigant, a été très-allégé par les indications des deux freres Bauhin, qui sont toujours cités par nos très-modernes, Tournefort ou Linné, et encore plus par les indications des Auteurs, qui par goût ont assez constamment cité les figures de Matthiole, comme Boëhmer, *Flora Lipsiensis;* Allioni, *Flora Pedemontana.*

On a reproché à Matthiole d'avoir fait dessiner plusieurs plantes d'imagination : nous convenons avec Lobel, Columna, les deux Bauhin, qu'il a mérité quelquefois ce reproche. Nous avons relegué à la fin de la troisieme série de nos figures, celles que nous regardons comme fictices, *fictitiæ.* Mais ce reproche ne s'étend pas aussi loin qu'on l'avoit d'abord cru. Quelques figures qui étoient regardées comme ne représentant pas des especes existantes sur la terre, sont aujourd'hui reconnues dessinées d'après nature. l'*Hyosciamus Scopolia*, l'*Astrantia epipactis* ont été retrouvées par Scopoli. Notre ami Sionet a découvert, cette Automne à Mont-Pilat, le *Satyrium primum* de Matthiole, que G. Bauhin avoit soupçonné avec raison être la coiffe du *Phallus impudicus.*

Pour rendre notre travail plus utile, et comme nos figures, vu leur petit module,

sont quelquefois obscures, nous avons ajouté, à la fin du second volume, une Concordance des noms de Matthiole avec ceux de Linné.

Comme on a publié plus de trente éditions des Commentaires de Matthiole sur Dioscoride, et que le nombre des exemplaires détruits n'est pas considérable, vu l'utilité et la beauté des gravures, les Eleves un peu forts peuvent aisément se procurer à bon marché une de ces éditions, et se former une idée plus distincte de chaque plante figurée, en confrontant nos petites figures de Matthiole avec les grandes ou les moyennes.

Nous avons rédigé cette Concordance d'après l'édition du Matthiole, publiée par Gaspard Bauhin, non-seulement parce qu'elle est la plus répandue, mais la plus riche, présentant près de trois cents figures qui ne se trouvent pas dans les éditions des Valgrise.

2.° Relativement à la nomenclature, nous avons cherché dans notre Langue des mots connus qui rendissent nettement l'idée des attributs des plantes. Obligés par la Loi, à enseigner la Botanique en Français, nous n'avons employé dans notre Ouvrage que des expressions Françaises ; mais pour être entendus, nous avons cru devoir toujours réunir aux noms génériques et triviaux des plantes, les noms Latins de Linné : sans cette clef, notre Ouvrage auroit manqué notre principal but, celui de servir d'introduction et d'interprétation aux admirables Traités du grand Maître.

3.° Relativement à la disposition métho-

dique que nous avons suivie, les plantes Lyonnaises et étrangeres sont développées par la méthode de Linné. Ayant été forcés, dans les Démonstrations Elémentaires de Botanique, de suivre la méthode de Tournefort, adoptée par les premiers Rédacteurs de cet ouvrage, et n'ayant présenté celle de Linné qu'en Latin, nous avons cru rendre un service signalé à nos Eleves, en leur développant, dans leur langue maternelle, cette ingénieuse et savante méthode.

Comme artificielle, elle n'est pas sans défaut : le nombre des étamines varie quelquefois dans les genres qui sont ramenés aux classes par le nombre de ces organes. En suivant la méthode Linnéenne, on est obligé de lacérer quelques familles naturelles et même quelques genres ; mais ces défauts sont inévitables dans toutes les méthodes artificielles. Plus nous nous occupons de Botanique, plus nous sommes convaincus que cette méthode de Linné, si décriée par quelques-uns de ses contemporains jaloux de sa gloire, est la plus uniforme dans sa coordination, la plus ingénieuse, et qu'elle conserve autant de familles naturelles qu'aucune autre méthode artificielle ; elle ne le cede, sur cet article, qu'à celle de Tournefort : d'ailleurs en suivant le plan des tables synoptiques qui sont à la tête de chaque classe du *Systema vegetabilium* de Linné, on trouve que, dans ses ordres ou subdivisions, il a pour ainsi dire fondu dans sa méthode toutes les partitions de Tournefort, relativement à la figure de la corolle, à la situation du

germe inférieur ou supérieur : par là sa méthode qui, dans ses *Genera*, paroît si difficile pour quelques classes, acquiert toute la facilité de celle de Tournefort.

Quant aux genres et aux especes, nous avons constamment suivi la maniere de les caractériser de notre grand Maître. Quoique nous n'ayons pas isolé le caractere essentiel générique, comme il commence toujours le signalement de la premiere espece avec l'appel du *Genera* de l'édition du *Systema Plantarum Europæ*, ou de Reichard, il est facile de le saisir.

Pour former le caractere spécifique de chaque espece, nous avons accumulé tous les attributs qui nous ont parus inhérens à l'espece, même ceux que Linné a proscrits, comme la saveur, l'odeur, la couleur, la grandeur ; n'ayant pas eu dans cet Ouvrage l'intention de construire des phrases caractéristiques, qui ne présentassent précisément qu'autant d'attributs qu'il en faut pour désigner telle espece, nous avons fondu dans le signalement de chacune, non seulement les attributs qui ont parus à Linné essentiels, mais encore ceux que Royen, Haller, Scopoli, Gouan et autres ont regardés comme tels : assez souvent nous en avons déduits qui nous ont parus tels, aumoins relativement aux plantes de nos cantons.

L'Auteur qui rédige un *Pinax* universel, est beaucoup plus gêné dans sa marche. Pour former ses caracteres différentiels, il doit avoir sous les yeux toutes les especes connues, exclure de sa différence spécifique tous

les attributs qui sont communs à plusieurs especes étrangeres ou indigenes ; mais celui qui travaille à une Flore, est bien moins gêné. Bien sûr que les plantes propres à telle contrée éloignée ne s'établiront pas dans son canton, il ne doit avoir sous les yeux que les plantes qu'il produit ; toutes les autres étant nulles pour lui, il peut trouver des signalemens plus faciles à saisir, parce que chaque genre lui présentant peu d'especes, les intermédiaires étant étrangeres, les nœuds de la chaîne sont plus marqués.

En étudiant les plantes d'une Flore donnée, tout facilite le diagnostique, le temps de la floraison, le lieu natal, sec ou aquatique, bois, prés, pâturages. La nomenclature même présentée avec intelligence, conduit quelquefois l'Eleve à reconnoître l'espece ; les noms triviaux qui expriment des rapports, fournissent la preuve de cette assertion, comme rampante, aquatique, sablonneuse, champêtre, à feuilles de telle plante, etc.

Nous avons développé la série de nos plantes Lyonnaises d'après la méthode de Linné : nous avons dit que ces plantes sont très-improprement appelées Lyonnaises, puisque le très-grand nombre peut s'observer sur tous les points de la France, et que plus de huit cents se trouvent très-communes dans le Nord. Il falloit prouver cette assertion : pour le faire d'une maniere utile, nous avons présenté dans le second volume, par la méthode analytique, l'énumération des plantes que nous avons observées en Lithuanie, théâtre de nos recherches pendant sept années consécutives.

Dans cette énumération, nous nous sommes un peu plus abandonnés à nos idées ; nous avons présenté nos plantes du Nord telles qu'elles se sont liées dans notre mémoire. 1.° Par Séries. 2.° Par Collections. 3.° Par Fascicules.

Nos collections achevées, nous avons saisi l'ensemble de toutes les plantes ; nous avons d'abord trouvé quatre grandes divisions : 1.° Les plantes à fleurs monopetales. 2.° Les plantes à fleurs polypetales. 3.° Les plantes à fleurs visibles incomplettes, sans calice ou sans corolle. 4.° Les plantes à fleurs invisibles à l'œil nu.

Dans chaque série, nous avons trouvé des plantes ligneuses ou herbacées.

Les monopetales sont simples ou composées ; les simples figurées ou non figurées ; les composées, flosculeuses, sémi-flosculeuses, ou radiées ; les polypetales présentent d'abord des familles naturelles trop bien prononcées pour les isoler, les ombelliferes, les cruciferes, les papilionacées ; les autres plantes à fleurs polypetales sont à étamines peu nombreuses ou à étamines nombreuses.

Dans toutes ces collections, nous nous sommes assurés qu'il étoit possible de rapprocher les petites familles naturelles par quelques attributs sensibles très-saillans. En multipliant les subdivisions, nous avons vu avec plaisir que nous pouvions conduire un Eleve à la connoissance distincte de chaque espece.

En ne considérant que nos plantes de Lithuanie, nous avons pu présenter en peu de

mots les caracteres essentiels des genres et des especes. Ceux des classes, des ordres et des genres, sont imprimés avec des lettres différentes pour les isoler : ceux des especes suivent les noms génériques et triviaux.

Lorsque l'énumération méthodique de nos plantes du Nord offroit des especes qui ne se trouvent pas autour de Lyon, nous avons ajouté au signalement la description. Souvent sous le titre d'observation, nous avons présenté une suite de remarques qui appartiennent ou à des plantes rares, ou même à des plantes communes en Europe.

Dans toute l'étendue de cet Ouvrage, nous n'avons pas dit un mot des propriétés des plantes. La Philosophie a fait assez de progrès pour apprendre aux hommes que l'étude de la Botanique peut et doit exister sans ses rapports avec les sciences collatérales, surtout avec la Médecine clinique. Le sage Rousseau avoit déjà pressenti, en méditant les immortels ouvrages de Linné, que l'on pouvoit aimer les végétaux, sans songer un moment à leurs usages dans la Médecine : il prétendoit même que ces fréquentes idées de maladies, qui suivent, dans nos livres, les caracteres et les descriptions, détruisent une partie du charme que cette aimable science inspire à ses Amateurs. En effet, on peut être profond Botaniste, sans être Médecin ni Apothicaire, ni même Agriculteur. Bernadin-de-Saint-Pierre a fait connoître tant de rapports des végétaux entre eux, avec les élémens et avec tous les êtres des deux autres regnes de la nature, que l'intelligence la plus active

peut s'épuiser en étudiant ses rapports, sans s'occuper de nos Arts et sur-tout de notre Médecine.

Ces motifs nous ont déterminés à supprimer tout ce qu'on appelle vulgairement usages des plantes. D'ailleurs, comme Médecin, nous avons exposé, dans les Démonstrations Elémentaires de Botanique, tout ce que l'expérience de trente ans nous avoit fait connoître sur les vertus des végétaux ; n'aimant pas à nous répéter, nous sommes en droit d'y renvoyer nos Lecteurs.

Quant au plan général et au détail d'exécution de cet Ouvrage, nous laissons aux Botanistes exercés, à les juger. S'ils se placent au centre d'où nous avons étendu nos rayons, nous pouvons espérer qu'ils prononceront que, maîtres de notre matiere, nous l'avons maniée d'après nos propres sensations ; que libres de toute autorité, nous n'avons consulté que la nature, qui ne nous égare jamais lorsque nous l'interrogeons sans préjugés et avec attention ; que parmi cette foule d'annotations resserrées dans un très-court espace, vu le caractere que nous avons employé, il y en a plusieurs puisées directement dans ce grand livre de la nature ; que peut-être il y en a quelques-unes de neuves ; et n'y en eût-il qu'une seule, notre travail ne seroit pas perdu pour les progrès de la science. Nous les prions de se rappeler que cet Ouvrage a été rédigé par un homme simple, sans prétention ; qui astreint aux devoirs impérieux d'une profession sévere, n'a recherché depuis trente ans, dans l'étude des plantes, qu'une distraction nécessaire à

des occupations plus sérieuses ; qui aime la Botanique, parce qu'elle a été son unique ressource, lorsque, errant dans les sombres forêts du midi de la France, il étoit en horreur aux anarchistes, comme modéré, et aux royalistes, comme républicain exalté ; qui tous cependant, lorsqu'on les presse, sont obligés, entraînés par une conviction intime, d'avouer que, probe par principes et par instinct, doux par tempérament, il ne s'est brouillé avec aucun de ses anciens amis pour des opinions politiques ; qu'indulgent pour tous les hommes, il n'a jamais été le vil instrument des persécutions, qu'il n'a prêché et ne prêche encore que la soumission aux Loix et à la Constition sanctionnée par le Peuple Souverain ; que, quelles que soient les opinions d'un Français, s'il paye ses impositions, s'il n'est pas l'apôtre furibond des factions qui désirent l'anéantissement du Gouvernement, s'il obéit strictement à la Loi, il doit être regardé comme un frere, et non proscrit comme un séditieux. Si tous les hommes pensoient et agissoient ainsi, le malheur disparoîtroit de dessus nos régions, et nous jouirions en paix de la très-modique portion du bonheur que la nature nous avoit départi.

NOTIONS TOPOGRAPHIQUES

Pour l'intelligence de l'Ouvrage.

LA Ville de Lyon est située au 22 d, 16 ″, 30 ′ de longitude ; au 45 d et 20 ″ de latitude : elle est à peu près le point de division de la France en septentrionale et méridionale.

La région qui environne cette Ville, offrant des plaines et des collines tournées au midi, produit plusieurs plantes que l'on ne croiroit exister qu'en Provence et en Languedoc. Ses hautes montagnes au nord, au levant et au couchant, présentent les climats froids du nord : aussi y trouve-t-on plusieurs des végétaux qui paroissoient affectés aux pays septentrionaux de l'Europe.

En prenant Lyon pour centre d'un cercle dont le diametre seroit de 30 lieues, se rencontrent au septentrion la Bresse et le Bugey, aujourd'hui Département de l'Ain ; au levant les plaines et les premieres montagnes du Dauphiné, aujourd'hui Département de l'Isere ; au midi, le pays Viennois et la partie méridionale du Lyonnais et du Forêt ; au couchant, la partie septentrionale du Forêt et le Beaujolais ; et encore au nord, le ci-devant Franc-Lyonnais, la Dombe et la Bresse.

Les montagnes sous-Alpines du Département du Rhône, qui sont couvertes de sapins, sont la chaîne du Mont-Pilat, Mont-Trotier, Almont, voisines de Saint-Chamont ? Pierre-Surhaute, voisine de l'Auvergne. La plus haute montagne du haut Beaujolais, est Pramenou.

Les montagnes moins élevées, qui recelent cependant quelques plantes rares, sont Tarare, Arjon, Saint-Bonnet-le-Froid, Iseron, Saint-André-la-Coste, Riverie, etc. Les deux fleuves au confluent desquels Lyon est bâti, sont le Rhône et la

Saône : la Saône descend de Bourgogne, serpentant presque toujours entre deux chaînes de basses montagnes, depuis Mâcon jusqu'à Vienne. Ses côteaux occidentaux sont rians, couverts de vignobles, de maisons de campagne très-rapprochées, de villages qui sont à peine éloignés d'une demi-heure de chemin. Les côteaux qui se présentent au couchant, sont moins rians, cependant très-peuplés. Trois montagnes célèbres parmi les Botanistes Lyonnais, s'élevent un peu au-delà des côteaux occidentaux ; savoir, Mont-Ceindre, Montoux et Poleymieux. Là des carrieres inépuisables sont exploitées de temps immemorial : elles paroissent former tout le noyau de la montagne de Couzon : ce noyau repose sur une base granitique feuilletée ou micacée, et qui est à nu, près de la Ville. Plusieurs vallées coupent ces basses montagnes ou collines ; les vallons d'Ecully, de Roche-Cardon, bien boisés et arrosés, fournissent aux Amateurs une foule de plantes. Vis-à-vis est le bois de Roy, qui s'étend presque sans interruption depuis Fontaine jusqu'à l'Ile-Barbe, célebre par son ancienneté et par ses ruines, dont le noyau est une roche granitique. Une lieue au-delà, sur la même rive, est le parc de la petite Ville appelée Neuville, qui recele quelques plantes rares.

Le Rhône serpente presque toujours rapproché d'un côteau sablonneux, assez élevé. Il paroît démontré, en parcourant les monticules à l'occident et à l'orient de ce fleuve, qu'il a formé très-anciennement un vaste lac, qui occupoit toute cette plaine qui s'étend des collines de la Pape et de Sainte-Foy jusqu'à la chaîne opposée à l'orient, qui commençant vers la grotte de la Balme, s'étend, en s'abaissant plus ou moins, jusqu'à Vienne. Les immenses blocs de galets liés par une sélénite, qui s'observent sur ces côteaux, en fournissent une preuve qui paroit de la plus grande force aux Geologistes. Il est probable que ce lac, qui correspondoit à celui de Geneve, pour la

grandeur, a fait sa trouée entre Vienne et Sainte-Colombe. Le lit de ce très-ancien lac, présente d'abord une couche sablonneuse qui, par le laps du temps, s'étant saturée des débris des végétaux, s'est changée en une terre végétale qui a peu de corps. En creusant à quelques pieds, on trouve une couche graveleuse dans laquelle s'observe une foule de coquillages fluviatiles : ce qui prouve que cette couche s'étend sous toute cette plaine, c'est que pour obtenir un puits, il suffit de creuser à quelques pieds de profondeur; ces coquilles fluviatiles mêlées avec du gros sablon et du gravier, prouvent encore que toute cette plaine a été très-anciennement le lit d'un lac. Les marais qui sont encore très-communs et qui présentent aux Botanistes les plantes aquatiques les plus célebres, en fournissent une nouvelle preuve.

Nos montagnes voisines de Lyon, peuvent se diviser en primitives qui recelent dans leur sein des filons métalliques, et en secondaires qui sont calcaires, renfermant des coquilles marines pétrifiées. Les montagnes de Cheissy, de Saint-Bel, au couchant de la Saône, sont toutes quartzeuses ou granitiques; elles sont pénétrées par les filons de la mine de cuivre, avantageusement exploitée depuis une cinquantaine d'années. Les mines de plomb ont été découvertes à Chasselay près du bois d'Ars, montagnes basses, mais graniteuses, couvertes çà et là de bois qui offrent une foule de plantes. La chaîne d'une montagne aussi basse à Vienne, qui en s'abaissant complétement, ou plutôt qui, minée peu à peu par l'action de l'eau qui s'écouloit du grand lac dont nous avons parlé, va se lier, toujours granitique, aux montagnes de Saint-Julien, à l'occident du Rhône, recele une autre mine de plomb riche en spath pesant, aussi en exploitation depuis une soixantaine d'années.

Chaque Botaniste, en indiquant les plantes qu'il a observées dans telle contrée donnée, affecte de parler le plus souvent d'un petit nombre d'endroits.

Goiffon, par exemple, qui le premier a rédigé un Catalogue des Plantes du Lyonnais (*), quoiqu'il fût convaincu, comme nous, que le très-grand nombre des plantes se trouve sur tous les points de notre Province, suivant la nature du sol qu'elles appétent, comme ruisseaux, marais, prairies seches ou humides, bois, terres cultivées, plaines, montagnes; cependant ses fréquens séjours dans sa campagne en Serein, sur le bord de la Saône, et à Champagneux, dans la plaine du Dauphiné, lui ont fait nommer tres-fréquemment ces deux sites. La Tourrette indique souvent, pour station de plusieurs plantes, Francheville et ses environs; parce qu'il séjournoit chaque année plusieurs mois dans ce canton. Ayant vécu, presque sans interruption depuis notre enfance jusqu'à ce jour, sur le plateau de la Croix-Rousse, et possédant depuis long-temps un petit domaine dans ce canton, nous indiquons fréquemment la station des plantes que nous y avons déterminées : nous le faisons d'autant plus volontiers, que cet endroit est pour ainsi dire à la porte de la Ville; c'est le côteau du Rhône, sur le chemin Saint-Clair, coupé par plusieurs vallons boisés, dont le principal, appelé la Carrette, est devenu depuis long-temps le lieu favori de nos recherches phytologiques. Un peu au-delà, sur le même côteau, se trouvent les bois de Vassieux et de la Pape, célebres parmi les Botanistes par un grand nombre de plantes rares. En traversant le pont Morand, sur le Rhône, on entre dans la plaine des Broteaux, qui présente l'herborisation la plus variée. Dans ses marais et ses profonds fossés se trouvent une foule de plantes aquatiques; ses prairies et ses terres cultivées offrent une multitude de plantes, parmi lesquelles on compte quelques méridionales. Comme cette herborisation est une des plus rapprochées de la Ville, nous avons indiqué

(*) Cet Ouvrage est manuscrit. Nous le devons à la générosité du citoyen de Varras, amateur eclairé.

avec soin toutes les plantes que nous y avons déterminées. Les îles du Rhône, et spécialement celle qu'on a réunie à la Ville, au midi, par une chaussée qui s'appeloit anciennement l'île-Mognat, et présentement le Projet-Perache, offrent encore une herborisation très-rapprochée, qui est devenue chere aux Botanistes par les plantes rares qu'elle présente.

En traversant la Saône vis-à-vis cette île, on côtoie sa rive occidentale, appelée Fontaneire : là, depuis le Faubourg de Saint-George jusqu'à la saulée d'Oullins, on trouve à chaque pas une foule de plantes dont quelques-unes sont très-rares. Tel se présente le théâtre de notre Flore Lyonnaise, pour celui qui, astreint à des devoirs qui le fixent à la Ville, ne peut accorder à ses goûts que quelques heures de promenade ; mais celui qui, jouissant de tout son temps, peut parcourir à loisir, à sept à huit lieues à la ronde, tout le pays, trouvera plusieurs cantons qui lui feront oublier les sites les plus agréables qui avoisinent la Ville : Chazey-d'Azergues, qui a été une de nos stations pendant deux ans, est un des paysages les plus riches et les plus pittoresques, sur-tout vis-à-vis, à Marcilly. Au-delà de Trévoux, Franc, site charmant, bien arrosé et bien boisé, nous a fourni successivement, en allant visiter un oncle, vrai Médecin, le citoyen Boudot, quelques plantes très-rares. En Bresse, près de Montluel, la terre du Soleil, naguere séjour du savoir et des vrais plaisirs, habitation favorite de notre malheureux ami Barou, recele dans son voisinage les Orchidées les plus rares et quelques plantes aquatiques peu communes. Mais hélas! nous n'irons plus visiter cet asyle de Flore; le maître qui y cultiva tant de végétaux étrangers, ne l'anime plus par les agrémens de son esprit et par les sentimens de son cœur : long-temps détenu prisonnier par le despotisme de l'ancien régime sous Brienne, il a été quelques années après, victime de la tyrannie décemvirale.

PREMIERE



PREMIERE SÉRIE.

PLANTES INDIGENES.

CLASSE PREMIERE.

MONANDRIE, ou à une étamine.

MONOGYNIE, ou à un style.



Fig. 1.

1. LA Pesse commune. *Hippuris vulgaris.* Genre 11. Ni calice ni corolle, germe aux aisselles des feuilles. Fruit, une semence ovale: feuilles linaires, 8 à 12 et 16, en anneaux. Fleurit en Avril. Dans la mare auprès du pont de la Guillotiere. *Fig.* 1.

La racine aussi grosse que la tige, jette des radicules disposées en anneaux: elle penetre profondément dans la vase. Souvent elle est traçante, et produit alors plusieurs tiges, une à chaque anneau radical.

DIGYNIE, ou à deux styles.

2. Le Callitriche printannier. *Callitriche verna.* G. 13. Corolle à deux petales. Fruit, capsule à deux loges, à quatre semences. A feuilles inferieures linaires, les superieures ovales. A fleurs androgynes, mâles et femelles, séparées sur le même pied. Fleurit en Avril, dans les fosses, aux Broteaux.

3. Le Callitriche automnal. *Callitriche autumnalis*, dont toutes les feuilles linaires, divisées au sommet; les fleurs hermaphrodites, ou mâles et femelles. Dans les fosses pleins d'eau, aux Broteaux. Fleurit en Septembre. Souvent les fleurs inferieures sont femelles, les supérieures mâles.

CLASSE SECONDE.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

Fleurs inférieures, monopetales, régulieres.

4. LE Jasmin des haies. *Jasminum fructicans*. G. 17. Corolle à cinq segmens. Baie à deux coques. A feuilles alternes, simples et ternées. A rameaux anguleux. En fleurs en Mai, à la Carrette, dans le bois. Arbrisseau.

5. Le Jasmin officinal. *Jasminum officinale*. A tige sarmenteuse ; à feuilles opposées, ailées ; à folioles distinctes, assises, ovales, lancéolées, l'impair plus grande. A fleurs blanches, aromatiques, pédunculées, terminales. Spontané en Languedoc, commun dans nos jardins. Arbrisseau. *Fig.* 2.

Fig. 2.



Le Jasmin à grandes fleurs, *Jasminum grandiflorum*, est aussi généralement cultivé dans nos jardins : il ressemble beaucoup à l'officinal, mais sa tige est droite, plus petite, non sarmenteuse ; les trois dernieres folioles des feuilles ailées, sont réunies entre elles ; les corolles sont plus grandes, rosées en dessous, divisees le plus souvent en sept segmens. C'est le Jasmin d'Espagne des Jardiniers.

6. Le Troêne vulgaire. *Ligustrum vulgare.* G. 18. Corolle à quatre segmens. Fruits en baie à quatre semences. A feuilles très-entieres, ovales, lanceolées. Petites grappes terminales, à fleurs blanches. Commun dans les haies, à la Carrette. Fleurit en Juin. Arbrisseau. *Fig.* 3.

Fig. 3.



7. Le Lilas vulgaire. *Syringa vulgaris.* G. 22. Corolle à quatre segmens. Capsule à deux loges. A fleurs en grandes grappes ; à feuilles ovales en cœur. Tres-commun dans les vallons du Rhône. Fleurit en Avril, a la Carrette. Arbrisseau. *Fig.* 4.

Fleurs inférieures, monopetales, irrégulieres. Fruit, capsule.

8. La Véronique en épis. *Veronica spicata.* G. 26. Corolle a quatre segmens ; l'inférieur plus etroit. Fruit, capsule à deux loges. A fleurs en epis terminans la tige ; à feuilles opposées, crenelees ; à tige droite, tres-simple. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 4.



9. La Véronique officinale. *Veronica officinalis.* Tige couchée, feuilles opposées, a épis pédunculés sortans à côté des feuilles. Dans les taillis, les bois, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace.

10. La Véronique à feuilles de serpolet. *Veronica serpyllifolia.* A fleurs en grappe terminale, resserrée en epis, à feuilles petites, ovales, lisses, crenelées. Dans les prés humides, aux Broteaux. Fleurit en Avril. Vivace.

11. La Véronique aquatique. *Veronica beccabunga*. A fleurs en grappes, sortant à côté des feuilles, qui sont ovales, aplaties; à tige rampante. Dans les ruisseaux, les fontaines; à Cuires, à la Carrette, aux Etroits. Fleurit en Mai.

12. La Véronique mouron d'eau. *Veronica anagallis*. A fleurs en grappes latérales; à feuilles lanceolées à dents de scie; à tige droite. Dans les fossés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuelle.

13. La Véronique à écussons. *Veronica scutellata*. A fleurs en grappes latérales, alternes, à pédicules renversés; à feuilles linaires très-entieres. Dans les marais de Bresse, au soleil. Fleurit en Mai. Vivace. Rare.

14. La Véronique petit-chêne. *Veronica teucrium*. A fleurs en grappes latérales, très-longues; à feuilles ovales, ridées, dentées, un peu mousses; à tige inclinée. Dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. Très-commune.

15. La Véronique couchée. *Veronica prostrata*. A fleurs en grappes latérales; à feuilles alongées, ovales, étroites, dentées en scie; à tiges couchées, presque ligneuses. Dans les pâturages, aux Broteaux, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace. Assez commune.

16. La Véronique chamédrite. *Veronica chamædrys*. A fleurs en grappes latérales; à feuilles ovales, assises, ridées, dentées; à tige velue. Commune dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

17. La Véronique rustique. *Veronica agrestis*. A fleurs solitaires; à feuilles en cœur, découpées, plus courtes que le péduncule. Dans les champs cultivés, à la Croix-Rousse. Fleurit en Avril et Mai. Annuelle. Très-commune.

18. La Véronique des champs. *Veronica arvensis*. A fleurs solitaires; à feuilles en cœur, découpées, plus longues que le péduncule. Très-commune dans les champs, les jardins, aux Broteaux. Fleurit en Mars. Annuelle.

19. La Veronique à feuilles de lierre. *Veronica hederæfolia*. A fleurs solitaires; à feuilles en cœur, aplaties, découpées en cinq lobes. Dans les champs, les jardins, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Mars et Avril. Annuelle.

20. La Véronique digitée. *Veronica triphyllos*. A fleurs solitaires; à feuilles divisées en trois ou cinq lanieres; à péduncules plus longs que le calice. Dans les terres à blé, aux Brosses. Annuelle.

21. La Véronique printaniere. *Veronica verna*. A fleurs solitaires; à feuilles digitées; à péduncules plus courts que les calices. En Bresse, près de

Montluel; en Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mars. Annuelle.

22. La Veronique à feuilles de basilic. *Veronica acinifolia.* A fleurs pedunculées, solitaires: à feuilles petites, ovales, lisses, crenelées; à tige droite, petite, un peu velue. Trouvée près de Myons. Fleurit en Mars. Annuelle.

23. La Véronique à feuilles de renoué. *Veronica peregrina.* A fleurs solitaires, assises; à feuilles lancéolées, linaires, lisses, obtuses, très-entieres; à tige droite. Dans les champs cultivés. Trouvée à Francheville. Fleurit en Avril. Annuelle.

24. La Gratiole officinale. *Gratiola officinalis.* G. 30. Corolle irréguliere, divisée en quatre parties; quatre etamines, dont deux sont stériles; à feuilles lancéolées, à dents de scie, à fleurs pédunculées. Dans les prairies humides, à Oulins, à Chaponost. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 5.

25. L'Utriculaire commune. *Utricularia vulgaris.* G. 34. Calice à deux feuillets égaux; corolle en masque et à éperon conique; à feuilles pinnées; à folioles tres-étroites. Petites vésicules adhérentes aux petioles. Tiges nues portant de cinq à huit fleurs assez grandes, jaunes. Dans les marais, dans les fosses, en Bresse, pres de Montluel, à Chazey-sur-Zergues. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Les petites vésicules servent à tenir suspendues les folioles. Richer-de-Belleval a donné une excellente figure de cette plante, que nous avons publiée dans les Démonstrations élémentaires de Botanique.

Fig. 5.



Fig. 6.

Fleurs inférieures, monopetales, irrégulieres. Fruit gymnosperme, ou à semences nues.

26. La Verveine officinale. *Verbena officinalis.* G. 35. Corolles presque régulieres; le segment supérieur du calice plus court; quatre étamines. A épis ramassés en faisceaux. (Ils sont très-menus.) A feuilles découpées profondément en lanieres plus ou moins larges. La tige solitaire. Commune par-tout sur les revers des chemins, à la Croix-Rousse, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle. *Fig.* 6.

Fig. 7.



27. Le Pied de Loup d'Europe. *Lycopus Europæus.* G. 26. Corolle à segmens presque égaux; étamines écartées; à feuilles laciniées, sinuées, à dents de scie; petites fleurs blanches, mouchetées de rouge. Dans les revers des fossés humides, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 7.

28. Le Romarin officinal. *Rosmarinus officinalis.* G. 41. Labié, à corolle béante, à levre superieure en faucille et echancrée au sommet; les filamens des etamines longs, courbes, à une dent. Arbrisseau elevé, à tige ramifiee, à rameaux opposés; les fleurs axillaires; à feuilles linaires, repliees sur les bords, blanches, duvetées en dessous. Aromatique. Originaire du Languedoc. Cultivé dans nos jardins. *Fig.* 8.

Fig. 8.



29. La sauge des prés. *Salvia pratensis.* G. 42. Corolle labiee, à levres ouvertes; deux filamens portant chacun à leur base un pédicule transverse: à feuilles en cœur, oblongues, crenelees; les supérieures embrassantes; les fleurs en anneaux presque nus. Les corolles bleues, grandes, à casque gluant. Tres-commune dans tous nos pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

30. La Sauge officinale. *Salvia officinalis.* A tiges ligneuses, ramifiees, velues; à feuilles ovales, lancéolees, ridées, comme chagrinées, crenelées; à calices aigus; à fleurs en épi; la levre superieure de la corolle en casque; les filamens ressemblent par leur bifurcation à l'os hyoide. Aromatique. Cultivee dans nos jardins, devenue spontanee, trouvee à Mont-Cindre. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 9.

Fig. 9.



31. La Sauge officinale, var. petite Sauge. *Salvia officinalis, var. minor Aurita.* A feuilles plus petites que celles de la précédente, moins larges, plus blanches, accompagnées à leur base de deux oreillettes. Cultivée dans nos jardins. Vivace. Aromatique. *Fig.* 10.

Fig. 10.



Fig. 11.



32. La Sauge ormin. *Salvia horminum.* A tige ramifiée ; à feuilles obtuses, crenelées ; à bractées terminales plus grandes, colorées de rouge, sans fleurs. La levre supérieure de la corolle petite, en casque. Aromatique. Cultivée dans nos jardins. Originaire d'Italie. Vivace. *Fig.* 11.

Fig. 12.

33. La Sauge sauvage. *Salvia sylvestris.* A tige ramifiée, pubescente ; à feuilles en cœur, lancéolées, aiguës, ondulées, à double dentelure, tachetées de blanc en dessus : les bractées colorées plus courtes que la fleur, la levre superieure de la corolle moins longue que son tuyau. Cultivee dans nos jardins. Originaire de Provence. Vivace. *Fig.* 12.



Fig. 13.

34. La Sauge toute-bonne. *Salvia sclarea.* A tige très-haute, velue, ramifiee ; à feuilles très-grandes, en cœur alonge, ridées, ondulees, dentées ; à bractées plus longues que les calices ; elles sont concaves, finissant en pointe : les fleurs en epi ; la levre supérieure de la corolle en faucille. Cultivee dans nos jardins, devenue spotanee a Margnolle, à la Guillotiere. Vivace. Tres-aromatique. *Fig.* 13.



A fleurs supérieures.

35. La Circée à feuille de morelle. *Circæa Lutetiana.* G. 25. Calice de deux feuillets ; corolle de deux petales échancrés en cœur ; germe hérissé, inférieur. A tige droite, à feuilles ovales ; plusieurs grappes de fleurs. Calice verd, corolle blanche. Dans les taillis, dans les haies, à la Guillotiere, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

DIGYNIE, ou à deux styles.

36. La Flouve odorante. *Anthoxanthum odoratum.* G. 46. Graminée. Le calice est une balle formée par deux écailles, renfermant une seule fleur, formée par deux écailles aigues ; le fruit est une semence solitaire. A fleurs en épi oblong, ovale, lâche, jaunâtre ; les épillets portés par des pédicules plus longs que l'arête de la fleur. Dans nos pâturages, en Vaise, à Vassieux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

Cette graminée fait saillie dans le systême végétal, par deux attributs frappans : son odeur agréable, quoique pénétrante, la fait assez distinguer parmi les graminées indigenes. Sa fleur ne présentant que deux étamines, tandis que presque toutes les autres graminées en offrent trois, fournit encore un caractere bien tranchant.



CLASSE TROISIEME.

TRIANDRIE, ou à trois étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

Fleurs supérieures.



Fig. 14.



37. LA Valériane officinale. *Valeriana officinalis*. G. 48. Corolle à cinq segmens, bossuée à la base; une seule semence. Toutes les feuilles pinnées. Fleurs petites en fausse ombelle, aromatiques. Racine aromatique, acre. Commune dans nos bois, à la Carrette, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 14.

Cette plante varie singuliérement par la grandeur : dans les endroits humides elle s'éleve tres-haut. Les chats aiment a se rouler sur les feuilles. On en trouve des pieds a fleurs roses et à fleurs blanches.

38. La Valériane dioique. *Valeriana dioica.* A fleurs à trois etamines, dioiques; à feuilles radicales entieres; celles de la tige pinnées. Racine aromatique. Dans nos prairies humides, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 16.

Nous observons plusieurs fleurs hermaphrodites. Quelquefois cette espece est tres-petite.

Fig. 15.



39. La Valériane des jardins. *Valeriana phu.* A tiges rameuses, bifurquees; à feuilles de la tige pinnées, les radicales simples, entieres, ou en forme de lyre; à fleurs purpurines, en maniere d'ombelle terminale, à trois étamines. Racine aromatique, d'une odeur forte, d'un goût piquant. Cultivee dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 16.

Fig. 16.



40. La Valériane mâche. *Valeriana locusta.* A tige ramifiee en bras ouverts, à feuilles linaires. lancéolées, très-entieres, ou dentees; à semences garnies aux sommets d'une ou plusieurs dents. Fleurs blanches ou rougeâtres. Très-commune dans nos pâturages, dans nos terres cultivées, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Annuelle.

41. Le Safran cultivé. *Crocus sativus.* G. 61. Liliacé; la corolle à long tuyau, présente un limbe formé par six pétales redressés, évasés; les stigmates longs, roulés, colorés. A spathe ou gaîne d'une seule piece portant sur la racine; à tuyau de la corolle très-long. A feuilles radicales, linaires, roulées, longues, traversées dans leur longueur par une ligne blanche. La corolle gris-de-lin, ou bleue-de-ciel. Racine bulbeuse. Les stigmates aromatiques. Cultivé, fleurit en Août, Septembre. Dans la variété appelée, printanier, *vernus*, les feuilles sont plus larges, à marges développées ou non roulées; la couleur des corolles, le nombre des fleurs sur une même bulbe, l'augmentation des segmens de la corolle, constituent plusieurs variétés. Le *Crocus vernus* se trouve sur les montagnes du Bugey et de la Chartreuse. *Fig.* 17.

Fig. 17.



Les Iris à lames renversées, barbues.

42. L'Iris flambe. *Iris Germanica.* G. 65. Corolle monopetale, terminée par six lames larges, dont trois droites, trois renversées; le stigmate formé par trois lames ressemblantes aux petales. A tige plus haute que les feuilles, qui sont en lames d'épée; elle porte plusieurs fleurs, grandes, bleues; les inférieures portées par des pédunculès. Commune sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 18.

Fig. 18.



Les lames renversées, lisses, ou sans barbe.

43. L'Iris fœtide. *Iris fœtidissima.* Petales interieurs très-ouverts ; à tige marquée par un angle saillant ; les feuilles en lames d'épée, puantes. Dans les haies, à Margnolles, sur le côteau du côte du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 19.

Les feuilles de la longueur de la tige, la corolle d'un bleu triste, les petales intérieurs plus grands que les lames du stigmate.

Fig. 19.

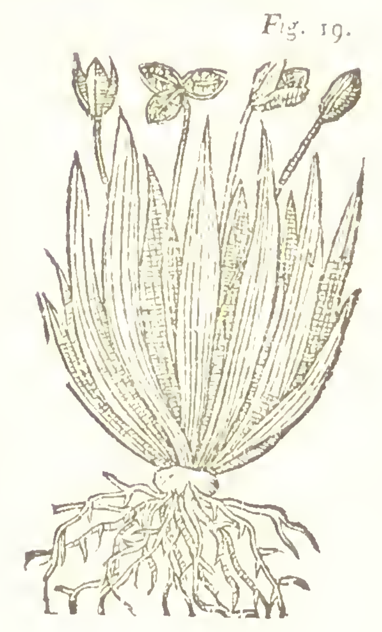


Fig. 20.

44. L'Iris des marais. *Iris pseudo-acorus.* Les petales interieurs plus petits que les lames du stigmate. Fleurs jaunes. Commune dans les eaux stagnantes, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 20.

Une dent de chaque côté sur les petales extérieurs ; les feuilles en lames d'épee ; le germe trigone à angles sillonnés. La racine desséchée est aromatique.



45. Le Glayeul commun. *Gladiolus communis*. G. 63. La corolle profondément divisée en six segmens imitant des petales, dont les trois supérieurs sont convergens, les etamines ascendantes. Les feuilles en lames d'epée ; les fleurs grandes, rouges, assez eloignées entre elles. Rare dans nos Provinces. Nous l'avons trouve a Saint-Cyr, dans un blé. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig*. 21.

A fleurs inférieures sans corolle.

46. Le Polycneme des champs. *Polycnemum arvense*. G. 59. Calice à cinq feuillets inegaux. Fruits, une seule semence. Tiges nombreuses rampantes, feuille en alene, un peu succulentes, terminees par une pointe blanche, cartilagineuse. Fleurs assises aux aisselles des feuilles. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

Graminées à trois étamines à un style.

47. Le Choin marisque. *Schœnus mariscus*. G. 71. Les balles formees par des ecailles univalves, entassees, sans corolle. Une semence arrondie, nidulee entre les ecailles. Chaume arrondi ; feuilles herissees sur les bords et sur le dos. Dans les marais de Bresse, de la plaine du Dauphine. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 21.



48. Le Choin piquant. *Schœnus mucronatus*. A chaume cylindrique nu ; à epillets ovales, ramassés en faisceaux ; a collerette formée le plus souvent par six feuilles ; a feuilles radicales creusees en gouttieres. Observée au confluent du Rhône et de la Saône, par Latourrette. Vivace.

49. Le Souchet long. *Cyperus longus.* G. 72. Epillets aplatis, les balles sans corolles, sont des écailles en recouvrement sur deux côtés opposés; semences nues. A chaume feuillé, à trois pans; à fleurs en ombelle feuillée, surcomposée; à péduncules nus, à épillets alternes; racines longues. Dans les marais de Villeurbaue, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 23.

Fig. 23.



50. Le Souchet comestible. *Cyperus esculentus.* A chaume à trois pans, nu; à fleurs en ombelle feuillée; à racine composée de fibres qui portent des tubercules ovales, farineuses, d'un goût agréable. Dans les marais, les fossés, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 24.

Fig. 24.



51. Le

51. Le Souchet jaunâtre. *Cyperus flavescens*. A chaume petit, à trois pans, nu; à fleurs en ombelle ornée de trois feuilles; à péduncules simples, inégaux; à épillets entassés, lancéolés, jaunâtres. Dans les prairies humides, aux Broteaux-Mognat, dans les îles du Rhône. Fleurit en Août.

52. Le Souchet brun. *Cyperus fuscus*. A chaume court, à trois pans, nu; à fleurs en ombelle ornée de trois feuilles; a péduncules simples, inégaux; à épillets entassés, linaires, noirâtres; à feuilles roides. Dans les prairies humides des Broteaux. Fleurit en Juillet, Août.

53. Le Scirpe des marais. *Scirpus palustris*. G. 73. Les épillets composés d'écailles en recouvrement sur tous les côtés; fruit, une semence nue. A chaume arrondi, nu; un seul épi terminal, plus ou moins ovale, long de six lignes, a écailles roussâtres. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

54. Le Scirpe en gazon. *Scirpus cæspitosus*. A chaume strié, nu; a épi terminal, d'un brun jaunâtre, très-petit, ayant a sa base des valves dont une l'égale en longueur; racines chargées d'écailles. Dans les pâturages des Broteaux-Mognat, dans la saulée d'Oulins. Fleurit en Mai. Vivace.

55. Le Scirpe en aiguilles. *Scirpus acicularis*. A chaume très-menu, rond, nu; à épi ovale, très-petit, à deux valves; à semences nues; à feuilles fines comme des cheveux. Dans les prés humides, aux Broteaux-Mognat et dans les îles du Rhône. Fleurit en Juin.

56. Le Scirpe des étangs. *Scirpus lacustris*. A chaume nu; à plusieurs épis ovales, terminaux, à épillets roussâtres. Chaume à moëlle blanche, haut de quatre à six pieds. Sur les bords de la Saône, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Mai, Juin.

57. Le Scirpe sétacé. *Scirpus setaceus*. A chaume nu, très-menu; à épi ovale, terminal, assis. Dans les prairies humides de Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Mai.

58. Le Scirpe couché. *Scirpus supinus*. A chaume arrondi, nu; à épis assis, ramassés en tête vers le milieu du chaume capillaire, haut de trois pouces. Dans les prairies de Bresse, près de Montluel. Fleurit en Juin.

59 Le Scirpe piquant. *Scirpus mucronatus*. A chaume triangulaire, nu, aigu; à épis ramassés de dix a vingt au-dessous du sommet du chaume qui est un peu piquant. Dans les marais de Villeurbane, de Bresse. Fleurit en Juillet.

60. Le Scirpe des bois. *Scirpus sylvaticus*. A chaume feuillé, à trois pans; à fleurs

en ombelle feuillée, à pédoncules nus, ramifiés ; à épillets entassés. Dans les bois humides, au Bois-d'Oingt, dans la Forêt d'Alix. Fleurit en Mai.

61. Le Scirpe maritime. *Scirpus maritimus*. A chaume à trois pans, à epillets ramassés en panicule feuillé, les écailles des épillets, à trois segmens, l'intermédiaire en alène. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Août

62. La Linaigrette paniculée. *Eriophorum polystachion*. G. 74. Sans corolles, les ecailles des calices en recouvrement, les semences terminées par des filets soyeux alongés. A chaumes arrondis, à feuilles plates, a épis pédunculés formant un panicule epars, à epillets pendans à longues soies blanches, touffues. Dans nos prairies marécageuses, à la Guillotiere.

Les Graminées triandres ou à trois étamines. Digyne ou à deux styles. Les epillets vagues renfermant une seule fleur.

63 Le Panique verticillé. *Panicum verticillatum*. G. 82. Corolles à trois valves, la troisieme, dorsale, plus petite. Fleurs en épi ; les epillets quatre par quatre en anneaux ; collerette pour une seule fleur, formee par deux soies. Les chaumes articules, épars. Epi long de deux ou trois pouces, charges de filets courts, accrochans. Dans nos terres sablonneuses, sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet.

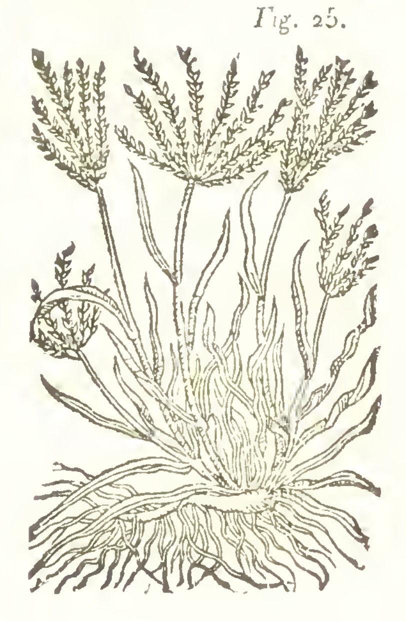
64. Le Panic glauque. *Panicum glaucum*. A epi cylindrique ; à collerette pour deux fleurs, formee par un faisceau de poils ; a semences ridées, ondées ; à peduncules stries. Dans nos terres sablonneuses, à Mont-Ceindre. Fleurit en Juillet. Annuel.

65. Le Panic vert. *Panicum viride*. A epi cylindrique ; collerette pour deux fleurs, formée par un faisceau de poils doux ; à semences sillonnées par des nervures. Dans nos montagnes, à Ecully. Fleurit en Août. Annuel.

66. Le Panic pied de coq. *Panicum crus galli*. A fleurs en épis alternes et deux à deux, à balles hérissees à arêtes, racles à cinq angles. Par-tout dans les terres cultivées, a la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel.

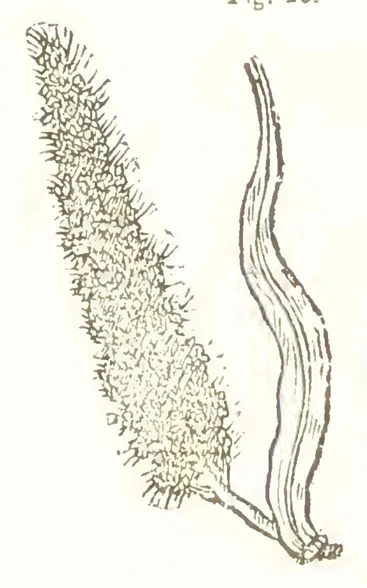
67. Le Panic doité. *Panicum dactylon*. A racines jetant plusieurs drajons rampans ; à fleurs en epis linaires, en digitations ouvertes, velues à leur base interne ; à fleurs solitaires. Tres-commun dans nos vignes, dans nos terres cultivées, a la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 25.



68. Le Panic sanguin. *Panicum sanguinale.* A fleurs en épis digités ; à nodosités vers leur base interne ; à épillets deux à deux sans arêtes ; les gaînes des feuilles ponctuées ; epis linaires, rougeâtres. Dans nos terres cultivées , partout , à la Croix-Rousse , à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 25.

Fig. 26.



69. Le Panic italique. *Panicum italicum.* A épi composé ; à épillets entassés , parsemés de soies ; à péduncules hérissés ; semences rondes , très-petites ; tige de trois pieds. Cultivé dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 26.

La barbe plus courte que la balle. La farine des semences, fade, peu mucilagineuse.

70. Le Panic millet *Panicum miliaceum*. A fleurs en panicule lâche, flasque; à gaînes des feuilles herissées d'un duvet; a balles nerveuses, pointues; à tiges de deux ou trois pieds, noueuses, semences jaunes ou noires. Originaire des Indes Orientales, cultivé dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 27.

71. Le Vulpin bulbeux. *Alopecurus bulbosus*. G. 84. Calice de deux valves, corolle à une seule valve, à sommet simple. Fleurs en épi cylindrique, garni de barbes assez longues; chaume droit; racine bulbeuse; épi grele et pointu au sommet. Dans les prairies. Fleurit en Mai à la saulée d'Oulins. Vivace.

72. Le vulpin des prés. *Alopecurus pratensis*. A chaume droit, terminé par un épi ovale; à balles velues; à corolle mousse. Dans nos prairies, aux Broteaux, à Ecully. Fleurit en Mai. Vivace.

73. Le Vulpin des champs. *Alopecurus agrestis*. A chaume droit, terminé par un épi grèle; à balles lisses. Dans nos champs, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

74. Le Vulpin genouillé. *Alopecurus geniculatus*. A chaume coudé à ses articulations, terminé par un épi cylindrique, serré; balles un peu velues, terminées par deux petites cornes. Dans nos prairies, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 27.



75. Le Fléau des pres. *Phleum pratense*. G. 83. Calice assis, à deux valves, tronqué, terminé par une pointe. A epi serre, cylindrique, tres-long, cilié; à chaume droit, de trois a quatre pieds. Dans tous nos prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

76. Le Fleau noueux. *Phleum nodosum*. A racine bulbeuse; a chaume couché dans sa partie inferieure; à feuilles obliques; à epi cylindrique. Dans nos pres, pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

77. Le Fleau des sables. *Phleum arenarium*. A chaume ramifie; à epi ovale, cilie. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin. Annuel.

78. Le Phalaride roseau. *Phalaris arundinacea*. G. 80. Calice de deux valves egales, en carene, renfermant la corolle. Fleurs en panicule, ample, alongé, ventru. Chaume de quatre pieds. Sur les rivages du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juin.

79. Le Phalaride à vessie. *Phalaris utriculata*. A Chaumes articulés, feuillés; à gaînes lâches, striées; celle de la feuille superieure très-renflée, ventrue, forme comme un spathe qui enveloppe l'épi dans sa jeunesse; à fleurs en panicule resseré en épi ovale, épais, garni de barbes articulées, qui naissent de la balle interne de chaque fleur. Etamines à antheres pourpres. Trouvé en Mai dans les Broteaux-Mognat, près de la Saône. Vivace.

80. Le Phalaride des Canaries. *Phalaris Canariensis*. A fleur en panicule ovale, imitant un epi, sans barbe; chaume de deux pieds; feuilles molles, un peu velues, à gaîne garnie d'une petite membrane blanche; épi terminal panaché de verd et de blanc. Originaire des îles Canaries, devenu spontané autour de Lyon, a Margnolles, etc. *Fig.* 28.

81. Le Millet lendier. *Milium lendigerum*. G. 85. Calice a deux valves presque egales, ventrues, plus grandes que la corolle. Fleurs en panicule resserré en epi; chaque fleur à arête. A chaume ramifié. Sur nos montagnes, à Chessy. Fleurit en Juin. Annuelle.

82. Le Millet épars. *Milium effusum*. A fleurs en panicule très-lâche, sans barbe. Dans nos bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

83. L'Agrostis éventée. *Agrostis spica venti*. G. 86. Calice à deux valves aigues, plus courtes que la corolle; à fleurs en panicule finement ramifié. Petale extérieur garni d'une arête droite, très-longue. Péduncules très-menus; panicule très-ample, très-ouvert. Dans nos montagnes, à Sainte-Foy. Fleurit en Juin. Annuelle.

Fig. 28.



84. L'Agrostis genouillée. *Agrostis canina.* A chaume couché, souvent ramifié ; à calices alongés ; l'arête du dos des petales recourbée ; à panicule rougeâtre, resserré. Commun dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Vivace.

85. L'Agrostis interrompu. *Agrostis interrupta.* A petale extérieur muni d'une arete ; à panicule atténué, resserré, interrompu. Sur la montagne de Couzon. Fleurit en Juin. Annuelle.

86. L'Agrostis traçante. *Agrostis stolonifera.* A chaumes rampans, jetant çà et là des racines ; à panicule dont les rameaux sont très-ouverts ; à balles sans arête ; à calices égaux. Commun dans les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

87. L'Agrostis chevelue. *Agrostis capillaris.* A panicule ouvert, à péduncules tres-menus, à calices égaux, en alêne, un peu hérissés, rouges ; les fleurs sans arêtes. Dans tous nos pres, aux Broteaux. Fleurit en Juin.

88. L'Agrostis des forêts. *Agrostis sylvatica.* A panicule resserré, sans arête ; à calices egaux, ceux des fleurs vierges plus courts que les corolles ; ils s'alongent du double lorsqu'elles ont ete fecondées. Dans les bois des montagnes du Lyonnois, à Franche-ville. Fleurit en Juin.

89. L'Agrostis naine. *Agrostis minima.* A fleurs sans arête, en panicule imitant un épi filiforme, rougeâtre ; chaumes en gazon serré, haut de deux pouces. Feuilles radicales très-courtes. Commun dans toutes nos vignes, a la Carrette, à Fontanieres. Fleurit en Février.

Deux fleurs dans le même calice. Fleurs vagues.

90. Le Dactyle pelotonné. *Dactylis glomerata.* G. 92. Le calice comprimé est formé par deux valves, dont l'une plus grande est creusée en carène. A panicule formé d'un seul côte par des fleurs entassées, à rameaux lâches, à epillets ramasses par pelotons. Très-commun, aux Broteaux, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace.

91. La Stipe pinnée. *Stipa pinnata.* G. 96. Calice de deux valves renfermant une seule fleur, valve extérieure de la corolle terminée par une arête très-longue, articulée à sa base ; fleurs en panicule formé par un petit nombre de fleurs ; chaque fleur est ornée d'une barbe plumeuse longue de sept à huit pouces. Aux Broteaux, a la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

92. Le Foin aquatique. *Aira aquatica.* G. 87. Calice de deux valves renfermant deux fleurs sans rudiment d'une troisieme. Panicule ouvert, corolles lisses sans arête, plus longues que le calice ; feuilles aplaties. Dans les prés humides, en Bresse,

aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

93. Le Foin gazon. *Aira cæspitosa*. A panicule ouvert ; à petales velus, et à arète à leur base ; l'arête droite, courte. Dans les prairies de nos montagnes, à Chessy. Fleurit en Juin. Vivace.

94. Le Foin tortueux. *Aira flexuosa*. A chaume presque nu, à feuilles setacees, à panicule peu garni, etalé ; à peduncules tortueux. Sur nos montagnes, à Couzon, Saint-Cyr. Fleurit en Mai. Vivace.

95. Le Foin blanchâtre. *Aira canescens*. A feuilles setacees, la supérieure enveloppant comme un spathe la base du panicule, les barbes un peu epaissies a leur sommet ; balles argentees, mêlees de rose et de violet. Sur nos montagnes, a Francheville, dans les terres sablonneuses. Fleurit en Juillet. Annuel.

96. Le Foin précoce. *Aira præcox*. A feuilles sétacées, à gaînes anguleuses ; à fleurs en panicule imitant l'épi ; à corolles à arète a leur base. Balles d'un verd blanchâtre, melange de pourpre. Dans les terrains sablonneux souvent inondes, sur les bords du Rhône. Fleurit en Mai. Annuel.

97. Le Foin œilleté. *Aira caryophyllea*. A feuilles sétacees ; à panicule divergent, tres-etale, peu garni ; à corolles a arête, ecartees ; chaumes tres-menus, peu elevés ; les balles très-petites, verdâtres, blanches, et luisantes à leur extrémité. Sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Mai. Annuel.

98. La Mélique ciliée. *Melica ciliata*. G. 88. Le calice de deux valves à deux fleurs, le rudiment d'une troisieme entre deux. Les fleurs en panicule. Petale extérieur du fleuron inférieur très-velu ou cilié. Panicule resserré en épi ; valves du calice d'un blanc jaunâtre. Commune, sur les côteaux stériles du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

99. La Mélique penchée. *Melica nutans*. A panicule simple, penché ; à petales sans arête. Les balles du calice d'un rouge-brun. Dans nos bois, à Vassieux, Roche-cardon, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

100. La Melique de Lobel. *Melica Lobelii Villars*. Très-ressemblante à la précédente, mais bien distinguée par une gaîne opposée à la feuille, terminée par une pointe. A Roche-Cardon. Fleurit en mai.

101. La Mélique bleue. *Melica cærulea*. A panicule resserré ; à fleurs cylindriques. Balles d'un violet noirâtre. Dans les prés humides, a Saint-Didier. Fleurit en Août. Vivace.

Les balles du calice renfermant plusieurs fleurs vagues.

102. L'Amourette moyenne. *Briza media*. G. 90. Le calice de

de deux valves, à plusieurs fleurs; l'épillet est aplati, ventru, composé de deux rangs de valves florales, obtuses comme en cœur. Les fleurs en panicule très-lâche; à épillets ovales à valves du calice plus courtes que les sept fleurs qu'elles soutiennent. Dans les prairies seches, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

103. L'Amourette très-petite. *Briza minor.* A épillets triangulaires; à valves du calice plus longues que les sept fleurs qu'elles renferment. Epillets plus petits que ceux de la précédente. Dans les pâturages, à Myons. Fleurit en Mai. Annuelle.

104. L'Amourette élégante, *Briza eragrostis.* A épillets lanceolés, formés par quinze à vingt fleurons; à panicule alongé; à rameaux alternes. Epillets d'un brun-violet ou olivâtre. Commune autour de la Ville, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

105. Le Pâturin aquatique. *Poa aquatica.* G. 89. Calice à deux valves renfermant plusieurs fleurs; les épillets ovales, à valves aigues, desséchées sur les bords. A panicule etalé, très-ample; à epillets de six fleurs linaires; à chaume très-grand. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

106. Le Paturin commun. *Poa trivialis.* A chaume droit, cylindrique; à panicule peu étalé; à épillets de trois fleurs, la base du petale exterieur garnie d'un duvet. Dans tous nos pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

107. Le Pâturin à feuilles étroites. *Poa angustifolia.* A panicule étalé; a epillets de quatre fleurs peu velues. Chaume droit, cylindrique; feuilles plus étroites que celles du precedent. Sur les revers des chemins, a Sainte-Foy. Fleurit en Mai. Vivace.

108. Le Pâturin des prés. *Poa pratensis.* A chaume droit, cylindrique; à panicule étalé; à epillets de cinq fleurs lisses ou sans duvet. Dans tous nos pres fertiles, aux Broteaux. Fleurit en Mai.

109. Le Pâturin annuel. *Poa annua.* A panicule étalé, à angles droits; à épillets obtus; à chaume oblique, comprimé. Chaume de demi-pied; épillets verdâtres ou rougeâtres. Dans nos pâturages, à Vassieux. Fleurit en Mars. Annuel.

110. Le Pâturin velu. *Poa pilosa.* A panicule etalé, dont les premieres ramifications sont chargées de poils; à épillets tres-petits, purpurins, bleuâtres. Dans nos montagnes.

111. Le Pâturin duret. *Poa rigida.* A panicule lanceolé; à rameaux alternes, tournes d'un seul côté. Epillets linaires; le chaume court, et le panicule roide. Très-commun, aux tapis. Fleurit en Mai. Annuel.

112. Le Pâturin amourette. *Poa eragrostis.* A panicule etale, à pedicilles tortueux; à epillets de dix fleurs, linaires, denteles. Les balles des calices à trois nervures. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin.

113. Le Pâturin comprimé. *Poa compressa.* A panicule resserré, tourné d'un seul côté; à chaume oblique, comprimé; à epillets verdâtres, rougeâtres. Sur les côteaux stériles du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

114. Le Pâturin des bois. *Poa nemoralis.* A panicule attenue; à epillets presque tous de deux fleurs, pointus, roides, rudes; à chaume courbé. A Francheville, dans les bois. Fleurit en Mai. Vivace.

115. Le Pâturin bulbeux. *Poa bulbosa.* A panicule peu étale, presque formé d'un seul côté; à épillets de quatre fleurs. La base des feuilles radicales renflée en maniere de bulbe. Les valves des fleurs s'alongent souvent, ce qui fait paroître le panicule comme chevelu et frisé. Cela constitue la variété appelée *Poa vivipara.* Très commun dans les pâturages et le long des chemins, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 29.

116. Le Pâturin crêté. *Poa cristata.* A panicule en epi, à calices un peu velus, plusieurs à quatre fleurs plus longues que le pedoncule, à petales à arête. Sur les côteaux steriles de la Saône, en allant à l'Isle, à droite. Fleurit en Mai. Vivace.

117. La Fétuque bromoïde. *Festuca bromoïdes.* G. 84. Calice de deux valves; les épillets alongés presque cylindriques, formés de balles aiguës, pointues. A panicule tourné d'un côté; à épillets droits, lisses; à une valve du calice entiere, l'autre aiguë; à épillets verdâtres, de cinq fleurs. Dans la plaine du Dauphiné.

118. La Fétuque des moutons. *Festuca ovina.* A chaume à quatre angles, presque nu; à feuilles sétacées; à panicule resserré, garni d'arêtes. Sur nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid, à la Pape. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 29.



119. La Fétuque rouge. *Festuca rubra.* A chaume demi-arrondi ; à panicule rude, tourné d'un côté ; à épillets de six fleurs à arête, le dernier fleuron mousse. Les épillets d'un rouge-obscur. Sur nos montagnes, à Couzon, Poleymieux. Fleurit en Mai.

120. La Fétuque durette. *Festuca duriuscula.* A feuilles setacées ; à panicule oblong, tourné d'un côté ; a épillets alongés, lisses, de six fleurs. Sur les côteaux de Saône, au couchant, près de l'Isle-Barbe. Fleurit en Mai. Vivace.

121. La Fétuque des haies. *Festuca dumetorum.* A panicule resserré en forme d'épi, duveté ; à feuilles filiformes. Les épillets blanchâtres, alongés, de dix à douze fleurs. Sur les côteaux du Rhône, près la Pape. Fleurit en Mai. Vivace.

122. La Fétuque queue de rat. *Festuca myuros.* A panicule resserré en épi, fort long, grêle, incliné ; à calices très-menus, mousses ; à fleurs rudes, à longues barbes ; à epillets verdâtres, de quatre à cinq fleurs. A Franchéville. Fleurit en Juin.

123. La Fétuque élevée. *Festuca elatior.* A panicule droit, presque tourné d'un seul côté ; à épillets peu garnis d'arêtes, les extérieurs cylindriques, d'un verd mêlé de rouge et de violet, de six à sept fleurs. A chaume de trois à quatre pieds. Dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

124. La Fetuque flottante. *Festuca fluitans.* A panicule droit, resserré, ramifié, fort long ; à épillets presque sans pédicule, cylindriques, mousses. Dans les fossés du Broteaux, sur les rives de la Saône. Fleurit en Juin.

125. Le Brome sécalin. *Bromus secalinus.* G. 95. Calice de deux valves ; corolle alongée, à valves munies d'arêtes au-dessous du sommet ; à epillets oblongs, aplatis. A panicule étalé ; à épillets ovales, velus, panachés ; à arêtes droites ; à semences distinctes. Dans les terres légeres, sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Mai. Annuel.

126. Le Brome mollet. *Bromus mollis.* A panicule assez droit ; à épillets ovales, blâncs, duvetés ; à arêtes droites ; à feuilles molles, duvetées. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en mai.

127. Le Brome rude. *Bromus squarrosus.* A panicule penché ; à épillets ovales, gros, blanchâtres ; à arêtes très-écartées ; à pédicules très-menus. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

128. Le Brome des champs. *Bromus arvensis.* A panicule penché ; à épillets ovales, alongés ; à arêtes courtes, droites, torses. Sur les revers des chemins, à Sainte-Foy. Fleurit en Juin.

129. Le Brome sterile. *Bromus sterilis.* A panicule étalé ; à epillets alonges, comprimes, de sept fleurs ; à balle en alène ; à arêtes longues. Commun dans tous les champs, sur les revers des chemins, à la Croix-Rousse, aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Mai. *Fig.* 30.

130. Le Brome des toits. *Bromus tectorum.* A panicule penche ; a epillets linaires ; à balles étroites, aigues. Sur les côteaux sablonneux et steriles du Rhône, a la Carrette. Commun. Fleurit en Mai. Dure deux ans.

131. Le Brome gigantesque. *Bromus giganteus.* A panicule penche ; à épillets de quatre fleurs, très-petits, cylindriques ; a arètes plus courtes. Chaume de quatre a cinq pieds. Dans nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juillet.

132. Le Brome pinné. *Bromus pinnatus.* A chaume sans division ; les epillets grêles, de douze fleurs ; la plupart sans péduncules ; à arêtes plus courtes que les balles. Fleurit en Juin dans les bois, à Roche-Cardon, a Vassieux. Vivace.

133. Le Brome distique. *Bromus distachyos.* A deux épis droits, alternes ; à épillets grands, comprimés, roides ; a arêtes fort longues. Une valve de chaque corolle, ciliée. A Francheville. Fleurit en Juin, Annuel.

Fig. 30.



134. L'Avoine élevée. *Avena elatior.* G. 94. Calice de deux valves, renfermant plusieurs fleurs, dont la valve porte sur le dos une arete entortillée ou comme tordue. A fleurs en panicule ; à calice renfermant deux fleurs, dont une hermaphrodite, est à arète tres-courte ; l'autre, à étamines seulement, a une arète très-longue. Sur les côteaux de la Saône, au couchant. Fleurit en Juin. Vivace.

135. L'Avoine follette. *Avena fatua.* A fleurs en panicules ; à calice renfermant trois fleurs, toutes armées d'arête, et velues à leur base. Commune sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Annuelle.

136. L'Avoine pubescente. *Avena pubescens.* Les fleurs

ramassées comme en epi; a calice renfermant le plus souvent trois fleurs, velues à la base; à feuilles aplaties, duvetees; à péduncules velus. Dans les prés, à Ecully. Fleurit en Mai. Vivace.

137. L'Avoine jaunâtre. *Avena flavescens*. A panicule lâche; à calices renfermant trois fleurs, dont chacune a une arête; à épillets très-nombreux, petits, d'un verd-jaunâtre, luisans. Sur les côteaux de la Saône, au couchant. Fleurit en Juin.

138. L'Avoine fragile. *Avena fragilis*. A calices renfermant quatre fleurs et plus longs qu'elles: elles sont en épi articulé, se rompant facilement. Dans la plaine du Dauphiné, a Myons. Annuelle.

139. L'Avoine des prés. *Avena pratensis*. Les fleurs resserrées comme en épi; à calices renfermant cinq fleurs; à péduncules tres-courts; à épillets resserrés contre la tige. Dans les prairies de la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai.

140. L'Avoine cultivée. *Avena sativa*. A panicule tres-lâche; à épillets pendans; à balles calicinales de deux valves lisses, striées, verdâtres, blanches sur les bords, pointues, plus longues que les fleurs; les valves florales à longue arête, roussâtre à la base; semences alongées, lisses, noires ou blanches. Chaume droit, feuillé; feuilles assez lisses. Cultivée dans nos champs. Annuelle. *Fig* 31.

141. Le roseau cultivé. *Arundo donax*. G. 99. Le calice de deux valves, renferme des fleurs entassees, laineuses a leur base; les corolles sans arete. A calice à cinq fleurs; a panicule etale; à chaume ligneux, haut de huit pieds; a feuilles tres-larges. Originaire de Provence, cultivé autour des fontaines de Bresse et dans le Lyonnois.

142. Le roseau commun. *Arundo phragmites*. A panicule lâche; à calice renfermant cinq fleurs; à chaume de six pieds; à épillets d'un pourpre noirâtre, poils des fleurs longs et soyeux. Dans les eaux aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juillet.

Fig. 31.



143. Le petit Roseau. *Arundo epigeios.* A calice renfermant une seule fleur ; à panicule droit, resserré ; à feuilles lisses en dessous. Sur les côteaux arides de la Saône, au bois de Roi. Vivace.

144. Le Roseau lineux. *Arundo calamagrostis.* A chaume ramifié ; renfermant une seule fleur ; à calices lisses, à corolles laineuses ; à panicule alternativement contracté. Dans les fossés, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

A fleurs en épi, sur un axe en alène.

145. L'Ivraie vivace. *Lolium perenne.* G. 101. Les épillets sans peduncule, comprimés et alternes sur le racle ou axe commun ; le calice de chaque epillet a une seule valve placée en dehors, comprimant plusieurs fleurs. A epi sans arête ; à épillets lisses, comprimés, formés par plusieurs fleurs. A epi long de demi-pied. Il y a la variété à épillets barbus. Commune par-tout sur les revers des chemins, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 32.

146. L'Ivraie enivrante. *Lolium temulentum.* A epi barbu, à arêtes ; à epillets comprimés, de plusieurs fleurs, souvent huit. Chaume de trois pieds, l'epi long de cinq pouces ; epillets long d'un pouce, aplatis. Dans les terres à blé, commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 33.

Fig. 32.



Fig. 33.



147. L'Ivraie menue. *Lolium tenue.* A épi sans arête, cylindrique ; à épillets de trois fleurs. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin.

148. L'Elyme canin. *Elymus caninus.* G 102. Le calice à deux valves renferme deux épillets formés par plusieurs fleurs ; à la base de chacune une autre écaille calicinale en alène. A fleurs en épi resserré, incliné ; à épillets droits sans involucre, les inférieurs réunis deux à deux ; les arêtes très-longues, les calices renfermant quatre fleurs. En Dauphiné. Chlor.

149. L'Orge des murs. *Hordeum murinum.* G. 104. Involucre de six feuillets portant trois fleurs simples. A paillettes calicinales, intermédiaire, très-ciliées ; à fleurs latérales mâles à longues arêtes. Très-commun sur les revers des chemins, au Broteaux, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel.

150. L'Orge seglin. *Hordeum secalinum.* A épi menu ; à paillettes calicinales, toutes presque lisses, à arêtes des fleurs courtes et très-fines. A chaume très-grêle, peu garni de feuilles, qui sont lisses. Dans les terres sablonneuses du chemin Saint-Clair. Vivace.

151. L'Orge ordinaire. *Hordeum vulgare.* A chaume articulé, feuillé, haut de deux ou trois pieds ; épi terminal long de trois pouces, garni de barbes ou arêtes fort longues ; toutes les fleurs hermaphrodites et fertiles. *Fig.* 34.

Dans le Polystichon L., l'épi est un peu comprimé, et paroît distique ou à deux côtes saillans.

Dans l'Exartichon L., l'épi a une forme carrée, et ses arêtes sont très-rudes. Cultivé dans nos champs. Annuel.

Fig. 34.



152. Le Segle commun. *Secale cereale.* G. 103. Le calice opposé, solitaire, à deux valves linaires, soutenant deux fleurs assises; à cils des balles rudes; à epi un peu grèle, long de quatre à six pouces; chaume articulé, de cinq à six pieds, feuillé. Cultivé. Annuel. *Fig.* 35.

153. Le Froment joncier. *Triticum junceum.* G. 105. Le calice a deux valves, solitaire, renferme plusieurs fleurs de deux à cinq, qui sont obtuses et terminées par une pointe. A calices de cinq fleurs, tronqués; à feuilles roulées, glauques. Epillets appliqués contre l'axe de l'epi; calices et corolles à arêtes et sans arêtes. Sur le côteau de Saône. Fleurit en Juin. Vivace.

154. Le Froment rampant. *Triticum repens.* A calices en alêne, de quatre fleurs; à feuilles aplaties; à racine rampante, tres-ramifiée. Très-commun dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Vivace.

155. Le Froment délicat. *Triticum tenellum.* A racine fibreuse; à feuilles sétacées;

Fig. 35.



à calice de trois à quatre fleurs aiguës, sans arêtes; à chaume de six pouces, très-menu; à fleurs en épi de quatre à sept épillets. Sur le côteau du Rhône. Fleurit en Juin. Annuel.

156. Le Froment d'hiver. *Triticum hibernum.* A calice ventru, de quatre fleurs lisses, posées en recouvrement presque sans arêtes. Cultivé. Annuel.

TRIGYNIE, ou à trois styles.

A fleurs inférieures.

157. L'Holoste ombellé. *Holosteum umbellatum.* G. 110. Calice de cinq feuillets, cinq pétales; capsule s'ouvrant au sommet, cylindrique. A feuilles opposées, linaires; à fleurs en ombelle. Tres-commun aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Mars. Annuel.

Fig. 36.



158. Le Policarpe en anneaux. *Polycarpum tetraphyllum.* G. 112. Calice de cinq feuillets; cinq petales très-petits, ovales; capsule à une loge, à trois battans. A feuilles en anneaux, quatre par quatre, ovales. Dans les terres légeres, commun, à la Carrette. Fleurit en Avril. Annuel. *Fig.* 36.

La racine fibreuse, tiges nombreuses, peu élevées, ramifiées: à rameaux divisés en bras ouverts: les fleurs très petites, très-nombreuses, ramassées en panicules courts.



CLASSE

CLASSE QUATRIEME.

TÉTRANDRIE, ou à quatre étamines. MONOGYNIE, ou à un style.

Monopetales inférieures, fruit monosperme ou avec semence nue.

159. LA Globulaire Commune. *Globularia vulgaris.* G. 118. Fleurs ramassées en tete ; corolles monopetales irregulieres ; semences nues. A tige herbacée ; à feuilles radicales a trois dents ; celles de la tige etroites, lanceolees. Fleurs bleues, rarement blanches. Sur le côteau du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace.

A fleurs monopetales supérieures, aggrégées ou ramassees dans un calice commun. Fruit à une semence nue.

160. La Cardere à foulons. *Dipsacus fullonum.* G. 120. Calice commun de plusieurs feuillets ; calices particuliers au-dessus du germe ; receptacle chargé de paillettes. A feuilles assises, embrassantes, receptacle a paillettes droites, c'est la varieté sauvage, *sylvestris*. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Dure deux ans. *Fig. 37.*

161. La Cardere laciniée. *Dipsacus laciniatus.* A feuilles assises, découpées profondément. En Dauphine, près de Myons. Fleurit en Juillet. Dure deux ans.

Les feuilles s'embrassant par leur base, sont sinuées, ou profondément découpées.

Fig 37.



162. La Cardere velue. *Dipsacus pilosus*. A feuilles petiolees ; à oreillettes à la base. Aux Broteaux, à Saint-Didier. Fleurit en Juillet. Dure deux ans. *Fig.* 38.

Fig. 38.



163. La Scabieuse mors-Diable. *Scabiosa morsus Diaboli, vel succisa*. G. 121. Calice commun ; réceptacle éleve, plus ou moins garni de paillettes ; semences couronnées et enveloppees par les calices propres. A tige simple ; à rameaux rapproches ; a feuilles lanceolees, ovales, lisses ou velues ; à corolles divisees en quatre segmens. Dans nos bois, dans nos pâturages, commune à la Carrette. Fleurit en Septembre. Vivace. *Fig.* 39.

Fig. 39.



164. La Scabieuse des champs. *Scabiosa arvensis*. A feuilles inferieures, ovales, lanceolees, dentees, les superieures, comme pinnees ; à corolles quadrifides. Commune par-tout, dans nos pâturages, dans nos pres, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

165. La Scabieuse des bois. *Scabiosa sylvatica*. A tige herissee, rameuse ; toutes les feuilles très-entieres, ovales, oblongues ; à corolles quadrifides. Dans les bois de nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juillet.

166. La Scabieuse grande colombaire. *Scabiosa columbaria*. A corolles du rayon à cinq segmens ; les feuilles radicales ovales, crenelées ; celles de la tige, pinnées, à folioles setacées, très-etroites. Commune sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. *Fig.* 40.

167. La Scabieuse petite columbaire. *Scabiosa gramuntia*. A corolles à cinq segmens ; à calices très-courts ; à feuilles de la tige deux fois ailées ; à folioles filiformes, ou très-menues. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet.

A fleurs monopetales inférieures, monocarpes.

168. La Centenille très-petite. *Centunculus minimus*. G. 141. Calice à quatre segmens ; corolle en roue ; capsule à une loge, s'ouvrant horizontalement. A tige rameuse, très petite ; à feuilles alternes, très petites, ovales, à fleurs axillaires. Dans les terrains sablonneux, humides, au soleil, près de [illegible]. Fleurit en Juin. Annuelle.

169. Le grand Plantain. *Plantago major*. G. 143. Corolle divisée en quatre parties recourbées en dehors ; filamens très-longs ; capsule à deux loges, s'ouvrant horizontalement ; fleurs en épis. A feuilles grandes, ovales, lisses ; à hampe cylindrique ; à épis dont les fleurs sont en recouvrement. Commun dans nos prés, sur les revers des chemins, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 41

Fig. 40.

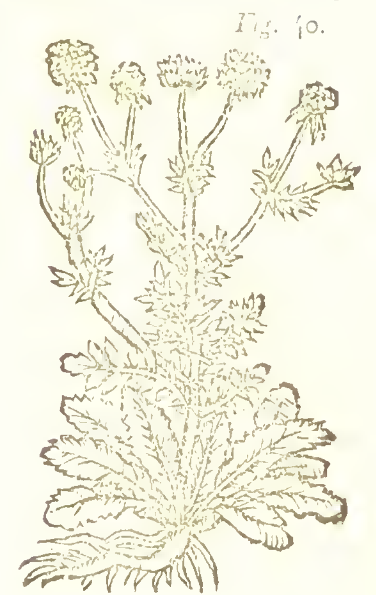


Fig. 41.



170. Le Plantain moyen. *Plantago media.* A feuilles plus petites, ovales, lancéolées, duvetées; à épi cylindrique, à hampe arrondie. Commun dans nos pâturages, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

171. Le Plantain lancéolé. *Plantago lanceolata.* A feuilles lancéolées; à hampe anguleuse; à épi oval, nu. Dans tous nos pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Avril. *Fig. 42.*

172. Le Plantain à feuilles de gramen. *Plantago alpina.* A feuilles linaires, aplaties; à hampe velue, arrondie; à épi droit, un peu alongé. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

173. Le Plantain pucié, ou Herbe aux puces. *Plantago psyllium.* A tige ramifiee, herbacée; à feuilles comme dentées, recourbées; à fleurs en tête, sans bractées. Très-commun sur les côteaux du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

174. Le Plantain ligneux. *Plantago cynops.* A tige ramifiee, ligneuse; à feuilles très-entieres, linaires, redressées; à fleurs en tete, à bractees. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 42.



OBSERVATION.

On trouve en Dauphiné le Plantin corne de cerf, *Plantago coronopifolia*, qui a les feuilles un peu velues et pinnetifides. Goiffon indique, comme Lyonnois, le *Plantago lagopus*, le Plantain pied de Lievre, à feuilles pubescentes, un peu velues; a epi ovale, herissé.

Les plantains très-communs, fournissent aux petits oiseaux une prodigieuse quantité de semences nutritives.

À fleurs monopetales, monocarpes, supérieures.

175. La Pimprenelle officinale. *Sanguisorba officinalis*. G. 152. Corolle aplatie ; calice de deux feuillets ; capsule à quatre coins, placee entre la corolle et le calice. A épi ovale ; a feuilles pinnees : les folioles ovales, à dent de scie. Sur nos côteaux, a Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 43.

À fleurs monopetales, supérieures ; fruit à deux coques réunies ; à feuilles en anneaux. Stellatæ.

176. La Garance des teinturiers. *Rubia tinctorum*. G. 134. Corolle en cloche : fruit, deux baies ; à feuilles annuelles ; à tige épineuse. Dans nos haies, a la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Vivace.

177. La Garance toujours verte. *Rubia peregrina*. A feuilles persistantes, quatre à quatre autour des anneaux, lisses en dessus. Commune pres de Lyon, à la Carrette, dans les taillis. Fleurit en Juin. Vivace.

Les Caille-laits à fruits lisses.

178. Le Caille-lait des marais. *Galium palustre*. G. 132. A tiges etalees ; a feuilles quatre a quatre, inégales, en ovale renverse. Dans les eaux stagnantes, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 43.



179. Le Caille-lait des mares. *Galium uliginosum*. A feuilles six à six, lancéolées, à dents de scie et épineuses au rebours, aiguës, roides ; les corolles plus grandes que le fruit. Dans les pâturages humides, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

180. Le Caille-lait faux-grateron. *Galium spurium*. A feuilles six à six, lancéolées, carenées, rudes, épineuses prises au rebours ; à semences lisses ; à tiges courtes. Dans les terres cultivées de la plaine du Dauphiné, à Myons. Annuel.

181. Le Caille-lait des pierres. *Galium saxatile*. A feuilles six a six, molles, en ovale renverse, obtuses ; à tige

très ramifiée, abattue. À Roche Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

182. Le Caille-lait jaune. *Galium verum.* À feuilles huit à huit, linaires, sillonnées : les rameaux portant fleurs, courts ; fleurs jaunes odorantes. Commun dans nos prés, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 44.

183. Le Caille-lait blanc. *Galium mollugo.* À feuilles huit à huit, ovales, linaires, un peu à dents de scie, pointues, très-ouvertes ; à tige flasque ; à rameaux étalés. Commun dans les haies, les prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

184. Le Caille-lait des forêts. *Galium sylvaticum.* À feuilles huit à huit, lisses, rudes en dessous, elliptiques ; à tige lisse, ronde ; deux feuilles florales ; à peduncules capillaires. Dans les bois, à la Pape. Fleurit en Juillet.

185. Le Caille-lait à arêtes. *Galium aristatum.* À feuilles huit à huit, lancéolées, lisses ; à panicule capillaire ; à petales terminés par une pointe prolongée ; à semences lisses. Sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin.

186. Le Caille-lait glauque. *Galium glaucum.* À feuilles huit à huit, linaires, glauques ; à tige lisse ; à peduncules dichotomes. Commun Sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 44.



À fruits hérissés.

187. Le Caille-lait des Parisiens. *Galium Parisiense.* À feuilles sept à sept linaires, molles ; à peduncules biflores ; à fruit hérissé ; à tige courte ; à corolle plus petite que le fruit. À la Pape. Annuel.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur la couleur des corolles : dans le nôtre, elles sont blanches.

188. Le Caille-lait glouteron. *Galium aparine.* A feuilles huit à huit, lancéolées, carénées, rudes, piquantes à rebours; les nœuds duvetés; les fruits herissés. Dans les haies, les terres cultivées, commun, à la Carrette, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuel. *Fig.* 45.

Fig. 45.



189. L'Aspérule odorante. *Asperula odorata.* G. 128. La Corolle en entonnoir : le fruit, deux semences réunies, arrondies. A feuilles huit à huit, lancéolées, larges; les faisceaux des fleurs, pédunculés. Fleurs blanches, odorantes. Dans nos bois, à Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace.

190. L'Aspérule des champs. *Asperula arvensis.* A feuilles six à six ou huit, obtuses; fleurs bleues, assises, terminales, ramassées; feuilles florales, ciliées, hérissées en dessus. Dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Priest. Fleurit en Mai. Annuelle.

191. L'Aspérule cynanchique. *Asperula cynanchica.* A feuilles quatre à quatre, linaires, les supérieures opposées, à tige droite; à fleurs blanches, rarement roses, divisées en quatre segmens. Commune sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

192. La Sherarde des champs. *Sherardia arvensis.* G. 127. Corolle en entonnoir; à fruit couronné ou à semences à trois dents; toutes les feuilles en anneaux, six à six; les fleurs bleues en ombelle, terminales; feuilles florales, nombreuses, en recouvrement. Dans nos pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

193 La Crucianelle à feuilles étroites. *Crucianella angusti-folia.* G. 133. Corolle en entonnoir; les segmens terminés en arêtes; fruit nu; semences linaires; à tige droite; à feuilles six à six, linaires; à fleurs en épi. Fleurit en Juin. A Roche-Cardon. Annuelle.

194. La Crucianelle couchée. *Crucianella Monspeliaca.* A tige couchée; à feuilles

aigues ; celles de la tige, quatre à quatre, ovales ; celles des rameaux, linaires ; les fleurs en epi très-long. Dans les vallons des côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet.

Fig. 46.



A fleurs à quatre petales, supérieures.

195. La Macre flottante. *Trapa natans*. G. 165. Le calice à quatre segmens ; le fruit est une noix garnie de quatre epines coniques, opposées. A feuilles submergées, capillaires ; celles qui surnagent, triangulaires, rhomboidales, formant une rosette à fleur d'eau ; fruit ligneux, noirâtre. Dans les marais de Bresse, du Dauphiné. Fleurit en Juin. Annuelle *Fig.* 46.

Fig. 47.



196. Le Cornouiller mâle. *Cornus mascula*. G. 155. Calice à quatre dents, caduque ; fruit charnu, renfermant un noyau à deux loges, à fleurs jaunes, en ombelle ; à collerette de la longueur de l'ombelle. Arbre à feuilles ovales. Dans nos montagnes, à Chasselay au Plantin. Fleurit en Février, Mars. *Fig.* 47.

On cultive une variété à feuilles panachée : les fruits sont ou jaunes, ou blancs, ou rouges.

Fig. 48.



197. Le Cornouiller sanguin. *Cornus sanguinea.* A fleurs blanches en fausses ombelles, sans collerettes, ou tres-courtes ; à rameaux très-droits, rouges. Arbre peu élevé. Commun dans nos bois, nos haies, aux Broteaux, a la Carrette. Fleurit en Juin. *Fig.* 48.

Le principe colorant de l'ecorce des rameaux, passant sur la fin de l'automne aux feuilles, les teint d'un rouge foncé.

A fleurs incomplettes, inférieures.

198. Le Pied de lion vulgaire. *Alchemilla vulgaris.* G. 177. Calice sans corolle, divisé en huit segmens : fruit, une semence renfermée dans le calice. A feuilles comme palmees, à huit à neuf lobes. Dans les bois à Ecully, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 49.

Fig. 49.



A fleurs incomplettes, supérieures.

199. L'Isnarde des marais. *Isnardia palustris.* G. 164. Calice campanulé, persistant, à quatre segmens ; capsule inférieure, a quatre loges. A tige grêle, rampante ; a feuilles ovales, un peu succulentes ; à fleurs verdâtres, axillaires. Dans les marais des Broteaux-Mognat. Fleurit en Août. Annuelle.

DIGYNIE, ou à deux styles.

Fig. 50.



200. La Cuscute filiforme. *Cuscuta Europæa.* G. 182. Corolle en grelot à quatre segmens ; calice à quatre segmens ; capsule à deux loges, s'ouvrant horizontalement. A tige filiforme, plus ou moins grosse, sans feuilles ; à fleurs ramassées trois ou quatre ensemble. On la trouve entortillée autour de plusieurs plantes, à la Croix Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle. *Fig.* 50.

A peine la tige des Cuscutes est élevée de terre, qu'elle se desseche au dessus de la semence : dès lors elle tire sa nourriture de la plante qui lui sert d'appui, par des suçoirs élastiques.

Fig. 51.



201. La Cuscute épithyme. *Cuscuta epithymum.* A fleurs assises ; à corolles divisées en cinq segmens ; à cinq étamines, les fleurs soutenues par des bractées. On la trouve sur le thym, etc. Fleurit en Juin. A la Croix - Rousse. *Fig.* 51.

202. Le Perce-pierre champêtre. *Aphanes arvensis.* G. 178. Sans corolle ; calice à huit segmens ; deux semences dans le calice. A feuilles à trois lobes, divisés en deux ou trois segmens. A fleurs petites, axillaires, assises. A tige droite, très - basse. Aux Broteaux. Fleurit en mai. Annuel.

TETRAGYNIE, ou à quatre styles.

203. Le houx épineux. *Ilex aquifolium.* G. 184. Corolle monopetale ; calice à quatre dents, baie à quatre semences. Arbre à feuilles ovales, aigues, epineuses. Dans les bois à Morance. Fleurit en Juin. *Fig.* 52.

204. La Sagine rampante. *Sagina procumbens.* G. 188. Calice à quatre feuillets, corolle à quatre petales, capsule à quatre loges. A tige etalee, couchee ; a feuilles lancéolees, reunies par leur base. Petite plante à fleurs fugaces. A Sainte-Foy et sur les remparts, sur les murs de la Ville. Fleurit en Mai.

205. La Sagine droite. *Sagina erecta.* A tige droite, ne portant le plus souvent qu'une fleur formée, a feuilles linaires, lanceolees. A Sainte-Foy, a Mions en Dauphiné, à Meyzieu. Fleurit en Avril et Mai.

206. Le Potamogéton flottant. *Potamogeton natans.* G. 186. Sans corolle ; quatre folioles du calice ; quatre stigmates sans stile, quatre semences assises sur le calice, fleurs en épi. A feuilles oblongues, ovales, petiolées, flottantes. Aux E[illegible]-M[illegible], en Vaize. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 53.

Fig. 52.



Fig. 53.



207. Le Potamogeton perfolié. *Potamogeton perfoliatum.* A feuilles en cœur, embrassant la tige. Aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

208. Le Potamogéton dense. *Potamogetum densum.* A tige dichotome ; à feuilles rapprochées et en recouvrement, ovales, aigues, opposées ; à épi de quatre fleurs. Aux Broteaux sur les bords des launes du Rhône. Fleurit en Juin.

209. Le Potamogeton luisant. *Potamogeton lucens.* A feuilles lanceolées, aplaties, étroites, diaphanes. Sur les bords du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

210. Le Potamogeton ondulé. *Potamogeton crispum.* A feuilles lanceolées, alternes et opposées, ondulées, dentelées. Aux Broteaux Mognat. Fleurit en Juin.

211. Le Potamogéton dentelé. *Potamogeton serratum.* A feuilles etroites, lanceolees, opposees, denteleés. Aux Broteaux-Mognat, en Vaise, dans la petite riviere.

212. Le Potamogéton comprime. *Potamogetum compressum.* A tige aplatie ; à feuilles linaires, obtuses ; à epis tres-courts. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

213. Le Potamogéton pectine. *Potamogeton pectinatum.* A feuilles setacees, distiques ou paralleles, rapprochees. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

214. Le Potamogéton graminé. *Potamogeton gramineum.* A feuilles linaires, lanceolees, alternes, assises, plus larges que les stipules. En Bresse au soleil. Fleurit en Juin.

215. Le Potamogéton nain. *Potamogeton pusillum.* A tige cylindrique ; a feuilles linaires, opposees et alternes, distinctes, etalées Dans les marais de Bresse. Chlor.



CLASSE V.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A quatre semences nues. Les asperifeuilles, ou borraginees.

216. LA Vipérine vulgaire. *Echium vulgare.* G. 205. Corolle campanulee, irréguliere, à gorge nue. A tige tuberculee, hérissee; à feuilles de la tige lanceolees, hérissees; a fleurs en epis lateraux. Commune sur les bords des chemins, par-tout, a la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. *Fig.* 54.

Fig. 54.

217. La Vipérine italique. *Echium italicum.* A tige droite, velue; a epis herisses; a corolles petites, presqu'égales, velues, à etamines tres-longues. C'est la varieté β *Lycopsis Linnæ*. Sur les côteaux du Rhône, a la Pape. Fleurit en Juillet.

218. La Vipérine violette. *Echium violaceum.* A corolles dont le tuyau est plus court que le calice; les etamines de la longueur de la corolle, qui est souvent rouge-violette. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Juillet. Annuelle. Tres-ressemblante à la vulgaire; mais sa corolle est violette, sa tige à rameaux plus épars, ses etamines pourpres, son style blanc et velu.

219. L'Heliotrope d'Europe. *Heliotropium Europæum.* G. 191. Corolle à gorge nue, en soucoupe, divisée en cinq parties; une dent entre chacune. A feuilles ovales, très-entieres, cotonneuses, ridées; à epis conjugués. Commun dans toutes nos terres cultivées, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Annuel. *Fig.* 55.

Fig. 55.

Nous avons observé, en Automne, à Ecully, la variété de Boccone, à fleurs odorantes; nous pensons que ce sont les individus tardifs qui acquierent cette qualité.

Fig. 56.



220. La Pulmonaire officinale. *Pulmonaria officinalis.* G. 196. Corolle en entonnoir, à gorge nue; calice prismatique. A feuilles radicales rudes, ovales en cœur. Dans nos bois, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace. 56.

La variété à feuilles tachetées, est rare autour de Lyon: les fleurs sur le même pied, sont souvent les unes violettes les autres rouges. Nous avons observé la variété à fleurs blanches dans les bois de Saint-Denis-de-Bron.

221. Le Grémil officinal. *Lithospermum officinale*. G. 193. Corolle en entonnoir, à gorge nue; calice divisé en cinq segmens. A feuilles lanceolées; à corolles a peine plus longues que le calice; à semences lisses. Sur les côteaux du Rhône, a la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. Corolle petite, blanche. *Fig.* 57.

Fig. 57.



222. Le Gremil des champs. *Lithospermum arvense*. A corolle a peine plus grande que le calice; a semences ridées; tige plus petite. Très-commune dans nos champs, aux Broteaux, a la Carrette. Fleurit en Avril. Annuel. Corolle petite, blanche.

223. Le Gremil pourpre-bleu. *Lithospermum purpureo-cæruleum*. A corolles beaucoup plus longues que le calice; a semences lisses. Dans nos bois, a Roche-Cardon. Fleurit en Avril, Vivace. Corolles grandes: les unes bleues, les autres rouges. Les tiges steriles couchees.

Fig. 58.



224. L'onosme vipérine. *Onosma echioides*. G. 199. Corolle ventrue, a gorge nue; a quatre semences. A feuilles lanceolees, herissees de poils jaunatres; a fruits droits. Sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fleurs jaunes. *Fig.* 58.

225. La Consonde officinale. *Symphytum officinale.* G. 197. La corolle ventrue : à gorge dentée. A feuilles ovales, lanceolées, courant sur la tige. Commune dans nos prés, à Gorge-de-Loup, en Vaise, même a la Croix-Roasse, dans les haies. Corolle jaunatre, racine tres-grosse. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 59.

Fig. 59.



226. La Consonde tubéreuse. *Symphitum tuberosum.* A feuilles courant peu sur la tige ; les superieures opposées : à racine tubéreuse. Dans les prairies au-dessous de Champ-Verd, à Gorge-de-Loup. Corolles jaunes. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 60.



227. La Bourrache officinale. *Borrago officinalis.* G. 209. La corolle en roue. : à gorge fermée par des rayons. A feuilles toutes alternes ; à calices très-ouverts. Devenue spontanée dans nos terres, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. *Fig.* 60.

228. Le Lycopse des champs. *Lycopsis arvensis.* G. 202. Corolle en entonnoir ; à tuyau coudé, courbé ; la gorge à écailles en voûte. A feuilles lanceolees, herissees ; les calices portant la fleur, droits. Tres-commun dans nos champs, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

229. La

229. La Cynoglosse officinale. *Cynoglossum officinale*. G. 193. Corolle en entonnoir, à gorge fermée par des écailles en voûte ; semences comprimées, adherentes par le bord à un pilier. A feuilles assises, larges, lanceolées, soyeuses ; à etamines plus courtes que la corolle ; à fruit hèrissoné. Commun sur tous les chemins. Fleurit en Mai. A la Croix-Rousse, à la Carrette. Annuelle. *Fig*. 61.

Les corolles rouges, ou d'un bleu foncé, quelquefois blanches. Les feuilles inférieures, pétiolees. Toute la plante est nauséabonde.

Fig. 61.



Fig. 62.



230. La Buglose officinale. *Anchusa officinalis*. G. 194. Corolle en entonnoir ; à tube prismatique a la base ; à gorge fermee par des écailles en voûte. A feuilles lancéolées, hérissees ; à fleurs en épis, se recouvrant et tournés d'un seul côte. Tres-commune sur les chemins, dans les champs, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig*. 62.

231. La Buglose à feuilles étroites. *Anchusa angustifolia*. A feuilles etroites, lingulees, un peu dentées ; à grappes conjuguees, presque nues. Dans nos terres cultivées, à Sainte-Foy, à Francheville. Fleurit en Juillet. Vivace.

232. La Buglose ondulée. *Anchusa undulata.* A tige seche ; à feuilles linaires, dentées, ondées sur les bords ; à pédicules plus courts que les bractees ; les calices fructiferes ou portant le fruit, enflés. Dans les terres à ble de Francheville. Fleurit en Juin.

233. La Buglose teignante. *Anchusa tinctoria.* Duvetee, à feuilles lancéolées, obtuses ; les étamines plus courtes que la corolle ; les tiges foibles, simples, la racine très-rouge. Dans les plaines des Broteaux, à Saint-Denis-de-Bron. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 63.

234. La Scorpione des champs. *Myosotis scorpioides.* G. 192. Corolle en soucoupe : à lobes échancrés, la gorge fermée par des écailles en voûte. A semences lisses ; les sommets des feuilles calleux. Dont deux varietés : l'une à feuilles hérissées, *Myosotis arvensis ;* l'autre a feuilles lisses, *Myosotis palustris.* La premiere, annuelle, fleurit en Mars, par-tout dans les terres cultivées. La seconde, vivace, commune dans les fossés, aux Broteaux.

235. La Scorpione hérissonnée. *Myosotis lapula.* A feuilles lancéolées, étroites ; à semences chargées d'épines divisées. Dans les terres cultivées à Yvours et à Franc. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 63.



236. La Rapette couchée. *Asperugo procumbens.* G. 201. Corolle en entonnoir, à gorge fermée par des ecailles. Fruit comprimé ; à calice du fruit aplati comme un porte-feuille. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

La corolle d'un bleu foncé, très-petite, rarement blanche ; la tige ramifiée, couchée ; les feuilles ovales, lanceolées ; les fleurs axillaires ; le calice des semences, très-grand, replie en sinuosités.

A fleurs monopetales inférieures, angiospermes, ou à semences enveloppées.

237. Le Mouron des champs. *Anagallis arvensis*. G. 220. Corolle en roue, stigmate en tête, capsule à une loge, s'ouvrant horizontalement. A tige inclinée ; à feuilles très-entieres, lancéolées. Commune dans nos jardins, dans nos terres cultivées, à la Carrette. A fleurs rouges et à fleurs bleues. Fleurit en Juin. *Fig.* 64.

238. Lysimachie vulgaire. *Lysimachia vulgaris*. G. 219. Corolle en roue ; stigmate obtus ; capsule à une loge, à dix valves. A fleurs en panicule ; les grappes terminales ; à tige droite, grande ; à feuilles lanceolées, opposées deux à deux, quatre à quatre ; fleurs jaunes. Commune dans les fossés, les marais, aux Broteaux fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 65.

239. La Lysimachie à thyrse. *Lysimachia thyrsiflora*. A fleurs en petits bouquets latéraux, pédunculés ; à fleurs jaunes, petites ; à feuilles lancéolées, linaires ; à tige courte. Dans les marais de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin. Vivace.

340. La Lysimachie des bois. *Lysimachia nemorum*. A tige rampante ; à feuilles ovales, aigues ; à fleurs solitaires, jaunes. A Saint-Didier. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 64.



Fig. 65.



241. La Lysimachie nummulaire. *Lysimachia nummularia.* A tige rampante ; à feuilles arrondies ; à fleurs solitaires, axillaires, jaunes. Commun dans nos prairies et dans nos terres, à Ecully, à Saint-Didier. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 66.

Fig. 66.



242. La Lysimachie délicate. *Lysimachia tenella.* A tige rampante, menue ; à feuilles petites, arrondies, un peu aigues ; à fleurs axillaires, roses. Dans les prairies humides de la plaine du Dauphiné, à Bourgoin, à la Verpilliere. Fleurit en Juin. *Anagallis tenella Linn. Sp. Plant.*

243. Cyclamen Europæum. *Cyclamen Europæum.* G. 214. Corolle en roue ; à segmens renversés en dehors ; stigmate aigu. Capsule à une loge, pulpeuse en dedans. A feuilles en cœur, arrondies ; à racine tubereuse ; à hampe en spirale. Dans les bois dans la combe de Val en Bugey. Il étoit dans le bois de la Carrette. Fleurit en Septembre. *Fig.* 67.

Fig. 67.



244. La Prime-vere officinale. *Primula veris.* G. 210. Corolle en entonnoir à gorge ouverte ; stigmate globuleux ; capsule à une loge. A feuilles dentées, ridées. 1.ere variété : l'officinale, *officinalis*, à limbe des corolles concaves. 2.e variete : l'elevée, *elatior*, à limbe des corolles aplati. Ces deux varietes portent sur une hampe plusieurs fleurs en ombelle. 3.e variete : sans tige, *acaulis*, à péduncules radicaux uniflores. Ces trois varietes,

très-communes dans nos bois, dans nos prés, aux Broteaux, à Ecully, à la Carrette, fleurissent en Mars, souvent en Février. Vivaces.

245. L'Hottonie des marais. *Hottonia palustris.* G. 216. Corolle à tuyau, en soucoupe; les étamines adhérentes au tuyau de la corolle; stigmate globuleux; capsule à une loge. A peduncules verticillés, multiflores; à feuilles pinnées; à folioles linaires, fragiles; à fleurs grandes, roses-blanches. Dans les fossés du Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 68.

246. Le Menyanthe trefle-d'eau. *Menyanthes trifoliata.* G. 215. Corolle velue; stigmate fendu; capsule à une loge. A feuilles digitées; à trois folioles ovales, entieres; à corolles en entonnoir; à segmens duvetés. Dans nos marais, en Vaise dans la petite riviere. Fleurit en Avril. Vivace. Corolles blanches-roses.

247. Le Menianthe petit-nymphea. *Menianthes nymphoides.* A corolles jaunes, en roue; à segmens ciliés; à feuilles en cœur, arrondies, très-entieres. Dans les fossés de la plaine des Broteaux, vers le Moulin-à-Vent. Fleurit en Juillet. Vivace.

248. Le grand Liseron. *Convolvulus sepium.* G. 231. Corolle en cloche; stigmate fendu en deux: capsule à deux loges, à deux semences. A tige se roulant; à feuilles en fer de fleche, à oreilles tronquées; à péduncules à quatre pans, portant une seule fleur. Commun dans nos haies, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 69.

Fig. 68.



Fig. 69.

249. Le petit Liseron. *Convolvulus arvensis.* A feuilles en fer de fleche, les deux oreilles aigues; à peduncules à une ou deux fleurs blanches ou roses; à tige se roulant. Dans nos champs, sur les bords des chemins, très-commun aux Broteaux, à la Carrette. *Fig.* 70.

Fig. 70.



250. Le Liseron à feuilles de linaire. *Convolvulus cantabrica.* A tige ramifiée, redressée; à feuilles linaires, lancéolées, aiguës; à calices velus; à péduncules portant une ou deux fleurs roses. Dans nos terres stériles en vaque, et à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Les feuilles varient pour leur largeur. On le trouve à la Carrette à larges feuilles. La tige est couchee ou droite.

Fig. 71.



251. L'Endormie pomme-épineuse. *Datura stramonium.* G. 263. Corolle en entonnoir; calice caduque; capsule à deux loges, à quatre batans. A feuilles ovales, lisses, anguleuses; à capsules droites, ovales, couvertes de pointes; corolles grandes, blanches, rarement bleues. Devenue spontanée à la Croix-Rousse, à Margnoles. Fleurit en Juillet. Annuelle.

252. L'Endormie metel. *Datura metel.* A capsule inclinée, globuleuse ou arrondie, épineuse, chargee de pointes; à feuilles en cœur, presqu'entieres, un peu duvetées. Originaire d'Egypte, cultivée dans nos jardins. Annuelle. *Fig.* 71.

Fig. 72.



253. La Jusquiame noire. *Hyosciamus niger.* G. 264. Corolle en entonnoir, a limbe un peu irregulier; à etamines inclinées; a stigmate en tête; capsule à deux loges à couvercle. A feuilles embrassantes, sinuees; à fleurs assises. Sur les bords des chemins, commune à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Dure deux ans. *Fig.* 72.

En touchant cette plante, on sent une humeur onctueuse, nauseabonde, qui annonce sa qualité vénéneuse. La corolle, sur un fond jaunâtre, est peinte de lignes d'un rouge-bleuâtre, sur-tout en dedans.

Fig. 73.



254. Le Tabac des paysans. *Nicotiana rustica.* G. 265. Corolle en entonnoir; les etamines inclinees; stigmate echancre; capsule a deux loges, à deux valves. A feuilles pétiolees, ovales, tres-entieres; à segmens de la corolle obtus. Devenu spontane a la Croix-Rousse et ailleurs. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. *Fig.* 73.

Cette espece est très-onctueuse; son odeur est particuliere; elle est tres-âcre. Elle fournit, comme les autres especes, une prodigieuse quantite de semences.

255. Le Tabac commun. *Nicotiana tabacum*. A tige élevée, noueuse; à feuilles alternes, ovales, lancéolées, assises; mais à pétiole courant sur la tige; à fleurs en corymbe terminal; à corolle rougeâtre, en entonnoir, à tuyau plus long que le calice; à capsule ovale; semences ovales, très-nombreuses. Originaire d'Amérique; cultivé dans nos champs. Annuel et très-annuel. Toute la plante a une odeur forte, nauséabonde, et un goût âcre. *Fig.* 74.

Fig. 74.



256. Le Bouillon mâle. *Verbascum thapsus*. G. 262. Corolle en roue peu réguliere; stigmate obtus; étamines inclinées; capsules à deux loges. A feuilles courant sur la tige, cotonneuses sur les deux faces; à tige simple, très-élevée. Commun dans nos terres légeres sur les bords des chemins, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Dure deux ans. *Fig.* 75.

Fig. 75.



257. Bouillon cotonneux. *Verbascum phomoïdes*. A feuilles ovales, cotonneuses sur les deux faces; celles de la tige non décurrentes; les ininférieures pétiolées; à tige très-cotonneuses. Dans les terrains sablonneux, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Dure deux ans.

258. Bouillon lychnite. *Verbascum lychnitis*. A feuilles cuneiformes, alongées, les inferieures pétiolées; à épis ramifies; à petites fleurs jaunes-pâles. Dans les terres sablonneuses sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. *Fig*. 76.

On y trouve aussi la variété à feuilles en cœur, alongées, blanches en dessous; à épis ramifiés; à petites fleurs blanches. C'est le *Verbascum album* de Miller. *Fig*. 76 *bis*.

259. Le Bouillon noir. *Verbascum nigrum*. A feuilles en cœur, alongées, pétiolées; les supérieures assises, ovales, lancéolees; le dessus d'un verd foncé. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet.

260. Le Bouillon aux mites. *Verbascum blattaria*. A feuilles embrassantes, oblongues, lisses; à péduncules solitaires; à épi lâche; les feuilles inferieures quelquefois découpées profondément; fleurs petites, jaunes ou blanches. Commun dans nos terres, le long de la Saône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel.

261. La grande Pervenche. *Vinca major*. G. 322. Corolle en soucoupe comme tordue; fruits, deux follicules droits; semences simples; [illegible] l'un au-dessus de l'autre. A tiges droites; à feuilles ova-

Fig. 76.



Fig. 76 *bis*.



les ; à fleurs pédunculées, grandes. A Roche-Cardon, dans le bois. Fleurit en Avril. Vivace. Ligneuse.

Fig. 77.



262. La petite Pervenche. *Vinca minor.* A tiges couchées ; à feuilles ovales, lancéolées, plus petites ; à fleurs plus petites, pédunculées. Commune dans nos bois, à la Carrette. Fleurit en Mars. Vivace. Ligneuse. L'une et l'autre à fleurs bleues, rarement blanches. *Fig.* 77.

Il y a une variété à fleurs doubles ; une autre à feuilles plus larges. Les nouvelles feuilles sont molles ; les anciennes plus seches, d'un verd plus foncé.

Fig. 78.



263. La Morelle noire. *Solanum nigrum.* G. 268. Corolle en roue, les antheres comme collées entr'elles, offrant deux pores au sommet ; baie a deux loges. A tige sans épines, herbacee ; à feuilles ovales, à dents anguleuses ; les grappes distiques, pendantes. A fleurs blanches. Dans nos terres cultivées, sur le chemin Saint-Clair, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle. *Fig.* 78.

Les baies rouges, noires, ou jaunes Quelquefois les feuilles sont velues, leurs dents plus ou moins grandes.

264. La Morelle douce-amere. *Solanum dulce-amarum.* A tige sans épines, ligneuse, se repliant ; à feuilles supérieures en fer de hallebarde ; à fleurs en grappe, bleues, rarement blanches. Dans nos bois, à Roche-Cardon, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. *Fig.* 79.

Les tiges s'élevent très-haut, se soutenant à travers les arbrisseaux voisins ; les feuilles inferieures en cœur. Si on mâche lentement ces feuilles et la tige, elles paroissent d'abord douces, mais on sent peu-à-peu l'amertume se developper.

Fig. 79.





Fig. 80.

265. Le Coqueret alkekenge. *Physalis alkekengi.* G. 267. Corolle en roue ; les anthere comme réunies ; baie à deux loges, renfermée dans un calice renflé. A tige herbacee, souvent ramifiée vers le bas ; à feuilles geminees, entieres, aigues ; à fleurs solitaires. Baie et calice rouges. Aux Broteaux et à la Croix-Rousse, sur le bord des chemins. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 80.

Les calices d'abord verds, s'enflent a mesure que la baie se developpe ; ils prennent une couleur d'un beau rouge.



266. La Belladona vénéneuse. *Atropa Belladona*. G. 266. Corolle en cloche ; à étamines écartées ; à baies à deux loges, globuleuses. A tige herbacée ; à feuilles ovales, entieres ; à fleurs axillaires ; corolle d'un verd-pourpré. A Chazay, au bois de la Duchere. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 81.

Fig. 81.



A fleurs monopetales supérieures.

267. Le Capsique annuel. *Capsicum annuum*. G. 269. Corolle monopetale, en roue ; le fruit est une baie seche ou capsule coriacee. A tige herbacee ; à feuilles luisantes, alternes, simples, très-entieres, à longs pétioles ; à fleurs opposees aux feuilles, à longs péduncules ; à fruits pendans, rouges, gros, plus ou moins longs. Originaire des Indes, cutivé dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 82.

Fig. 82.



268. La Samole aquatique. *Samolus Valerandi*. G. 238. Corolle en soucoupe, les étamines adhérentes aux écailles de la corolle ; capsule à une loge couronnée par le calice. A tige simple ; à fleurs en grappes terminales, blanches ; à feuilles en spatules, lisses. Sur les bords des fontaines, des ruisseaux, des fosses, aux Broteaux, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Juin. Dure deux ans.

269. La Raiponce à epi. *Phyteuma spicata.* G. 336. Corolle en roue, divisée en cinq lanieres linaires; stigmate en deux ou trois parties; capsule couronnée par le calice, ou inferieure. A feuilles radicales en cœur; a fleurs en épi alongé; a capsule à deux loges; a racine en fuseau, succulente. Commune dans nos bois, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

270. La Campanule à feuilles de lin. *Campanula rotondifolia.* G. 234. Corolle en cloche; sa base fermée par cinq valves qui supportent les étamines; le stigmate fendu en trois; capsule couronnée par le calice, ou inferieure, s'ouvrant par des pores latéraux. A feuilles radicales en rein, ou en cœur; celles de la tige linaires. Dans les haies, sur les murailles de la Ville, a la Carrette, tres commun. Fleurit en Juin, Juillet.

271. La Campanule raiponce. *Campanula rapunculus.* A feuilles velues, ondulées; les radicales lanceolées, ovales: a fleurs en panicule resserre. Commun dans nos bois, a Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. Racine fusiforme, succulente. *Fig.* 82 *bis.*

272. La Campanule gantelée. *Campanula trachelium.* A tige anguleuse; a feuilles herissées, petiolées, en cœur alongé, finement dentelées; à pédunculés divisés en trois; a trois fleurs; a calices herissés. Commun dans tous nos bois, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

273. La Campanule conglomerée. *Campanula glomerata.* A tige anguleuse, simple, rude; à feuilles assises, embrassantes, lancéolees, ovales, crenelées; à fleurs ramassées en têtes, terminant les rameaux. Commune dans les bois, dans les pâturages, à la Carrette Fleurit en Mai. Vivace.

274. La Campanule naine. *Campanula erinus.* A tige trespetite, ramifiée: à bras ouverts; à feuilles assises, les superieures opposées, à trois dents; à calices assis aux aisselles, de la longueur de la corolle. A Condrieux, dans la plaine du Dauphiné.

Fig. 82 *bis.*



Fig. 83.



275. La Campanule à feuilles de pecher. *Campanula persicifolia.* A feuilles radicales ovales, alongées; celles de la tige lancéolées, étroites, un peu dentelées; à peduncules tres-longs; à fleurs grandes, peu nombreuses. Dans nos bois découverts, à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. *F.* 83.

276. La Campanule miroir de Venus. *Campanula speculum Veneris.* A tige inclinée, rameuse; à rameaux à bras ouverts; à feuilles ovales, alongées, un peu crenelées; à calices plus longs que la corolle, qui est en roue; à fleurs solitaires; à capsules prismatiques. Tres-Commune dans les terres à blé, aux Broteaux, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Juin. Annuelle.

La Campanule hybride, à tige droite, ramifiée vers le bas, le haut simple; à feuilles alongées, crenelées; à fleurs assises, entassées au sommet. Elle est plus petite que la precédente. Dans les terres à blé, à la Carrette. Fleurit en Mai. Annuelle. C'est la *Campanula hybrida L. var. praecedentis.*

Fig. 84.



277. La Campanule Mariane. *Campanula medium.* A tige droite, simple, garnie de feuilles alongées; à fleurs redressées; à capsules à cinq loges, recouvertes par les segmens du calice renversé. Quelquefois dans les taillis, échappée des jardins. Fleurit en Juin. Dure deux ans. *F.* 84.

278. Le Chevre-feuille des bois. *Lonicera periclymenum.* G. 210. Corolle monopetale, irreguliere, a deux levres; baie inferieure à deux loges. A tige se roulant; à fleurs ramassées en têtes ovales, terminant leurs rameaux; toutes les feuilles distinctes ou non reunies. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

279. Le Chevre-feuille cultivé. *Lonicera caprifolium.* Arbrisseau grimpant: à rameaux s'entortillant, verdatres; à feuilles ovales, lisses; les supérieures s'embrassant par la base, et comme enfilées par les branches; a fleurs terminant les rameaux et y formant un anneau, ou verticillées: elles sont grandes, a longs tuyaux, rouges, roses, ou blanches. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai. *Fig.* 85.

280. Le Chevre-feuille faux cerisier. *Lonicera xylosteum.* Arbrisseau se soutenant; à feuilles ovales, pointues, très-entieres, un peu velues. Commun dans les bois, a la Carrette. Fleurit en Mai.

A fleurs pentapetales ou à cinq petales, inférieures.

281. Le Nerprun purgatif. *Rhamnus catharticus.* G. 284. Calice tubulé, portant la corolle, ou cinq ecailles convergentes, adhérentes au calice couvrant les etamines; baies rondes a trois loges. A feuilles ovales, lancéolées, à dents de scie; l'extrémité des branches piquante; à fleurs dioïques divisées en quatre segmens. Dans les haies, aux Broteaux, a la Croix-Rousse, a la Carrette. Fleurit en Juin. Arbrisseau. *Fig.* 86.

Fig. 85.



Fig. 86.

282. Le Nerprun bourdaine. *Rhamnus frangula.* A rameaux sans piquans ; à feuilles ovales, lancéolees, très-entieres ; à fleurs divisees en cinq segmens, hermaphrodites, monogynes. Dans les bois humides, les îles du Rhône, aux Broteaux-Mognat. Grand arbrisseau. *Fig.* 87.

Fig. 87.



Le Nerprun à graines d'Avignon, *Rhamnus infectorius*, se trouve, suivant le rapport du Citoyen Henon, à Montluel, à Miribel. Ses tiges sont inclinées ; ses feuilles, duvetees en dessous. Il est épineux et à fleurs dioiques, comme le purgatif.

Fig. 88.



283. Le fusain bonnet de prêtre. *Evonimus Europæus.* G. 291. Calice à cinq segmens ; corolles à cinq petales ; capsule pentagone, à cinq loges, à cinq valves, colorée ; semences enveloppees par une coeffe. A feuilles ovales, lancéolées, assises, à dents de scie ; à branches à quatre pans ; à fleurs à quatre petales, à quatre étamines ; à fruit tétragone. Commun dans les haies, à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Grand arbrisseau. *Fig.* 88.

Les semences nidulées dans une pulpe colorée, sont rouges. Les nouvelles branches sont cylindriques ; elles ne deviennent carrées qu'en vieillissant.

284. La Vigne vinifere. *Vitis vinifera*. G. 300. Cinq petales caduques, se detachant souvent, reunies, germe sans style; baies a cinq semences; fleurs en grappes. A tige sarmenteuse; a vrilles; à feuilles divisees en plusieurs lobes, ou palmees. On la trouve sauvage dans les haies des Broteaux. Fleurit en Juin. Grand arbrisseau. *Fig.* 89.

La Vigne cultivée présente une foule de varietes; 1.° Relativement à la grandeur et grosseur du tronc et des sarmens.

2.° Relativement aux feuilles plus ou moins lisses, plus ou moins decoupees.

3.° Relativement aux baies qui sont plus ou moins grosses, rondes, ou alongées, blanches, jaunâtres, noires, rouge, etc.

A fleurs pentapetales ou à cinq pieces, superieures, ou au-dessus du germe.

285. Le Groseillier des haies. *Ribes uva crispa.* G. 301. Calice supportant la corolle et les etamines; style divise en deux; baie a plusieurs semences. A branches armees d'epines; a feuilles decoupées en lobes arrondis; a pedicules a feuille florale simple. Baies blanches, tres-petites, lisses. Fleurs une à une, deux à deux, axillaires, blanches. Commun dans les haies. Fleurit en Mars, Avril. Arbrisseau tres ramifie, peu elevé. *Fig.* 90.

Fig. 89.



Fig. 90.



286. Le Groseillier rouge. *Ribes rubrum.* Arbrisseau à tiges nombreuses, sans piquans ; à écorce brune, cendrée ; à feuilles simples, découpées en lobes ; à longs pétioles ; à fleurs aplaties et en grappes. Fruit, baies rouges, ombiliquées, à semences comprimées. Devenu spontané, trouvé sur les bords des fosses aux Broteaux. Fleurit en Avril. *Fig.* 91.

Fig. 91.



287. Le Lierre rampant. *Hedera helix.* G. 304. Calice ceignant le germe ; cinq petales oblongs ; stigmate simple ; baie à cinq semences ; fleurs en ombelle, simples, a collerette tres-petite. A tige rampante sur terre ou contre les arbres, les murs. A feuilles les unes ovales, les autres taillees en lobes. Commun dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Août, Septembre. Arbrisseau. *Fig.* 92.

Fig. 92.



A fleurs incomplettes, inférieures.

288. La Poronique verticillée. *Illecebrum verticillatum.* G. 313. Calice sans corolle, à cinq feuillets secs ; capsule à une semence, à cinq valves. A tiges rampantes ; à feuilles petites, ovales ; a fleurs en anneaux, nues ; a calices blanchâtres, tres-petits. Dans les prairies humides en Bresse, dans la plaine du Dauphine et à la Chassagne.

A fleurs incomplettes, supérieures.

289. Thesie a feuilles de lin. *Thesium linophyllum.* G. 315. Calice à cinq segmens portant les etamines ; fruit, une semence couronnée par le calice. A panicule feuillé, à feuilles linaires, lancéolees ; a calices blanchâtres. Sur les côteaux du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

DIGYNIE, ou à deux styles.

A fleurs monopetales, inférieures.

290. L'asclepiade dompte-venin. *Asclepias vince-toxicum.* G. 337. Corolle tordue: cinq nectaires ovales, concaves, produisant chacun une petite corne ; le fruit, deux capsules en gaîne. A tige droite herbacée ; a feuilles ovales, lanceolées, barbues à la base ; à fleurs blanches, en grappes alternes, axillaires. commun dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig. 93.*

Fig. 93.



291. La Gentiane linaire. *Gentiana pneumonanthe.* G. 352. Corolle monopetale, en cloche ; a cinq segmens, capsule a une loge, a deux valves, a receptacles longitudinaux ; a tige grêle ; a feuilles linaires, opposees, pedunculees, axillaires et terminales. Dans les prairies humides, a Pilat, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Août, Septembre. Vivace.

292. La Gentiane jaune. *Gentiana lutea.* A corolles en roue à cinq segmens ; à fleurs en anneaux, ou verticillées ; à calices en spathe ou en gaîne ; à fruit membraneux, ovale, à une loge ; à semences nombreuses, plates, ou comme feuilletées ; à tiges élevées, simples ; à feuilles grandes, nerveuses, ovales ; les inférieures pétiolées ; celles de la tige, embrassantes ; corolles grandes, jaunes. Sur la montagne de Tarare, à Pilat. Fleurit en Juillet. Vivace par sa racine, qui est grosse, charnue, jaune, très amere. *Fig.* 94.

Fig. 94.



293. La Gentiane petite centaurée. *Gentiana centaurium.* A tige dichotome ou à bras ouverts ; à feuilles a trois nervures, linaires, lanceolées ; à corolles en entonnoir, à cinq segmens, rougeâtres, terminant la tige, en fausse ombelle. Ses variétés, 1.° celle à fleurs blanches ; 2.° la très-petite ; 3.° celle qui est très-ramifiée. Dans les bois, les prairies à Vassieux, à Francheville. Fleurit en Juin. Annuelle. *Fig.* 95.

Fig. 95.



294. La Gentiane amarelle. *Gentiana amarella.* A tige basse, ramifiée ; à feuilles ovales, lanceolées ; à fleurs entassées ; à corolles hippocrateriformes, à cinq segmens, dont la gorge est comme fermée par des segmens laciniés, velus ; corolles bleues, rarement blanches. Dans les prés, aux Brotaux-Moguat, a Saint-Didier. Fleurit en Septembre. Annuelle.

295. La Gentiane champêtre. *Gentiana campestris*. A corolles à quatre segmens ; à gorge barbue. D'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Dans les prés secs, à Mont-Cindre. Annuelle.

296. La Gentiane ciliée. *Gentiana ciliata*. A corolles à quatre segmens ciliés sur les bords. A Montour. Fleurit en Septembre, Octobre.

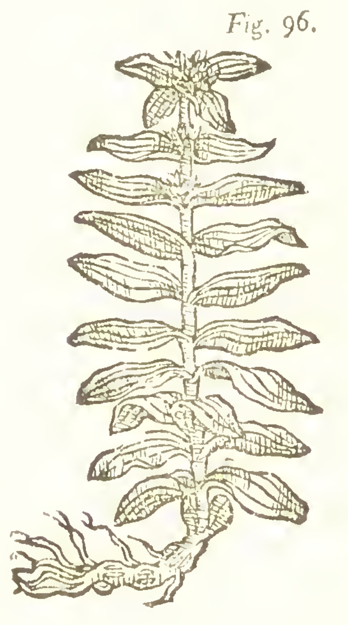
297. La Gentiane croisette. *Gentiana cruciata*. A corolles à quatre segmens, sans barbe ; à fleurs en anneaux, assises, et en fausse ombelle terminale ; à feuilles ovales, lancéolées, nerveuses, engaînant par la base. Au-dessous du bois de la Caille, vis-à-vis l'Isle-Barbe, à Mont-Cindre. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 96.

298 La Gentiane filiforme. *Gentiana filiformis*. A tige très-menue, petite, dichotome ; à feuilles linaires, lancéolées ; à fleurs jaunes, portées par de longs peduncules ; à corolle en entonnoir, à quatre segmens sans barbe. Dans les marais de Bresse, de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin. Annuelle.

A fleurs incomplettes.

299. La Soude épineuse. *Salsola tragus*. G. 339. Calice sans corolle, à cinq feuillets ; capsule à une semence tournée comme une coquille. A tige herbacée, droite ; à feuilles en alêne, piquantes, lisses, succulentes ; à calice ovale. Devenue très-commune dans les Brotaux-Mognat. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 96.



300. Le Chenopode Bon-Henri. *Chenopodium Bonus-Henricus*. G. 337. Calice sans corolle, pentagone ou à cinq angles, à cinq feuillets concaves : le fruit, une semence lenticulaire, aplatie, nidulée dans le calice. A feuilles triangulaires en fer de fleche, très-entieres, farineuses en dessous ; à epis composés, axillaires, sans feuilles. Dans les terres abandonnées, à Villeurbanne, à Irigny. Fleurit en Mai. Annuel.

301. Le Chenopode des Villes. *Chenopodium Urbicum*. A feuilles triangulaires, lege-

rement dentées ; à fleurs en grappes entassées, menues, très longues, rapprochées de la tige. Dans les décombres dans la Ville. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

302. Le Chenopode rouge. *Chenopodium rubrum.* A feuilles lisses, épaisses, en cœur, triangulaires, un peu obtuses, dentées; à fleurs en grappes droites, composées, entremêlées de feuilles linaires. Elle rougit en vieillissant. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Août. Annuel.

303. Le Chenopode des murailles. *Chenopodium murale.* A feuilles ovales, lisses, dentées, aigües ; à grappes nues, ramifiées. Sur les décombres à Margnoles. Fleurit en Juillet. Annuel.

304. Le Chenopode tardif. *Chenopodium serotinum.* A feuilles deltoïdes, sinuées, dentées, froncées, lisses, uniformes ; à grappes terminales. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Septembre. Annuel.

305. Le Chenopode blanc. *Chenopodium album.* A feuilles farineuses en dessous, rhomboïdales triangulaires, dentées ; les supérieures étroites, très-entieres ; à fleurs en grappes droites. Dans les terrains cultivés, les jardins. Fleurit en Août. Annuel.

306. Le Chenopode verd. *Chenopodium viride.* A feuilles rhomboïdales, dentées, sinuées ; à grappes ramifiées ; peu garnie de feuilles. Très-ressemblante à la précédente, mais ses feuilles moins farineuses en dessous. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuel.

307. Le Chenopode pied-d'oie. *Chenopodium hybridum.* A feuilles grandes, en cœur, anguleuses, aigües ; à grappes ramifiées, nues. A Margnoles, dans les terres cultivées. Fleurit en Août. Annuel.

308. Le Chenopode odorant. *Chenopodium botrys.* A tige velue ; à feuilles alongées, sinuées ; fleurs en grappes petites, axillaires et terminales, nues, très-divisées. En Bresse. Chlor. Legérement visqueux. Odeur suave. Fig. 97.

Fig. 97.

309. Le Chenopode puant. *Chenopodium vulvaria.* A feuilles tres-entieres, rhomboïdales, ovales : a fleurs ramassees en paquet aux aisselles des feuilles. A Ainai, à la Quarantaine. Fleurit en Juin. Annuel. Tres-fetide.

310. Le Chenopode grenu. *Chenopodium polyspermum.* A feuilles tres-entieres, ovales; à tige inclinee ; à fleurs en grappes axillaires, sans feuilles, dichotomes. Commune dans nos terres cultivees, a la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuel.

311. La Bette blanche. *Beta cicla.* Calice de cinq feuillets sans corolle ; la semence en rein, nidulee dans la substance de la base du calice. A tige tres-grande, cannelee, ramifiee ; a feuilles alternes, grandes, ovales, trés-entieres, se prolongeant sur le petiole, qui est aplati, succulent, blanc ; les fleurs terminales, ou axillaires, reunies trois par trois. Cultivée dans les jardins potagers. Biennale. Herbe aqueuse, fade. *Fig.* 98.

312. La Bette vulgaire. *Beta vulgaris.* Trés-ressemblante a la précedente ; mais les fleurs sont entassées, la racine plus grosse, plus succulente, d'un rouge foncé, couleur qui penetre toute sa substance ; feuilles et tige teintes de la meme couleur. Cultivée dans les jardins. Racine douce, sucree. *Fig.* 99.

Fig. 98.



Fig. 99.





Fig. 100.

313. L'Herniaire lisse. *Herniaria glabra.* G. 336. Calice sans corolle, à cinq segmens; cinq filamens à antheres, et cinq autres steriles; une semence enveloppée au fond du calice. A tiges couchées, nombreuses, ramifiées; à feuilles petites, ovales, lisses, sans poils: à fleurs tres-nombreuses, entassées. Commune dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuelle. *Fig.* 100.

314. L'Herniaire velue. *Herniaria hirsuta.* Tres ressemblante à la précédente. Tige et feuilles velues; les paquets de fleurs moins chargés. Assez frequente à la Quarantaine. Fleurit en Juin.



Fig. 101.

315. L'Orme champêtre. *Ulmus campestris.* G. 340. Calice sans corolle: à cinq segmens, quatre à cinq étamines; deux styles herissés; baie seche, comprimée, entourée d'une membrane, echancrée au sommet. A feuilles dentées à dents de scie inégales; suc de l'ecorce mucilagineux, gluant. Fleurs pedunculées, disposées en tête. Dans les bois, et à Fontanieres, à la Carrette. Fleurit en Avril. Grand arbre. *Fig.* 101.

Les fleurs petites, d'une couleur verdâtre, se developpent avant les feuilles. Les étamines plus longues que le calice, que quelques Auteurs appellent corolle.

Fleurs pentapetales, ou à cinq pieces.
Supérieures, ou au-dessus du germe.
Fruit disperme, ou a deux semences; savoir, les ombelliferes, umbelliferæ.
A involucre, ou collerette universelle et particlle.

316. Le Panicaut commun. *Eryngium campestre.* G. 354. Fleurs ramassees en tête sur un receptacle garni de paillettes. A feuilles radicales embrassantes, ailees, lanceolees: celles de la tige a demi-pinnees: les folioles ailees, lobees et epineuses. Très-commun sur les revers des chemins, a la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 102.

317. Le Gobelet d'eau. *Hydrocotyle vulgaris.* G. 355. Ombelle simple; collerettes a quatre feuillets; petales entiers; fleurs fertiles; semences a demi-arrondies, comprimées; a feuilles en bouclier, à ombelle de cinq fleurs. Dans les terres marécageuses de Bresse, de la plaine du Dauphine, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

318. La Sanicle d'Europe. *Sanicula Europæa.* G. 356. Ombelles entassées; fleurs ramassees en tête; fruit rude, comme herissonné. Les fleurs du disque avortent. A feuilles radicales, simples; à trois lobes, les latéraux divisés en trois parties, tous les fleurons sans pédunculcs. Dans les bois, a Vassieux, à Ecully. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 103.

Fig. 102.



Fig. 103.



319. Le Buplevre perce-feuille. *Bupleurum rotundifolium.* G. 358. Les collerettes partielles très-grandes, de cinq feuillets; les petales roulés en dedans; les fruits arrondis, comprimés, striés. A feuilles ovales, lanceolées, traversées par la tige très-ramifiée; à ombelle sans collerette generale. Assez rare. Dans les terres à blé, à Saint-Cyr. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 104.

320. Le Buplevre étalé. *Bupleurum odontites.* A collerettes partielles de cinq feuillets aigus; la generale, de trois; le fleuron central plus élevé; à tige petite, très-ramifiée, les rameaux étalés; à feuilles linaires, lanceolées. Dans les vignes sur nos montagnes, à Sainte-Foi, à Couzon. Fleurit en Juillet. Annuel. Fleurs jaunes.

321. Le Buplevre fauciller. *Bupleurum falcatum.* A feuilles radicales, pétiolées, elliptiques, lanceolées; celles de la tige linaires, recourbées en faucille: à tige élevée, coudée à chaque nœud; les collerettes partielles, de cinq folioles aiguës; la générale, de deux à cinq. Fleurs jaunes. Très-commun sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

322. Le grand Tordylier. *Tordylium maximum.* G. 361. corolles radiées, toutes hermaphrodites; fruits sous-orbiculaires, crenelés sur les bords; collerette longue, for-

Fig. 104.



mée de feuillets entiers; ombelles entassées, radiées. A feuilles pinnées: à folioles lanceolées, decoupées à dents de scie; l'impair deux fois plus grande: à semences comprimée; à bordure renflée, hérissonnée. Dans les terres à blé, à Saint-Cyr. Fleurit en Juin.

323. Le Tordylier âpre. *Tordylium anthriscus.* A ombelles entassées; à feuilles ailées; à folioles ovales, lancéolees; pinnatifides; à semences herissées de poils courts, rudes. Dans les terres abandonnées, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Dure deux ans.

324. Le Tordylier nodiflore. *Tordylium nodosum.* A ombelles simples, assises; les semences extérieures herissées. Commun sur le côteau

du Rhône, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

325. Le Caucalier à grandes fleurs. *Caucalis grandiflora.* G. 362. Les corolles radiées, celles du disque mâles; les pétales repliés et échancrés; le fruit hérissé de poils roides; les collerettes à feuillets entiers. A ombelles aplaties: les pétales extérieurs très-grands; toutes les collerettes de cinq feuillets, dont un est deux fois plus long. Dans les terres à blé, en Serin, à Champagneux. Fleurit en Juillet.

326. Le Caucalier fausse carotte. *Caucalis daucoides.* A collerette générale d'un seul feuillet, lancéolé; les partielles, de trois feuillets, à ombelles de trois à cinq rayons; à corolles égales, rougeâtres; à semences oblongues, hérissées de poils éloignés, crochus; à feuilles trois fois pinnées. Dans les terres, à Saint-Didier, à Sainte-Foi. Fleurit en Juillet. Annuel.

327. Le Caucalier à larges feuilles. *Caucalis latifolia.* A tige rude, anguleuse; à feuilles rudes, pinnées; à folioles lancéolées, dentées à dents de scie; à involucres ovales, lancéolés; à fruits hérissés de poils rouges, roides, repliés. Dans les terres à blé, à la Pape, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

328. Le petit Caucalier. *Caucalis leptophylla.* A tige petite; à feuilles deux fois ailées, hérissées de poils très-courts; à ombelle générale de deux rayons sans collerette; à collerettes partielles, de cinq feuillets; à fruits ovales, chargés de poils piquans, en anneaux, divisés en trois pointes. Dans les terres à blé, à la Guillotiere, à Champagneux. Fleurit en Juin. Dure deux ans.

329. La Carotte commune. *Daucus carotta.* G. 364. Corolle comme radiée. Les fleurons du disque avortent. La collerette à feuilles pinnées; le fruit hérissé. A semences odorantes, hérissées de poils rudes; à pétioles nerveux en dessous; à feuilles velues, ailées: les folioles pinnées et très-découpées. Dans les pâturages, très-commun à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juillet et Août. Vivace. *Fig.* 105.

Fig. 105.



330. L'Ammi glauque. *Ammi glaucifolium*. G. 365. Collerette pinnée; corolles radiées, toutes hermaphrodites; fruits lisses. A feuilles glauques, pinnees; à folioles lancéolées, etroites; à semences petites, rougeâtres. Dans les terres cultivees, à la Pape. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 106.



331. La Terre-noix bulbeuse. *Bunium bulbocastanum*. G. 366. Ombelle resserrée, à fleurs comme entassées: les corolles uniformes, le fruit ovale. A collerette formee par plusieurs feuillets, à feuilles deux fois ailées; à folioles linaires; à racine tubéreuse, noirâtre. Sur les montagnes du Forez, du Lyonnois. Chlor. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 106.

Fig. 107.



332. La Conie tachetée. *Conium maculatum*. G. 367. Les collerettes partielles placées d'un seul côté, de deux ou trois feuillets; fruits arrondis, à cinq stries, crenelés de chaque côté. A feuilles trois fois ailees; a folioles lanceolées, decoupées, luisantes; à semences striees; a tige haute de quatre à cinq pieds, tachetée de rouge-noirâtre. A Chazey-d'Azergues, dans les plaines des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Dure deux ans. *Fig.* 107.

333. Le Selin à feuilles de chervi. *Selinum carvifolia*. G. 368. Fruit ovale, oblong, comprimé, plane, strié au milieu; collerette renversée; les petales égaux, en

cœur. A tige sillonnée, anguleuse ; à feuilles trois fois pinnées ; à folioles un peu élargies, simples et fendues en trois ; à collerette générale, caduque. Dans nos bois découverts, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

334. Le Selin des marais. *Selinum palustre.* A une seule racine fusiforme ; à tige peu laiteuse ; à feuilles quatre fois pinnées : à folioles linaires. Dans les marais de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet.

335. L'Athamante cervaire. *Athamanta cervaria.* G. 369. Fruit ovale, oblong, strié ; les pétales en cœur, repliés en dessus. A feuilles deux fois pinnées ; à folioles en demi-lobes, à dents de scie. Commune dans nos bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

336. L'Athamante libanote. *Athamanta libanotis.* A tige très-élevée, cannelée ; à feuilles deux fois ailées ; planes ; à ombelle hémisphérique ; à semences hérissées ; racine fusiforme, succulente ; les feuilles imitent celles du persil. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. *Fig.* 108.

337. L'Athamante de Crête. *Athamanta Cretensis.* A tige un peu velue, petite ; à feuilles velues, trois fois ailées : à folioles profondément divisées en deux segmens linaires ; à pétales en cœur, à semences oblongues, hérissées. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. Semences chaudes, âcres, aromatiques. *Fig.* 109.

Fig. 108.



Fig. 109.



338. L'Athamante oréoseline. *Athamanta oreoselinum.* A feuilles trois fois pinnées; à folioles cunéiformes, incisées, dentées: les petioles comme brisés ou interrompus dans leur direction. Commun sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

339. Le Peucédan des prés. *Peucedanum silaus.* G. 370. Fruit ovale, strié, entouré d'un rebord en aile saillante; collerettes très-courtes. A feuilles trois fois pinnées; à folioles lancéolées, marquées par une nervure; les impairs à trois lobes. Dans les prairies, à Chazay. Fleurit en Juin.

340. Le Peucédan officinal, ou fenouil de porc. *Peucedanum officinale.* A tige assez grande, creusée, cannelée, à ombelle terminale; à feuilles cinq fois divisées par trois: à folioles longues, filiformes; racine grande, en fuseau, remplie d'un suc jaunâtre, qui a une odeur de poix. En Bourgogne, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 110.

341. Le grand Laser. *Laserpitium latifolium.* G. 374. Le fruit oblong, à angles membraneux; les petales ouverts, repliés, échancrés, presque égaux. A tige grande, ramifiée; les feuilles à petioles très-grands, en gaîne à la base, deux fois ailées: à grandes folioles en cœur, incisées en lobes dentelés; ombelle très-grande; les fruits chargés sur chaque face de quatre ailes membraneuses. Sur nos hautes montagnes du Bugey. Vivace. Racine grosse, aromatique, âcre, piquante, couronnée de soies. *Fig.* 111.



Fig. 110.

Fig. 111.

342. Le Laser François. *Laserpitium Gallicum.* A tige peu ramifiée, portant peu de feuilles, une, deux ou trois vers sa base ; à feuilles pinnées ; à folioles cunéiformes ou en coing, fourchues ; deux grandes ombelles terminales ; les ailes des semences très-grandes et souvent froncées, ondulées. Dans la plaine du Dauphiné. Vivace.

343. Le Laser des montagnes. *Laserpitium siler.* A feuilles deux fois ailées ; à folioles ovales, lancéolées, très-entières, pétiolées ; à semences sillonnées, sans membranes saillantes. Dans la plaine du Dauphiné. Vivace. *Fig.* 112.

344. Le Laser Prussien. *Laserpitium Prutenicum.* A tiges grandes, hérissées, principalement vers la base, de poils blancs ; à feuilles ailées ; à folioles lancéolées, très-entières, velues ; les extérieures réunies entr'elles ; à semences aromatiques, gluantes avant leur maturité. Dans la plaine du Dauphiné. Vivace.

345. La Berce blanc-ursine. *Heracleum sphondylium.* G. 5-5. Fruit elliptique, échancré au sommet, comprimé, strié, marginé ; corolle repliée, échancrée ; collerette caduque. A grandes feuilles hérissées, pinnées ; les folioles larges, divisées en cinq pièces. Très Commune dans nos prés, dans les taillis, aux Brotteaux. Fleurit en Juin. Dure deux ans. *Fig.* 113.

Fig. 112.



Fig. 113.



346. Liveche officinale. *Ligusticum levisticum.* G. 376. Le fruit oblong, à cinq sillons sur chaque face; les corolles égales; à petales entiers, roulés en dedans. A tiges tres-elevées, grosses, creuses, cannelees; à feuilles alternes, embrassantes par le petiole, deux fois ailees: à folioles taillees en forme de coing, lisses, incisées au sommet: l'ombelle terminale; à corolles blanches. Racine fusiforme, tres-longue. Les semences repandent une odeur désagreable. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 114.

Fig. 114.



347. L'Angélique sauvage. *Angelica sylvestris.* G. 377. Fruit arrondi, anguleux, solide; à styles renverse; corolles égales: à petales recourbés; les ombelles partielles arrondies. A feuilles deux fois ailees: a folioles égales, ovales, lancéolees, a dents de scie. Dans nos bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 115.

Elle ressemble beaucoup, par son port, à l'*Ægopodium podagraria*, l'herbe à Gerard; mais son odeur aromatique suffiroit pour la faire distinguer.

Fig. 115.



348. L'Angelique officinale. *Angelica archangelica.* A tige fistuleuse, grande ; à feuilles embrassantes par le petiole, deux fois ailees : a folioles ovales, lanceolees, grandes, dentees : l'impair lobée ; l'ombelle génerale très-grande, à rayons anguleux ; les partielles arrondies. Racine fusiforme, grosse, aromatique, âcre, piquante. Cultivee dans les jadins. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 116.

349. La Berle à larges feuilles *Sium latifolium*. G. 378. La collerette de plusieurs folioles ; les petales en cœur ; le fruit à-peu-pres ovale, strié : à feuilles pinnees : à folioles larges, finement dentées ; à ombelles terminales, droites. Aquatique. A Neuville, à Irigny, au Broteau-Mognat. Fleurit en Juillet. Vivace.

350. La Berle à feuilles etroites. *Sium angustifolium.* A feuilles pinnees ; à ombelles axillaires, pédunculees ; a collerette universelle pinnatifide ; à feuilles inferieures, à folioles ovales, dentees ; celles de la tige, taillees comme en trois lobes. Dans les fosses des Broteaux et en Vaise. Fleurit en Juillet. Vivace.

351. La Berle nodiflore, *Sium nodiflorum.* A feuilles ailees, a folioles ovales, lancéolees, a dents de scie, à ombelles assises aux aisselles des feuilles. La tige souvent couchee. Dans les eaux, en Vaise. Fleurit en Juillet.

Fig. 116.



352. Le Sison inondé. *Sison inundatum.* G 379. Fruit ovale, strie. Collerette de deux à trois ou quatre feuillets. A tige petite, rampante ; à feuilles radicales très-decoupées en folioles capillaires ; celles de la tige, ailées : à folioles impairs de trois lobes ; à ombelles de deux a trois rayons. Dans les marais de Bresse et de la plaine du Dauphine. Chlor.

On trouve, au Mont-Pilat, le Sison verticillé, *Sison verticillatum*, a racine bulbeuse, alongée, a feuilles pinnees : a folioles setacees, verticillees ou disposées en anneaux sur le petiole commun.

Fig. 117.



353. Le Cumin cultivé. *Cuminum cyminum.* G. 381. Les collerettes divisées en quatre pieces; l'ombelle, de quatre ombellules; le fruit ovale, strié. A tige assez petite, ramifiée; à feuilles ailées: à folioles linaires; à corolles blanches; à semences jaunatres, ameres, aromatiques. Originaire d'Egypte, cultivé dans les jardins. Annuel. *Fig.* 117.

Les fleurs du disque sont fertiles; les petales en cœur; les collerettes setacées tres-longues.

Fig. 118.



354. L'Œnanthe fistuleuse. *Œnanthe fistulosa.* G. 382. Fleurs difformes, assises, steriles dans le disque; le fruit couronné par le calice et les styles. A feuilles radicales à lobes arrondis: celles de la tige, pinnées, filiformes, fistuleuses. Racine stolonifere ou produisant ça et là des bulbes. Dans les marais du Broteau-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 118.

Souvent la collerette universelle manque. L'ombelle universelle est composée de trois à cinq rayons.

L'Œnanthe safranée, *Œnanthe crocata*, à suc jaunissant, à pedoncules des ombelles plus longs que les feuilles qui leur sont opposées, à feuilles deux fois ailées, lisses: à folioles elargies, incisées. A été trouvée dans les marais de la plaine du Dauphiné. Chlor.

355. L'Œnanthe pimpinelliere. *Œnanthe pimpinelloïdes.* A feuilles radicales deux fois ailees : à folioles cuneiformes, incisees, celles de la tige plus simples, à peine ailees ; a folioles linaires, tres-longues. On la trouve dans les marais du Broteau-Mognat, à folioles plus menue. Fleurit en Juillet. *Fig.* 119.

A collerette universelle nulle.

356. Le Phellandre aquatique. *Phellandrium aquaticum.* G. 383. Les fleurs du disque plus petites ; le fruit ovale, lisse, couronne par le calice et les styles. A feuilles trois fois ailees : à folioles lanceolees, faisant un angle avec le petiole, ou brisees. Dans les marais du Broteau-Mognat. Fleurit en Juillet. Dure deux ans.

357. La Ciguë veneneuse. *Cicuta virosa.* G. 384. A petales aplatis ; a fruit comme ovale, sillonné. A feuilles deux fois ailées : a folioles a dents de scie, fines, simples et trifides ; à petioles échancres, obtus. A Yvours, dans les marais. Fleurit en Juillet. Vivace.

358. L'Ethuse petite cigue. *Ethusa cynapium.* G. 385. Les collerettes partielles d'un seul côte, de trois folioles renversees. Fruit strié. A tige tortueuse, a feuilles deux fois ailees : a folioles assez profondement découpees, ou comme ailees. Dans les terres cultivees, a la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 119.



OBSERVATION.

L'Ethuse bunie, *Ethusa bunius*, se trouve dans la plaine du Dauphiné. Chlor. Ses feuilles radicales sont pinnées : à folioles ovales, pinnatifides, lisses ; celles de la tige deux fois ailées : a folioles tres-étroites, sétacees. Les feuillets des collerettes setacées, plus longs que les fleurs. L'ombelle a sept rayons ; les ombellules à sept fleurs blanches ; les semences oblongues, sillonnées, a trois côtes saillantes sur leur dos.

F 2

359. L'Ethuse meon. *Ethusa meum.* A tige peu elevée, ramifiee ; dont toutes les feuilles sont composées ou plusieurs fois ailées : à folioles en lanieres très-fines, ou filiformes ; à semences lisses, striees : souvent la collerette generale manque, quelquefois une seule foliole en tient lieu. Toute la plante est aromatique. Commune dans les prairies des montagnes de Pilat. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 120.

C'est l'*Athamanta meum Sp. Plant.* C'est le *Ligusticum meum* de Scopoli *Flor. Carniolica.*

Fig. 120.



360. La Coriandre cultivée. *Coriandrum sativum.* G. 386. Petales repliés, échancrés en cœur ; la corolle radiee ou petales du disque égaux ; ceux de la circonference inégaux. Collerette generale, d'une seule piece ; les partielles, tournées d'un seul côté ; le fruit spherique. A tige simple, grêle, médiocre ; à feuilles inférieures deux fois ailees : à folioles assez larges, ovales, lobées ou dentees ; celles de la tige embrassantes par leur pétiole, ailées : à folioles tres-menues. Semences spheriques, ridées, striées, d'une odeur désagréable lorsqu'elles sont fraîches, agréable lorsqu'elles sont dessèchées. Cultivée dans nos jardins, originaire d'Italie. Annuelle. *Fig.* 121.

Fig. 121.



361 Le Scandix peigne de Venus. *Scandix pecten*. G. 387. Les fleurs du rayon avortent souvent ; les fleurs du disque souvent à étamines ; corolle radiées : à pétales échancrés ; fruit en alène. A semences terminées par un bec très-long. Commun dans nos terres cultivées, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuel. *Fig.* 122.

Fig. 122.



362. Le Scandix hérissé. *Scandix anthriscus*. A tige lisse ; à feuilles trois fois pinnées, legerement velues : à folioles petites, incisées ; à périole en gaîne laineuse ; à semences ovales, alongées, hérissées ; à corolles uniformes. A Roche-Cardon, en Vaque. Fleurit en Mai. Annuelle.

363. Le Scandix odorant. *Scandix odorata*. A tige grande, grosse, un peu velue ; à feuilles très-grandes, trois fois pinnées : à folioles legérement velues, molles ; à semences très-grandes, sillonnées, anguleuses, luisantes, dont l'odeur est très-agréable. Racine en fuseau, blanche, aromatique, un peu âcre. Sur les hautes montagnes du Lyonnois, à Pilat. Vivace. *Fig.* 123.

Les Jardiniers le nomment Cerfeuil musqué.

Fig. 123.



364. Le Scandix cerfeuil. *Scandix cerefolium*. A semences brillantes, ovales, en alene; à ombelles assises, laterales. Tige assez grande, ramifiee; à feuilles trois fois ailees, les folioles assez larges, obtuses, decoupées, un peu velues. Cultivé dans les jardins. Annuel. La racine un peu âcre, les feuilles aromatiques. *Fig.* 124.

365. Le Cerfeuil sauvage. *Chærophyllum sylvestre*. G. 388. collerettes renversées, concaves; les petales repliés et en cœur, fruit oblong, lisse. A tige striée, à nœuds un peu enflés; à semences noires. Dans nos taillis, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

366. Le Cerfeuil penché. *Chærophyllum temulum*. A tige rude, tachetee, dont les nœuds sont enfles; à feuilles deux fois ailées; à folioles découpees, obtuses; à ombelles souvent penchees. Dans les haies, en Vaque, Fleurit en Juin. Dure deux ans.

367. L'Imperatoire officinale. *Imperatoria ostrutium*. G. 389 Le fruit arrondi, comprime, bossué au milieu, couronné sur la marge par un rebord saillant: les petales replies échanchrés. A tige grosse, elevée, peu ramifiee, portant au sommet une large ombelle blanche; à feuilles radicales tres-grandes, trois fois subdivisées par trois: à folioles larges, ovales, à grandes dentelures; les feuilles florales opposées; à stipules membraneuses, ventrues, doubles, ou engaînées l'une dans l'autre. Racine charnue, tubéreuse, articulee, aromatique, piquante. Cultivee dans les jardins, spontanée sur nos hautes montagnes du Bugey, et à Pierre-Surhaute. Vivace. *Fig.* 125.

Fig. 124.



Fig. 125.

368. Le Seseli annuel. *Seseli annuum.* G. 390. Les collerettes formées par un ou deux feuillets : le fruit ovale, strié ; les ombelles arrondies. A tige striée, peu ramifiée ; à gaînes des feuilles ventrues, membraneuses, échancrées à leur sommet ; feuilles trois fois pinnées, lisses : à folioles assez roides, linaires. Dans nos bois découverts, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin.

369. Le Seseli des montagnes. *Seseli montanum.* A tige lisse : ronde ; à petioles des rameaux, membraneux, oblongs, entiers ; à feuilles radicales deux fois pinnées : à folioles étroites, fendues en trois ; celles de la tige plus petites, moins composées : à ombellules rougeâtres, denses. Dans les montagnes du Lyonnois, à Polémieux, à Chasselay. Fleurit en Juin. Vivace.

Sans collerette.

370. Le Panais sauvage. *Pastinaca sativa, var. sylvestris.* G. 392. Le fruit elliptique, comprimé, aplati ; les pétales entiers, roulés en dedans. A feuilles une fois ailées, hérissées : à folioles larges, incisées, les corolles jaunes. Dans les bois, les prés, à la Guillotiere. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 126.

371. L'Aneth fenouil. *Anethum fœniculum.* G. 391. Fruit ovale, comprimé, strié, les pétales entiers, roulés en dedans. A feuilles plusieurs fois pinnées : à folioles capillaires, cylindriques ; à fleurs jaunes. Spontané sur les côteaux du Rhône, à la Tourette. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 127.

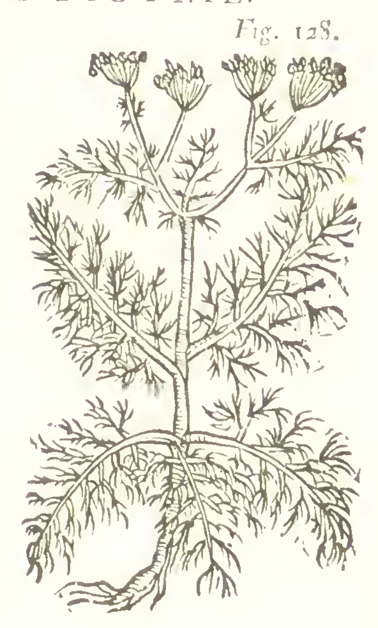
Fig. 126.



Fig. 127.



Fig. 128.



372. L'Aneth cultivé. *Anethum graveolens*. A tige peu elevée, striée : à stries alternes, blanches et rougeâtres ; à fleurs jaunes ; à feuilles embrassantes, deux fois ailées : à folioles simples, linaires, aplaties ; à fruit aplati, ou comprimé. Racine blanche, fusiforme. Semences aromatiques. Cultivé dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 128.

373. Le Carvi officinal. *Carum Carvi*. G. 395. Le fruit ovale, oblong, strié ; la collerette nulle, ou d'une seule piece ; les petales carenés, repliés, échancrés. A tige assez élevée, ramifiee ; à ombelle terminale ; à feuilles embrassantes, deux fois ailées : à folioles simples et découpées en deux ou trois lobes anguleux, opposées, se croisant sur le petiole. Racine assez grosse, fusiforme, piquante, aromatique. Sur nos hautes montagnes, à Pilat et aux Broteaux. Vivace. *Fig.* 129.

Fig. 129.



374. Le Boucage saxifrage. *Pimpinella saxifraga*. G. 396. Le fruit ovale, alongé ; les petales roulés en dedans ; les stigmates arrondis. A feuilles pinnees, à folioles des radicales arrondies, celles des supérieures, linaires ; la racine d'un goût piquant, un peu âcre. Dans les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

375. Le Boucage majeur. *Pimpinella magna*. A feuilles pinnées : à folioles lanceolées, l'impair et les extérieures à trois lobes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai et Juin. *Fig*. 130.

376. Le Boucage glauque. *Pimpinella glauca*. A tige petite, anguleuse, très-ramifiée ; à feuilles pinnées plusieurs fois : à folioles très-découpées, comme pinnées ; à ombelles nombreuses. A Vassieux. Fleurit en Juin.

377. Le Boucage anis. *Pimpinella anisum*. A tige assez courte, ramifiée ; à feuilles radicales, ternées : à folioles simples, larges, incisées au sommet ; celles de la tige, ailées : à folioles étroites. A fruit ovoïde, cannelé, aromatique. Racine fusiforme. Cultivé dans les jardins. Annuel. *Fig*. 131.

378. Le Boucage dioïque. *Pimpinella dioica*. A tige petite, striée, peu garnie de feuilles ; à feuilles plusieurs fois ailées : à folioles divisées en trois segmens linaires, un peu succulens ; à ombelles très-nombreuses, composées et simples ; à pétales lancéolées ; à fleurs mâles et hermaphrodites. A Vassieux. Fleurit en Mai. Autrefois le *Seseli pumilum L. Spec. Plant.*, dont elle offre le port.

Fig. 130.



Fig. 131.



379. L'Ache persil. *Apium petroselinum*. G. 397. La collerette ou l'involucre d'une seule piece ou à une feuille ; les petales egaux ; le fruit ovale, strié. A collerette des petites ombelles très-petite : les folioles des feuilles de la tige linaires ; tige assez elevée, striée, souvent ramifiée ; à feuilles deux fois ailées ; les inferieures à folioles ovales, ou cunéiformes, incisées ; racine fusiforme, blanchatre, piquante ; semences et l'herbe aromatiques. Cultivée dans nos jardins. Bisannuelle. *Fig.* 132.

Fig. 132.



380. L'Ache des marais. *Apium graveolens*. A feuilles deux ou trois fois ailees : à folioles luisantes, assez grandes, cuneiformes, incisees, dentees ; celles de la tige, assises ; les inférieures, petiolées : à tige elevee, profondément cannelee, noueuse ; à ombelles assises, axillaires ; racine grosse, aromatique, âcre, nauseuse.

L'Ache céleri. *Apium dulce*. A feuilles droites ; a pétioles très-longs, très-gros ; à folioles découpées en lobes et à dents de scie : n'est qu'une varieté de l'Ache des marais : ses feuilles, ses tiges et ses semences sont piquantes, aromatiques. On la cultive dans nos jardins. Celle des marais se trouve à Villeurbane et ailleurs. Vivace. *Fig.* 133.

Fig. 133.



381. La Podagraire gerarde. *Ægopodium Podagraria*. G. 378. Fruits ovales, oblongs, striés; pétales en cœur. A feuilles inférieures deux fois ternées, les supérieures ternées : à folioles ovales, assez grandes, dentées. A Roche-Cardon, à Saint-Didier. Fleurit en Mai. Vivace. Les feuilles terminales opposées, les fleurons du disque fertiles.

Cette plante qui avoit déjà été indiquée comme spontanée près de Lyon, par Jean Bauhin, *Hist. Plant.*, avoit été omise par la Tourette, dans sa Chlor.; il déclara sa station dans ses *Addenda*, en disant : *Collegit D. Gilibert, Lugd. M.*

TRIGYNIE, ou à trois styles.

A fleurs supérieures.

382. La Viorne cotonneuse. *Viburnum lantana*. G. 400. Corolle en clochette, à à cinq segmens; baie à une semence. A feuilles cotonneuses en dessous, en cœur, veinées, à dents de scie; à fleurs blanches, petites, disposées en fausse ombelle. Commune dans les haies, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Grand arbrisseau. *Fig.* 134.

L'écorce des jeunes pousses est comme farineuse; les feuilles opposées, pétiolées, ovales, assez larges; les pédunculés cotonneux; les calices d'une seule pièce, divisés en cinq segmens placés au-dessus du germe; les baies d'abord verdâtres, rouges ensuite, et enfin de couleur noire lorsqu'elles sont mûres.

Fig. 134.



383. La Viorne obier. *Viburnum opulus.* A feuilles en lobes : à petioles glanduleux ; les fleurs en fausses ombelle : celles du disque en clochettes, celles du rayon en soucoupe. Dans nos bois, a Roche-Cardon, dans les lieux humides. Fleurit en Juin. Grand arbrisseau. *Fig.* 135.

Le bois de cet arbrisseau est blanc et fragile ; les feuilles petiolées, palmées, a trois ou cinq lobes ; les fleurs blanches ; celles de la circonference, irregulieres, le plus souvent steriles. La varieté cultivée dans les jardins offre toutes ses fleurs planes, ramassées en boules, et steriles. On l'appelle la Rose de Gueldres.

Fig. 135.



384. Le sureau noir. *Sambucus nigra.* G. 402. Le calice et la corolle à cinq segmens, les baies a trois semences. A tige ligneuse ; à feuilles pinnées : à folioles ovales ; a fleurs en ombelle. Commun dans les haies aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau tres-elevé. *Fig.* 136.

Les rameaux creux, ou pleins de moelle ; fleurs odorantes, blanches. Souvent sept etamines. Baies d'abord rouges, ensuite noirâtres.

Fig. 136.



Fig. 137.



385. Le Sureau à grappe. *Sambucus racemosa.* Tres-ressemblant au precedent ; mais il offre les fleurs en grappe ovale ; son bois est plus dur ; ses baies rouges ; ses fleurs d'un jaune-paille, à trois stigmates ; plus aromatiques que celles de la précedente espece. Grand arbrisseau. Sur nos hautes montagnes, a Pilat, cultive dans nos jardins. Fleurit en Mai. *Fig.* 137.

Les feuilles opposees composees de cinq a sept folioles lanceolees et à dent de scie : les superieures le plus souvent ternees.

Fig. 138.



386. Le Sureau hieble. *Sambucus ebulus.* A tige herbacee ; fleurs en cimier divisé en trois parties. Dans les terres, commun aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 138.

La tige perit tous les ans : elle est droite, peu ramifiée, verte, cannelee, pleine de moelle ; les feuilles ailees, a sept ou neuf folioles plus longues et plus etroites que celles du sureau noir ; les fleurs blanches, tres-aromatiques ; les feuilles, comme celles des deux especes precedentes, repandent une odeur nauseabonde ; elles sont âcres, un peu ameres.

A fleurs inférieures.

387. Le Tamarisque Allemand. *Tamarix Germanica.* G. 400. Le calice a cinq segmens ; la corolle de cinq petales ; capsule a une loge, à trois valves ; à semences aigrettées ; à dix etamines. (L'espece principale, *Gallica*, en a cinq.) A feuilles linaires, epaisses, en recouvrement sur les tiges ; à fleurs en grappes Grand arbrisseau. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet. *Fig.* 139.

Fig. 139.



388. La Morgeline des oiseaux. *Alsine media.* G. 411. calice de cinq feuillets ; corolle de cinq petales egaux ; capsule a une loge. A feuilles ovales, lanceolées, petiolees ; à petales fendus en deux pieces. Commune par-tout le long des murs, dans les terres cultivées. Fleurit en Mars, aux Broteaux. Annuelle. *Fig.* 140.

Fig. 140.



389. La Morgeline des blés. *Alsine segetalis.* A feuilles en alene, tournées d'un côté ; à stipules membraneuses, en gaîne ; à petales entiers. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Avril. Annuelle.

390. La Corrigiole des rives. *Corrigiola littoralis.* G. 409. Calice de cinq feuillets ; corolle de cinq petales ; fruit, une semence a trois pans. A tiges couchees ; à feuilles glauques, linaires ; à fleurs terminales, ramassées, glomerulées, tres petites. Commune dans les terres sablonneuses, aux Etroits, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

TÉTRAGYNIE, ou à quatre styles.

391. La Parnassie des marais. *Parnassia palustris.* G. 415. Calice à cinq segmens ; corolles de cinq petales, ovales ; cinq mielliers en cœur, portant des cils terminés par des pelotes. Capsule à quatre valves. A feuilles radicales, petiolées, en cœur, lisses : une feuille assise vers le milieu de la tige, qui est un peu tordue. Dans les prairies humides de la plaine du Dauphiné, et à Mont Pilat. Fleurit en Août. Une fleur grande, blanche, terminant la tige.

PENTAGYNIE, ou à cinq styles.

392. La Statice en gazon. *Statice armeria.* G. 418. Calice d'une seule piece, entier, plissé ; corolle de cinq petales ; fruit, une semence superieure, ou placé dans le calice. A hampe simple, terminée par les fleurs ramassées en tète ; a feuilles linaires. Dans les terrains arides, à Saint-Didier, Mont-Cindre. Fleurit en Juillet. Vivace.

393. Le Lin d'usage. *Linum usitatissimum.* G. 419. Calice de cinq feuillets ; corolles de petales ; capsule a cinq valves, a dix loges ; semences, solitaires. A calices et a capsules terminées en pointe ; a petales crenelées ; a feuilles alternes, linaires, lanceolées, a tige solitaire. Aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

394. Le Lin de Narbonne. *Linum Narbonense.* A calices pointus, membraneux ; a feuilles éparses, linaires, lanceolées, pointues, rudes ; a tige ronde, ramifiée, a grandes fleurs bleues. Dans les plaines des Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

395. Le Lin très-fin. *Linum tenuifolium.* A tige menue, a feuilles nombreuses, eparses, setacées, rudes sur les bords. Commun dans les terres sablonneuses des Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. La tige est droite ou couchée, les fleurs bleues, roses ou cendrées, grandes ou plus petites.

396. Le Lin Francais. *Linum Gallicum.* A feuilles alternes, linaires, lancéolées ; les fleurs en panicule : a pedunucules portant deux fleurs : a fleurs presque assises ; a tige petites ; a corolles jaunes. Aux Broteaux, dans les terres sablonneuses. Fleurit en Juin.

397. Le Lin purgatif. *Linum catharticum.* A tige dichotome, a feuilles opposées, ovales, lancéolées ; a petales aigus. Dans les bois, les prés

humides, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel. Petite plante amere.

398. Le Lin multiflore. *Linum radiola.* A tige tres petite, tres-ramifiée; rameaux terminés par plusieurs petites fleurs; à feuilles ovales; à calice de quatre feuillets; à corolle de quatre petales; à quatre etamines; à quatre stils. Dans les terres sablonneuses, sur les bords de l'Azergue, sous Chazay. Fleurit en Juin. Annuel.

399. Le Rossolis à feuilles rondes. *Drosera rotundifolia.* G. 421. Calice d'une seule piece à cinq dents; corolle de cinq petales; capsule à une loge, renfermant plusieurs semences, à cinq valves au sommet. A tige nue, portant plusieurs fleurs en grappe; à feuilles radicales, petiolées, larges, arrondies au sommet. Dans les prés marecageux de la Verpilliere, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août.

400. Le Rossolis à longues fleurs. *Drosera longifolia.* A hampes radicales; à feuilles ovales, alongées, garnies de poils longs, onctueux comme celles de la precedente. Trouvée au même endroit.

POLIGYNIE, ou à styles nombreux.

401. La Ratoncule mineure. *Myosurus minimus.* G. 426. Calice à cinq feuillets reunis par la base; cinq mielliers tres-étroits, tiennent lieu de petales; semences nombreuses. A hampe, portant une seule fleur, à fruit cylindrique formé par une multitude de semences; à feuilles radicales, linaires, assez succulentes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons et au Broteau-Moguat. Fleurit en Mai. Annuelle.

La plante en fleur s'éleve à peine à trois pouces: alors les feuilles sont plus longues que la hampe. La racine est formée par une foule de chevelus. Les feuilles sont un peu succulentes, fades. Les appendices inférieures du calice sont simples, ou fendues. On trouve quelquefois sept ou huit petales et feuillets du calice. L'epi des semences est court pendant la florescence; il s'alonge beaucoup pendant la maturation.



CLASSE

CLASSE VI.

HEXANDRIE, ou à six étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A fleurs qui offrent un vrai calice et une corolle.

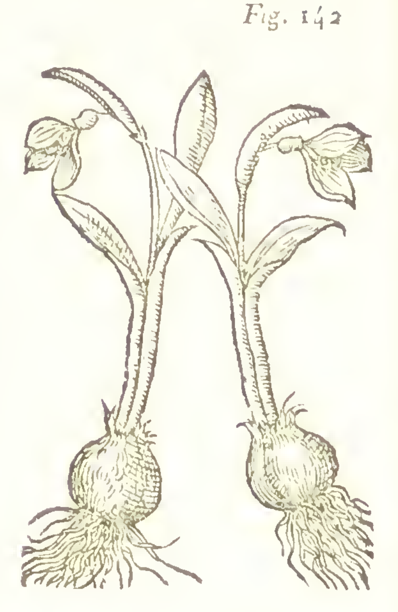
402. L'ÉPINE-vinette vulgaire. *Berberis vulgaris.* G. 476. Calice inferieur de six feuillets; corolle de six petales; fruit, baie a deux semences. A feuilles entieres, ciliées; a fleurs jaunes en grappe; a baies cylindriques, rouges, acides. Commune dans les haies, aux Broteaux, a Marguoles. Fleurit en Mai. Arbrisseau epineux. *Fig.* 141.

Les tiges droites, nombreuses; le bois fragile et jaune; l'ecorce cendree; les epines a la base des rameaux, trois a trois ou ternees, les grappes pendantes. Si on touche une seule etamine avec la pointe d'une aiguille, toutes partent avec ressort, et se portent rapidement contre le pistil, auquel elles restent long-temps adherentes.

Fig. 141.



Fig. 142



Fleurs à spathes, ou à calices en gaines.

403. La Perce-neige ou Leucoie printanier. *Leucoium vernum*. G. 434. Corolle campaniforme, à six petales enfles au sommet; etamines égales; stigmate simple; germe inferieur. A hampe courte, ne portant le plus souvent qu'une fleur blanche inclinée; à feuilles radicales lancéolées; les petales presque égaux; le stigmate en massue. Sur les montagnes du Bugey et à Mont-Pilat. Vivace. *Fig.* 142.

404 Le Narcisse poetique. *Narcissus poeticus*. G. 430. Fleurs à six petales egaux, à miellier monopetale en entonnoir, renfermant les etamines. A feuilles en lame d'epee, à spathes renfermant une seule fleur, à miellier en roue très-court. En Dauphine, sur la route de Vienne, à Saint-Denis-de-Bion. Fleurit en Avril. Vivace.

Fig. 143.



405 Le Narcisse faux Narcisse. *Narcissus pseudo-Narcissus*. A spathe portant une seule fleur; à miellier en cloche, à bordure un peu froncée, de la longueur des petales qui sont ovales. Trouvé dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 143.

406. L'Ail rocambole. *Allium scorodoprasum*. G. 442. La corolle de six petales; les fleurs ramassées en ombelle, dabord enveloppée par le spathe; le fruit, capsule supérieure.

A tige bulbifere ; à feuilles plates, crenelees ; à gaines anguleuses ; à etamines a trois pointes. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

407. L'Ail carené. *Allium carinatum.* A tige garnie de feuilles aplaties, repliées en carene ; à ombelle garnie de petites bulbes ; à etamines en alene. Corolle d'un pourpre presque violet. Dans la plaine du Dauphiné et en Serin. Fleurit en Juillet.

408. L'Ail à tête ronde. *Allium sphærocephalum.* A tige portant ses fleurs en ombelle arrondie, garnie de feuilles demi-cylindriques, fistuleuses ; à etamines à trois pointes, plus longues que la corolle ; corolles pourpres. Dans les terrains sablonneux, a la Carrette. Fleurit en Juin.

409. L'Ail paniculé. *Allium paniculatum.* A feuilles tres-menues, succulentes ; à fleurs en ombelle tres-lâche, et comme paniculee ; a pedunculs filiformes ; a corolles pourpres ; a etamines simples ; a spathe tres-long. Commune sur les côteaux du Rhone. Fleurit en Juin. Vivace.

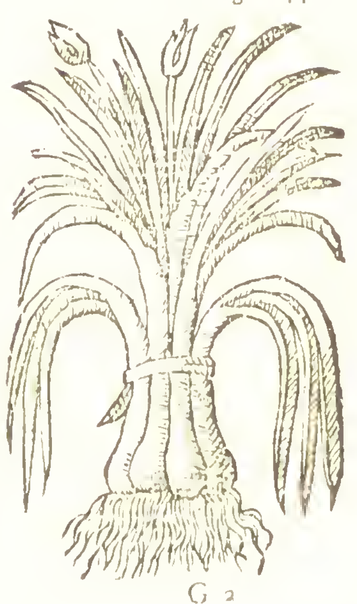
410. L'Ail des vignes. *Allium vineale.* A tige garnie de feuilles menues, cylindriques ; a ombelle garnie de bulbes ; a fleurs rougeatres, a etamines a trois pointes. Dans les champs, dans les vignes, a la Croix Rousse. Fleurit en Juin. *Fig.* 144.

411. L'Ail verdâtre. *Allium oleraceum.* A feuilles fistuleuses, sillonées, demi-cylindriques ; à ombelle lâche, bulbifere ; à fleurs verdâtres. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

412. L'Ail anguleux. *Allium angulosum.* A hampe, tige sans feuilles, striee, anguleuse ; à feuilles radicales, linaires, creusées en gouttiere, anguleuses en dessous ; a fleurs en ombelle, droite ; a petales bleues-verdâtres. Dans les prairies, le long de l'Azergues sous Chazay. Fleurit en Juin.

413. L'Ail pétiole. *Allium ursinum.* A tige nue ; à feuilles ovales, lancéolées, petiolées ; à fleurs en ombelle étalée, aplatie. A la Guillotiere. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juillet.

Fig. 144.



414. L'Ail poireau. *Allium porrum.* A tige terminée par une ombelle sphérique ; à feuilles aplaties comme celles des graminées ; à étamines alternes, à trois pointes ; à racine entourant la base de la tige enveloppée de tuniques ; c'est une bulbe alongée, âcre, d'une odeur forte. Cultivé dans les jardins. Vivace. *Fig.* 145.

Fig. 145.



Les poireaux, quoique pénétrés de ce principe subtil et piquant, commun à toutes les especes de ce genre, ont un goût et une odeur spécifiques.

415. L'Ail oignon. *Allium cepa.* A bulbe déprimée, arrondie, rougeâtre ou blanche ; à hampe nue, cylindrique, renflée par le milieu, fistuleuse ; les fleurs au sommet ramassées en tête ; à feuilles radicales, cylindriques, fistuleuses. Cultivé dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 146.

Fig. 146.



Lorsqu'on coupe les bulbes des oignons cruds, et cultivés dans les pays septentrionaux, la vapeur qui s'en exhale est si vive qu'elle excite le larmoyement et une cuisson aux yeux : au contraire, dans les pays chauds, cette vapeur est à peine sensible. Les oignons d'Espagnes ont très-doux.

416. L'Ail vulgaire. *Allium sativum.* Racine, plusieurs bulbes couvertes de tuniques tres-minces ; tige assez elevee, couverte de feuilles aplaties, linaires ; les fleurs en ombelle bulbifere ; etamines a trois pointes, ou trifides. La racine répand une odeur tres-pénétrante. Cultive dans nos jardins. *Fig.* 147.

Le principe volatil de la racine de l'ail, est assez vif pour enflammer la peau delicate des enfans, lorsqu'on laisse long-temps la pulpe des bulbes agir en cataplasme.

Fig. 147.



A fleurs nues, sans spathes ; à corolles polypetales.

417. Le Lis martagon. *Lilium martagon.* G. 443. A corolle inferieure, à six petales, dont la base offre une rainure. A feuilles en anneaux ; a fleurs renversees : a petales roules en dehors. Dans les bois sur Saône, vis-a-vis l'Isle-Barbe. Fleurit en Juillet. *Fig.* 148.

Les fleurs sont inodores, d'un beau pourpre. Cette espece, sous-Alpine, est Plus commune à Pilat.

Fig. 148.



418. Le Lis blanc. *Lilium candidum*. Corolle blanche, campanulée, sans poils dans l'intérieur, composée de six pétales droits, évasés, recourbés et épais à leur sommet. A tige très-simple ; à feuilles éparses ; les fleurs au sommet ; racine bulbeuse, écailleuse. Cultivé dans les jardins. L'odeur des fleurs agréable, très-pénétrante. *Fig.* 149.

Fig. 149.



La grandeur des corolles, leur odeur suave, le port majestueux de toute la plante, ont rendu cette espèce célèbre : elle a mérité les éloges répétés des Poëtes, etc.

419. Le Lis bulbifère. *Lilium bulbiferum*. A tige élevée, simple ; à feuilles sillonées, plus ou moins étroites, éparses ; à fleurs couleur de safran, droites, grandes, sans odeur, parsemées de petites taches noires et garnies de poils sur leur surface intérieure ; petites bulbes blanchâtres aux aisselles des feuilles supérieures. Dans les plaines du Dauphiné. *Fig.* 150.

Fig. 150.



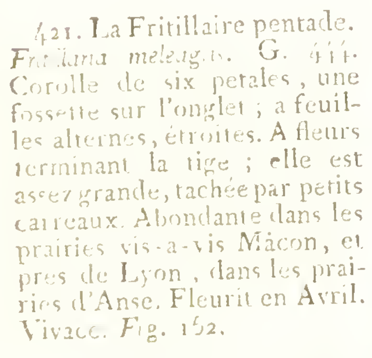
Les petites bulbes qui sont nichées aux aisselles des feuilles, contiennent, comme les racines, le germe de toute la plante, et servent à sa propagation.

420. Le Lis de Chalcédoine. *Lilium Chalcedonicum.* A feuilles lanceolées, éparses et comme verticillées ou en anneaux ; à fleurs pourpres ; à petales roules en dessous. Cultivé dans nos jardins, vu la grandeur et la beauté de ses corolles, qui s'elevent majestueusement sur une haute tige droite. *Fig.* 151.

Cette espece, comme la précédente, présente aux Amateurs plusieurs varietés dont les anciens Botanistes avoient fait autant d'especes.

Fig. 151.





421. La Fritillaire pentade. *Fritillaria meleagris.* G. 414. Corolle de six petales, une fossette sur l'onglet ; a feuilles alternes, étroites. A fleurs terminant la tige ; elle est assez grande, tachée par petits carreaux. Abondante dans les prairies vis-a-vis Mâcon, et pres de Lyon, dans les prairies d'Anse. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 152.

Cette espece, introduite dans les jardins, a fourni plusieurs varietés relativement aux teintes de la corolle et aux nombre des fleurs.

Fig. 152.



422. L'Uvulaire amplexecaule. *Uvularia amplexifolia.* G. 440. Corolle de six petales droits, offrant une fossette à leur base ; les filamens très courts. A tige ramifiée ; à feuilles alternes, embrassantes, nerveuses, ovales, pointues, à fleurs vers la base des feuilles, portées par des pedoncules courbés dans leur milieu : elles sont petites, blanches. Sur les hautes montagnes de nos provinces. A Pierre-Surhaute. *Fig.* 153.

423. L'Erythrone dent de chien. *Erythronium dens canis.* G. 417. Corolle de six petales, campanulée, dont trois alternes offrent à leurs bases deux tubercules. A hampe de six pouces, ne portant qu'une fleur pendante formée par six petales lanceolés, à six etamines inserées sur les onglets des petales ; elles sont plus courtes que le pistil. Deux feuilles radicales, ovales, lanceolées, plus ou moins large, à tâches d'un rouge-noirâtre ; la fleur pourpre, quelquefois blanche ou jaune. Trouvée près de la riviere d'Ain en Bugey. Fleurit en Mars et en Avril. Elle m'a été apportée cette année par le citoyen Henon, Professeur de l'Ecole Vetérinaire, Botaniste très-eclairé, qui a découvert le premier plusieurs de nos plus rares especes.

Fig. 153.



OBSERVATION.

La Non-Feuillée de Montpelier, *Aphyllanthes Monspeliensium*, a été indiquée par Goiffon, sur Mont-Cindre, du côté du Levant, et sur Saint-Germain : le Citoyen Henon l'a trouvée sur la partie orientale de Montout, au-dessus de Couzon. Corolle de six petales, les filamens inserés sur la gorge de la corolle : fruit, capsule superieure ; des écailles en recouvrement autour des fleurs : tiges, hampes petites, grêles, sans feuilles. Ce seroit un jonc, sans la corolle.

424. La Tulipe de Gesner. *Tulipa Gesneriana*. G. 448. La corolle de six petales offre la forme d'une cloche; pistil sans style, filamens tres-courts. A tige en hampe simple, ne portant qu'une fleur droite, qui offre toutes les varietes des couleurs; a feuilles radicales, ovales, lancéolees; racine bulbeuse, solide. Cultivee dans les jardins. Fig. 154.

Fig. 154.



425. L'Ornithogale jaune. *Ornithogalum luteum*. G. 451. Corolle de six petales, droite, persistante; à petales ouverts au-dessus du milieu; a filamens alternes, dilates vers leur base. A hampe anguleuse, garnie de deux feuilles; a pedunculeś simples, formant au sommet une ombelle; a petales etroits, jaunes. Dans la plaine du Dauphiné, a Myons, dans les terres qui sont au bord de la Saône devant la Claire. Fleurit en Mars, Avril.

426. L'Ornithogale très-petite. *Ornithogalum minimum*. A hampe anguleuse, garnie de deux feuilles; a pedunculeś ramasses en ombelle, ramifies, ou portant plusieurs fleurs jaunes. A Fontaniere, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Mars.

427. L'Ornithogale des Pyrénees. *Ornithogalum Pyrenaicum*. A fleurs en grappe tres-alongee; a filamens lanceolés; à pedunculeś portant fleurs, tres-ouverts, egaux; les pedunculeś portant fruit, raproches de la hampe. Petales blancs, verdatres en dehors; au milieu, d'un blanc sale, ou jaunâtre sur les bords. Sur les côteaux du Rhône, à Vassieux, aux Broteaux. Fleurit en Juin.

428. L'Ornithogale de Narbone. *Ornithogalum Narbonense*. A grappe oblongue; à filamens lanceolés, membraneux, les pedunculeś ecartés et les fleurs tres-ouvertes: petales blancs, verdâtres en dehors, exceptés les marges. Sur les côteaux du Rhône, a la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

429. L'Ornithogale en ombelle. *Ornithogalum umbellatum*. A fleurs en corymbe, a pedunculeś plus haut que la hampe; a filamens dilates vers

la base ; petales blancs, verts dans leur partie moyenne. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

430. L'Ornithogale penché. *Ornithogalum nutans.* A fleurs en épi, tournées sur la hampe d'un seul côte, pendantes ; à miellier campaniforme, formé par la réunion de la base des étamines. Tres commune a Vassieux, dans le clos des Brosses. Fleurit en Juin. Vivace.

431. La Scille double feuille. *Scilla bifolia.* G. 452. Corolle ouverte, formée par six petales caduques ; les filamens filiformes. A racine solide ; à fleurs en épi lache, peu nombreuses, redressées ; à petales bleues ; a deux feuilles radicales creusées en gouttiere, assez larges. Dans les bois sur Saône, vis-a-vis l'Isle-Barbe. Fleurit en Mars. Vivace.

432. La Scille d'automne. *Scilla autumnalis.* A feuilles filiformes, très-étroites ; à fleurs en corymbe ; à péduncules nus, redressés, de la longueur de la fleur ; à corolle bleue. A Vassieux, dans les bois. Fleurit en Septembre. Vivace.

433. L'Anthéric ramifié. *Anthericum ramosum.* G. 455. Corolle de six petales, assez ouvertes pour paroître aplatie ; fruit, capsule ovale. A feuilles en gouttiere, étroites, un peu aplaties, comme celles des graminées ; à hampe ramifiée, à fleurs en panicule, petites, blanches. Dans les terres sablonneuses, a la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

434. L'Anthéric liliacé. *Anthericum liliago.* A hampe simple ; à peduncule portant une seule fleur ; a pistil incliné, à petales blancs. Dans les terres sablonneuses, a la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

435. L'Anthéric de Saint Bruno. *Anthericum liliastrum.* A hampe tres-simple ; a feuilles aplaties ; à fleurs en epi d'un seul côté ; à corolle de six petales, campaniforme ; à étamines inclinees ; la corolle blanche est assez grande ; la racine est un faisçeau de grosses fibres charnues. Sur les montagnes du Bugey. *Fig.* 155.

Fig. 155.



436. L'Asperge officinale. *Asparagus officinalis*. G. 407. Corolle au-dessous du germe, à six petales ; fruit, baie à six semences. A tige herbacée, ronde, droite ; à feuilles sétacées, accompagnées de stipules ; à petales jaunâtres, à baies rouges. Aux Broteaux-Mognat, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 156.

Les trois petales intérieurs plus longs, sont repliés au sommet. La baie à trois loges, présente deux semences dans chacune. Les péduncules deux à deux, à l'origine des rameaux, uniflores, inclinés. Les feuilles par faisceaux de deux, cinq.

Fig. 156.



437. L'Asphodele jaune *Asphodelus luteus*. G. 454. Liliacée, à corolle monopetale ; divisée en six segmens, aplatis, ouverts ; un miellier formé par six valvules inserées à la base des petales, et couvrant le germe ; étamines inclinées. A tige élevée, simple, couverte de feuilles ; à fleurs jaunes, en épi le long de la tige ; à feuilles éparses, assises, à trois côtés, striées, fistuleuses ; bractées membraneuses, grandes ; racine tubereuse, ramassée en paquet, jaunâtre, âcre, d'une odeur desagréable. Originaire d'Italie, cultivée dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 157.

Fig. 157.



A corolles monopetales.

Fig. 158.



438. L'Hyacinthe à toupet. *Hyacinthus comosus.* G. 461. Corolle monopetale, trois pores mielliers au-dessus du germe. A racine bulbeuse; à tige à hampe; à corolles anguleuses, cylindriques; les superieures steriles, à long peduncules. Commune dans les terres legeres, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. *Fig.* 158.

439. L'Hyacinthe botryte. *Hyacinthus botryoides.* A corolles toutes en grelot ou uniformes; à feuilles creusées en gouttiere, cylindriques, resserées. Par-tout dans les terres legeres. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. A la Carrette, aux Broteaux.

Fig. 159.



440. L'Hyacinthe orientale. *Hyacinthus orientalis.* A corolles en entonnoir, ventrues à la base, à limbes à six segmens. A tige, une hampe peu elevée, succulente; à feuilles radicales, assez larges, carenées, droites; fleurs en grappe, assez grandes, tournées d'un côté. Elle fournit une foule de variétes relativement aux couleurs des corolles bleues, blanches, rougeatres, jaunes, pourpres, et suivant qu'elles sont plus ou moins pleines, plus ou moins grandes: les racines bulbeuses, assez grandes, visqueuses. Cultivée dans nos jardins. *Fig.* 159.

441. L'Hyacinthe à grappe. *Hyacinthus racemosus*. A corolles ovales, les superieures steriles ; a feuilles foibles. Tres-commune dans les terrains sablonneux, aux Broteaux, a la Carrette. Fleurit en Avril. Vivace.

442. La Convallaire de Mai. *Convallaria Maialis*. G. 459. Corolle au-dessous du germe, monopetale, a cinq segmens. Fruit, baie à trois semences. A hampe, a deux feuilles radicales ; a corolles en grelot ; à fleurs odorantes en grappe, d'un seul côte. Dans les bois, sur Saône, au bois de Roi. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 160.

443. La Convallaire sigillée. *Convallaria polygonatum*. Le sceau de Salomon. A tige anguleuse ; a feuilles alternes, embrassantes ; a pédoncules axillaires, a une ou deux fleurs ; à corolles cylindriques. Tres-commune dans les bois, a la Carrette. Fleurit en Avril, Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 161.

444. La Convallaire multiflore. *Convallaria multiflora*. A tige cylindrique, a feuilles alternes, embrassantes ; a pedoncules axillaires portant plusieurs fleurs cylindriques. Dans les bois de Vaisieux. Fleurit en Mai. Vivace.

445. La Convallaire bifeuille. *Convallaria bifolia*. A tige simple, petite, a feuilles en cœur, a fleurs en grappe, a corolles comme a quatre

Fig. 160.



Fig. 161.



petales, à quatre étamines. Dans les bois de Saint Denis-de-Bron, à Pilat. Fleurit en Avril. Vivace.

A fleurs incomplettes.

446. Le Jonc aigu. *Juncus acutus*. G. 471. Calice sans corolle, de six feuillets. Fruit, capsule à une loge. A chaume cylindrique, presque nu, terminé en pointe roide, à fleurs en panicule terminant presque la tige, soutenu par deux feuilles piquantes. Dans les plaines du Dauphiné, à la Verpilliere. Fleurit en Juin. Vivace.

447. Le Jonc congloméré. *Juncus conglomeratus*. A chaume nu, roide; à fleurs en tête, assise sur un côté du chaume vers le haut. Aux Broteaux, sur les rives du Rhône, vers la Guillotiere. Fleurit en Juin. Vivace *Fig.* 162.

448. Le Jonc epars. *Juncus. effusus*. A chaume arrondi, nu, à panicule epars, lateral. Sur les bords de la Saône, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

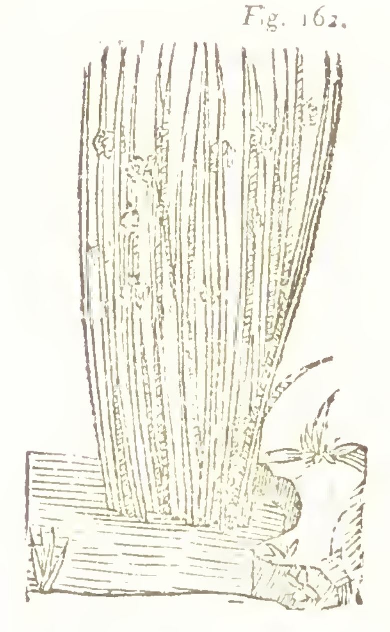
449. Le Jonc recourbé, *Juncus inflexus*. A chaume nu, dont la pointe est membraneuse, recourbée; à panicule epars. Dans la plaine du Dauphiné, dans les prairies humides. Fleurit en Juin. Vivace.

450. Le Jonc filiforme. *Juncus filiformis*. a chaume petit, nu, effilé, incliné; à panicule lateral. Aux Broteaux, dans les marais de Villeurbane Fleurit en Juin. Vivace.

451. Le Jonc articulé. *Juncus articulatus*. A tige feuillée; à feuilles nouées, articulées, aplaties; à panicule inegal; à feuillets du calice obtus. Sur les rives du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

On trouve à Pilat la variété vivipare, *cum utriculis Gasp. Bauhin. Prod. p.* 12. *Fig. interior.*

Fig. 162.



452. Le Jonc bulbeux. *Juncus bulbosus*. A tige petite, filiforme, feuillée; à feuilles linéaires, creusées en gouttiere, à fleurs en corymbe, terminant la tige; à capsules

obtuses. A Vassieux, Saint-Cyr, Saint-Didier; dans les prairies humides. Fleurit en Juin.

453. Le Jonc des crapauds. *Juncus Bufonius*. A tige petite, dichotome; à feuilles setacées, anguleuses; à fleurs solitaires, assises sur les divisions des branches. A Saint-Didier, dans les prairies humides. Fleurit en Juin. *Fig.* 163.

454. Le Jonc velu. *Juncus pilosus*. A tige petite; à feuilles aplaties, garnies de longs poils, à fleurs en corymbe ramifié. Tres-commun dans les bois decouverts, à la Carrette. Fleurit en Avril. Vivace.

455. Le jonc dss champs. *Juncus campestris*. A feuilles aplaties, peu velues, a fleurs en epis assis et pedunculés. Tres-commun aux Broteaux, a Roche-Cardon. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

456. La Peplide pourpier. *Peplis portula*. G. 482. Calice campaniforme, a douze segmens; fruit, capsule a deux loges; a fleurs assises aux aisselles; a feuilles opposées, arrondies, succulentes. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet dans les terres humides. Annuelle.

Les tiges nombreuses, courtes, lisses, souvent rougeatres, couchées par terre.

Fig. 163.



les feuilles petites, presque en spatule, un peu charnues: les calices à douze divisions pointues, alternativement grandes et petites; ils sont blanchâtres, ou couleur de chair: la corolle est composée de six petales qui tombent de bonne heure et qui manquent tres-souvent.

TRIGYNIE, ou à trois styles.

457. Le Colchique d'Automne. *Colchicum Autumnale*. G. 492. Le calice en sparhe ou en gaîne ; la corolle à tuyau portant sur la racine, a son limbe divisé en six parties, imitant six petales. Trois capsules adherentes entre elles et renflées. A feuilles aplaties lancéolées, droites. A racine tubéreuse, très-âcre lorsqu'elle est recente Dans les prairies de la Guillotiere, d'Ecully, de Saint-Cyr. Fleurit en Septembre, Vivace. *Fig.* 164.

458. Le Troscart des marais. *Triglochin palustre*. G. 488. Calice à trois feuillets ; corolle à trois petales ; pistil sans style ; capsule s'ouvrant par la base. A feuilles radicales linaires, droites, a tige nue ; à fleurs en epi grele ; à capsules à trois loges étroites, linaires. Trouve aux Broteaux, pres de la Tete-d'Or, au revers de la digue. Fleurit en Mai. Biennal.

459. La Patience frisée. *Rumex crispus*. G. 480. Calice de trois feuillets ; corolle de trois petales persistans ; fruit, une semence triangulaire, enveloppée par la corolle ; hermaphrodite ; à valvules très-entieres, portant chacune un grain ; à feuilles ondulées ; les inferieures ovales, les

Fig. 164.



supérieures lanceolées. Dans les fosses aquatiques, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

460. La Patience obtuse, ou vulgaire. *Rumex obtusifolius*. Hermaphrodite ; à valvules dentées, portant des grains ; à feuilles en cœur alongé, obtuses, crenelées. Dans les pres, commune aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

461. La Patience sauvage, ou aigue. *Rumex acutus*. Hermaphrodite : à valvules dentées, portant des grains ; à feuilles en cœur alongé, aiguës, pointues. Dans les endroits humides, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 165.

Fig. 165.



462. La Patience sinuée, ou violon. *Rumex pulcher*. Hermaphrodite : à valvules à reseau, ciliées, l'extérieure porte un grain saillant ; à feuilles radicales échancrées de chaque côté comme un violon ; celles de la tige, lancéolées et pointues. A Roche-Cardon, à Fontanieres, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

463. La Patience maritime. *Rumex maritimus*. Hermaphrodite : à valvules dentées, portant chacune un grain ; à feuilles linaires, entieres ; à tige petite, ramifiée dès le bas ; à fleurs en anneau aux aisselles des feuilles. Aux Broteaux dans les fosses. Fleurit en Juillet. Vivace.

464. La Patience aquatique. *Rumex aquaticus*. Hermaphrodite : à valvules très-entieres, nues, sans grains ; à feuilles en cœur, très-grandes, lisses, aiguës. Dans la saulée d'Oullins, dans les marais de Villeurbane. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 166.

Fig. 166.



465. La Patience oseille. *Rumex acetosa.* Dioique ou à fleurs d'un seul sexe ; à feuilles lanceolées, en fer de fleche. Dans les prairies, commune à Saint-Cyr, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 167.

Cette espece, dont les feuilles sont acides, présente plusieurs varietes, relativement a la couleur des fleurs et a la grandeur des feuilles qui sont quelquefois crêpées. On retire de l'oseille un sel essentiel, dont l'acide est très-agreable.

Fig. 167.



466. La Patience petite oseille. *Rumex acetosella.* Dioique ; à feuilles lancéolees, taillées en fer de hallebarde. Dans les terres légeres, sablonneuses, aux Broteaux, tres-commune. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 168.

La tige plus ou moins grande, les feuilles plus ou moins larges, quelquefois linaires, constituent autant de varietés : toute la plante est d'un rouge sanguin sur la fin de la saison. Elle est souvent si commune qu'elle couvre des champs entiers. Son acide est aussi prononcé que celui de la precedente.

Fig. 168.



POLYGYNIE, ou à plusieurs styles.

467. Le Fluteau plantaginé. *Alisma plantago.* G. 495. Trois feuillets au calice ; corolle de trois petales ; plusieurs fruits. A feuilles petiolées, ovales, aigues, nerveuses, radicales ; à tige nue ; à pédunculés en anneaux formant un panicule ; à plusieurs capsules formant un triangle a angles obtus. Tres-commun dans les fosses pleins d'eau, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

468. Le Fluteau étoilé. *Alisma damasonium.* A fleurs à six styles ; fruit, capsules en alène, disposees en etoiles ; a feuilles radicales en cœur alongé. Dans les eaux stagnantes, à Villeurbane. Dans les petits marais apres Bron, et dans le marais des Echelles. Fleurit en Juin. Vivace.

469. Le Fluteau renonculé. *Alisma ranunculoïdes.* A feuilles linaires, lancéolees ; à fruits en tête, herissés. Dans les marais du Dauphiné, à la Verpilliere et à Saint-Fond. Fleurit en Juin. Vivace.

470. Le Fluteau nageant. *Alisma natans.* A feuilles ovales, alongées, obtuses ; a pédunculés solitaires. Sur les rives du Rhône dans un recoude vis a-vis la Tête-d'Or, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

471. Le Fluteau en bouclier. *Alisma Parnassifolia.* A feuilles en cœur, aigues, en bouclier, sur des pétioles articules. A pédunculés en anneaux en fausse ombelle ; a fleurs à douze stries ; a fruits en arète. Dans les marais de la Verpilliere, à la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin. Vivace.



CLASSE VII.

HEPTANDRIE, ou à sept étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

472. L'ESCULE marron d'Inde *Æsculus hippocastanum*. G. 498. Calice ventru, a cinq dents ; corolle à cinq petales inegaux, posés sur le calice ; fruit, capsule épineuse a trois loges ; à fleurs en grappe pyramidale. Grand arbre, très-commun dans les allées des jardins, a la Croix-Rousse. Fleurit en Avril. *Fig.* 169.



Fig. 169.

Les petales les uns blancs, les autres panaches de blanc et de rose ; sept étamines inégales : à long filamens. Les feuilles digitées a sept folioles ovales, lanceolées, dentées à dents de scie ; l'intermediaire plus grande ; les semences plus grosses que des chataignes, plus arrondies, a écorce semblable, contiennent une grande quantite de farine : leur écorce est tres-amere. Ce principe amer pénetre dans la substance farineuse ; mais on peut l'enlever par la lixiviation. Cette farine fournit un veritable amidon, tres-savonneux.

L'Eptandrie ne fournit qu'une plante veritablement Europeenne ; c'est la *Trientalis Europæa*, qui, très-commune dans le Nord, n'a pas encore ete observee en France. Sa corolle en roue, est divisee en sept segmens ; son calice a sept feuillets. Les feuilles lanceolees sont ramassees au sommet d'une petite tige : un ou deux peduncules partent de la touffe des feuilles.

CLASSE VIII.

OCTANDRIE, ou à huit étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A fleurs complettes.

473. LA grande Capucine. *Tropæolum majus.* G. 502. Fleur anomale ; calice d'une seule piece, coloré, jaune, divisé en cinq segmens, se prolongeant en arriere en forme de capuchon pointu ; cinq petales inegaux ; le fruit formé par trois baies qui se dessechent. A tiges herbacées tres-hautes, foibles, se soutenant à travers les supports qu'elles rencontrent, les fleurs jaunes, solitaires, pédunculées, les feuilles lisses, en rondache, ou bouclier, divisées en cinq lobes peu marqués ; les petales obtus. Originaire du Mexique, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Toute la plante a un goût âcre, piquant, analogue à celui des cressons.

474. L'Onagre bisannuel. *Œnothera biennis.* G. [illegible]. Le calice superieur à quatre segmens, corolle de quatre petales ; capsule cylindrique, inferieure, plusieurs semences nues. A tige chargée de poils saillans, à feuilles ovales, lancéolées, à petales grands, jaunes. Commun, aux Broteaux, Morand. Fleurit en Juin, Juillet. Biennal.

475. L'Epilobe à feuilles étroites. *Epilobium angustifolium.* G. 507. Calice superieur de quatre feuillets ; corolle de quatre petales ; capsules à quatre loges ; semences aigrettées. A feuilles éparses, linaires, lancéolées ; à corolles irrégulieres ; à étamines inclinées. Au Bois-d'Ars, à la Duchere, à la Tour de la Belle-Allemande, sur Saône. Fleurit en Juillet. Vivace. Dans les bois, les taillis.

476. L'Epilobe velu. *Epilobium hirsutum.* A feuilles opposées, lancéolées, à dents de scie, embrassantes et courant sur la tige, hérissées. Commun, aux Broteaux, sur le chemin Saint Clair, dans les endroits humides. Vivace.

477. L'Epilobe des montagnes. *Epilobium montanum.* A feuilles opposées, ovales, dentées. Au Bois-d'Ars. Fleurit en Juillet. Vivace.

478. L'Epilobe à quatre pans. *Epilobium tetragonum.* A tige à quatre angles, à feuilles lancéolées, dentelées, les inferieures opposées. Sur les bords des ruisseaux, à Saint-Didier. Fleurit en Juillet. Vivace.

479. La Chlore perfoliée. *Chlora perfoliata.* G. 519. Ca-

lice inferieur, à huit feuillets; corolle d'une seule piece, à huit segmens; capsule à deux loges, à deux battans, à plusieurs semences. A feuilles radicales, ovales; celles de la tige ambrassantes, traversées vers la base par la tige: à fleurs jaunes. Près des ruisseaux, sur les bords de la Saône, en Serin. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 170.



480. La Bruyere vulgaire. *Erica vulgaris*. G. 524. Calice de quatre feuillets; corolle monopetale; étamines posées sur le réceptacle; antheres fendues; capsule à quatre loges. A antheres à arêtes, à corolle en cloche, presque réguliere, à calices doubles; à feuilles en fer de fleche, opposées. Petit arbrisseau, fleurs en grappe, calices colorés. Très-commune dans les bois découverts, à Vassieux, dans les terres en commune, aux Broteaux. Fleurit en Août, Septembre. *Fig.* 170.

Fig. 171.



481. L'Airelle myrtille. *Vaccinium myrtillus*. G. 523. Le Calice au-dessus du germe, la corolle monopetale; les filamens insérés sur le réceptacle. Fruit, baie à quatre loges, à plusieurs semences. A pedunculés ne portant qu'une fleur en grelot, blanche, rosée; à feuilles ovales, dentées, à dents de scie, caduques, à tige ligneuse, à rameaux grêles, flexibles; baies d'un violet foncé. Sur nos hautes montagnes, à Pilat, etc. Arbrisseau. *Fig.* 171.

482. L'Airelle fangeuse. *Vaccinium uliginosum.* A péduncule ne suportant qu'une fleur ; a feuilles tres-entieres, comme ovales, obtuses, veinees, lisses, caduques, ciliées a leur base, dans leur jeunesse. Arbrisseau. Sur nos hautes montagnes, à Pierre-Surhaute.

483. L'Airelle ponctuée. *Vaccinium vitis-idæa.* A fleurs en grappes inclinées, terminant les rameaux : à feuilles persistantes, en ovales renversés, tres-entieres, a bords roulés, ponctuees en dessous, seches, blanchâtres en dessous ; corolle couleur de chair, en grelot ; baies rouges, aigrelettes. Arbrisseau. Sur nos hautes montagnes, à Pierre-Surhaute, a Pilat.

484. L'Airelle canneberge. *Vaccinium oxycoccos.* A tiges couchées ; a feuilles très-entieres, ovales, lanceolées, aigues, persistantes, blanches en dessous : a marges resserées ; fleurs terminant les rameaux, deux ou trois, à longs pedunculés rouges ; le calice de quatre feuillets ; la corolle rouge, d'abord monopetale, se fend en quatre pieces lanceolées, roulees en dessous ; baies rouges, aigrelettes. Sous-arbrisseaux. Dans les terrains marecageux de nos hautes montagnes, a Pilat, a Pierre-Surhaute.

A fleurs incomplettes.

485. Daphne laureole. *Daphne laureola.* G. 526. Calice coloré d'une seule piece, à quatre segmens ; étamines renfermees. Fruit, baie pulpeuse. A feuilles lancéolées, lisses ; à fleurs en grappes axillaires, formées par cinq. Arbrisseau toujours verd, à fleurs verdâtres. Dans les bois, à la Tour de la Belle-Allemande, à Chasselay au Plantain. Fleurit en Mars. *Fig.* 172.

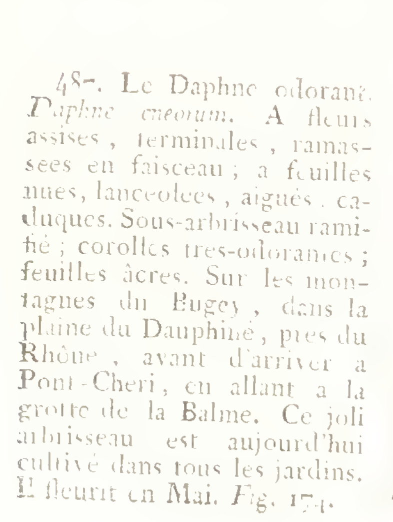
Fig. 172.



486. Le Garou bois gentil. *Daphne mezereum.* A fleurs assises trois par trois sur les tiges ; à feuilles caduques, lancéolées, luisantes, molles. Arbrisseau jetant plusieurs tiges, pliantes, à double écorce : l'extérieure mince, cendrée, l'intérieure verte en dehors. Les fleurs rouges, rarement blanches, très-rapprochées, formant comme un epi terminé par un faisceau de feuilles à peine développées ; les baies rouges, ovales ; les feuilles et l'écorce tres-âcre. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Fleurit en Avril. *Fig.* 173.

Fig. 173.





487. Le Daphne odorant. *Daphne cneorum.* A fleurs assises, terminales, ramassées en faisceau ; à feuilles nues, lancéolées, aiguës, caduques. Sous-arbrisseau ramifié ; corolles tres-odorantes ; feuilles âcres. Sur les montagnes du Bugey, dans la plaine du Dauphiné, près du Rhône, avant d'arriver à Pont-Cheri, en allant à la grotte de la Balme. Ce joli arbrisseau est aujourd'hui cultivé dans tous les jardins. Il fleurit en Mai. *Fig.* 174.

Fig. 174.



488. Le Daphne de Gnide. *Daphne Gnidium.* A fleurs en panicule, terminant les rameaux. Arbrisseau a feuilles linaires, lancéolées, aigues, tres-rapprochées vers le haut des rameaux; corolles duvetees, rouges ou blanches; feuilles àcres. Sur les basses montagnes du Dauphiné, à la grotte de la Balme. Fleurit en Mai. *Fig.* 175.

489. La Stellere linaire. *Stellera passerina.* G. 529. Calice colore, a quatre segmens égaux; fruit, une seule semence. A feuilles linaires; à fleurs en epi lache, assises aux aisselles des feuilles. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 175.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

490. La Bistorte officinale. *Polygonum bistorta.* G. 537. Calice colore; fruit, une semence nue. A tige tres simple, a un seul epi, a feuilles ovales, prolongees sur le pétiole; a fleurs en epi ovale; a racine ligneuse, tordue. Sur les hautes montagnes, a Saint-Bonnet-le-Froid, dans les prairies. Fleurit en Juin. Vivace.

491. La Persicaire a feuilles de patience. *Polygonum lapathifolium.* A feuilles grandes, ovales; a fleurs en grappes, rouges, pourpres; a cinq étamines; a deux styles; les étamines egales a la corolle. Dans nos pâturages sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet. Vivace.

492. La Persicaire amphibie. *Polygonum amphibium.* A fleurs à cinq étamines; à style fendu en deux; à épi ovale; a feuilles ovales, lancéolées, ciliees. Dans les lieux aquatiques, aux Broteaux, a Oullins, et dans les terrains secs, a la Carrette. Fleurit en Août.

493. La Persicaire âcre. *Polygonum hydropiper.* A fleurs à six etamines, à style fendu en deux ; à feuilles lancéolées ; à stipules sans cils, émoussées, tronquées ; à fleurs en épis ovales, Très-commune dans les fossés aquatiques, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle. *Fig.* 176.

Si on mâche les feuilles, elles excitent une sensation vive, leur goût est piquant. La variété à fleurs blanches, est très-commune.

Fig. 176.



494. La Persicaire douce. *Polygonum persicaria.* A fleurs à six etamines ; à styles fendus en deux ; à épis ovales, alongés ; à feuilles lancéolées ; à stipules ciliées. Dans les terrains humides, tres-commune, aux Broteaux. Annuelle. *Fig.* 177.

Le goût des feuilles n'est point piquant : elles sont un peu âpres. Cette espece offre plusieurs variétés : à feuilles un peu soyeuses, tachetées et sans taches ; à tiges très-petites ; à fleurs blanches ; à tiges rampantes et élevées.

Fig. 177.



Fig. 178.



495. La Renoué des oiseaux. *Polygonum aviculare.* A tige couchée, herbacée; à feuilles lanceolées; à fleurs aux aisselles des feuilles; à huit étamines; à trois styles. Très-commune, dans les terrains incultes, sur les bords des chemins. Elle Fleurit en Juin, Juillet. Aux Broteaux. Vivace. *Fig.* 178.

496. Le Blé noir sarrasin. *Polygonum fagopyrum.* A tige droite; à feuilles en cœur, souvent en fer de fleche; à fleurs en petites grappes; à semences à trois angles égaux. Devenu spontanée, dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel. *Fig.* 179.



Fig. 179.



497. Le Blé noir liseron. *Polygonum convolvulus.* A tige anguleuse, rampante ou grimpante, se roulant; à feuilles en cœur; à fleurs en grappes aux aisselles des feuilles; à huit étamines; à trois styles; à antheres violettes. Dans les haies, dans les champs, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel.

498. Le Blé noir des haies. *Polygonum dumetorum.* A tige lisse, se roulant, sans angles; à feuilles en cœur, les feuilles du calice rabattues sur les semences forment trois ailes; les antheres blanches. Dans les haies, à Franc près Trevoux. Fleurit en Juillet. Annuel.

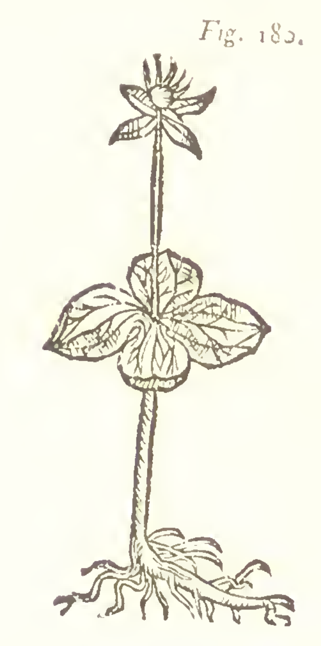
TÉTRAGYNIE, ou à quatre styles.

499. La Parisette uniforme. *Paris quadrifolia.* G. 542. Calice à quatre feuillets ; corolle à quatre petales linaires. Fruit, baie à quatre loges. A quatre feuilles ovales, en anneaux au sommet de la tige. Dans les bois, dans les prairies, à Firieu, à Saint-Denis-de-Brou, à Dardilly, à Albigny. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 180.

500. La Moschateline musquee. *Adoxa moschatellina.* G. 543. Calice inférieur, à deux feuillets ; la corolle en rosette, supérieure, à quatre ou cinq segmens ; les baies à quatre ou cinq loges, aglutinées aux calices. A fleurs en tète à quatre faces, terminée par une fleur impair. A feuilles composees, deux ou trois fois ternées. Dans les haies, les taillis, dans la plaine du Dauphiné, à Pilat. Fleurit en Mars, Avril. Vivace.

501. L'Elatine poivre-d'eau. *Elatine hydropiper.* G. 543. Calice de quatre feuillets ; corolle de quatre petales ; capsules à quatre loges. A feuilles opposées. Sur les bords des étangs, en Bresse. Fleurit en Mai. Annuelle.

Fig. 180.



502. L'Elatine en anneaux. *Elatine alisnastrum.* A feuilles en anneaux ; les surnageantes linaires ; les submergées capillaires : fleurs petites, blanches : à très-courts peduncules. Dans les fosses un peu aquatiques, en Bresse, pres de Montluel, au soleil.

La tige simple, un peu epaisse : les feuilles qui sont hors de l'eau, sont courtes, assez larges, lisses, un peu succulentes.

CLASSE IX.

ENNEANDRIE, ou à neuf étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

503. LE Laurier cultivé. *Laurus nobilis*. G. 545. Corolle sans calice, monopetale, divisée en six parties : trois glandes portant deux soies entourant le germe ; les filamens intérieurs glanduleux ; fruit, noyau ovale, à une seule loge, recouvert par la corolle dessechée. A feuilles persistantes, ovales, lanceolees, veinées, alternes ; les rameaux portant les fleurs plus courts que les feuilles ; les fleurs divisées en quatre segmens sont dioiques, les feuilles et les semences odorantes. Originaire d'Espagne, cultivee dans nos jardins. *Fig.* 181.



Fig. 181.

HEXAGYNIE, ou à six styles.

504. Le Butome jonc fleuri. *Butomus umbellatus*. G. [illegible]. Corolle de six petales sans calice ; fruit, six capsules renfermant plusieurs semences. A feuilles radicales, tres-longues, en lames d'épée ; à hampe terminée par une ombelle de fleurs rougeâtres. Dans les eaux pres de Neuville, dans la saulée au dessous d'Oullins. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

CLASSE X.

DÉCANDRIE, ou à dix étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A fleurs de plusieurs petales, irregulieres.

505. LE Gaînier siliqueux. *Cercis siliquastrum.* G. [illegible]. Calice à cinq dents, renflé dans sa partie inferieure ; la corolle a plusieurs petales comme papilionacée ; dix étamines ; un court étendard sous les ailes ; fruit légumineux. A feuilles arrondies en cœur, lisses ; à fleurs en grappes axillaires, rouges, rarement blanches. Arbre. Dans tous les jardins des amateurs. Il y en a de très-grands à Saint-Didier. Fleurit en Mai, Juin. *Fig.* 182.

Fig. 182.



Cette figure, de Mathiole, est vicieuse, parce qu'elle présente des épines sur les rameaux. Gaspard Bauhin, dans son édition, en a donné une meilleure. Les fleurs percent à travers la dure écorce des rameaux et même du tronc ; elles paroissent avant les feuilles. Les legumes sont alongés, larges, très-aplatis ; ils renferment des semences fort petites. On le trouve encore dans le bois de Roi, avant d'arriver à Fontaines. Comme ce bois appartenoit aux Jesuites, on peut croire que cet arbre y a eté introduit par ces Peres. Il se charge d'une quantité prodigieuse de fleurs, avant le développement de ses feuilles ; ce qui produit, de loin, un effet très-agréable dans les bosquets.

506. La Fraxinelle blanche. *Dictamnus albus*. G. 564. Calice de cinq feuillets ; corolles de cinq petales ouverts, inégaux ; les filamens parsemés de points glanduleux ; fruit, cinq capsules comme collées ensemble. A tige ramifiée, velue, droite ; à feuilles alternes, ailees : à folioles ovales, dentelées, luisantes ; à fleurs grandes, en grappes terminales. Commune en Languedoc, cultivée dans nos jardins. Nous l'avons trouvée dans les champs, au-dessous de Mont-Ceindre. Fleurit en Mai. Vivace. La racine amere répand une odeur forte. *Fig.* 183.

Fig. 183.



A fleurs de plusieurs petales, régulieres.

507. La Rue officinale. *Ruta graveolens*. G. 565 Calice divisé en cinq parties ; les petales concaves ; le réceptacle ceint de dix pores melliferes ou mielliers ; la capsule à côtes saillantes. A feuilles alternes, decomposees ou deux fois ailees : à folioles ovales, assez charnues. A fleurs latérales cruciformes ; à tiges élevées, ligneuses, ramifiées. Originaire de Provence, cultivée dans nos jardins. Les feuilles sont âcres, ameres ; elles repandent une odeur forte. *Fig.* 184.

Fig. 184.



508. Le Sucepin parasite. *Monotropa hypopithys.* G. 583. Fleur terminale sans calice, de dix petales, dont les cinq extérieurs ont un miellier à la base, creusé en faussette; fleurs laterales, à huit petales, à huit étamines; fruit, capsule à cinq loges. A épi floral incliné avant l'épanouissement des fleurs; à racine écailleuse; à tige simple, sans feuilles, garnie d'écailles ovales. Dans les bois couverts, au Bois-d'Ars. Fleurit en Juin. Parasite. Vivace.

509. La Pirole à feuilles ronde. *Pyrola rotundifolia.* G. 598. Calice d'une seule piece divisé en cinq segmens; la corolle de cinq petales; le fruit, une capsule à cinq loges, s'ouvrant sur les angles. A tige anguleuse, simple, garnie de quelques écailles; à feuilles radicales, pétiolees, arrondies, épaisses, lisses; à fleurs blanches en grappe; à étamines recourbees en haut, le style recourbé en bas. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 185.

510. La petite Pirole. *Pyrola minor.* Très-ressemblante à la précédente; à feuilles et tige plus petites; à étamines et style droits. Dans les montagnes du Bugey. Fleurit en Juin. Vivace.

Le Citoyen Henon a trouvé ces deux premieres piroles à Saint-Andre, le long des ruisseaux, dans la partie du

Fig. 185.



couchant de cette montagne, à trois lieues de Lyon.

511. La Pirole ondulée. *Pyrola secunda.* A tige portant des feuilles, ovales, lanceolees, ondulées, crenelées; à fleurs en grappe, tournees d'un seul côté. Sur les montagnes du Bugey. Fleurit en Mai. Vivace.

OBSERVATION.

Toutes les Piroles Européennes, se trouvent dans les plaines de Lithuanie. Sous notre climat, elle ne croissent que sur nos hautes montagnes. La pirole à hampe, ne portant qu'une fleur, *Pyrola uniflora*, n'a éte trouvee que sur les hautes Alpes du Dauphine.

A fleurs

A fleurs monopetales, régulieres.

512. L'Arbousier commun. *Arbutus unedo.* G. 596. Calice à cinq segmens ; corolle ovale, comme transparente, au-dessous de la gorge ; fruit, baie à cinq loges. A tige en arbre ; à feuilles ovales, lanceolées, dentées à dents de scie ; à baie grosse, comme tuberculée. Sur les bords du Rhône, près de Valence. *Fig.* 186.

513. L'Arbousier bousserole. *Arbutus uva ursi.* A tiges couchées ; à feuilles tres-entieres, ovales, dures. Les baies d'un beau rouge, petites ; la corolle en grelot, d'un rouge tendre, rose. Sur les montagnes du Dauphiné. Fleurit en Juin. Sous-Arbrisseau.

514. L'Arbousier des Alpes. *Arbutus Alpina.* A tiges couchées ; à feuilles ridées, ovales, lancéolées, à dents de scie ; à corolle en grelot, blanche ; à gorge verte ; baies bleues, assez grosses. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Arbrisseau.

Fig. 186.



DIGYNIE, ou à deux styles.

515. Le Knawel annuel. *Scleranthus annuus.* G. 611. Calice d'une seule piece, sans corolle ; fruit, deux semences renfermées dans le calice. A feuilles linaires ; à segmens du calice aigus, ouverts pendant la maturité des graines. Dans les terrains secs, à Roche Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin. Annuel.

516. Le Knawel vivace. *Scleranthus perennis.* A calices du fruit fermés ou peu ouverts ; à segmens moins aigus, plus bordés de blanc. Tres-ressemblant au precédent par ses tiges basses, tres-nombreuses ; par la multitude des fleurs ; mais il est plus velu, ses calices sont plus grands. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

517. Le Knawel des montagnes. *Scleranthus polycarpos.*

A Calices du fruit très-ouverts ; à segmens épineux ; à tige un peu velue. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juin. Vivace.

518. La Dorine à feuilles opposées. *Chrysosplenium oppositifolium*. G. 607. Calice sans corolle, coloré, d'une seule piece, divisé en quatre ou cinq segmens ; fruit, capsule à deux becs, à une loge, à plusieurs semences. A tige herbacée, ramifiée ; à feuilles opposées, pétiolées, succulentes, arrondies ; à fleurs jaunes, assises au sommet des tiges, enveloppées par des bractées qui jaunissent. A Yzeron. Vivace.

519. La Dorine à feuilles alternes. *Chrysosplenium alternifolium*. Très-ressemblante à la précédente, mais plus petite ; à feuilles alternes. A Saint-André, à Rivery. Vivace. Elles fleurissent toutes deux en Avril, Mai.

520. La Saxifrage cotyledon. don. *Saxifraga cotyledon*. G. 608. Calice d'une seule piece, divisé en cinq parties ; corolle de cinq petales ; fruit, capsule à une loge et terminée par deux becs : plusieurs semences. A tige presque nue ; à feuilles radicales en langue, succulentes : à marge cartilagineuses, blanches, dentelées, formant une rose sur terre ; à fleurs en panicule. Sur nos hautes montagnes en Bugey, à Pierre-Surhaute. Vivace. *Fig.* 187.

521. La Saxifrage à feuilles rondes. *Saxifraga rotundifolia*. A tige en panicule ; à feuilles de la tige pétiolées, reniformes, dentées ; les fleurs terminant la tige, à longs pédoncules. Sur nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid, à Mont-Pilat. Vivace.

522. La saxifrage digitée. *Saxifraga tridactylites*. A petite tige ramifiée, droite ; à feuilles de la tige alternes, cunéiformes, à trois lobes. Sur les vieux murs, sur les rochers, très-commune aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Vivace.

Fig. 187.



Fig. 188.



523. La Saxifrage granulée. *Saxifraga granulata.* A racine garnie de tubercules ; à tige ramifiée ; à feuilles taillées en rein, découpées sur le bord en lobes. Dans les pâturages et les bois un peu humides, commune à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 188.

524. La Gypsophylle rampante. *Gypsophylla repens.* G. 612. Calice d'une seule piece, campanulé, anguleux ; corolle de cinq petales ovales, sans onglet ; capsule ronde, à une loge. A tige couchée ; à feuilles lanceolées, linaires, pulpeuses ; à petales peu échancrés ; à étamines plus courtes que la corolle. Dans les terres legeres dans la plaine du Dauphiné, aux Charpennes. Fleurit en Mai. Vivace.

525. La Gypsophylle des murailles. *Gypsophylla muralis.* A tige à rameaux en bras ouverts, épars ; à feuilles linaires, plates ; à pédunculés simples, capillaires, portant une seule fleur ; à calices sans folioles ; à corolles crenelées, roses, purpurines. Sur les murs, dans les terres sablonneuses, à Mont-Ceindre. Fleurit en Septembre. Annuelle.

526. La Gypsophylle saxifrage. *Gypsophylla saxifraga.* A tige ramifiée ; à rameaux inclinés ; à feuilles linaires ; à calices anguleux, ornés de quatre folioles en écailles ; à corolles échancrées, blanches, purpurines. Dans les terres sablonneuses. Fleurit en Août. Très-commune à la Carrette. Vivace.

527. La Saponaire officinale. *Saponaria officinalis.* G. 613. Calice sans écailles, en tuyau ; fleur de cinq petales à onglets ; capsule oblongue, à une loge. A calices cylindriques ; à feuilles ovales, lancéolées, nerveuses, assises ; à petales assez grands, roses, rarement blancs. Dans les Bois, les pâturages ; très-commune à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

528. La Saponaire blé de vache. *Saponaria vaccaria.* A feuilles assises, ovales, pointues ; à fleurs comme en co-

rymbe ; à petales étroits, rouges ; à calice en pyramide, à cinq angles saillans. Dans les champs, parmi les blés. Aux Broteaux. Commune. Fleurit en Juillet. Annuelle.

529. La Saponaire rampante. *Saponaria ocymoïdes*. A tiges couchées, très-ramifiées ; à feuilles petites, ovales, pointues ; à fleurs axillaires, petites ; à petales rouges ; à calice tubulé, velu. Sur les côteaux arides, à l'ombre. Près de Montluel, à Chazay. Fleurit en Avril. Vivace.

530. L'Œillet des Chartreux. *Dianthus Carthusianorum*. G. 614. Calice d'une seule piece, cylindrique, orné à la base d'écailles ; corolle de cinq petales à onglets ; capsule cylindrique, à une loge. A feuilles à trois nervures, lancéolées, étroites, roides ; à fleurs en faisceau terminant la tige ; à écailles du calice ovales, finissant en arète, presque de la longueur du calice ; à limbes des petales velus, rouges, crenelés. Dans les terrains élevés et incultes, en Serin, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Commun. *Fig.* 189.

531. L'Œillet velu. *Dianthus armeria*. A tige peu ramifiée ; à fleurs en faisceau, peu garni ; à écailles du calice lancéolées, velues, de la longueur du calice ; à limbes de la corolle rouges, étroits, peu dentés. Dans les terrains stériles, à Alincourt, à la Pape, à la Tour de la Belle-Allemande. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Commun.

532. L'Œillet prolifere. *Dianthus proliferus*. A tige peu ramifiée, un peu couchée vers la base ; à feuilles très-étroites ; à fleurs ramassées en tête compacte ; les écailles du calice obtuses, plus longues que le calice ; à corolles petites, rouges. Sur les murs de la Ville, dans les terres sablonneuses, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Commun. Annuel.

Fig. 189.



533. L'Œillet dégénéré. *Dianthus diminutus*. Très-ressemblant au prolifere ; à tige ramifiée ; à feuilles encore

plus étroites, mais à fleurs solitaires, terminant les rameaux. Huit écailles enveloppent le calice et le surpassent en longueur ; la corolle très-courte. Dans les terrains sablonneux, sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Août. Annuel.

534. L'Œillet des Jardiniers. *Dianthus caryophyllus*. A fleurs solitaires ; à écailles du calice ovales, tres-courtes ; à petales crenelés. La varieté inodore, *inodorus*, dans les terrains légers, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 190.

Fig. 190.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

535. Le Cucubale à baie. *Cucubalus baccifer*. G. 615. Calice enflé ; cinq petales à onglet, sans couronne autour de la gorge ; capsules à trois loges. A tige foible, à feuilles ovales, lancéolées ; à pédoncules à une fleur ; à calice campanulé ; à petales écartés, couronnées, verdâtres ; à fruit arrondi, rouge, mol. Dans les taillis, parmi les broussailles ; à Dardilly, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

536. Le Cucubale écumeux. *Cucubalus behen*. A calice arrondi, lisse, veiné en reseau ; à corolles comme nues ; à capsules à trois loges ; à feuilles elliptiques, d'un verd clair. Dans les terrains pierreux, les pâturages secs, très-commun aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

537. Le Cucubale dioïque. *Cucubalus otites*. A feuilles radicales, ovales, lancéolées : celles de la tige plus étroites ; les fleurs en panicule, mâles et femelles sur des pieds différens ; à calices tubulés ; à petales entiers, très-étroits. Sur les côteaux sablonneux du Rhône. Commun à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

538. Le Cornillet Français. *Silene Gallica*. G. 616. Petales divisés ; gorge de la corolle couronée par dix oreillettes

qui naissent à la base des lames des petales. A tige ramifiée, velue ; à feuilles elliptiques, herissees ; à fleurs en epis alternes, tournees d'un côte ; à calice hérisse, strie, gluant ; à petales petits, blancs, entiers ; à fruits redressés. Dans les prairies, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Mai. Annuel.

539. Le Cornillet penché. *Silene nutans*. A tige un peu velue, visqueuse ; à feuilles lanceolées, hérissées ; à fleurs en panicule incline ; à calice visqueux, strie ; à petales blancs, fendus en deux segmens roules. Dans les bois, à la Carrette, Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace. Commun.

540. Le Cornillet conique. *Silene conica*. A feuilles molles ; à petales fendus en deux segmens ; à calice du fruit conique à trentes stries. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

541. Le Cornillet Œillet. *Silene armeria*. A tige lisse, ramifiée ; à feuilles glauques, lisses ; celles de la tige en cœur ; à fleurs terminant, en fausse ombelle ; à calice alongé, sillonne, rougeâtre ; a petales rouges. Sur les montagnes, dans les bois, à Saint-Bonnet le-Froid. Fleurit en Juin. Annuel.

542 La Stellaire des bois. *Stellaria nemorum*. G. 617. Calice de cinq feuillets ; cinq petales fendus, ouverts ; capsule à une loge, à plusieurs semences. A feuilles pétiolees, en cœur, assez grandes ; à péduncules composés, formant un panicule. Dans les lieux couverts, ombrages, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Mai.

543. La Stellaire hollostée. *Stellaria holostea*. A feuilles lancéolées, finement dentelees, à dent de scie, comme graminées, ciliees ; à fleurs grandes, blanches ; à petales divises en deux pieces. Dans les bois, à la Claire, à Gorge-de-Loup, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

544. La Stellaire graminée. *Stellaria graminea*. A feuilles linaires, lancéolees, tres-entieres, sans cils ; à fleurs en panicule ; à péduncules ramifiés. Dans les haies, à Roche-Cardon, à la Pape. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

545. La Sabline nerveuse. *Arenaria trinervia*. G. 618. Calice à cinq feuillets ; corolles à cinq petales entiers ou non divisés ; capsule à une loge, à plusieurs semences. A feuilles ovales, aigues, pétiolées, assez succulentes, à trois nervures ; à péduncules solitaires ; à petales blancs, plus courts que le calice. Dans les terres légeres des bois, a Sainte-Foy, en Serin, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Annuelle.

546. La Sabline serpoliere. *Arenaria serpyllifolia.* A feuilles assises, ovales, lancéolees, un peu hérissées; à pédunculés portant une seule fleur; à petales plus court que le calice. Sur les murs, dans les terrains sablonneux, aux tapis. Commune. Fleurit en Mai. Annuelle.

547. La Sabline rouge. *Arenaria rubra.* A feuilles filiformes; a stipules membraneuses, en gaîne, elles sont ovales, lancéolées, blanches; à fleurs rouges. Dans les terres légeres, à la Croix-Rousse, à la quarantaine. Fleurit en Avril Annuelle.

548. La Sabline moyenne. *Arenaria media.* A tige un peu velue; à feuilles linaires, succulentes, un peu velues; à stipules membraneuses; à fleurs blanches: les petales presque aussi longs que le calice; les semences entourees par un cercle membraneux, blanc. Dans les pâturages à Saint-Cyr. Fleurit en mars. Annuelle.

549 La Sabline des rochers. *Arenaria Saxatilis.* A tige paniculée; à feuilles en alêne; à feuillets du calice ovales, obtus; à petales plus longs que le calice, blancs, ponctués. Sur les murs, dans les terres sablonneuses, sur les remparts de la Croix-Rousse.

550. La Sabline à feuilles menues. *Arenaria tenuifolia.* A tige paniculée; à feuilles en alêne, reunies à leur base; les feuillets du calice en pointes alongées, parcourus en dessous par deux lignes vertes, les marges étant blanches; à petales lancéolés, plus courts que le calice. Sur les murailles de la Ville, dans les champs à la Croix-Rousse, en Serin.

On peut rapporter à cette espece l'*Alsine* 865, de Haller, *Hist. Helv.* trouvée au bois de Vassieux, en fleur, Mai. La tige, les feuilles et les calices sont hérissés de poils courts. La plante, fraîche, est un peu visqueuse; sa tige est droite, ramifiée à bras ouverts; ses feuilles embrassantes sont linaires, lancéolées, le calice est plus grand que les petales.

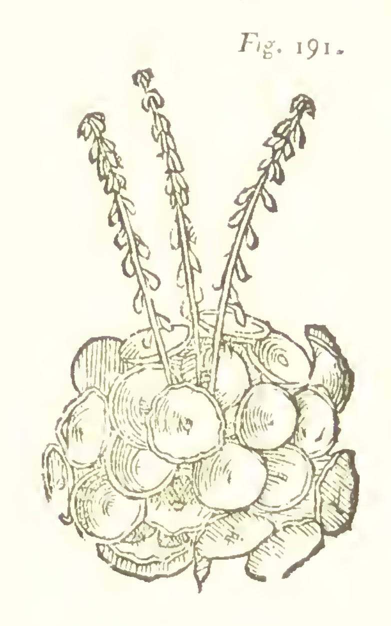
OBSERVATION.

La Tétrandrie étant déjà imprimée, nous sommes obligés, en n'ayant égard qu'aux affinités naturelles, de faire mention ici de la *Buffonia tenuifolia*, la Buffon à feuilles menues. Calice de quatre feuillets; quatre petales; quatre étamines; deux styles: fruit, une capsule à une loge; à deux semences. A tiges ramifiées; à feuilles tres-étroites, linaires, réunies par leur base: à fleurs axillaires et terminales; à petales blancs, plus courts que le calice. Trouvée en Septembre dans les terrains arides du Mont-Ceindre. Elle devoit être placée dans la Tétrandrie Digynie, apres l'*Aphanes arvensis.*

PENTAGYNIE, ou à cinq styles.

551. Le Cotilier ombiliqué. *Cotyledon umbilicus* G. 628. Calice à cinq segmens ; corolle monopetale ; cinq mielliers en écailles à la base des germes ; fruit, cinq capsules. A tige ramifiee ; à feuilles succulentes en bouclier, creusees en cuiller, alternes, dentees. Sur les rochers, à Alincourt, à Pierre-Scize, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 191.

Fig. 191.



552. La Joubarbe orpin. *Sedum telephium.* G 629. Calice divisé en cinq segmens ; corolle de cinq petales ; cinq mielliers en ecailles à la base des germes, fruit, cinq capsules. A tige droite ; à feuilles ovales, aplaties à dents de scie ; à fleurs en corymbe feuillé, terminant. Sur les rochers, dans les vignes, en Serin sous la tour de la Belle-Allemande, à Roche-Cardon. Fleurit en juillet, Août Vivace. *Fig.* 192.

Fig. 192.



553. La Joubarbe glauque. *Sedum dasyphyllum.* A tiges foibles ; à feuilles opposées, ovales obtuses ; à réseau de veines rouges ; à fleurs éparses, blanches. Sur les murs de la Ville. Fleurit en Juin. Annuelle.

554. La Joubarbe recourbée. *Sedum reflexum.* A feuilles cylindriques, en alène, recourbées, arrondies d'un côte, pointues ; à fleurs jau-

nes, en fausse ombelle. Dans les terres sablonneuses, à la Carrette, à Franc. Fleurit en Juillet. Annuelle.

555. La Joubarbe pourpier. *Sedum cepæa.* A tige ramifiée; à feuilles ovales, aplaties; à fleurs en panicule. Dans les lieux pierreux à Vassieux. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle. *Fig.* 193.

556. La Joubarbe des rochers. *Sedum rupestre.* A tige rampante; à feuilles en alène, en recouvrement, sur cinq rangs; à fleurs jaunes. Dans les terres sablonneuses, à la Carrette, Fleurit en Juillet, Août.

557. La Joubarbe blanche. *Sedum album.* A tige lisse; à feuilles cylindriques, obtuses, assises, écartées de la tige, à fleurs blanches, en cimier ramifié. Sur tous les murs de la Ville, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 194.

Fig. 193.



Fig. 194.



OBSERVATION.

Toutes les Joubarbes peuvent croître sur les murs et les rochers les plus dénués de terre. Ces especes, comme les autres plantes grasses exotiques, se nourrissent plutôt par imbibition, savoir, par les vaisseaux inhalans de leurs feuilles, que par la succion de leurs radicules.

558. La Joubarbe âcre. *Sedum acre*. A tiges ramifiées, les derniers rameaux subdivisés en trois ; à feuilles comme ovales, assises, bossuees, alternes, très-rapprochees ; à fleurs jaunes. Dans les terres sablonneuses, commune à la Carrette, à Cuire. Fleurit en Juin. Juillet. Vivace. *Fig.* 195.

559. Le Joubarbe à six angles. *Sedum sexangulare*. A feuilles comme ovales, adossees contre la tige, en recouvrement sur six côtés ; à fleurs en cimier à trois branches, chaque branche portant trois fleurs jaunes. Dans les terres sablonneuses, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

560. La Joubarbe velue. *Sedum villosum*. A tige droite ; à feuilles un peu aplaties, linaires, obtuses, un peu velues ; à péduncules latéraux, velus, portant une ou deux fleurs pourpres. Dans les prairies arrosées, à Franc, au-dela de Trevoux. Fleurit en Juillet.

561. La Joubarbe noirâtre. *Sedum atratum*. A tige droite, petite ; à feuilles cylindriques ; à fleurs en corymbe terminal ; à calices d'un pourpre noirâtre ; à petales ovales, blancs, de la longueur du calice ; à germes d'un pourpre noirâtre. Dans les vignes, à Franc, au-delà de Trevoux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 195.



562. La Spargoute des champs. *Spergula arvensis*. G. 638. Calice de cinq feuillets ; corolle de cinq petales entiers ; capsule ovale, à une loge, à cinq valves. A tige foible, à feuilles en anneaux, jusques à 20 ; en alene, succulentes. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

563. La Spargoute pentandre. *Spergula pentandra*. A feuilles en anneaux de 6 à 8 ; à fleurs à cinq étamines. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle,

564. La Spargoute noueuse. *Spergula nodosa*. A tiges simples, à nœuds enflés ; à feuilles en alêne, lisses ; les supérieures par faisceaux. Dans les champs, les pâturages,

aux Broteaux-Mognat, à Fontanieres. Fleurit en Juillet. Vivace.

565. Le Ceraste vulgaire. *Cerastium vulgatum*. G. 637. Calice à cinq feuillets; corolle a cinq petales fendus en deux pieces; capsule à une loge, s'ouvrant par le haut. A tiges diffuses; à feuilles ovales, lanceolees, hérissees; à petales de la longueur du calice; à capsule alongée. Dans les pâturages, tres-commun, a la Croix-Rousse. Fleurit en Mars, Avril.

566. Le Céraste visqueux. *Cerastium viscosum*. G. 637. A tige droite, visqueuse, velue; à feuilles ovales, lancéolées, herissees; a corolles de la longueur du calice; à capsule alongee. Dans les pâturages secs, commune à la Croix-Rousse. Fleurit en Avril. Annuel.

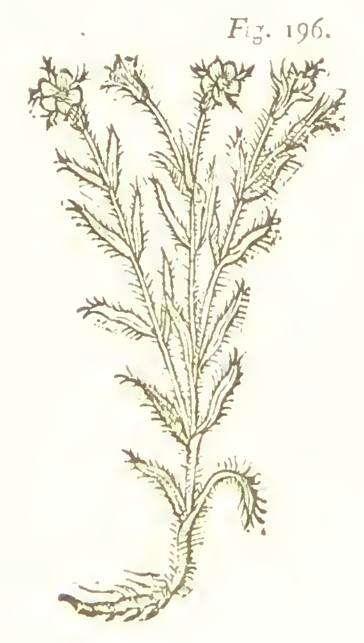
567. Le Céraste pentandre. *Cerastium semidecandrum*. A tige simple, a feuilles ovales, herissees; à petales échancres, plus courts que le calice; à cinq etamines; à capsule alongee. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Avril. Annuel.

568. Le Ceraste des champs. *Cerastium arvense*. A feuilles linaires, lanceolees, obtuses, lisses; a corolles plus longues que les calices, a capsule alongee. Sur les revers des chemins, dans les paturages secs, aux Broteaux, commun. Fleurit en Avril. Vivace.

569. Le Céraste aquatique. *Cerastium aquaticum*. A feuilles en cœur, ovales, grandes; les inferieures petiolées: à fleurs solitaires; à capsule inclinée, arrondie. Dans les fossés aquatiques, dans les marais, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet.

570. L'Agrosteme nielle des blés. *Agrostema githago*. G. 635. Calice en tuyau, sec ou coriacé, divisé en cinq segmens linaires, plus longs que les petales, qui sont sans oreillettes à la gorge, à lames pourpres très-entieres; à tige droite, élevée, hérissée; à feuilles opposées, assises, linaires, herissées; à calices stries, durs, hérissés. Dans les terres à bles, aux Broteaux, commun. Fleurit en Juin. Annuelle. *Fig.* 196.

Fig. 196.



571. L'Agrosteme fleur de Jupiter. *Agrostema flos Jovis.* A tiges et feuilles cotonneuses ; à fleurs en corymbe aplati ; les cinq petales rouges sont échancrés. En Suisse, cultivée dans nos jardins.

572. L'Agrosteme nielle des jardins, ou Coquelourde. *Agrostema coronaria.* Cotonneuse ; à feuilles ovales, lancéolées, blanchâtres ; à petales échancrés, couronnés, dentés à dents de scie ; à calice à dix angles, cinq plus petits ; corolle pourprée. Sur la montagne de Tarare. *Fig.* 197.

Fig. 197.

573. La Lampette fleur du coucou. *Lychnis flos cuculi.* G. 636. Calice d'une seule piece alongée, lisse ; à six petales à onglets à la gorge : à limbes fendus ; capsule à cinq loges. A tiges droites, striées, herissées, ramifiées vers le haut ; à feuilles opposées, assises, lancéolées, etroites ; à calices striés, rougeâtres ; à petales purpurins, decoupés en quatre lanieres ; à capsules arrondies. Dans les prés, à Saint-Cyr, à Gorge-de-Loup, en Vaise. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 198.



574. La Lampette dioique. *Lychnis dioica.* A tige elevée, rude, velue ; à feuilles opposées, assises, ovales, lancéolées, velues ; à calices ovales, ventrus, velus, striés ; à petales en cœur, blancs, rarement rouges ; à fleurs à étamines sur un pied, à styles sur un autre. Très-commune dans les haies, les taillis, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 198.

575. La Lampette croix de Malthe. *Lychnis Chalcedonica.* A tige droite, élevée; à feuilles velues; à fleurs en faisceau terminant la tige, nombreuses, écarlates; à petales tres-échancrés, imitant par leur réunion une croix de Malthe. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace.

576. La Surelle alleluia, ou pain de coucou. *Oxalis acetosella.* G. 634. Calice de cinq feuilles; corolle de cinq petales réunis par les onglets; capsule pentagone ou à cinq coins, s'ouvrant sur les angles avec ressort. A racine dentée; à feuilles trois sur un petiole, ou ternées, les folioles en cœur renversé; à tiges nues courtes, ou hampes portant au sommet une seule fleur laiteuse, rarement bleuâtre, ou pourprée. Dans les bois, trouvée à Myons. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 199.

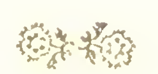
577. La Surelle jaune. *Oxalis corniculata.* A tige ramifiée, diffuse, ou à rameaux étalés; à feuilles ternées; à pedunculés axillaires, portant peu de fleurs comme en ombelle; à corolles jaunes. Dans les terres cultivées, aux Broteaux, à Margnoles. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 199.



OBSERVATION.

Le *Phytolacca decandra* est aujourd'hui généralement cultivé dans nos jardins. Le calice sans corolle, est formé par cinq feuillets colorés: cette espece offre dix étamines et dix styles; le germe se change en une baie rouge à dix sillons: la tige est tres-élevée, tres-ramifiée, les feuilles ovales, nauséabondes; les fleurs rouges, en grappes terminales; la racine tres-grosse.



CLASSE XI.

DODÉCANDRIE, ou à douze étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

Fig. 200.



578. LE Cabaret d'Europe. *Asarum Europæum*. G. 642. Le Calice sans corolle, repose sur le germe; il est divisé au sommet en trois segmens; le fruit est une capsule coriacée, couronnée par les dents du calice. A tige simple, très-courte; à fleur terminale; à calice velu, extérieurement d'un pourpre foncé; à feuilles naissant deux à deux, pétiolées, reniformes, obtuses, luisantes, velues dans leur jeunesse; à racine menue, rampante, aromatique, âcre. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. Fleurit en Avril. *Fig.* 200.

Si on renferme les racines du Cabaret dans une boîte, après leur dessication, elles repandent, lorsqu'on l'ouvre, quelques jours après, cette boîte, une odeur aromatique très-agréable et très-penétrante. On appelle vulgairement cette plante, Oreille d'homme.

579. Le Pourpier des jardins. *Portulaca oleracea.* G. 658. Le calice inférieur, fendu en deux segmens; corolle de cinq petales, s'ouvrant horizontalement. A feuilles en forme de coin, succulentes, lisses, assises, entassées; à fleurs jaunes, assises. Dans les terrains gras. Fleurit en Juin, Juillet, à la Croix-Rousse. Vivace. *Fig.* 201.

Le Pourpier, originairement exotique, s'est tellement multiplié qu'il croît aujourd'hui abondamment dans tous nos terrains succulens.

Fig. 201.



580. La Salicaire officinale. *Lythrum Salicaria.* G. 660. Calice inférieur, à douze segmens; six petales insérés au calice; capsule à deux loges. A feuilles opposées, en cœur, lancéolées, un peu velues; à fleurs en épi, rouges; à tige droite. Dans les fossés aquatiques. Fleurit en Juin, Juillet. Commune aux Broteaux. Vivace. *Fig.* 202.

Cette espece offre plusieurs variétés, constituées par la tige plus ou moins élevée, plus ou moins ramifiée, par les feuilles alternes ou en anneaux quatre à quatre. Son long épi de fleurs rouges produit un bel effet.

Fig. 202.



581. La Salicaire à feuilles d'hyssope. *Lythrum hyssopifolium.* A feuilles alternes, linaires ; les fleurs assises aux aisselles des feuilles ; à calices en tuyau à cinq ou six dents ; à six petales pourpres, à six étamines ; à tiges couchées. Dans les terrains humides. Fleurit en Juillet, à Irigny et dans les îles au-dessous de Miribel. Annuelle.

DIGYNIE, ou à deux styles.

582. L'Aigremoine eupatoire. *Agrimonia eupatoria.* G. 663. Calice à cinq dents, engaîné par un autre calice ; cinq petales attachés au calice ; deux semences nidulées dans le fond du calice. A feuilles de la tige ailées ; la foliole impair petiolée ; à fleurs petites, jaunes, éloignées, en grappe alongée ; à calice exterieur hérissé de poils recourbes. Dans les pâturages. Fleurit en Juin. Commune à la Carrette. *Fig.* 203.

Fig. 203.



OBSERVATION.

Le Citoyen Henon a trouvé, à Dardilly, une varieté qui répand une odeur agréable : elle est plus velue que la premiere ; la corolle est d'un jaune plus foncé ; les calices fructiferes sont plus gros. Les petites folioles intercalées entre les grandes, offrent quelques différences : c'est l'*Eupatorium odoratum Lobel. Advers.* 308. var. l'*Agrimonium odoratum Barr. Ic.* 611.

TRIGYNIE, ou à trois styles.

583. La Gaude jaunissante. *Reseda luteola.* G. 664. Calice d'une seule piece, découpe en lanieres ; petales inegaux, franges ; capsule à une loge, beante ou ouverte à son sommet. A feuilles lanceolées, entieres, a une dent de chaque côté a la base ; à calice à quatre lanieres. Dans les terrains incultes, au chemin Saint-Clair, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. Commune. Fig. 204.


Fig. 204.

584. La Gaude jaune. *Reseda lutea.* A feuilles inferieures ailées, toutes divisees aux sommet en trois parties ; à calice de six lanieres ; à six petales. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Commune. Fleurit en Juin. Les feuilles souvent ondulées.

585 La Gaude caliciniere. *Reseda phyteuma.* A feuilles entieres et d'autres a trois lobes ; a calice de six lanieres, plus grand que la fleur. Dans les terres legeres, commune, aux Broteaux, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuelle.

OBSERVATION.

Dans ce genre le nombre des etamines varie de 11 à 15 : le nombre des petales et des segmens du calice n'est pas plus constant. On cultive généralement dans nos jardins la Gaude odorante, *Reseda odorata*, à rameaux épars, a feuilles entieres et à trois lobes ; à calice de la longueur de la corolle ; à quatre styles. Elle ressemble beaucoup a la caliciniere ; mais on la distingue facilement par son odeur suave. Originaire d'Egypte. Bisannuelle.

Fig. 205.



686. Le Tithymale rond, *Euphorbia peplus*. G. 665. Corolle à petales en bouclier; calice ventru; capsule à trois coques. A rameaux dichotomes ou à bras ouverts; à ombelles de trois rayons, chaque rayon dichotome; à trois folioles ovales, en cœur formant la collerette; à feuilles arrondies, pétiolées; à petales lunules ou en croissant. Dans les taillis, dans les jardins, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 205.

687. Le Tithymale petite ésule. *Euphorbia exigua*. A ombelle de trois rayons: chaque rayon dichotome, les folioles de la collerette lancéolées; à feuilles linaires, aigues ou obtuses; à petales échancrés en demi-lune; à capsule lisse. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Septembre. Annuel. *Fig.* 206.

Fig. 206.



688. Le Tithymale faucille. *Euphorbia falcata*. A ombelle de trois rayons, dichotomes; à folioles de la collerette comme en cœur terminé en pointe; à feuilles lancéolées, émoussées. Dans les champs. Fleurit en Août. A la Garrette. Annuel.

589. Le Tithymale épurge. *Euphorbia lathyris.* A ombelle de quatre rayons ; chaque rayon dichotome ; à feuilles opposées, lanceolées, très-entieres ; quatre bractées forment la collerette ; les petales à deux cornes laissent suinter un suc. Dans les jardins. Fleurit en Juin, Juillet, à Margnole. Bisannuel. *Fig.* 207.

Fig. 207.



590. Le Tithymale doux. *Euphorbia dulcis.* A ombelle de cinq rayons ; chaque rayon dichotome ; à bractées en cœur, dentelées ; à feuilles lanceolées, obtuses, à fines dentelures ; à petales entiers ; à fruit rouge, hérissonné. Dans les champs. Fleurit en Avril, à la Croix-Rousse. Vivace.

591. Le Tithymale réveille-matin. *Euphorbia helioscopia.* A ombelle de six rayons, trifides, dichotomes ; cinq bractées arrondies et finement crenelées sous l'ombelle générale, trois sous l'ombelle partielle ; à feuilles en coin, finement crenelées ; à petales entiers ; à fruit à capsules lisses. Dans les jardins, les champs. Très-commun. Fleurit en Juin, Juillet, à la Carrette, à la Croix-Rousse. *Fig.* 208.

Fig. 208.



592. Le Tithymale dentelé. *Euphorbia serrata*. A ombelle de cinq rayons ; chaque rayon divisé en trois, subdivisé en deux : à bractées en forme de rein : les feuilles de la tige lancéolées, finement crenelées ; les supérieures en cœur, finement crenelées ; la corolle de deux ou trois petales, terminée par des dents courtes et épaisses ; la capsule lisse. Dans les vignes à Sainte Foy. Fleurit en Juin. Annuel.

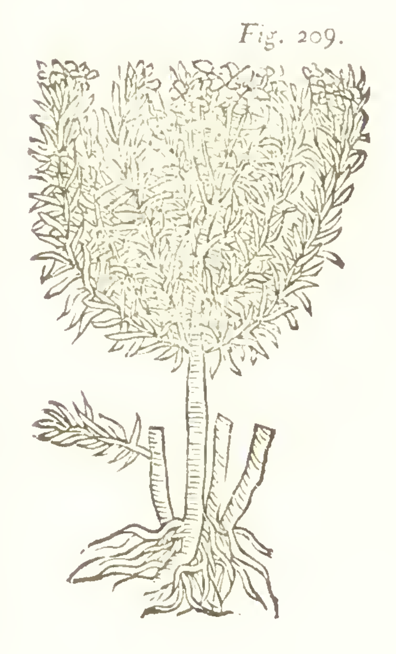
593. Le Tithymale verruqueux. *Euphorbia verrucosa*. A ombelle de cinq rayons : chaque rayon souvent divisé en trois, et subdivisé en deux ; à feuilles lancéolées, velues, à dents de scie ; à bractées ovales, cinq formant la collerette générale ; à capsule tuberculeuse velue ; à petales entiers. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Aout. Bisannuel.

594. Le Tithymale à larges feuilles. *Euphorbia platyphyllos*. A ombelle de cinq rayons, divisés en trois, subdivisés en deux ; à bractées en cœur, velues sur leur carêne ; à feuilles lancéolées, à dents de scie ; à capsule tuberculeuse ; à petales très-entiers, jaunes. Dans les bois, les terres grasses, à Champagneu. Annuel.

595. Le Tithymale à feuilles de lin. *Euphorbia esula*. A ombelle de plus de cinq rayons, chaque rayon subdivisé en deux ; à bractées arrondies, taillées en cœur ; à feuilles linaires ; à petales échancrées : plusieurs rameaux steriles. Corolle de quatre petales jaunes ; capsule lisse. Sur les côteaux arides, à la Carrette. Fleurit en Juin. Très-commun. Vivace.

596. Le Tithymale à feuilles de pin. *Euphorbia cyparissias*. A ombelle de plus de cinq rayons, chaque rayon divisé en deux ; à bractées arrondies, taillées en cœur ; les feuilles de la tige, linaires, lancéolées ; celles des rameaux plus étroites, setacées : à petales lunulés. Capsule lisse. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 209.

Fig. 209.



597. Le Tithymale des marais. *Euphorbia palustris.* A ombelle de plus de cinq rayons ; chaque rayon le plus souvent divisé en trois, subdivisés en deux : à bractées ovales ; à feuilles lancéolées ; à petales entiers ; à capsule tuberculeuse. La tige, haute de deux ou trois pieds, produit latéralement plusieurs rameaux rougeatres, ordinairement steriles. Dans les marais, à Villeurbane. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

598. Le Tithymale à feuilles d'amandier. *Euphorbia amygdaloides.* A ombelle de plus de cinq rayons, chaque rayon divisé en deux ; à bractées arrondies, traversées par les rayons, ou perfoliées ; à feuilles lancéolées, obtuses, alternes, éloignées. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juillet.

599. Le Tithymale des bois. *Euphorbia sylvatica.* A ombelles le plus souvent de cinq rayons ; chaque rayon divisé en deux : à bractées taillées en cœur, terminées par une pointe, perfoliées ou embrassant les rayons ; à feuilles lanceolées, très-entieres, non caduques, garnies de poils ; à tige nue dans la partie inférieure, ligneuse ; à petales en demi-lune. Dans les bois, sur les montagnes, au bois d'Ars. Fleurit en Mai. Vivace.

DODÉCAGYNIE, ou à douze styles.

600. La Toujours-vive des toits. *Sempervivum tectorum.* G. 667. Calice divisé en douze segmens ; corolles à douze petales ; fruits, douze capsules a plusieurs semences. A feuilles radicales succulentes, convexes en dehors, aplaties en dedans, ciliées, ramassées en rose, ouvertes ; à feuilles de la tige plus étroites ; a fleurs purpurines, terminales, en corymbe : à rameaux recourbés. Sur les vieux murs. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 210

Fig. 210.



CLASSE XII.

ISOCANDRIE, ou plus de douze étamines insérées sur le calice.

MONOGYNIE, ou à un style.

601. LA Raquette figue d'Inde. *Cactus opuntia.* Calice. d'une seule piece, à ecailles en recouvrement, supérieur ou au-dessus du germe; la corolle multipliee, double, ou polypetales; le fruit succulent, a une loge, renfermant plusieurs semences. Sans tige. A feuilles epaisses, ovales, arrondies au sommet, articulées ou insérees les unes sur les autres, à surface lisse, armées de quelques epines setacées. La fleur naît au sommet de la feuille. Originaire d'Amérique. Cultivée dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 211



Fig. 211.

602. Le Philadelphe siringa. *Philadelphus coronarius.* G. 669. Calice divisé en quatre ou cinq segmens; quatre ou cinq petales; fruit, capsule à quatre à cinq loges, à plusieurs semences. Grand arbrisseau, ramifié; à feuilles petiolees, ovales, alongées, pointues, dentees; fleurs grandes, blanches, odorantes, disposées comme en corymbe terminal. Originaire d'Italie. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai.

653. Le Myrte commun. *Myrtus communis*. G. 672. Calice supérieur au germe, à cinq segmens; corolle de cinq petales; fruit, baie à deux ou trois semences. Arbrisseau. A tiges tortueuses, ramifiées; à fleurs aux aisselles, solitaires; à feuilles ovales, fermes, persistantes, très-entieres, marquees d'un sillon, unies, lisses, odorantes, plus ou moins larges suivant les varietes. Originaire du Languedoc, d'Italie. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juillet. *Fig.* 211 *bis*.

Fig. 211 *bis*.



654. Le Grenadier en arbre. *Punica granatum*. G. 673. Le calice au-dessus du germe, à cinq segmens; la corolle de cinq petales; fruit, grosse capsule pleine de suc, à plusieurs loges, à plusieurs semences. A tige en arbre; à feuilles lanceolées; calice et petales rouges; l'ecorce du fruit âpre; le suc acidulé, doux. Originaire du Languedoc, cultivé dans nos jardins. *Fig.* 212.

On cultive le plus souvent la varieté à fleurs doubles, qu'on tient basse en arbrisseau.

Fig. 212.



605. L'Amandier pêcher. *Amygdalus persica.* G. 674. Calice inférieur, à cinq segmens; cinq petales; plusieurs étamines; un style; fruit charnu, renfermant un noyau qui offre sur la surface de petits trous. A fleurs assisses, solitaires; à feuilles lancéolees, dont toutes les dentelures sont aiguës. A fruit arrondi; à noyau sillonné, arrondi. Arbre cultivé dans les vignes. Fleurit en Avril. *Fig.* 213.

Fig. 213.



On cultive dans nos jardins plusieurs variétés du Pecher: la grosseur, la couleur de la chair, jaune ou blanche, la couleur de la peau, son duveté, les constituent. Souvent le noyau est placé dans la pulpe, en sens contraire. La variete appelee Teton de Venus, est la plus recherchée par sa grosseur et son goût exquis.

L'Amandier et le Pêcher développent leurs fleurs avant les feuilles: elles sont toujours très-nombreuses; le plus souvent ces arbres en sont couverts: celles du Pêcher sont d'une belle couleur rouge ou rose. Elles recelent un principe vif, un peu âcre, qui les rend légégement purgatives: ce principe paroît s'élever des feuilles aux fleurs; car les feuilles sont aussi minoratives: on prétend même que dans le pays natal du Pècher, ce principe médicamenteux âcre penetre dans la pulpe du fruit, et le rend dangereux.

606. L'Amandier commun. *Amygdalus communis*. A fleurs assises, deux à deux; à dentelures inferieures des feuilles qui sont lanceolées, blanchâtres, glanduleuses; à fruit coriace, sec, renfermant un noyau ovale, percé de petits trous, et à peine sillonné. Les petales blancs, leurs onglets rougeâtres. Arbre cultivé dans les jardins. Fleurit en Mars, Avril. *Fig.* 214.

Fig. 214.



607. Le Prunier à grappe. *Prunus padus*. G. 675. Calice au-dessous du germe, à cinq segmens; corolle de cinq petales; plusieurs étamines inserees sur le calice; un pistil. Le noyau du fruit succulent, à suture proeminente. A fleurs en grappe; à feuilles caduques, ovales, lanceolées, dentées à dents de scie: à deux glandes a leur base en dessous. Arbre en fleur en Mai, dans les haies des Broteaux.

Fig. 215.



608. Le Prunier odorant. *Prunus mahaleb*. A fleurs en corymbe terminant les rameaux; à feuilles ovales, crenelées; à fleurs blanches, tres-odorantes; à fruit, petites cerises noires, ameres. Arbre en fleur en Mars, Avril. Dans les bois, les haies. Commun. A la Carrette. *Fig.* 215.

609. Le Prunier laurier-cerise. *Prunus lauro-cerasus*. A fleurs en grappe; a feuilles persistantes, ovales, alon-

gées, luisantes ; à deux glandes sur le dos : fleurs blanches ; baies noires. Arbrisseau cultivé dans les jardins. Fleurit en Juin.

610. Le Prunier abricotier. *Prunus armeniaca.* A fleurs assises ; à feuilles presque en cœur, luisantes, à dentelures arrondies ; à fruit charnu, presque rond ; à noyau aplati. Arbre cultivé ; en fleur en Mars, Avril, *Fig.* 216.

611. Le Prunier des oiseaux. *Prunus avium.* A ombelles sans péduncules ; à feuilles ovales, lancéolées, repliées, un peu cotonneuses en dessous ; une glande ou deux au sommet du petiole. C'est le Mérisier, arbre des montagnes. Fleurit en Avril et Mai.

612. Le Prunier cerisier. *Prunus cerasus.* A ombelles portées sur un péduncule court ; à feuilles ovales, lancéolées, lisses, repliées ; à fruit rond, succulent, à noyau arrondi. Dans les bois, les jardins. Fleurit en Avril, Mai *Fig.* 217.

613. Le Prunier sauvage. *Prunus insititia.* A péduncules deux à deux ; à feuilles ovales, roulées, velues en dessous ; à rameaux un peu piquans. Dans les haies, à la Croix-Rousse, sur les montagnes. Fleurit en Avril, Mai.

Fig. 216.



Fig. 217.



614. Le Prunier domestique. *Prunus domestica.* A pédoncules le plus souvent solitaires ; à feuilles lanceolées, ovales, roulées ; à rameaux sans piquans ; à fruit succulent, assez gros, appelé prune ; à noyau obrond, aplati et aigu des deux extrémités. Arbre cultivé. Fleurit en Avril et Mai. *Fig.* 218.


Fig. 218.

615. Le Prunier épineux. *Prunus spinosa.* A pédoncules solitaires ; à feuilles lanceolées, lisses ; à rameaux piquans ; à fleurs aromatiques, petites ; à fruits petits, ronds, bleus. Commun dans les haies, aux Broteaux. Fleurit en Avril.

DIGYNIE, ou à deux styles.

616. L'Aubépine droulier. *Cratægus aria.* G. 673. Calice à cinq segmens ; corolle de cinq pétales, sur le calice ; baie inférieure à deux semences. A feuilles ovales, découpées et à dents de scie, cotonneuses en dessous ; à fleurs blanches, en corymbe, à fruits rouges. Dans les bois de nos montagnes. Fleurit en Mai.


Fig. 219.

617. L'Aubepine alisier. *Cratægus torminalis.* A feuilles en cœur, à sept angles, les lobes inferieurs divergens, cotonneuses en dessous, fermes, à fleurs comme en ombelle ; à fruit jaune rougeâtre, doux aigrelet. Dans les bois de nos montagnes. Fleurit en Mai. *Fig.* 219

618. L'Aubépine des haies. *Cratægus oxyacantha.* A tige tortueuse, armée d'épines; à feuilles d'un verd brillant, divisées en trois lobes, à dents de scie; à fleurs blanches, en corymbe, odorantes. Baies rouges, ombiliquées, obrondes. Commun dans les haies aux Broteaux. Fleurit en Mai. *Fig.* 220.

On trouve dans les haies de Chaponost une variété à feuilles peu découpées, à gros fruits, à fleurs rougeâtres. Cette variété transportée dans les jardins, se perfectionne, et a donné des fleurs doubles.

Fig. 220.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

619. Le Sorbier des oiseaux. *Sorbus aucuparia.* G. 679. Calice à cinq segmens; corolles de cinq pétales sur le calice; germe inférieur; baie à trois semences. A feuilles ailées; à folioles lisses, sur les deux faces, ovales, lanceolées, à dents de scie; à fleurs en grand bouquet, aromatiques, baies ovales, très-rouges. Dans les bois de nos montagnes. Fleurit en Mai.

OBSERVATION.

Cet arbre est aujoud'hui généralement cultivé dans nos jardins. Dans les plaines du Nord, il constitue de vastes forêts. L'aromat de ses fleurs est si pénétrant, que le vent le porte à deux lieues. Ses baies sont une grande ressource pour les oiseaux: comme elles sont très-nombreuses, les arbres paroissent de loin tout rouges.

Fig. 221.



620. Le Sorbier domestique. *Sorbus domestica.* A feuilles ailées ; à folioles velues en dessous, comme cotonneuses, blanchâtres ; à fleurs en corymbe ; fruit, ombilique, charnu, assez gros, en forme de poire, d'un rouge jaunâtre, tres-acerbe avant la parfaite maturite. Cultivé dans les vergers. Fleurit en Avril, Mai. *Fig.* 221.

Le Sorbier des oiseaux, de Mont-Pilat, a les folioles soyeuses en dessous.

PENTAGYNIE, ou à cinq styles.

Fig. 222.



621. Le Nefflier d'Allemagne. *Mespilus Germanica.* G. 681. Calice a cinq segmens ; cinq petales sur le calice ; baie couronnee par le calice, a cinq semences. A tige sans piquans ; a feuilles ovales, lanceolées, cotonneuses en dessous ; a fleurs solitaires ; a pedoncules tres-courts ; a calice tres-long, persistant ; a fruit charnu, succulent, en forme de poire. Dans nos bois des montagnes. Fleurit en Avril et Mai. *Fig.* 222

622. Le Nefflier amélanchier. *Mespilus amelanchier.* A tige sans piquans ; à feuilles ovales, à dents de scie, cotonneuses, blanchâtres en dessous ; fruit succulent, charnu, modelé comme une petite poire. Dans nos bois montagneux, vis-à-vis l'Isle-Barbe, sur Saône. Fleurit en Mai.

Le Nefflier cotonnier, *Mespilus cotoneaster*, à tige sans épines, à feuilles tres-entieres, ovales, cotonneuses en dessous, à baies rouges, a été observé sur les rochers de Couzon par le Citoyen Henon.

623. Le Poirier commun. *Pyrus communis.* G. 682. Calice à cinq segmens, corolle de cinq petales sur le calice, fruit couronné par le calice, charnu ; à cinq loges, renfermant chacune une semence. A feuilles ovales, lancéolées, lisses, à dents de scie ; à fleurs en corymbe ; à fruit prolongé vers le péduncule. Dans les bois, dans les vergers. Fleurit en Avril, Mai, *Fig.* 223.

624. Le Poirier pommier. *Pyrus malus.* A feuilles ovales, aigues, à dents de scie, un peu velues en dessous ; à fleurs en ombelles assises ; à fruit concaves à la base. Dans les bois, les vergers. Fleurit en Avril, Mai: *Fig.* 224.

Fig. 223.



Fig. 224.



625. Le Poirier coignassier. *Pyrus cydonia.* A feuilles entieres, un peu cotonneuses, blanchâtres en dessous; à fleurs solitaires; à fruit oblong, en toupie, ou arrondi en pomme, odorant. Cultivé dans les vergers. Fleurit en Mai, Juin. *Fig.* 225.

Fig. 225.



626. La Spirée barbe de chevre. *Spiræa aruncus.* G. 686. Calice divise en cinq segmens; corolle de cinq petales sur le calice; plusieurs capsules a plusieurs semences. A feuilles deux fois ailées; à pinnulles de cinq, trois feuilles, et simples; à fleurs dioiques, en epis reunis en panicule. Dans nos montagnes. Fleurit en Juin. Vivace.

627. La Spirée filipendule. *Spiræa filipendula.* A feuilles pinnees ou ailees; à folioles uniformes, dentées, a dents de scie, entremêlees de plus petites, l'impair à trois lobes; a fleurs en corymbe; à six segmens au calice; à six petales; a racines a tubercules charnus, alonges. Dans les bois, a Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 226.

Fig. 226.



628. La Spiree ormiere. *Spiræa ulmaria.* A feuilles pinnees: à folioles finement dentelees; a dents de scie, et entremelees de plus petites; l'impair tres grande, à trois lobes; a fleurs en cimier. Dans les prés humides, le long des ruisseaux, aux Brotteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

POLYGYNIE, ou à plusieurs styles

629. Le Rosier des champs. *Rosa arvensis*. G. 687 Calice. ventru à cinq segmens ; corolle à cinq petales sur le calice ; plusieurs semences herissees, nidulées dans le calice, qui devient charnu, succulent. A tige armee d'épines éparses ; à feuilles ailées : à folioles aigues ; à petioles épineux ; à fleurs blanches, en bouquet, imitant l'ombelle ; à péduncules lisses ; a germes arrondis, lisses. Sur nos montagnes, dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

630. Le Rosier canin. *Rosa canina*. A tige lisse, n'offrant des épines qu'aux nœuds ; à germes ovales, lisses ; a pétioles épineux ; à petales roses, à deux lobes ; a deux bractees opposées, ciliées. Commun dans les haies, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

631. Le Rosier blanc. *Rosa alba*. A tige et pétioles armes d'épines ; à péduncules herissés ; à germes lisses, ovales ; à segmens du calice ailés ; les petales blancs. Dans les haies, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

632. Le Rosier à cent feuilles. *Rosa centifolia*. A germes hérissés, ovales ; à péduncules herissés ; à tige hérissée et armee d'epines, à petioles sans épines. Les segmens du calice ailés ; les petioles glanduleux ; les folioles ovales, à dents de scie, velues en dessous. Arbrisseau cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin.

633. Le Rosier Francais. *Rosa Gallica*. A germes hérissés, ovales ; a péduncules herissés ; à tige et pétioles herisses de poils et d'épines, la tige est lisse dans sa plus grande partie ; les folioles a peine velues en dessous ; le germe herissé à la base ; les fleurs rouges ou blanches. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin. *Fig.* 227.

Fig. 227.



634. La

Fig. 228.

634. La Ronce framboisiere. *Rubus Idæus.* G. 688. Calice à cinq segmens ; cinq petales sur le calice ; le fruit, un amas de petites baies à une semence. A feuilles ailées, cinq à cinq, ou ternées trois à trois, cotonneuses, blanches en dessous ; à petioles creuses en gouttiere ; à tige ligneuse, armée d'épines. Sur nos montagnes, dans nos jardins. Fleurit en Juin. Arbrisseau. *Fig.* 228.

635. La Ronce noire. *Rubus fruticosus.* A feuilles cinq à cinq, digitées et ternées, ou trois à trois ; à tige ligneuse, anguleuse, armée d'epines ; à petioles epineux ; à baies noires. Dans les haies, tres-commune, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau. *Fig.* 229.

636. La Ronce bleuâtre. *Rubus cæsius.* A feuilles ternées ou trois à trois, presque nues ; à folioles latérales à deux lobes ; à tige ligneuse, ronde, armée d'epines ; les baies bleuatres, à grains peu nombreux. Dans les haies, à la Croix Rousse. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

On peut retirer, par la fermentation, des baies des ronces, qui sont en general tres-douces et sucrées, non-seulement un vin agréable, mais encore un esprit ardent.

La Ronce des pierres, *Rubus saxatilis*, à feuilles ternées, nues ; à rameaux rampans, herbacés, a été observée sur les rochers, près de Miribel, par le citoyen Henon.

Fig. 229.



637. La Tormentille droite. *Tormentilla erecta.* G. 691. Calice à huit segmens ; corolle de quatre petales ; semences nues, adhérentes à un réceptacle, d'abord un peu succulent. A tige redressée ; à feuilles assises, à trois ou cinq folioles simples ; à fleurs petites, jaunes, solitaires. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace. Commune. *Fig.* 230.



Fig. 230.

638. Le Fraisier commun. *Fragaria vesca.* G. 689. Calice à dix segmens ; cinq petales sur le calice ; le réceptacle des semences ovale, caduque, succulent ; à drageons rampans ; à tige droite ; à feuilles ternées. Dans les bois, très-commun à la Carrette. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 231.



Fig. 231.

639. Le Fraisier sterile. *Fragaria sterilis.* A tiges inclinées ; à feuilles ternées, soyeuses ; à petioles velus ; à rameaux fleuris, lâches. A fleurs solitaires, pédunculées ; à petales blancs. Elle ne jette point de drageons. Dans les bois dont le terrain est sablonneux, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

Les drageons du Fraisier commun, ne jettent des racines que dans les terrains qu'ils appétent : cette plante aime le terreau des anciennes forêts. La culture a produit plusieurs variétés, surtout relativement à la grosseur et au goût des fruits.

640. La Potentille argentine. *Potentilla anserina.* G. 690. Calice à dix segmens; corolle de cinq petales sur le calice; plusieurs semences nues, adherentes à un petit receptacle desséche. A tiges rampantes; à feuilles ailées: à folioles soyeuses, blanches, à dents de scie; à peduncules portant une seule fleur jaune. Sur les bords des ruisseaux, des fossés. Commune aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 232.

641. La Potentille des roches. *Potentilla rupestris.* A tige droite; à feuilles alternes, ailees de cinq, sept, ou neuf folioles ovales, crenelees; à fleurs blanches. Dans les pâturages, à Vassieux, à la Pape. Fleurit en Juin. Vivace.

642. La Potentille argentee. *Potentilla argentea.* A tige droite; à feuilles digitées de cinq folioles cuneiformes, incisees, blanches en dessous; à calice velu; à corolles jaunes, petites. Dans les bois decouverts, sur les bords des chemins, à Vassieux. Commune. Fleurit en Juin. Vivace.

643. La Potentille printaniere. *Potentilla verna.* A tiges inclinees, nombreuses, rameuses; à feuilles radicales à longs petioles, digitees de cinq folioles mousses, peu velues; celles de la tige, de trois folioles; les petioles accompagnes par deux stipules; à fleurs jaunes. Très-commune dans les pâturages secs, aux tapis. Fleurit en Mars, Avril. Vivace.

Fig. 232.



644. La Potentille rampante. *Potentilla reptans.* A tiges rampantes; à feuilles digitees de cinq folioles verd-foncé; à peduncules axillaires, portant une seule fleur jaune. Sur les bords des haies, aux Broteaux. Commune. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

645. Le Comare des marais. *Comarum palustre.* G. 694. Calice à dix segmens; cinq petales sur le calice; plusieurs semences nidulees dans un receptacle charnu, persistant. A tige en partie couchee; à feuilles ailees de

cinq à sept feuillets, d'un blanc argentin en dessous ; à petales étroits, rouges, plus courts que le calice. Dans les terrains marecageux, à Villeurbane, à Oullins, à Yzeron. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

646. La Benoîte commune. *Geum urbanum*. G. 692. Calice à dix segmens ; corolle de cinq petales sur le calice ; fruit, plusieurs semences terminées par une arète coudée. A tige droite, rameuse ; à feuilles inferieures pinnées, terminées par une foliole plus large que les autres, et fendue en trois lobes ; les supérieures, assises, découpées en trois lobes ; à semences ramassées en tête, velues ; à arêtes nues, recourbées en hameçon ; les fleurs terminant les rameaux, droites, ouvertes, jaunes. Commune dans les haies, les taillis, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. Racine aromatique. *Fig.* 133.

647. La Benoîte des montagnes. *Geum montanum*. A tiges courtes, velues ; à feuilles velues, ailées ; la foliole impair, très-grande, en cœur, arrondie ; à fleur solitaire terminant la tige, grande, jaune ; à fruit oblong ; à semences à arètes droites, velues. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. *Fig.* 334.

Fig. 133.



Fig. 134.



648. La Benoite des ruisseaux. *Geum rivale.* A feuilles ailées; à folioles inégales, l'impair très-grande, à trois lobes; à fleurs inclinées, dont les petales sont rapprochés; à semences terminées par une arète tordue, velue. Les petales blanchâtres, ou couleur de rouille, ou rouges. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Vivace. Fleurit en Juin.

On trouve quelquefois la variété prolifere : du centre de la fleur s'éleve un péduncule qui porte une seconde fleur. Loesel, *Flora Prussica*, a fait dessiner cette monstruosité. Nous en avons décrit l'analogue dans notre Flore de Lithuanie. La Benoîte des ruisseaux est très-commune dans cette vaste plaine du Nord. C'est encore un exemple qui prouve que la plupart de nos plantes sous-Alpines se trouvent communes dans les bas-fonds des Provinces Septentrionales. L'Actée, les Myrtilles, plusieurs Pyroles, la Bousserole, le Trolle d'Europe, le Cabaret, le Sabot-de-Notre-Dame, nous en fournissent d'autres exemples.



CLASSE XIII.

POLYANDRIE, ou à étamines nombreuses.

MONOGYNIE, ou à un style.

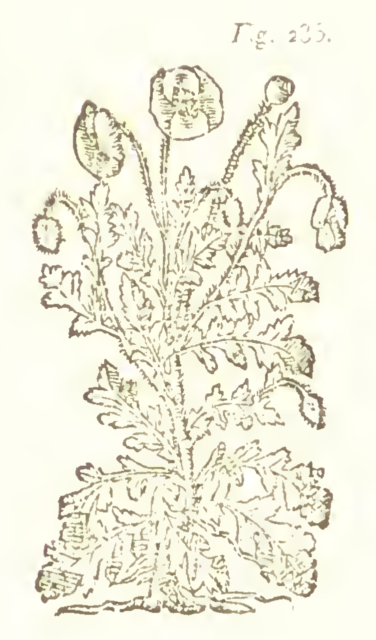
Tétrapetales, ou à quatre petales.

639. LE Pavot à massue. *Papaver argemone.* G. 704. Calice de deux feuillets; corolle de quatre petales; la capsule à une loge, s'ouvre par de petits trous sous le stigmate, qui persistant, couvre la capsule comme le couvercle d'un reverbere. A capsules alongees, hérissées; à feuilles herissees, pinnees; à folioles en lobes, un peu élargis. Dans les terres sablonneuses, sur les côteaux du Rhône, a la Carrette. Fleurit en Juin. Annuel.

640. Le Pavot coquelicot. *Papaver rhoeas.* A capsules courtes, lisses, petites; à tige velue, portant plusieurs fleurs; a feuilles comme ailées, incisees ou découpées profondément; à corolle rouge: une tache noire sur l'onglet. Dans les champs, tres-commun, aux Brotteaux, a la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. *Fig.* 235.

641. Le Pavot douteux. *Papaver dubium.* A capsules alongées, lisses; à tige portant plusieurs fleurs, chargee de poils appliqués ou renverses; à feuilles ailées, decoupees profondement: les fleurs plus petites que celles du précédent. Dans les champs, sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Annuel.

Fig. 235.



652. Le Pavot assoupissant. *Papaver somniferum*. A grosses capsules, lisses, arrondies ; à feuilles lisses, découpées profondément, embrassant la tige. Cultivé dans les terres. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig*. 236.

Cette espece présente une foule de variétés, relativement aux couleurs des pétales, à la grandeur des capsules, à la hauteur des tiges. Elle produit facilement, dans les terres fortes, des fleurs pleines.

Fig. 236.



653. La grande Chélidoine. *Chelidonium majus*. G. 703. Calice à deux feuillets ; corolle à quatre pétales ; fruit, silique linéaire, à une loge. A feuilles deux fois ailées ; à pinnules arrondies ; à pédunculés portant plusieurs fleurs en fausse ombelle ; les corolles jaunes ; le suc propre jaune, fétide. Dans les haies, contre les murs, à la Croix-Rousse. Très commune. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig*. 237.

La culture a produit les variétés à folioles laciniées, à fleurs doubles. On trouve cette plante en fleur pendant toute la belle saison : elle croît facilement, même dans les fentes des vieilles murailles.

Fig. 237.



654. La Chelidoine glauque, ou pavot cornu. *Chelidonium glaucum.* A tige lisse : à pedoncules uniflores, ou portant une seule fleur : à feuilles verd de mer, embrassantes, sinuees ; les radicales comme ailees ou découpées tres-profondément : à petales jaunes, grands : à siliques très-longues, menues, recourbées en corne. En Dauphine, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 238.

Fig. 238.



Cette plante est très-ramifiee. Dans les jardins, elle prend un accroissement extraordinaire.

655. L'Actée, herbe de Saint Crystophe. *Acta spicata.* G. 700. Calice à quatre feuillets ; corolle de quatre petales : fruit, baies à plusieurs semences demi sphériques. A tige ramifiee, assès grande ; à fleurs en grappe terminale ; à feuilles deux fois ailees : à folioles ovales, dentelees, l'impair à trois lobes, les inférieures à petioles, les supérieures assises ; petales blancs, petits ; baies noires, petites. Sur nos montagnes, à Pilat. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Toute la plante est très-aqueuse : elle répand une odeur nauséabonde. Elle aime à etaler ses rameaux : ses petits bouquets de fleurs blanches sur un fonds de de feuilles d'un verd gai, produisent un bel effet. Elle est assez rare dans nos Provinces, mais tres commune en Lithuanie. Le nombre des petales n'est pas constant ; nous avons souvent observé des fleurs à cinq petales : le calice est caduque ; les pédoncules blancs, diaphanes ; le nombre des étamines varie de 16 à 24 ; les antheres blanches ; le germe sans style, porte un stigmate blanc.

Pentapetales, ou à cinq petales.

656. Le Ciste à feuiles de sauge *Cistus salvifolius*. G. 728. Calice a cinq feuillets, dont deux plus petits; corolle de cinq petales; le fruit est une capsule. Arbrisseau sans stipules; à feuilles pétiolées, ovales, obtuses, ridées, dentelees, hérissées de poils sur les deux lames; à peduncules lateraux, solitaires, ne portant qu'une fleur, plus longs que la feuille; corolles blanches. Dans la plaine du Dauphine, a Saint-Priest et à Charly. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 239.

657. Le Ciste ombellé. *Cistus umbellatus*. Sous-arbrisseau couche, sans stipules; à feuilles opposées, linaires; à fleurs en ombelle, pedunculees. A Chazay-d'Azergues.

658. Le Ciste bruyere. *Cistus fumana*. Petit sous-arbrisseau, à branches couchees, sans stipules; à feuilles alternes, dures, linaires, entassees, herissées sur les bords; à peduncules portant une seule fleur; a calices lisses; à plusieurs etamines châtrées ou sans antheres; corolles jaunes. A Ecully, à Irigny, a Saint-Genis, aux Broteaux. Fleurit en Juillet.

659. Le Ciste blanc. *Cistus cirus*. Sous-arbrisseau, a rameaux couchés, sans stipules; a feuilles petites, opposées, ovales, velues, blanches en dessous; à fleurs en ombelle; à corolles jaunes. Aux Broteaux, sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet.

Fig. 239.



660. Le Ciste d'Œlande. *Cistus Œlandicus*. Sous-arbrisseau couché, sans stipules; à feuilles petites, opposées, alongées, vertes, lisses sur les deux faces; à pétioles ciliés; à calices un peu cotonneux; a petales jaunes, échancrés. Aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet.

661. Le Ciste à gouttes de sang. *Cistus guttatus*. A tige droite, herbacée, sans stipules; à feuilles assises, opposèes, lancéolees, a trois nervures; les superieures,

trois à trois, ou quatre à quatre; à fleurs en grappe sans bractée; tache rouge à la base des petales. A Vassieux, à Oullins, dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandiere. Fleurit en Août.

662. Le Ciste fleur du soleil. *Cistus helianthemum.* Sous-arbrisseau incliné; à stipules lancéolées, à feuilles elliptiques, nues, roulées en dessous sur leur longueur, peu garnie de poils; à fleurs en grappe, inclinées avant leur épanouissement; à petales jaunes. Dans les bois, à la Carrette, très-commun. Fleurit en Juin, Juillet. *Fig.* 240.

663. Le Ciste velu. *Cistus pilosus.* Sous-arbrisseau, à stipules; à tige un peu redressée; à quatre stipules en alène; à feuilles linaires, blanches en dessous, et traversées sur leur longueur par deux sillons; à calices lisses; à petales blancs. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet.

664. Le Ciste hérissé. *Cistus hirtus.* Sous-arbrisseau, à stipules; à feuilles cannelées, blanches en dessous; à calices hérissés; à fleurs jaunes. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet à la Carrette.

665. Le Ciste à feuilles de pouliot. *Cistus polifolius.* Sous-arbrisseau à stipules, ramifié, à rameaux inclinés; à feuilles ovales, alongées,

Fig. 240.



blanchâtres; à calices lisses; à petales blancs, creneles. Dans les terres sablonneuses, à Vassieux. Fleurit en Mai.

Le genre des Cistes presente une foule d'especes. Leur nombre est d'autant plus grand, qu'on se rapproche d'avantage des Provinces Méridionales de l'Europe. Les especes Espagnoles ne sont pas encore toutes connues. Dans le Nord on n'a découvert que deux especes de ce genre.

666. Le Tilleul d'Europe. *Tilia Europæa*. G. 717. Calice à cinq segmens, corolle à cinq petales; le fruit, baie seche, arrondie, à cinq loges, à cinq valves, s'ouvrant à la base. Grand arbre à feuilles en cœur, lancéolées, à dents de scie; à péduncules ramifiés, adhérens à une fausse feuille longue, étroite, jaunâtre; à calice d'un jaune-paille. Dans les bois, les allees publiques. Fleurit en Juin, Juillet. *Fig.* 241.

On cultive la variété à grandes feuilles. Les fleurs de cet arbre sont aromatiques.

Fig. 241.



A fleurs polypetales, ou plusieurs petales.

667. Le Nénuphar jaune. *Nymphæa lutea*. G. 700. Calice à feuillets; corolle pluripetales; fruit, grosse baie tronquée, à plusieurs loges. A feuilles tres-grandes, surnageantes, lisses, cordiformes; à calice à cinq feuillets plus grands que les petales, qui sont jaunes. Dans les eaux des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

668. Le Nénuphar blanc. *Nymphæa alba*. A feuilles tres-grandes, surnageantes; à fleurs plus grandes; à calice de quatre feuillets, plus courts que les petales blancs. Dans les etangs, les anses des rivieres. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Les racines de Nénuphar sont tres-grosses: elles recelent une grande quantité de pulpe analogue au principe muqueux nutritif. Ces deux especes produisent un bel effet sur les étangs, par la grandeur de leurs feuilles et de leurs fleurs.

DIGYNIE, ou à deux styles.

669. La Pivoine officinale. *Pæonia officinalis*. G. 732. Le calice de cinq feuillets ; la corolle de cinq petales : les germes sans styles se changent en capsules renfermant plusieurs semences. A tige ramifiée, assez grande ; à feuilles deux fois ailées : à folioles elliptiques ou à trois lobes : fleurs terminales, solitaires, très-grandes : à petales rouges, simples, ou doubles, pleines ; à capsules grandes, velues : racine tubereuse, en faisceau. En Suisse, en Languedoc. Cultivée dans les jardins. Fleurit en Mai. *Fig.* 242.

Toute la plante répand une odeur nauseabonde.

Fig. 242.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

670. L'Aconit tue-loup. *Aconitum lycoctonum*. G. 732. Corolle sans calice, de cinq petales inégaux, le supérieur en voûte ; deux nectaires à péduncules recourbés : feuilles palmées ; fleurs d'un jaune-pâle, en grappe : fruit, à trois siliques, à lobes élargis, velus. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 243.

Les feuilles de cette espece sont très-âcres : lorsqu'on les pile, elles exhalent une vapeur très-vive.

Fig. 243.



671. L'Aconit napel. *Aconitum napellus.* A tige simple; A feuilles palmees ; à lobes linaires, etroits, s'élargissant vers le haut, et à cannelure courante ; a fleurs grandes, bleues; fruit à trois siliques. Toute la plante est âcre. Sur les montagnes de Pilat, du Bugey. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 244.

Le Napel du Nord est bien moins dangereux que celui de nos montagnes.

672. L'Aconit anthore. *Aconitum anthora.* A feuilles palmees ; à lobes linaires, herisses de poils ; à fleurs jaunâtres, velues ; à cinq styles : fruit de cinq siliques. Plus petit que les precedens ; à tige d'un pied au plus. Sur les montagnes du Bugey. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 245.

Cette espece est aussi âcre et aussi vénéneuse que les precédentes. Il est bien singulier que des plantes si agreables par leur port et la beauté de leurs fleurs, soient aussi funestes : mais la Nature les a assez signalees, par leur odeur et surtout par leur goût, pour que les animaux n'y soient pas trompes.

Fig. 244.



Fig. 245.



673. Le Dauphin pied-d'Alouette. *Delphinium consolida.* G. 736. fleurs sans calice, à cinq petales, à miellier fendu, prolongé en corne posterieurement. Fruit, silique. A tige ramifiée ; à feuilles comme pinnées ; à folioles linaires, alternes ; à fleurs en grappe terminale ; à miellier d'une seule piece ; à corolle bleue, rarement blanche ; fruit, une seule silique. Commun dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

674. Le Dauphin cultivé. *Delphinium ajacis.* A tige simple, droite, en épi ; à miellier d'une seule piece ; fruit, une silique ; à fleurs bleues, simples, ou doubles. Cultivé dans les jardins d'où il s'échappe souvent dans les campagnes. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 246.

C'est une des especes qui présentent, par l'effet de la culture, le plus de variétés : elle fournit des fleurs de toutes les nuances, sans compter les monstruosités assez fréquentes. Tous les Dauphins recelent un principe vif, délétere, moins développé, il est vrai, que dans les Aconits.

Fig. 246.



PENTAGYNIE, ou à cinq styles.

675. L'Ancolie vulgaire. *Aquilegia vulgaris*. G. 741. Sans calice ; cinq petales ; cinq mielliers en corne, interposés entre les petales. A tige ramifiee, portant plusieurs fleurs ; à feuilles composées, trois fois ternees ; à folioles entieres et assez larges ; à corne des mielliers recourbes en dedans ; corolle bleue. Dans les bois, à Francheville, à Ecully. Fleurit en Mai, Juin. Fig. 247.

676. La Nielle des champs. *Nigella arvensis*. G. 742. Cinq petales sans calice ; cinq mielliers divisés en trois, nidulés dans l'interieur de la corolle ; fruit, cinq capsules réunies. A feuilles presque velues, assises, decoupees en fines lanieres. A petales entiers ; à fleurs nues, denuées de feuilles ; à pistils de la longueur de la corolle, capsule en cônes renverses ; les cornes tres longues. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

677. La Nielle cultivée. *Nigella sativa*. A feuilles un peu velues ; à fleurs petites, blanches, simples ou pleines ; à cinq styles ; à capsules herissonnees, arrondies. Originaire d'Allemagne. Cultivee dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Annuelle. Fig. 248.



Fig. 247.

Fig. 248.

678. La Nielle de damascene. *Nigella damascena.* A involucre ou collerette formée par cinq feuilles découpées, plus longues que la fleur qui est grande, terminale, souvent pleine, bleue, ou blanche ; à feuilles alternes, assises, et découpées très-menues. Dans les champs des Provinces méridionales de France. Cultivée dans nos jardins. Annuelle. *Fig.* 249.

Le Stratiote aloïde, *Stratioïtes aloides.* Hexagynie. A calice à trois segmens ; à corolle de trois petales, à fruit en baie à six loges, dans un calice en gaîne ; à feuilles en lame d'épée, triangulaires, garnies d'épines courtes. Aquatique. Dans le Forest.

Fig. 249.



POLYGYNIE, ou à styles nombreux.

679. La Clematite des haies. *Clematis vitalba.* G. 754. Les fleurs sans calice, à plusieurs petales ; le fruit, plusieurs semences terminées par une queue. A tige grimpante ; à feuilles ailées : à folioles entieres, ou decoupées en cœur, s'entortillant en repliant leurs pétioles ; les fleurs en fausse ombelle, à quatre petales secs, blanchâtres, coriaces ; à semences ramassées en tete, terminées par une longue arête barbue. Très-commune, dans les haies, à la Carrette, aux Brotteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 250.

Fig. 250.



680. Le

680. Le Pigamon nain. *Thalictrum minus.* G. 755. Fleurs de quatre à cinq petales, sans calice ; plusieurs semences nues et sans barbe. A tige feuillee vers la racine ; a feuilles composées, deux ou trois fois ailées : a folioles ovales, petites, à six lobes ; a panicule ouvert ; à fleurs pendantes ; a étamines jaunes. Dans les bois, à Roche-Cardon, à Francheville. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

681. Le Pigamon jaune. *Thalictrum flavum.* A tige sillonnee, feuillee ; a fleurs en panicule très-composé, droit, a corolle de quatre petales jaunes ; à feuilles trois fois ailees, droites ; les folioles ovales, a trois lobes aigus. Dans les pres humides des îles du Rhone, a la Ferrandiere, a Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

682. L'Isopire renoncule. *Isopyrum thalictroides.* G. 759. Corolle sans calice, de cinq petales ; plusieurs miellers tubules, divises en trois dents au sommet. Plusieurs capsules recourbees, a plusieurs semences. A feuilles une ou deux fois ternees ; a folioles ovales, decoupees en lobes : à tige petite, ramifiée ; à fleurs petites, blanches ; à stipules ovales ; à petales obtus. Le long du ruisseau du bois d'Ars, et le long du ruisseau de Roche-Cardon. Fleurit en Mars. Vivace.

683. L'Hellebore pied de griffon. *Helleborus fœtidus.* G. 660. Corolle de plusieurs petales sans calice ; plusieurs mielliers tubulés, a deux levres ; plusieurs capsules droites, a plusieurs semences. A tige feuillee portant plusieurs fleurs ; à feuilles composées, plus courtes que la tige, qui est dénuee de feuilles vers la base. Très-commun, à la Carrette. Fleurit en Février, Mars. Vivace.

684. L'Hellébore verd. *Helleborus viridis.* A feuilles radicales, pétiolees, coriacées, seches, digitées de quatre à sept folioles, laciniees ou dentelées. A hampe radicale, divisée, feuillee ; à fleurs pendantes ; à corolle verdâtre ; à étamines courtes ; à pistils de trois à cinq. Originaire des Provinces Méridionales. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mars. Vivace. *Fig.* 251.

Fig. 251.

Fig. 252.



685. L'Hellébore noir. *Helleborus niger.* Tres-ressemblant au verd, mais sa hampe ne présente que le rudiment d'une foliole ; elle se divise en deux branches nues ou sans feuilles, portant deux fleurs à bractées : corolles blanches. Originaire des Pyrénées. Cultivé dans jardins. Fleurit en Fevrier. Vivace. *Fig.* 252.

Les Hellébores sont très-âcres. Notre pied de griffon l'est autant que les autres : il répand une odeur nauséabonde. C'est une des plantes qui fleurit des premieres.

Fig. 253.



686. La Populage des marais. *Caltha palustris.* G. 761. Corolle sans calice et sans miellier, à cinq petales ; plusieurs capsules, à plusieurs semences. A feuilles pétiolées, orbiculaires, ou réniformes ; à petales jaunes. Dans les prairies humides à Gorge-de-Loup, dans les îles du Rhône, vis-a-vis la Tête-d'Or. Feurit en Mai. Vivace. *Fig.* 253.

Cette espece offre quelques variétés à fleurs plus ou moins grandes. La culture produit des fleurs pleines.

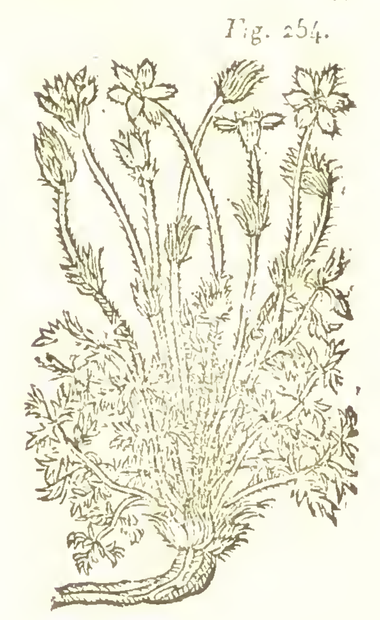
687. L'Anemone coquelourde. *Anemone pulsatilla* G. 701. Corolle sans calice, a plusieurs petales; plusieurs semences nues; peduncules soutenus par une collerette de feuilles; à feuilles radicales deux fois ailées; à grande corolle, à petales droits; à semences velues, à queue. Sur les côteaux arides à Vassieux. Fleurit en Avril. *Fig.* 254.

688. L'Anémone des prés. *Anemone pratensis*. A pedunculles soutenus par une collerette de feuilles; à feuilles deux fois ailees; à fleurs plus petites que celles de la precedente; à petales renversés en dehors vers le sommet; a semences terminées par une queue. Dans les pâturages, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace.

689. L'Anemone sauvage. *Anemone sylvestris*. A pedunculles nus; à feuilles digitées, herissées; à corolles de cinq petales, à semences arrondies, herissees, sans queue. A Ecully. Fleurit en Avril Vivace.

690. L'Anémone sylvie. *Anemone nemorosa*. A tige de six pouces, simple, terminée par une collerette de cinq feuilles, decoupées profondément; a feuilles radicales ailées; a pinnules decoupées; un peduncule terminal a une fleur de six petales blancs ou roses, lanceolés; a semences aigues. Dans les bois à Ecully. Fleurit en Avril. Vivace.

Fig. 254.



691. L'Anémone renuncule. *Anemone ranunculoides*. A feuilles radicales, pinnees; à folioles découpées; à tige terminée par une collerette de feuilles profondément incisées en cinq lobes; du centre de la collerette s'élevent un ou deux pédunculles portant chacun une fleur de cinq petales jaunes, arrondis; à semences aigues, recourbées, lisses A Ecully. Fleurit en Avril. Vivace. Dans les bois.

692. L'Anémone des couronnes. *Anemone coronaria*. A feuilles radicales ternées, decomposées; à involucre ou collerette feuillee. Cette es-

pece cultivée dans nos jardins, est originaire de Constantinople : elle fournit aux Fleuristes une foule de variétés. Ses fleurs simples doubles ou pleines, offrent des nuances innombrables. On en cultive de rouges, de rouges-foncées, de blanches, de jaunes, etc. Vivace.

693. L'Anémone hépatique. *Anemone hepatica*. A racine portant plusieurs feuilles petiolées, d'abord velues, ensuite coriacées, à trois lobes : à tige radicale, velue, herbacée ; à calice de trois feuillets petits, ovales, contigus à la corolle, qui est de plusieurs petales de cinq à dix, bleues, rarement blanches. Sur nos hautes montagnes, cultivée dans nos jardins. Vivace. Fleurit en Fevrier. La culture rend la fleur pleine, et varie singulièrement les couleurs. Dans la plénitude les etamines se changent en petales. *Fig.* 255.

694. La Renoncule grande-douve. *Ranunculus lingua*. G. 757. Calice de cinq feuillets ; corolle de cinq petales, à miellier sur l'onglet ; plusieurs semences nues. A tige droite, haute de trois pieds, un peu velue ; à feuilles lancéolees, fort longues, légérement dentées ; à fleurs grandes, terminales, d'un beau jaune. Dans les fossés aquatiques des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Fig. 255.

695. La Renoncule petite-douve. *Ranunculus flammula*. A tige basse, lisse, inclinée ; à feuilles ovales, lancéolées, très-entieres ; à fleurs terminales, jaunes, petites. Dans les prairies humides des Broteaux, à Villeurbane. Fleurit en Juillet. Vivace.

696. La Renoncule douce. *Ranunculus auricomus*. A feuilles radicales réniformes, crenelées ou incisées ; celles de la tige linaires, digitées ; à tige portant plusieurs fleurs ; à fleurs jaunes dont les petales sont plus courts que le calice. Dans les bois de nos montagnes, à Saint-Germain Fleurit en Mai. Vivace.

697. La Renoncule figuiere. *Ranunculus ficaria.* A feuilles petiolées, en cœur, entieres, ou anguleuses; a péduncules uniflores; à calice de trois feuillets, plus de cinq petales jaunes. Tres-commune dans les pres, les pâturages humides aux Broteaux, a Fontaniere. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. *Fig.* 256.

698. La Renoncule scélérate. *Ranunculus sceleratus.* A feuilles lisses: les inferieures, palmees; les supérieures, digitees: à semences ramassees en tète alongee: les tiges creuses, cannelées: les fleurs petites, jaunes. Dans les marais d'Yvours, et pres de Villefranche. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 257.

699 La Renoncule de Montpellier. *Ranunculus Monspeliacus.* A tige simple, velue, petite, presque nue, portant une seule fleur jaune, assez grande; a feuilles divisees en trois segmens crenelés. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

700. La Renoncule couchée. *Ranunculus repens.* A tige ramifiee, foible, couchee, portant plusieurs fleurs; à feuilles ternees, a folioles petiolees, divisées en trois lobes, l'intermédiaire plus long; à péduncules sillonnes; a feuillets du calice tres-ouverts; à corolle jaune. Tres-commune dans les prés,

Fig. 256.



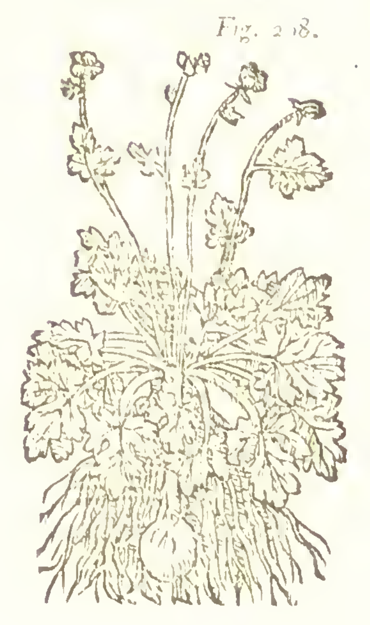
Fig. 257.



sur les bords des ruisseaux, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

701. La Renoncule bulbeuse. *Ranunculus bulbosus.* A racine simple, globuleuse; à tige droite, portant plusieurs fleurs; à feuilles herissées, composées de sept folioles pétiolées; à pédun-cules sillonnés; à feuillets du calice renversés; à corolles jaunes. Très-commune dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 258.

Fig. 258.



702. La Renoncule à feuilles de platane. *Ranunculus platanifolius.* A tige elevée, ramifiée, droite; à feuilles grandes, lisses, palmées; à lobes incisés; à fleurs grandes, blanches. Sur les montagnes de Pilat et à Turin, à deux lieues de Lyon. Fleurit en Juillet. Vivace. Cultivée dans nos jardins, la fleur devient double. *Fig.* 259.

Fig. 259.



703. La Renoncule âcre. *Ranunculus acris.* A tige droite, portant plusieurs fleurs; à feuilles divisées profondément en trois lobes, chaque lobe subdivisé en plusieurs lanieres; les feuilles superieures linaires; à pédun-cules ronds; à feuillets du calice très-ouverts; à corolles jaunes. Dans les prairies humides, très-commune à Gorge-de-Loup, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

704. La Renoncule velue. *Ranunculus lanuginosus.* A tige

droite, velue, ramifiée; à feuilles à trois segmens incisés, velues, soyeuses; à petioles velus; à peduncules ronds; à feuillets du calice tres-ouverts; à corolles jaunes. Sur nos montagnes, à Mont-Ceindre. Fleurit en Mai. Vivace.

705. La Renoncule à feuilles de persil. *Ranunculus chærophyllos*. A racine tubéreuse; à tige droite, velue, presque nue, ne portant le plus souvent qu'une fleur assez grande, jaune; à feuilles comme ailees, composées, à lanieres linaires; à peduncules sillonnés; a feuillets du calice renversés; à corolles jaunes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

706. La Renoncule des champs. *Ranunculus arvensis*. A tige ramifiée; à feuilles ternées: chaque foliole pétiolée, sous-divisée en deux ou trois lobes incisés; les supérieures décomposées en lanieres linaires: à semences comme piquantes; la tête qu'elles presentent, comme hérissonnee: a corolles jaunes. Très-commune dans les champs, à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Annuelle.

707. La Renoncule lierrette. *Ranunculus hederaceus*. A tige rampante; à feuilles arrondies, entieres, mais découpees peu profondément en trois lobes crenelés; a péduncules plus longs que les feuilles; à fleurs petites; à corolles blanches. Dans les fosses pleins d'eau aux Broteaux. Fleurit en Avril. Vivace.

708. La Renoncule aquatique. *Ranunculus aquatilis*. A tige grêle, rampante; à feuilles submergées composées de lanieres capillaires; les feuilles surnageantes, en bouclier, entieres: a péduncules axillaires portant une seule fleur blanche; à tâche jaune sur l'onglet. Très-commune dans les marais, aux Broteaux-Mognat, dans les recoudes du Rhône et de la Saône. Fleurit en Mai.

OBSERVATION.

Cette espece présente quelques variétés: 1.° celle dont toutes les feuilles sont composées de folioles linaires; 2.° celle a folioles divergentes; 3.° celle dont les folioles sont tres-alongées, imitant celles du fenouil et paralleles. Ces variétés ont été proposées par plusieurs Auteurs comme des especes; mais Ludwig a observé qu'elles sont causees par le courant plus ou moins rapide des ruisseaux dans lesquels elles croissent.

709. Le Trolle d'Europe. *Trollius Europaeus.* G. 758. Corolle sans calice, formée par quatorze petales; mielliers linaires; fruit, plusieurs capsules ovales, à plusieurs semences; à tige portant au sommet une seule fleur grande, jaune, à petales ramassés en boule; à feuilles palmees, à cinq lobes incises. Dix à douze languettes tubulees constituent le miellier. Sur nos hautes montagnes, à Pierre-Surhaute. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 260.

Fig. 260.



Cette plante, par la grandeur de sa fleur de couleur d'or, produit un bel effet dans les prairies de nos montagnes.

710. L'Adonis printanier. *Adonis vernalis.* G. 706. Calice de cinq feuillets; corolle de cinq ou plus de cinq petales, sans miellier sur l'onglet. Fruit, semences nues. A fleurs grandes, jaunes, de douze petales; à fruit ovale; racine épaisse, noirâtre, fibreuse, âcre; à tiges assez foibles, élevées, presque simples ou peu ramifiées, à feuilles decomposees: à folioles très-menues. En Dauphiné, cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 261.

Fig. 261.



Les racines des Adonis sont très-âcres. Le nombre des petales est peu constant.

711. L'Adonis d'Été. *Adonis Æstivalis*. A fleur de cinq petales, rouges, pourpres ; à fruit ovale ; à tige peu elevée, grele, foible ; à feuilles decoupées très-menues. Originaire des Provinces Meridionales ; cultivé dans nos jardins d'où elle s'échappe quelquefois dans nos champs. Fleurit en Mai. Vivace. Le nombre des petales varie de cinq à huit. *Fig.* 262.

712. L'Adonis d'Automne. *Adonis Autumnalis*. A fleurs terminales, de huit petales, solitaires, assez petites, d'un rouge foncé et très-vif ; à feuillets du calice arrondis, rougeâtres ; à fruit comme cylindrique. Dans nos Provinces Meridionales, en Dauphiné près de Valence. Cultivé dans nos jardins. Vivace. A peine distingué du printanier.

Tournefort a ramené les Adonis sous le genre des Renoncules. On commence à cultiver l'Adonis-tulipier, *Adonis Apennina*, qui est très-commun aux Pyrénées, dans la vallée d'Eines. Il est très-remarquable par la grandeur de la corolle, qui est jaune, à dix petales : sa tige s'eleve peu. Il se rapproche beaucoup du printanier.

Fig. 262.





CLASSE XIV.

DIDYNAMIE, ou à quatre étamines, dont deux plus grandes.

GYMNOSPERMIE, ou à semences nues.

[Ce sont les Labiées de Tournefort.]

A Calices d'une seule piece, à cinq segmens presque égaux.

713. L'AGRIPAUME cardiaque. *Leonurus cardiaca.* G.780. Les antheres parsemées de grains brillans. A tige droite et grande ; les feuilles inférieures arrondies, divisées profondément en lanieres dentelées ; celles de la tige comme lancéolées et à trois lobes ; a corolle velue, d'un rouge pâle, labiée, à levre supérieure en gouttiere. Dans les pâturages secs, dans les décombres, à Néronde, à Saint-Symphorien, à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 263.

Fig. 263.



Cette espece, très-commune dans les plaines du Nord, est si rare dans notre Province, que nous soupçonnons qu'elle s'est échappée des jardins. Les segmens du calice deviennent presque épineux dans le temps de la maturité des semences. Le nombre de lobes des feuilles n'est pas constant, encore moins les dentelures.

Fig. 264.



714. Le Lierret traçant. *Glechoma hederacea.* G. [illegible]. Chaque paire d'antheres en s'adossant, forme une Croix. A tige rampante, jetant des racines ; à feuilles crenelées, taillées en rein ; à corolle labiée, à levre superieure droite, divisée ; à fleurs axillaires en anneaux, au nombre de six. Dans les haies, dans les bois. Très-commune. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 264.

Cette plante aromatique présente une variété à grandes feuilles, à tiges plus velues, se relevant. Les fleurs sont bleues, blanchâtres, ou roses.

Fig. 265.

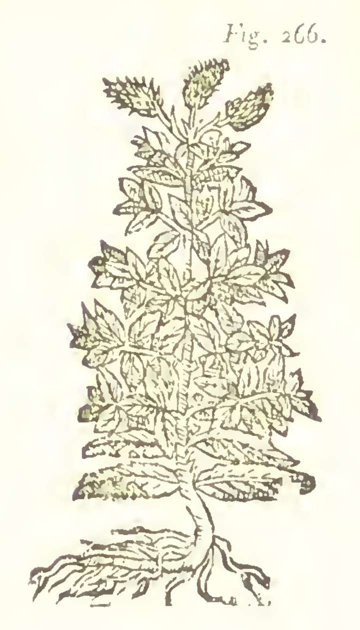


715. L'Hysope officinale. *Hyssopus officinalis.* G. [illegible]. La corolle est beante ; à levre inferieure divisée en trois segmens, dont l'intermediaire est crenelé, les étamines droites divergentes ou écartées entre elles. A tiges ramifiées, cassantes ; à fleurs en epi, tournées d'un seul côté ; à feuilles linaires, lancéolées, ponctuées ; corolles d'un bleu rougeâtre. Origginaire de Savoie. Cultivée dans nos jardins. Vivace. L'odeur des feuilles, aromatique ; saveur un peu âcre. *Fig.* 265.

La variété à corolles rouges et à feuilles plus larges, n'est pas rare.

716. La Menthe sauvage. *Mentha sylvestris*. G. 771. Corolle à peine labiée, divisée en quatre segmens, presque égaux, dont le plus large est un peu échancré, les étamines droites sont écartées. A feuilles alongées, blanchâtres, soyeuses, à dents de scie, sans pétiole; à fleurs en épis cylindriques; à étamines plus longues que la corolle. Sur les bords des ruisseaux, des rivieres. Fleurit en Août, Septembre. Commune sur les rives de Saône en Serin. Vivace. *Fig.* 266.

Fig. 266.



717. La Menthe ronde. *Mentha rotundifolia*. A feuilles ovales, arrondies, ridées, crenelées, assises; a épis alongés, cylindriques. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

718. La Menthe verte. *Mentha viridis*. A feuilles lancéolées, à dents de scie, assises, lisses; à fleurs en épis alongés; à étamines plus longues que la corolle. Dans les terrains humides. Commune aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 267.

Fig. 267.



719. La Menthe aquatique. *Mentha aquatica*. A feuilles pétiolées, ovales, à dents de scie; à fleurs ramassées en tête; à étamines plus longues que la corolle. Dans les fossés, commune aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

720. La Menthe des jardins. *Mentha gentilis.* A feuilles ovales, aigues, à dents de scie, vertes; à fleurs en anneaux; a etamines plus courtes que la corolle; le segment inferieur de la corolle aigu; les calices parsemés de points résineux. Dans les jardins. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 268.



721 La Menthe des champs. *Mentha arvensis.* A tige inclinee; à feuilles hérissées, ovales, lanceolées, à dents de scie; à fleurs en anneaux; à calices velus, blanchâtres; à segment inferieur de la corolle mousse. Dans les terres a ble, à Ecully. Fleurit en Juillet. *Fig.* 268.

722. La Menthe pouliot. *Mentha pulegium.* A tiges couchees; à feuilles ovales, obtuses, a peine crenelees; à fleurs en anneaux; à étamines plus longues que la corolle. Dans les prairies humides, commune au Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 269.

Fig. 269.



723. La Menthe cultivée. *Mentha sativa.* A feuilles ovales, aigues, dentées a dents de scie; a fleurs en anneaux; à etamines plus longues que la corolle. Spontanée dans les Provinces Méridionales, cultivée dans les jardins. Fleurit en Juillet. Vivace.

724. La Crapaudine hérissée. *Sideritis hirsuta.* G. 770. Les etamines cachées dans le

tube de la corolle ; le stigmate plus court sert de gaîne à l'autre. A tiges inclinées, hérissées ; à feuilles lanceolées, obtuses, dentées, velues ; à bractées ovales, en cœur, dentées à dentelures épineuses ; à corolles jaunes, tachées ; à anneaux éloignés, de six fleurs. Dans les terrains secs, au Broteaux, à la Pape Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 270.



725 La Lavande nard, ou commune *Lavendula spica*. G. 769. Le Calice arrondi, ovale, à peine denté, soutenu par une bractée ; la corolle renversée ; les étamines cachées dans son tuyau. A tige ligneuse ; à feuilles linaires, lanceolées, entieres ; à fleurs en anneaux rapprochés, formant un epi nu, ou à bractées plus courtes que les calices. A Conzon, cultivée dans les jardins. Fleurit en Juillet. Très-aromatique. Les feuilles plus ou moins larges constituent les varietes. *Fig.* 270.

Fig. 271.



726 La Lavande pourpre, ou stecade. *Lavendula stœchas.* A feuilles lanceolées, linaires, tres-entieres ; les fleurs en épi assez gros, terminé par une houpe, ou un toupet de feuilles : tiges peu ligneuses, droites ; corolles petites, d'un pourpre foncé Les tiges en partie nues, ou tres-garnies de feuilles, constituent les variétés. Les feuilles et les épis aromatiques Dans nos Provinces Meridionales, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. *Fig.* 271.

727. La Germandrée botrite. *Teucrium botrys*. G. 764. La levre supérieure manque; les étamines font saillie par la scissure que l'on observe sur le limbe, dans l'endroit ou devroit se trouver la levre supérieure. A tige ramifiée; à feuilles décomposées, arrondies, comme pinnées; à fleurs axillaires; à pedun- cules trois à trois, aux aisselles des feuilles; à corolles purpurines. Dans les terres legeres, aux Broteaux. Fleu- en Juin. Annuelle. *Fig*. 272.

Fig. 272.



728. La Germandrée irette. *Teucrium chamæpithys*. A tiges couchées, éparses; a feuilles linaires, tres-entieres, divisées en trois lanieres; a fleurs assises, laterales, aux aisseles, solitaires; a calices un peu renfles; à corolles jaunes. Dans les terres à blé, commune à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle. *Fig*. 273.

Fig. 273.



729. La Germandrée sauvage. *Teucrium scorodonia*. A tige droite; a feuilles pétiolées, en cœur, crenelées; à fleurs en épi alongé, tournées d'un seul *côté*; a corolles blanches. Dans les terrains secs sur les côteaux du Rhône, a Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Les feuilles froissées exhalent une odeur d'ail, moins forte que celles de l'espece suivante.

730. La Germandrée aquatique. *Teucrium scordium.* A tiges ramifiées, inclinées ; à feuilles assises, ovales, lancéolées, à dent de scie ; à fleurs deux à deux, axillaires, pédunculées ; à calices renflés ; à corolles rougeâtres. Dans les prairies humides, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace. Odeur d'ail. *Fig.* 274.

Cette espece varie singuliérement pour la grandeur. Nous avons trouvé des échantillons très-petits, à peine ramifiés, d'autres très-grands ; à rameaux nombreux, très-étalés.

Fig. 274.



731. La Germandrée officinale. *Teucrium chamædrys.* A tiges inclinées, un peu velues ; à feuilles pétiolées, cunéiformes, obtuses, incisées, crenelées ; à fleurs trois à trois aux aisselles ; à corolles purpurines. Commune dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 275.

Son odeur est assez agréable : la tige plus ou moins élevée ; les fleurs rouges, rosées, ou blanches, constituent les variétés.

Fig. 275.



733. La Germandrée jaune. *Teucrium flavum.* A tige ligneuse, ramifiée ; a feuilles en cœur, a dents mousses, blanchatres en dessous ; à bractees tres-entieres, concaves ; à fleurs pedunculees, trois a chaque aisselle, formant, par leur réunion, une grappe ; a corolles d'un blanc jaunatre. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit Aout. Vivace. *Fig.* 276.

Fig. 276.



734. La Germandrée des montagnes. *Teucrium montanum.* A tiges inclinees ; à feuilles etroites, lancéolees, soyeuses, blanches en dessous, tres-entieres ; à fleurs en corymbe terminant la tige ; à corolles blanches. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape et aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 277.

Fig. 277.



735. La Germandrée pouliot. *Teucrium polium.* A tige couchee ; a feuilles oblongues, obtuses, crenelees, cotonneuses, assises ; a fleurs en tete arrondie ; a corolles paille, ou jaunes. Sur les côteaux du Rhône pres de Lyon, a Myons. Fleurit en Juillet. Vivace.

736. La Bugle rampante. *Ajuga reptans.* G. 763. La lévre supérieure de la corolle tres courte, presque nulle ; les etamines plus longues qu'elle. A tige tres-simple, droite ; a feuilles en ovale renverse, crenelees ; a drageons rampans ; a fleurs en anneaux resserrés en épi ter-

minal, garni de bractées; à corolles bleues, rougeâtres, ou blanches. Dans les prés, les bois. Très-commune aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

737. La Bugle pyramidale. *Ajuga pyramidalis.* A tige velue, droite; les feuilles radicales très-grandes, à crenelures peu prononcées, sans drageons; à corolles bleues ou blanches; à fleurs en épi pyramidal, à quatre pans. Dans les terrains secs, les pâturages. Fleurit en Mai. Vivace. *Fig.* 278.

Fig. 278.



738. La Bugle Alpine. *Ajuga Alpina.* A feuilles ovales, oblongues; les radicales, de la grandeur de celles de la tige, qui est foible, inclinée; à anneaux écartés entre eux, peu garnis de fleurs; à corolles d'un bleu foncé. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

739. La Bugle velue. *Ajuga Genevensis.* A feuilles cotonneuses, traversées par des lignes saillantes, les inférieures plus étroites; les florales souvent divisées en trois lobes; à calices velus; à corolles souvent rouges, rarement blanches. Dans les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

OBSERVATION.

Si ces dernieres especes ne sont pas des varietés, au moins lorsqu'on a sous les yeux un grand nombre d'individus, on s'assure évidemment que plusieurs d'entre eux tiennent tellement, par plusieurs attributs, à la souche primitive, qu'il est difficile de les caractériser. Ces observations nous portent à croire que la Bugle Alpine et la velue ne sont que des varietes de la pyramidale, causées par l'influence du terrain, ou son élévation.

740. La Betoine officinale. *Betonica officinalis*. G. 776. Les dents du calice en arêtes ; la levre superieure de la corolle, ascendante, aplatie ; les etamines jusqu'à la gorge de la corolle, dont le tuyau est cylindrique. A fleurs en épi interrompu, court, posé sur les feuilles ; le segment intermédiaire de la levre inférieure échancré : à feuilles pétiolées ; les inférieures en cœur alongé, les supérieures crenelées ; à corolles purpurines, quelquefois blanches. Dans les bois, à Vassieux, à Saint-Denis-de-Bron. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *F.* 279.

741. Le Lamion blanc. *Lamium album*. G. 774. La levre superieure de la corolle, entiere, en voûte ; l'inferieure, à deux lobes ; la gorge dentée de chaque côté sur sa marge, à dents setacées. A feuilles pétiolées en cœur, alongées, pointues, à dents de scie ; à anneaux formés par environ vingt fleurs ; à corolles blanches ; à calices marqués d'une tache rousse. Sur les bords des chemins, des haies, tres-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 280.

742. Le Lamion taché. *Lamium maculatum*. A feuilles en cœur, alongées, pointues, marquées d'une tache blanche ; à fleurs en anneaux de dix fleurs ; à corolles pourpres. Trouvé à Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Fig. 279.



Fig. 280.



743. Le Lamion pourpré. *Lamium purpureum*. A feuilles en cœur, obtuses, petiolees, rapprochées au sommet de la tige qui est presque nue ; à corolles rouges. Dans les champs, le long des haies. Très-commun. Fleurit en Mars, Avril. Annuel.

744. Le Lamion embrassant. *Lamium amplexicaule*. A feuilles florales embrassantes, arrondies, obtuses ; les inférieures pétiolées, decoupées en lobes : à corolles rouges. Dans les blés, le long des haies, à la Croix-Rousse, aux Brosses. Fleurit en Avril. Annuel.

745. Le Galeopse chanvrin. *Galeopsis tetrahit*. G. 775. La levre supérieure de la corolle en voûte, un peu crenelée ; deux dents sur la levre inférieure. A tige hérissée ; à feuilles ovales, lancéolées ; à nœuds supérieurs renflés ; à anneaux des fleurs très-rapprochés, les dents du calice comme piquantes ; à corolles rouges. Dans les terres légeres, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

746. Le Galeopse ladane. *Galeopsis ladanum*. A feuilles linaires, lancéolées, à dents de scie, un peu velues ; à anneaux des fleurs écartés ; à dents du calice peu roides ; à corolles rouges. Dans les champs arides, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet. Annuel.

747. Le Galeopse jaune. *Galeopsis galeobdolon*. A feuilles pétiolées, en cœur, ovales, à dents de scie ; à anneaux de six fleurs, soutenus par une colletette de quatre feuilles ; à corolles jaunes, sans dents ; la levre supérieure n'est point crenelee. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Cette espece ne présente pas le caractere essentiel du genre. Haller l'a reunie avec ses *Cardiaca*, l'Agripaume. Scopoli en a fait un *Leonurus*, Queue de lion.

748. Le Stachide des bois. *Stachys silvatica*. G. 777. La levre supérieure de la corolle est en voûte, l'inférieure à ailes renversées sur les côtés ; la barbe plus grande que les ailes, échancrée ; les étamines après la fecondation, renversees sur les ailes. A feuilles en cœur, pointues, à dents de scie ; à anneaux de six fleurs, nus, formant un épi lâche ; à corolle purpurine, la levre inférieure tachetée. Dans les bois, sur les bords des chemins, à Roche-Cardon, à Francheville. Fleurit en Juillet. Vivace.

749. Le Stachide des marais. *Stachys palustris*. A feuilles lancéolées, étroites, presque sans pétioles, comme embrassantes; six à dix fleurs à chaque anneau, qui réunis forment un épi ; à corolles pourpres. Dans les prairies humides, aux Broteaux-Mognat. Commun. Fleurit en Juillet. Vivace.

790. Le Stachide des Allemands. *Stachys Germanica.* A tige laineuse ; à feuilles inferieures en cœur, les supérieures elliptiques, lanceolées, toutes velues, cotonneuses, blanches, à dentelures en recouvrement ; à anneaux de près de 40 fleurs ; à corolles pourpres. Dans les lieux secs, à Villeurbane. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 281.

Fig. 281.



791. Le Stachide droit. *Stachys recta.* A tige droite ; à feuilles rudes, herissées, ovales, à dents arrondies ; les fleurs comme en epi formé par des anneaux éloignés ; les corolles jaunes ; les dents du calice comme épineuses. Dans les terrains sablonneux, commun à la Carretie. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

792. Le Stachide annuel. *Stachys annua.* A tige droite ; à feuilles ovales, lancéolées, à trois nervures, lisses, pétiolées ; la corolle blanche, à barbe jaune ; les feuilles inferieures ovales, ridées, très-obtuses ; les intermediaires alongées, petiolées ; les supérieures lanceolées, à trois nervures. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 282.

Fig. 282.



793. Le Stachide des champs. *Stachys arvensis.* A tige foible, ramifiée, à feuilles en cœur, ovales, obtuses, à dents mousses ; à anneaux de six fleurs ; à corolle de la

longueur du calice, blanchâtre; à l'evre supérieure entiere, l'inferieure à trois segmens; l'intermédiaire plus large, sans échancrure, tacheté de pourpre. A Roche-Cardon, à Yvours. Fleurit en Juillet. Annuel.

754. La cataire vulgaire. *Nepeta Cataria.* G. 768. Le segment intermédiaire de la levre inferieure crenelé, la marge de la gorge, repliée; les étamines rapprochées. A feuilles pétiolées en cœur, à dents de scie; à fleurs en anneaux, portées par des peduncules courts, les anneaux formant épi; à corolles blanches. Dans les haies, dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandiere, à Villeurbane. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 283.

Fig. 283.



755. La Sarriette des jardins. *Satureia hortensis.* G. 765. La corolle divisée en quatre parties presque égales; les étamines écartées ou divergentes. A tiges assez grandes, droites, un peu velues; a feuilles assises, linaires, lancéolées, un peu velues; les fleurs aux aisselles des feuilles, à péduncules portant deux fleurs. Plante aromatique, pénétrante, un peu âcre, peu amere. Originaire du Languedoc, cultivée dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 284.

Linné, dans son *Hort. Cliff.* avoit ramené cette plante sous le genre du *Thymus*, du Thym.

Fig. 284.



756. Le Ballote noir. *Ballota nigra*. G. 778. Calice à limbe aplati en soucoupe, à cinq dents, à dix stries; levre superieure de la corolle crenelée, concave. A tige ramifiée, noueuse; à feuilles pétiolées, en cœur, à dents de scie; à fleurs en anneaux nus; à calices aigus; à corolles rouges. Sur les bords des chemins, très-commun à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fétide. *Fig.* 285.

757. Le Ballote blanc. *Ballota alba*. A feuilles en cœur, à dents de scie; à calice comme tronqué; à corolles blanches. A peine distingué du precédent. A Francheville.

758. Le Marrube commun. *Marrubium vulgare*. G. 779. Calice à limbe aplati, roide, sec, à dix stries; la levre supérieure de la corolle droite, linaire, fendue. A tige ramifiée, velue; à feuilles arrondies, crenelées, blanchâtres, ridées; calice à dix dents setacées, recourbées en maniere d'hameçon; à corolles blanches. Sur les bords des chemins, dans les pâturages secs, tres-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 286.

Les feuilles, un peu âcres, répandent une odeur aromatique spéciale. Cette espece, plus commune sous notre climat, diminue en nombre d'individus à mesure qu'on se rapproche davantage du Nord.

Fig. 285.



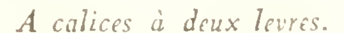
Fig. 286.



Fig. 287.



759. La Mollucelle lisse. *Mollucella lævis*. G. 782. Le calice évasé en forme de cloche, beaucoup plus ample que la corolle, a ses segmens peu marqués, terminés par une épine. A calice à cinq dents égales, plus long que la corolle. La tige ramifiée; feuilles rondes, ou en forme de coin, entieres, pétiolées; fleurs remarquables par la grandeur excessive du calice; corolle blanche à levre supérieure creusée en cuiller, l'inférieure divisée en trois parties. Originaire des Indes Orientales, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Annuelle. Toute la plante a une odeur aromatique très-agréable: elle est un peu âcre au goût. Fig. 287.



A calices à deux levres.

760. La Toque vulgaire. *Scutellaria galericulata*. G. 792. Calice à deux levres très-entieres, fermé après la chûte de la corolle par un opercule. A tige ramifiée, droite; à feuilles en cœur, lancéolées, crenelées; à fleurs axillaires; à corolle labiée, bleue, beaucoup plus longue que le calice. Dans les fossés aquatiques, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

761. La Toque en fer de fleche. *Scutellaria hastifolia*. A feuilles très-entieres; les inférieures en fer de hallebarde; les supérieures en fleche. Dans les terrains humides, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

762. La Toque naine. *Scutellaria minor*. A tige grêle, très-ramifiée, petite; à feuilles en cœur, ovales, presque entieres; les supérieures lancéolées, étroites; à corolles rougeâtres, petites. Trouvée sur les bords des fossés, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Cette espece, qui est très-rare autour de Lyon, et très-commune en Lithuanie, n'est peut-être qu'une variété de la précedente, qui elle-même paroît peu differente de la vulgaire.

Fig. 288.



763. Le Thym serpolet. *Thymus serpyllum.* G. 785. La gorge du calice à deux levres fermée par des poils. A tiges ligneuses, rampantes ; à feuilles planes, obtuses, petites, ovales, ciliées à la base ; à fleurs en tête ; à corolle blanche labiée : le tuyau de la longueur du calice ; la levre supérieure droite, échancrée ; l'inférieure plus grande, à trois segmens ; l'intermédiaire plus large. Dans les pâturages secs, très-commun, aux tapis à la Croix - Rousse. Fleurit en Juillet. *Fig.* 288.

Cette espece présente plusieurs variétés, relativement à la grandeur, aux cils plus ou moins marqués des calices, aux feuilles plus ou moins grandes, à l'odeur, qui dans toutes est aromatique, agréable. Une de ces variétés exhale l'odeur du citron.

Fig. 289.



764. Le Thym vulgaire. *Thymus vulgaris.* Sous-arbrisseaux : à tiges petites ; ramifiées ; à feuilles ovoïdes, menues, repliées sur les côtes ; à fleurs en anneaux, formant l'épi. Toute la plante répand une odeur aromatique très-agréable. Originaire du Languedoc, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juin, Juillet. *Fig.* 289.

Cette plante, quoique originaire des pays chauds, résiste à nos hivers les plus rigoureux, peut-être par l'huile essentielle dont elle est impregnée.

765. Le Thym basilic. *Thymus acinos.* A tige droite, peu ramifiée ; à feuilles ovales, aigues, dentelées à dents de scie ; à fleurs en anneaux ; à péduncules uniflores ; à calices renflés par le bas, retrecis vers le haut. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, très-commun, à la Carette. Fleurit en Juin, Juillet. *Fig.* 290.

Le calice hérissé, la fleur violette : à gorge teinte de de jaunâtre ; de cinq à huit fleurs aux anneaux ; péduncules uniflores : la tige est tantôt droite, tantôt couchee. Il y a une variété à fleurs blanches. Les feuilles exhalent une odeur aromatique, agreable et particuliere.

Fig. 290.



766. Le Basilic ordinaire. *Ocymum Basilicum.* G. 790. La corolle est renversée ; les filamens extérieurs à appendice vers leur base. A feuilles ovales, lisses ; à calices ciliées ; à tiges nombreuses, ramifiées, touffues, peu élevées ; les fleurs en anneaux formant épi ; corolle blanche. Toute la plante répand une odeur suave : elle est molle, aqueuse. Originaire des Indes, cultivée dans nos jardins. Annuelle. *Fig.* 291.

Fig. 291.



Fig. 292.



767. Le petit Basilic. *Ocymum minimum*. A tige courte, très-ramifiée, formant une tête ; à feuilles très-petites, ovales, très-entieres, d'un verd gai, quelquefois rougeâtre ; à fleurs en anneaux le long des rameaux. Originaire des Indes, cultivé dans nos jardins. Annuel. Plante aromatique. Fleurit en Juillet. *Fig.* 292.

768. La Brunelle vulgaire. *Prunella vulgaris*. G. 793. Filamens fourchus à leur sommet, une branche portant l'anthere ; stigmate fendu en deux. A tige velue, ramifiee ; à fleurs en épi terminal ; à bractées ovales, colorées ; à feuilles pétiolées, ovales, alongées, à dents de scie ; à corolles bleues ou blanches. Dans les bois, les pâturages. Très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 293.

Fig. 293.



769. La Brunelle à grandes fleurs. *Prunella grandiflora*. A feuilles ovales ; les trois dents supérieures du calice plus longues ; à corolles plus grandes. D'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

770. La Brunelle laciniée. *Prunella laciniata*. A feuilles inférieures ovales, alongées ; celles de la tige comme ailées, ou profondement laciniées ; à fleurs bleues ou blan-

ches. Dans les pâturages, commune sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

Fig. 294.



771. L'Origan de Crête. *Origanum Creticum*. G. 784. Fleurs en épi tétragone ou à quatre pans, séparées par des écailles qui forment une espece de chaton. A feuilles ovales, aigues, lisses, velues sur leurs nervures; à épis aggrégés, droits, longs, prismatiques; à bractées membraneuses, deux fois plus longues que les calices. Dans les pâturages, sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Août. Vivace.

772. L'Origan vulgaire. *Origanum vulgare*. A feuilles ovales; à epis arrondis, ramasses en panicule; à bractees ovales, plus longues que les calices, souvent colorees d'un rouge vineux; à corolle labiée; a levre superieure tronquée, l'inferieure divisée en trois segmens arrondis, presque égaux; les etamines plus longues que la corolle. Très-commun. Dans les gorges du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Août. Vivace. *Fig*. 294.

Fig. 295.



773. L'Origan marjolaine. *Origanum majorana*. A tiges assez courtes, ramifiées, souvent velues; à feuilles petites, ovales, obtuses, blanchâtres; à fleurs en panicule formé par des epis courts, compactes, duvetés. Originaire du Languedoc, cultivé dans nos jardins. Annuel. *Fig*. 295.

774. Le Clinopode vulgaire. *Clinopodium vulgare*. G. 783. Une collerette formée par plusieurs filets soyeux sous chaque anneau de fleurs. A tige ramifiée, velue ; à feuilles ovales, entieres, pétiolees, legerement dentees ; à fleurs ramassées en tête herissee ; à bractées sétacées : à corolle pourpre, labiee ; à levre superieure échancree, l'inferieure à trois lobes, le moyen plus large. Dans les pâturages arides, sur les côteaux du Rhône. Très-commun. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 296.

Les anneaux sont formés par plus de quarante fleurs. Les peduncules sont ramifies. On observe, a l'origine de la levre superieure, deux tumeurs velues. Les calices sont tres-herissés de poils. La variete a fleurs blanches n'est pas commune. L'aromat des feuilles est peu sensible, quoiqu'agréable.

775. La Melite melissiere. *Melittis melissophyllum*. G. 789. Calice plus ample que le tuyau de la corolle, dont la levre superieure est aplatie, entiere ; l'inferieure crenelee ; les antheres en s'adossant forment une croix. A tige basse, velue ; a feuilles petiolees, ovales, crenelees, obtuses ; à fleurs axillaires, solitaires ; a corolles tres-grandes, roses, pourprees, rarement blanches. Dans les bois, sur les côteaux du Rhône, à la Carette. Commune. Fleurit en Août. Vivace.

Fig. 296.

Cette plante exhale une odeur légere, mais agréable. La tige, chez nous, s'éleve a peine à huit pouces ; en Lithuanie, à un pied et demi deux pieds. La levre supérieure de la corolle est un peu velue.

776. La Melisse calamenthe. *Melissa calamentha*. G. 786. Calice anguleux, sec, aride; à levre supérieure ascendante. La levre supérieure de la corolle en cuiller, fendue en deux segmens; l'inférieure en trois, l'intermediaire taillée en cœur. A tige droite; à feuilles ovales, lancéolées, peu herissées, aigues, à dents de scie; à peduncules axillaires, dichotomes, de la longueur des feuilles; à corolles pourprées; à gorge tachetée, velue. Très-commune à la Carette, sur les bords des chemins. Fleurit en Juillet, Août, Septembre. Vivace. *Fig.* 297.

Fig. 297.



Toute la plante exhale une odeur aromatique, analogue à celle des menthes.

777. La Mélisse cataire. *Melissa nepeta*. A tige roide, herissée, inclinee, se relevant. A feuilles ovales, lancéolees, lisses en dessus, herissees en dessous; à peduncules axillaires, dichotomes, plus longs que les feuilles; à corolles bleuâtres, à gorge blanche et bleue. Dans les pâturages secs, à Vassieux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 298.

Fig. 298.



Le calice est hérissé, strié. La corolle est plus petite que celle de la précedente. Les feuilles sont aromatiques, agreables.

778. La Melisse officinale. *Melissa officinalis.* A tiges assez hautes, ramifiées, dures, roides ; à feuilles assez grandes, en cœur, duvetées, dentées, d'un verd luisant ; à fleurs en grappes axillaires, formant des anneaux, à pédicules simples ; corolles blanches ou rougeâtres ; à levre superieure courte, retroussée, un peu échancrée ; l'inferieure divisée en trois parties, l'intermediaire plus grande, en cœur. Originaire de Savoie. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 299.

Toute la plante répand une odeur aromatique de citron.

Fig. 299.



ANGIOSPERMIE, ou à semences recouvertes.

A calices fendus en deux segmens.

779. L'Orobanche majeure. *Orobanche major.* G. 841. Calice divisé en deux segmens ; corolle labiée, à levre supérieure échancrée ; un miellier glanduleux à la base du germe ; fruit, capsule à une loge, à deux battans, à plusieurs semences. A racine bulbeuse, couverte d'écailles ; à tiges ou hampes velues, jaunâtres, garnies d'écailles membraneuses, lancéolées, cotonneuses ; à fleurs grandes, jaunes, en épi terminant la tige ; à étamines non saillantes hors de la corolle ; à calices à quatre dents. Dans les pâturages arides, sur les côteaux du Rhône et de la Saône, en Serin, à la Quarantaine, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 300.

Fig. 300.



780. L'Orobanche lisse. *Orobanche lævis*. Très-ressemblante à la précédente : elle n'en differe que par ses écailles plus courtes, lisses, ses etamines saillantes. A corolles rouges, ou bleuâtres, ou d'un violet pâle ; à calice à cinq dents. A la Quarantaine, sur les côteaux arides. Fleurit en Juin. Vivace.

781. L'Orobanche ramifiée. *Orobanche ramosa*. A tige divisée en rameaux ; à corolles divisees en cinq segmens : elles sont pourpres, bleues ou blanches. Dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandiere, à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace.

782. L'Acanthe molle. *Acanthus mollis*. G. 807. Le calice de deux grands feuillets ; la corolle renversee, à une seule levre, à trois segmens ; fruit, capsule à deux loges. A tige assez haute, ferme, terminée par de grandes fleurs blanches, en épi long d'un pied ; les feuilles presque toutes radicales, sinuées, sans épines, grandes, luisantes. Originaire de Provence, cultivee dans nos jardins. Vivace. Toute la plante est fade, visqueuse. *Fig*. 301.

L'Acanthe épineuse, *acanthus spinosus*, aussi cultivée dans nos jardins, ressemble beaucoup à la molle ; mais ses feuilles sont ailées, épineuses.

Fig. 301.



OBSERVATION.

Dans les Acanthes, la corolle en anneaux n'offre qu'une seule levre. Les antheres sont velues. Ces plantes produisent un grand effet dans les jardins, par la grandeur et la singularité de leurs fleurs ; et sur-tout la premiere, par la belle découpure de ses feuilles, qui ont tellement frappé les anciens Architectes, qu'ils les ont employées pour l'ornement des chapiteaux des colonnes des plus célebres édifices.

A calice

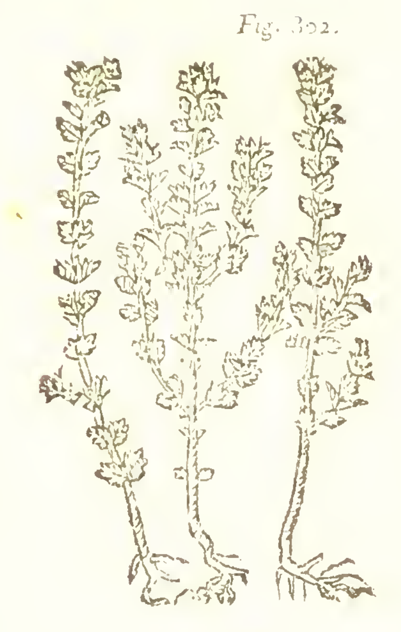
A calice divisé en quatre segmens.

783. L'Euphraise officinale. *Euphrasia officinalis.* G. 899. Le calice cylindrique, divisé en quatre segmens; la corolle personnée; les antheres inférieures épineuses à la base d'un des lobes; la capsule ovale, alongée, à deux loges. A tige ramifiée; à feuilles veinées, ovales, dentées, à dents aiguës; à corolle à deux levres; la supérieure échancrée; l'inférieure divisée en trois segmens égaux; chacun subdivisé en deux parties égales. Corolle blanche, veinée, à tache jaune. Dans les pâturages arides, très-commune sur les côteaux de Saône et du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuelle. *Fig.* 302.

784. L'Euphraise tardive. *Euphrasia odontites.* A feuilles linaires, lancéolées, toutes dentées à dents de scie, un peu velues; à fleurs en longs épis, tournés d'un côté; à corolles rouges, rarement blanches; à levre supérieure concave; l'inférieure à trois segmens divergens. Dans les lieux un peu humides, en Serin, à la Guillotiere. Fleurit en Juillet, Août.

785. L'Euphraise à feuilles de lin. *Euphrasia linifolia.* A feuilles linaires, toutes sans dents; à calices lisses, à corolles jaunes. Dans les pâturages de la plaine du Dauphiné, à Meons. Fleurit en Août, Septembre.

Fig. 302.



786. L'Euphraise jaune, *Euphrasia lutea.* A tige ramifiée; à feuilles opposées, linaires, les inférieures dentées; à fleurs en épis serrés, à corolles jaunes. Dans les terrains sablonneux des côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Août. Annuelle.

787. Le Cocriste des prés. *Rhinanthus crista galli*, la crête de coq G. 698. Calice ventru, à quatre segmens; capsule à deux loges, obtuse, aplatie. A tige simple; à feuilles ovales, lancéolées; les florales bractées, jaunâtres, à dents de scie très-aigues; à fleurs assises aux aisselles des bractées; à calices jaunâtres, à segmens très-courts; à corolle jaune à deux levres,

la supérieure comprimée. Dans les prés, très-commun aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

788. Le Mélampire des champs. *Melampyrum arvense.* G. 800. Calice divisé en quatre segmens longs et aigus ; corolles alongées : à limbe divisé en deux levres, dont la supérieure est repliée sur le bord ; capsule oblique à deux loges, s'ouvrant sur une suture, deux semences bossuées ; fleurs en épis ornées de bractées. A tige ramifiée ; à feuilles lanceolées, sans pétioles ; à fleurs en épi conique, lâche ; à bractees purpurines, garnies de dents setacées ; à corolles purpurines, à gorge jaune. Parmi les bles, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

789. Le Mélampire à crête. *Melampyrum cristatum.* A feuilles linaires, lanceolees, très-entieres ; à fleurs en épi quadrangulaire ; à bractées en cœur, ciliees, d'un verd jaunâtre, en recouvrement serré, pliees en gouttiere ; le casque de la corolle pourpre ou blanc, la barbe d'un rouge, ou blanc. Dans les bois, à Francheville. Fleurit en Mai, Juin.

790. Le Mélampire des prés. *Melampyrum pratense.* A feulles ovales, lanceolées ; les inférieures très-entieres ; les intermédiaires dentées ; les florales, ou bractées, taillées en fer de hallebarde ; à fleurs disposées par couples, éloignées, tournées toutes d'un côté ; à corolle fermée, à gorge jaune. Tres-commun à Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

791. Le Mélampire violet. *Melampyrum nemorosum.* A feuilles ovales, lancéolees ; à bractees en cœur, lanceolées, dentées ; les supérieures violettes ou purpurines : à calices velus ; à corolles jaunes ; à fleurs aux aisselles des bractées, tournées d'un seul côté. Dans les bois, les pâturages, à Saint-André en Lyonnois. Fleurit en Juin. Annuel.

Calices à cinq segmens.

792. La Limoselle aquatique. *Limosella aquatica.* G. 827. Calice à cinq segmens ; corolle en clochette, a cinq segmens pointus, dont un plus court ; les quatre étamines rapprochées par paire ; capsule à une loge à deux valves, à plusieurs semences. A Racine traçante, produisant des touffes de feuilles à longs pétioles, ovales, lancéolées ; du centre des feuilles naissent des hampes ne portant qu'une seule fleur. Dans les prairies inondées, aux Broteaux-Mognat, dans la saulée d'Oullins, et près de Givors. Fleurit en Juillet.

793. La Linderde fausse-gratiole. *Lindernia pixidaria.* G. 828. Calice à cinq segmens ; corolle labiee à levre superieure tres-courte ; les deux

étamines plus courtes terminées par une dent, ayant au-dessous l'anthere ; capsule à une loge. A tige rampante ; à feuilles assises, très-entieres, ovales, crenelees : à fleurs pedunculées, solitaires, axillaires ; à corolle d'un pourpre clair. Dans les terres souvent arrosées, en Bresse près de Montluel, au soleil. Fleurit en Juillet.

794. La Scrophulaire nouée. *Scrophularia nodosa*. G. 814. La corolle en grelot, à limbe irregulier, est tournée en sens contraire ou renversé ; le segment intermédiaire de la levre inférieure est plaqué en dedans ; capsule à deux loges. A racine noueuse ; à tige a angles obtus ; à feuilles en cœur lancéolées, pointues, à trois nervures ; à fleurs en grappes terminales. Dans les bois, le long des haies, à Francheville, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 303.

795. La Scrophulaire aquatique. *Scrophularia aquatica*. A tige a angles saillans, ou membraneux ; a feuilles ovales, lanceolees ; a pétioles courant sur la tige ; à fleurs en grappes terminales ; a corolles d'un rouge triste. Dans les fossés, tres-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

796 La Scrophulaire canine. *Scrophularia canina*. A tige formant par ses rameaux un panicule ; a feuilles ailees ; à fleurs en grappes terminales, nues ; à margés du calice argentées ; les segmens de la corolle d'un pourpre noirâtre. Dans les terres sablonneuses, tres-commune aux Broteaux, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin, Juillet. Bisannuelle.

Fig. 303.

797. La Digitale pourpre. *Digitalis purpurea*. G. 816. Calice à cinq segmens ; la corolle en cloche, ventrue, a limbe taillé en cinq parties, courtes ; capsule ovale, à deux loges. A tige anguleuse, velue ; à feuilles ovales, très-alongees : velues, finement dentées, les radicales à longs petioles ; à fleurs pendantes, rangées sur un côte de la tige aux aisselles des feuilles florales. Corolles grandes, pourpres avec des

taches blanches dans l'intérieur ; à feuillets du calice ovales, aigus, à corolle obtuse, la levre supérieure de la corolle entiere. Dans les pâturages, à Brignais. Fleurit en Juin. Vivace.

798. La Digitale jaune. *Digitalis lutea.* À feuilles en lancette, velues, finement dentées ; à feuillets du calice lancéolés ; à corolles petites, jaunes, aigues, la levre supérieure fendue en deux. Sur le bord de la Saône, entre Saint-Rambert et Lafreta. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

799. Le Muflier lierre. *Antirrhinum cymbalaria.* G. 808. Calice à cinq feuillets ; la corolle à bouche fermée, terminée à sa base par un miellier plus ou moins prolongé en éperon ; capsule à deux loges. À tige lisse, rampante ; à feuilles très-lisses, taillées en cœur et en cinq lobes ; à fleurs axillaires ; à longs péduncules ; à capsule arrondie. Sur les bords des fontaines, sur les murs humides, à Fontaniere. Fleurit en Mai. Annuel. *Fig.* 304.

800. Le Muflier auricule. *Antirrhinum elatine.* À tiges couchées, velues ; à feuilles velues, taillées en fer de lance et auriculées ou anguleuses à leur base. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 305.

801. Le Muflier velvote. *Antirrhinum spurium.* À tiges couchées ; à feuilles ovales,

Fig. 304.



Fig. 305.



velues, les inferieures opposées, les superieures alternes. Dans les champs, commun aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuel.

802. Le Muflier rampant. *Antirrhinum repens.* A tige d'abord couchée ; à feuilles linaires, très-rapprochees ; les inferieures en anneaux, quatre à quatre ; à fleurs sans odeur, en epis lâches ; à corolles blanches, cendrees, striees, rayees de lignes bleues ou violettes ; à éperon fort court ; les segmens du calice de la longueur de la capsule. Dans les terres à bles, à Francheville. Fleurit en Juin. Annuel.

803. Le Muflier de Montpellier. *Antirrhinum Monspessulanum.* A feuilles linaires, ramassées ; à tige lisse, paniculée ; à peduncules nus, en epi ; à fleurs odorantes ; à éperon de la corolle droit tres court : d'ailleurs tres-ressemblant au précédent. Dans la plaine du Dauphiné à Saint-Laurent. Fleurit en Juillet. Vivace.

804. Le Muflier des champs. *Antirrhinum arvense.* A tige lisse, droite ; à feuilles lisses, linaires, alternes ; les inferieures quatre à quatre ; à fleur en epi court ; à calices velus, visqueux ; à corolles petites, jaunes ou bleues ; à eperon blanc, recourbé. Dans les terres legeres, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

805. Le Muflier pelissier. *Antirrhinum pelisserianum.* A tige droite, lisse, rameuse ; les feuilles radicales ou inferieures, forment trois ou quatre des anneaux ; celles de la tige alternes, éloignées, lisses, linaires, un peu succulentes ; à fleurs petites, ramassees en corymbe ; à corolles violettes ; à levre superieure plus longue ; à miellier droit, plus long que la corolle. Dans les terrains sablonneux, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Annuel.

806. Le Muflier petit. *Antirrhinum minus.* A tige tres-ramifiée, visqueuse ; à feuilles lancéolees, obtuses, alternes : les inférieures opposées ; à fleurs axillaires, à corolles rougeâtres, à éperon plus court que la corolle. Commun. Dans les terrains secs, à Fontaniere. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 306.

Fig. 306.



807. Le Muflier linaire. *Antirrhinum linaria.* A tige droite ; à feuilles lanceolées, linaires, éparses, rapprochées ; à fleurs en recouvrement, en épis assis, terminant ; à corolles longues d'un pouce, jaunes, à palais orangé. Dans les terres incultes, les pâturages. Très-commun aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 307.

Fig. 307.



808. Le Muflier à feuilles de paquerette. *Antirrhinum bellidifolium.* A tige droite, roide ; à feuilles radicales elliptiques, lancéolées ou en spatule, dentées ; celles de la tige digitées en lanieres ; linaires, très-entieres ; à fleurs en épis, droites ; à fleurs bleuâtres, petites, à corolles béantes ; à éperon menu, recourbée. Dans les terres légeres aux Broteaux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 308.



809. Le grand Muflier. *Antirrhinum majus.* A tige ramifiée ; à feuilles lanceolées, petiolées ; à fleurs en épis, à corolle grande, sans éperon, à feuillets du calice arrondis ; corolles pourpres ou blanches. Trouvé sur le chemin de Saint-Didier. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 308.

Il est à présumer que cette espece s'est échappée des jardins, de même que sa variété à corolles blanches, que nous avons aussi observée spontanée à Margnoles.

810. Le Muflier rubicond. *Antirrhinum oruntium.* A feuilles lanceolees, pétiolées ; à feuillets du calice plus longs que la corolle ; à éperon très-court ; à fleurs éparses, assises, axillaires ; la corolle pourpre, beaucoup plus petite que celle du precedent. Sur les côteaux du Rhône, dans les vignes, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet, Août. Annuel. *Fig.* 309.


Fig. 309.

Souvent, dans les terres fortes, la tige s'éleve à quatre pieds : elle est plus ou moins ramifiée. La capsule imite tres-bien une tête de veau. La variété à fleurs blanche, est rare.

811 La Pédiculaire des marais. *Pedicularis palustris.* G. 804. Calice à deux segmens ; corolle en masque ; capsule à deux loges, oblique, terminée par une pointe ; à semences enveloppées. A tige ramifiée ; à feuilles pinnées, à folioles pinnées et finement dentees ; à fleurs en épi ; à calice en crête calleuse, ponctuee, divisé en deux pieces principales ; la levre supérieure de la corolle rouge, comprimée ; l'inferieure à plan incliné. Dans les prés marécageux, en Bresse au soleil, et en Dauphiné à la Verpilliere. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

812. La Pédiculaire des bois. *Pedicularis sylvatica.* A tige inclinée, ramifiée ; à feuilles ailees ; à folioles presque ovales, à dents aiguës ; calice à cinq divisions, oblong, anguleux, lisse ; à corolle d'un rouge pâle : à levre inferieure un peu oblique, en cœur. Dans les bois humides, sur les montagnes, à Lucenay, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

La variété à corolle blanche, n'est pas rare. Le calice a cinq dents, dont l'inférieure est très-petite ; les autres, tuberculeuses. La tige aime à répandre ses rameaux : elle s'éleve moins que celle de la précédente.

813. Le Vitet verticillé. *Vitex agnus castus*. G. 853. Calice à cinq dents : le limbe de la corolle labié à six segmens ; fruit, une baie à quatre semences. Grand arbrisseau ramifié ; à rameaux plians, blanchâtres ; à feuilles digitées de trois ou cinq folioles lancéolées, très-entieres ou dentées ; les fleurs verticillées en longs épis terminaux ; corolle bleue ou blanche ; baies seches à quatre loges, à semences solitaires, ovales. Originaire des Provinces Méridionales, cultivé dans nos jardins. Les semences un peu âcres, aromatiques. *Fig.* 310.

Fig. 310.





CLASSE XV.

TÉTRADYNAMIE, ou à six étamines, dont quatre plus grandes; à quatre petales cruciformes.

SILICULEUSE, ou fruit court.

A silicules entieres, ou qui ne sont point échancrées au sommet.

814. LA Drave printaniere. *Draba verna.* G. 864. Crucifere, silicules entieres, ovales, oblongues, sans style; à valves aplaties, paralleles à la cloison. Très-petite plante à feuilles radicales, lancéolées, un peu dentées, en rosette. A tige nue, portant plusieurs fleurs sur d'assez longs peduncules; à quatre petales blancs, fendus en deux pieces. Dans les pâturages, très-commune, aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Février, Mars, Annuel.

815. La Drave des murailles. *Draba muralis.* A tige ramifiee; à feuilles ovales, assises, dentées, velues; à corolles blanches. Dans les pâturages secs, sur la route de Lyon à Vienne. Fleurit en Mai. Bisannuelle.

816. La Cameline vivace. *Myagrum perenne.* G. 860. Crucifere. Silicules terminées par un style conique, à une loge; le plus souvent une seule semence. A tige lisse, tres-ramifiée; à feuilles inferieures petiolées, pinnatifides; celles de la tige dentées; les petales jaunes; les silicules à deux articulations, dont un seul nœud renferme une semence. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai. Vivace.

La tige haute d'une coudée, ramifiée à bras ouverts. La silicule offre deux nœuds; l'inferieur plus resserré, le superieur plus enflé et strié. Les petales sont grands, échancrés, odorans; quelquefois les deux logettes de la silicule renferment chacune une semence. La silicule est terminée par un style long.

817. La Cameline cultivée. *Myagrum sativum.* A feuilles lisses embrassant la tige, oreillees; les silicules en forme de poires, pédunculées, à plus d'une semence. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle. *Fig.* 311.

818. La Cameline froncée. *Myagrum rugosum.* A feuilles oblongues, obtuses, dentees; à silicules sillonnées, ridees, velues; à petales jaunâtres. Aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuelle.

819. La Cameline paniculée. *Myagrum paniculatum.* A tige velue, à rameaux étales; à feuilles oreillée, embrassantes, un peu velues; à fleurs en longs épis; à petales jaunes; à silicules tres petites, arrondies, à une semence. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Avril. Annuelle.

820. La Cameline perfoliée. *Myagrum perfoliatum.* A feuilles radicales, lisses; celles de la tige assises, embrassantes, d'un verd glauque: à fleurs d'un jaune pâle; à silicules assises, en forme de poire, a une seule semence quoiqu'à trois loges. Sur les côteaux du Rhône, et dans les bois de Roy près Fontaine. Fleurit en Juin. Annuelle.

Fig. 311.



A silicules échancrées au sommet.

821. L'Iberide amere. *Iberis amara.* G. 868. Corolle cruciforme irreguliere; les deux petales extérieurs plus grands; silicule echancrée; à plusieurs semences dans chaque loge. A tige ramifiée; à feuilles lanceolées, aigues, à deux ou trois dents près du sommet; à fleurs en grappes; a petales blancs ou purpurins. Trouvee à Fontaniere, dans les vignes, et à Ecully. Fleurit en Juin. Annuelle.

822. L'Iberide pinnée. *Iberis pinnata.* A tige herbacée, ramifiee; à feuilles comme ailées: à folioles étroits; à calice rougeâtre, à petales

blancs. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

823. L'Iberide à tige nue. *Iberis nudicaulis.* A tige simple, presque denuée de feuilles; a feuilles radicales comme ailées, à folioles ovales, aiguës, l'impair plus grande; à petales blancs; à silicules ovales, échancrées. Petite plante trouvee à Myons. Fleurit en Mai. Annuelle.

824. L'Alysson calicin. *Alyssum calycinum.* G. 869. Cruciforme. Quelques filamens garnis d'une petite dent; la silicule échancrée. A tiges petites, herbacées; à feuilles rudes, elliptiques; à calices persistans; a étamines toutes dentées; a petales petits, jaunes, à peine échancres. Dans les terrains sablonneux, très-commun sur les côteaux du Rhône, au chemin Saint-Clair, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. *Fig.* 312.

825. L'Alysson des champs. *Alyssum campestre.* A tiges herbacees; a feuilles ovales, lanceolées, rudes, ponctuées; à silicules plates, rondes; deux soies partant du réceptacle, accompagnent deux des etamines; à calices caduques. A petales jaunes; tres-ressemblant au precedent. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Annuel.

826. Le Bouclier thlaspi. *Clypeola jonthlaspi.* G. 870. Cruciforme, silicule échancree, aplatie, orbiculaire, caduque. A tige simple; à feuilles petites, ovales, lancéolées; a fleurs très-petites: une dent sur chaque étamine vers la base. Dans la plaine du Dauphiné, sur la route de Vienne. Fleurit en Juin. Annuel.

Les tiges petites, presque simples, blanchâtres; les feuilles d'un gris blanchâtre, couvertes d'un duvet très-court. Les fleurs jaunes; les silicules orbiculaires, aplaties, duvetées, à une semence.

Fig. 312.



827. Le Cochléare raifort. *Cochlearia armoracia*. G. 867. Cruciforme. Silicules échancrees, renflées, rudes; à valves bossuées, obtuses. A tige haute; à feuilles grandes; les radicales lancéolées, crenelées; celles de la tige incisées; à petales blancs. Sur les bords des ruisseaux, dans les prés humides, cultivé. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 313.

Fig. 313.



Les racines, très-grosses, contiennent abondamment un principe vif, piquant, nidule dans le parenchime nutritif.

828. Le Cochléare drave. *Cochlearia draba*. A tiges couchées, peu ramifiées; à feuilles blanchatres, embrassantes, taillees en fer de fleche, lancéolees, dentees. Trouvé dans la plaine du Dauphiné, pres de Vienne. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 314.

Fig. 314.



La tige est presque simple, striée, peu élevée; les feuilles radicales sont nombreuses, lisses, succulentes; les fleurs blanches en bouquet terminal et peu étalé.

829. Le Cochleare corne de cerf. *Cochlearia coronopus.* A tiges couchées ; à feuilles pinnatifidées, comme pinnées ; à fleurs petites, assises ; à petales blancs, à silicules herissonnees. Dans les terres sablonneuses aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 315.

Les tiges nombreuses, étendues sur terre ; les fleurs en grappes tres-courtes, les capsules en rein, rudes, bosselées ou herissees de petites asperites.

Fig. 315.



830. Le Cochléare officinal, ou l'herbe au cuiller. *Cochlearia officinalis.* A feuilles radicales en cœur, arrondies ; celles de la tige alongées, sinuees peu profondément, toutes aqueuses, assez succulentes, luisantes ; à tiges basses, succulentes, ramifiees ; les fleurs petites, blanches, terminales, en bouquet. Toute la plante piquante, âcre. Originaire des Pyrenees, cultivee dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 316.

Le principe vif de cette plante est tres-volatil, tres-penetrant.

Fig. 316.



831. Le Cresson grand passerage. *Lepidum latifolium.* G. 865. Cruciforme. Silicules échancrées, en cœur; à deux valves carenées, en sens contraire avec la cloison; plusieurs semences, dans chaque loge. A tige grande, ramifiée; à feuilles ovales, lancéolees, entieres, à dents de scie; les radicales pétiolées; celles de la tige assises. Dans la plaine du Dauphiné, dans les terrains gras, humides, à Myons. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 317.

Fig. 317.



832. Le Cresson à hampe. *Lepidium nudicaule.* A tige tres-simple, sans feuilles; à feuilles pinnatifides, etroites, quatre ou six étamines. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai. Annuel.

833. Le Cresson couché. *Lepidium procumbens.* A hampes couchées; à feuilles sinuées et pinnées; la foliole impair plus grande; à petales blancs, de la longueur des feuillets du calice, qui sont concaves; à six étamines. Dans les terres légeres, sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Mars, Avril. Annuel.

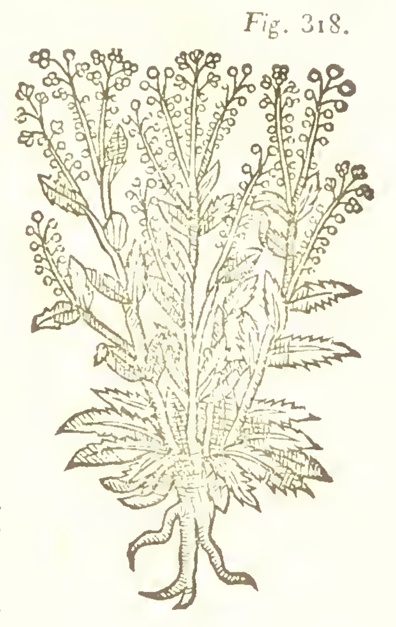
834. Le Cresson des rochers. *Lepidium petræum.* A feuilles pinnées avec impair; les folioles des radicales ovales, lancéolées; celles des caulinaires linaires; à petales blancs, echancrés, plus courts que le calice. Très-commun sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Annuel.

835. Le Cresson des ruines. *Lepidium ruderale.* A feuilles radicales pinnées; à folioles dentées; celles de la tige, linaires, très-entieres; à fleurs sans petales; à deux étamines. Tres-commun sur le bord des chemins, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin.

L'odeur de cette plante est singuliere, désagréable. On trouve sur plusieurs individus les quatres petales et quatre étamines.

836. Le Cresson Iberide. *Lepidium iberis.* A feuilles inferieures lancéolees, dentées; les superieures linaires, très-entieres; à fleurs à quatre petales; à deux étamines. Sur le côteau du Rhône, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel. *Fig.* 318.

Fig. 318.



837. Le Cresson cultivé ou alénois. *Lepidium sativum.* A tige ramifiee, assez elevee, terminee par des bouquets de petites fleurs blanches; à feuilles diverses, les inférieures pinnécs; les supérieures oblongues, découpées, ou linaires, lanceolees. Toutes assez aqueuses, succulentes, d'un goût vif, piquant. Cultivé dans nos jardins. Annuel *Fig.* 319.

838. Le Thlaspi des champs. *Thlaspi arvense.* G. 856. Cruciforme. Silicules échancrees en cœur, renfermant plusieurs semences; à deux valves naviculaires, carenees, et à marge saillante. A tige ramifiee; à feuilles oblongues, dentées, lisses; à silicules larges, aplaties, arrondies, orbiculaires; à pétales blancs. Dans les champs, les vignes, aux Broteaux. Annuel. Fleurit en Mai, Juin.

Fig. 119.



839. Le Thlaspi ail. *Thlaspi. alliareum.* A feuilles oblongues, obtuses, dentées, lisses; à silicules ovales, ventrues; odeur d'ail. D'ailleurs tres-ressemblant au precedent. Dans les terrains gras,

trouvé à Saint-Cyr. Fleurit en Mai. Annuel.

840. Le Thlaspi champêtre. *Thlaspi campestre.* A tige ramifiée ; à feuilles radicales, petiolées, ovales ; celles de la tige en fer de fleche, dentées, toutes blanchâtres ; à silicules arrondies. Dans les terrains sablonneux, aux Broteaux, en Serin. Commun. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. *Fig.* 320.

Fig. 320.



841. Le Thlaspi perfolié. *Thlaspi perfoliatum.* A tige lisse, ramifiée ; à feuilles radicales, ovales ; celles de la tige en cœur, l'embrassant, lisses, dentelées ; silicules triangulaires ; petales blancs, à peine plus longs que les feuillets du calice ; étamines plus longues que les petales. Dans les terres incultes, à Villeurbane, à Vaux. Fleurit en Avril, Mai. Annuel.

842. Le Thlaspi bourse à pasteur. *Thlaspi bursa pastoris.* A feuilles radicales pinnatifides ou comme pinnées ; celles de la tige, embrassantes, le plus souvent entieres ; à petales blancs, à silicules triangulaires. Très-commun dans les champs, les jardins, à la Croix-Rousse, aux Broteaux, dans la ville. Fleurit en Mars, Avril, Mai. Annuel. *Fig.* 321.

Fig. 321.



La forme des feuilles, dans cette espece, présente une foule de variétés.

843. La

843. La Lunetiere auriculée. *Biscutella auriculata.* G. 872. Cruciforme. Silicules arrondies, aplaties, echancrees par le haut et par le bas; les folioles du calice bossuees vers leur base. A tige droite, un peu velue, ramifiee vers le haut; à feuilles radicales, sinuees, ou a dents tres-ecartees; celles de la tige assises, entieres, lanceolees, herissees, surtout sur les bords: fleurs terminales, à petales assez grands, d'un jaune pâle, remarquables par deux prolongemens sensibles, partant de la base des feuillets du calice; les deux lobes de la silicule colles sur la longueur du style. Dans la plaine du Dauphine, sur la route de Vienne. Fleurit en Juin. Annuelle.

844. La Lunetiere jumelle. *Biscutella didyma.* Les deux lobes de la silicule aplatis n'adherent au style que par une petite portion de leur circonference. A tige moins élevee, plus velue; à feuilles alongees, rétrecies vers leur base, tres-chargees de poils; corolles plus petites; le calice ne fournit a sa base aucun eperon sensible. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

La Lunaire odorante, *Lunaria rediviva*, à siliques pediculees, planes, ovales, oblongues; a feuilles superieures, alternes; a fleurs odorantes. Se trouve à Pilat, et est cultivee dans nos jardins: elle est vivace.

La Lunaire annuelle. *Lunaria annua.* A feuilles opposees, à fleurs sans odeur, à siliques plus arrondies. Originaire d'Allemagne. Cultivee dans les jardins.

A siliques, ou à fruits beaucoup plus longs que larges.

A Calices fermés, les folioles se touchant et se recouvrant par leur bord sur toute leur longueur.

845. Le Raifort sauvage. *Raphanus raphanistrum.* G. 886. Cruciforme. A calices fermés; silique cylindrique, articulee à renflure; deux glandes mielleres entre les etamines plus courtes et le pistil; deux autres entre les etamines plus longues et le calice. A tige herissée; à feuilles inferieures lyrees, les superieures simples, toutes plus ou moins velues; les petales blancs, veines, ou jaunes, ou rouges; siliques terminees en corne tres-longue, lisses, articulées. Dans les champs, tres-commun aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

846. Le Raifort cultivé. *Raphanus sativus.* A racine fusiforme, quelquefois ronde, d'un rouge vif en dehors, d'un goût piquant : à feuilles ailées ; les radicales pétiolées ; celles de la tige assises ; à tige assez elevée, ramifiée ; les fleurs comme en grappes terminales ; les siliques en corne, raboteuses, renflees, à deux loges. Originaire de la Chine, cultivé dans nos jardins. Bisannuel. Fleurit en Juillet. *Fig.* 322.

Fig. 322.



847. Le Velar officinal. *Erysimum officinale*, G. 878. Cruciforme. Calice fermé ; silique tetraèdre, ou à quatre pans. A feuilles roncinées, ou comme pinnees ; à pinnules en angles droits, aigues ; l'impair triangulaire, très grande ; à fleurs petites, jaunes, à siliques appliquees contre l'axe de l'epi. Sur les bords des chemins, trés-commun, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. *Fig.* 323.

Fig. 323.



848. Le Velar de Sainte-Barbe. *Erysimum Barbarea.* A tige ramifiée ; à feuilles lyrees ou pinnatifides vers le bas ; la foliole impair arrondie, tres-grande ; à fleurs en bouquet terminal ; à petales jaunes, plus longs que le calice. Dans les terres sablonneuses, humides, à Gorge-de-Loup, à la Guillotiere. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

849. Le Velar alliaire. *Erysimum alliaria.* A tige élevée ; à feuilles pétiolées, en cœur, à dents de scie ; à pétales blancs ; à siliques linaires. Dans les bois, les haies, très-commun, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 325.

850. Le Velar giroflier. *Erysimum cheiranthoides.* A feuilles lancéolées, très-entieres ; à siliques s'écartant de l'axe de l'épi ; à corolles jaunes, petites. Dans les champs pierreux, aux Broteaux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin.

851. Le Velar épervier. *Erysimum hieracifolium.* A feuilles lanceolées, dentées, à dents de scie ; à petales jaunes. Sur les côteaux arides, sablonneux, à la Pape. Fleurit en Mai, Juin. Bisannuel.

852. Le Giroflier velar. *Cheiranthus erysimoides.* G. 879. Cruciforme. A calice fermé, à deux feuillets bossues à la base ; une petite dent sur deux côtés du germe ; silique à semences aplaties. A tige droite, très-simple ; à feuilles nues, lanceolées, étroites, dentées ; à siliques tetragones ou à quatre pans ; à pétales jaunes, assez grands. Très-ressemblant au Velar giroflier et au Velar epervier. Trouvé en Bugey. Chlor.

Fig. 325.



853. Le Giroflier suissard. *Cheiranthus cheiri.* A tige ligneuse ; à rameaux anguleux ; à feuilles lancéolées, aiguës, très-entieres ; à pétales jaunes, grands. Sur les vieux murs, dans la ville. Fleurit en Mars, Avril. Vivace.

Le calice est souvent teint en violet ; les fleurs répandent une odeur forte, aromatique ; la silique à quatre angles obtus est un peu soyeuse. Le Giroflier des jardins à corolles plus grandes, simples ou pleines, n'est qu'une variété du sauvage, produite par la culture.

854. Le Giroflier violier, ou blanchâtre. *Cheiranthus incanus.* A tiges ligneuses, très ramifiées ; à feuilles blanchâtres, lanceolées, très-entières, obtuses ; à siliques tronquées au sommet et aplaties ; à petales entiers, rouges, ou blancs ; fleurs simples, ou pleines, aromatiques ; saveur des feuilles et des semences piquante. Originaire d'Espagne, cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 326.

Fig. 326.



855. La Julienne inodore. *Hesperis inodora.* G. 881. Cruciforme. A calices clos, à petales obliquement fléchis ; une glande entre les étamines les plus courtes ; le stigmate fourchu vers la base, à pointes rapprochées ; à siliques roides, droites. A tige hérissée, simple, droite ; à feuilles pétiolées, comme hastées, ovales, lancéolees, dentées à dents de scie, un peu rudes ; la corolle assez grande, d'abord blanche, prend une teinte pourpre ; les petales obtus. Trouvée en Bugey. Chlor.

856. La Julienne des jardins. *Hesperis matronalis.* A tige simple, droite ; à feuilles ovales, lancéolées, dentelées ; à petales échancrés, avec une pointe : les fleurs odoriférantes ; les feuilles d'un goût piquant. Originaire d'Italie, cultivée dans nos jardins. Bisannuelle.

857. L'Arabide de Thale. *Arabis Thaliana.* G. 882. Cruciforme. A calices clos ; quatre glandes repliées, en forme d'écailles, une entre deux folioles du calice. A tiges presque nues, assez hautes ; à feuilles radicales nombreuses, couchées sur terre, ovales, lancéolées, dentées, hérissées ; celles de la tige lancéolees, lisses, peu nombreuses ; à corolles blanches, petites ; à siliques menues, effilées, courbees, s'écartant de la tige. Dans les terrains sablonneux. Fleurit en Mai. Commune sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Annuelle.

858. L'Arabide herissée. *Arabis hispida.* A tige petite ; à feuilles hérissées ; les radicales un peu taillées en lyre, celles de la tige lanceolées ; à petales blancs, droits, très-petits. D'ailleurs tres-ressemblante à la précedente. Trouvée à Francheville. Fleurit en Mai. Annuelle.

859. L'Arabide tourrete. *Arabis turrita.* A tige simple ; à feuilles embrassant la tige, lanceolées, dentées, lisses ; les radicales ovales, oblongues, epaisses, blanches, ondulées sur les bords ; les petales d'un jaune paille ; à siliques courbées, aplaties, linaires, pendantes d'un seul côté. A Roche-Cardon.

860. La Tourrete lisse. *Turritis glabra.* G. 883. Cruciforme. A calice clos, dont les feuillets convergent par leur sommet ; corolles à petales droits ; les siliques très-longues, anguleuses. A tige droite, elevée ; à feuilles radicales dentées, hérissées ; celles de la tige très-entieres, l'embrassant, lisses ; à siliques droites, à corolles petites, blanches. Dans les terrains secs, arides, en Serin, aux Broteaux, à Roche-Cardon.

861. La Tourrete herissée. *Turritis hirsuta.* A tige moins elevée ; à feuilles radicales formant la rose, ovales, obtuses : celles de la tige l'embrassant ; toutes herissées. A corolles blanches, petites ; les siliques linaires, d'abord appliquées contre la tige s'en separent à mesure qu'elles mûrissent. A Gorge-de-Loup, dans les vignes à Sainte-Foy. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

862. Le Chou champêtre. *Brassica campestris.* G. 882. Cruciforme. Les feuillets du calice droits, convergens ; les semences globuleuses ; une glande mielliere entre chaque étamine plus courte et le pistil, et d'autres semblables entre les plus longues étamines et les feuillets du calice. A tige et racine effilées ; les feuilles de la tige en cœur, embrassantes, lisses ; les radicales lyrées, un peu hérissées ; les petales jaunes. Dans les champs, aux Broteaux, à Margnoles. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. La varieté appelée Colza est généralement cultivée.

Elle réussit dans toutes les terres un peu fortes ; ses semences qui sont très-abondantes, fournissent une huile par expression assez agréable, qui peut suppléer à l'huile de noix et à l'huile d'olive ; le marc recelle encore une assez grande quantité de mucus nutritif. Loesel, *Flora Prussica*, nous fournit une bonne figure de cette espece de choux, qui est plus commune en Lithuanie et en Prusse.

863. Le Chou navet. *Brassica napus*. A racine fusiforme ou en fuseau, à feuilles radicales lyrées, lisses; celles de la tige embrassantes, en cœur, alongées, à dents obtuses; les feuillets du calice ouverts. Cultivé. Fleurit en Avril, Mai. Bisannuel. *Fig.* 327.

On le trouve spontané sur les bords de la mer, en Angleterre, en Hollande. La racine recelle une assez grande quantité de suc nutritif.

Fig. 327.



864. Le Chou roquette sauvage. *Brassica erucastrum*. A tige hérissée; à feuilles profondément découpées ou comme pinnées; à folioles dentées: à siliques terminées par un style aplati, pointu; à petales grands, jaunes. Les tiges droites ou couchées. Sur les vieux murs, très-commun au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel. *Fig.* 328.

La tige plus ou moins ramifiée, plus ou moins élevée; les segmens des feuilles plus ou moins dentés, les corolles plus ou moins grandes, constituent autant de variétés.

Fig. 328.



865. Le Chou roquette. *Brassica eruca.* A tige herissée ; à feuilles en lyre, ou comme ailées ; à siliques lisses ; surmontées d'un stylet aplati, à petales veinés. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuel. *Fig.* 329.

866. Le Chou cultivé, var. pommé. *Brassica oleracea, var. capitata.* Racine en navet, blanchâtre, charnue, hors de terre comme une tige. A tige elevée ; les fleurs terminales ; feuilles très-grandes, assez succulentes, embrassantes, ovales, sinuées ; à côte saillante. Avant le développement de la tige, cette variété présente ses feuilles se couvrant les unes et les autres, ramassées en tête. Cultivé dans les jardins potagers. Bisannuel. *Fig.* 330.

Les autres varietés cultivées sont,

1.° Le Chou frisé. *Brassica alba crispa.* A feuilles chargees de bulles, frisees, frangees.

2.° Le chou pommé rouge. *Brassica capitata rubra.* A feuilles d'un verd bleuâtre ; à à nervures rouges violettes.

3.° Le Chou-fleur. *Brassica caulifera.* Dont les fleurs tres-entassees, forment avant leur developpement, des grouppes charnus, succulens, enveloppes de feuilles.

4.° Le Chou Broccoli. *Brassica Italica.* A feuilles taillées en lyre, tres-longues.

5.° Le Chou frangé.

Fig. 329.



Fig. 330.

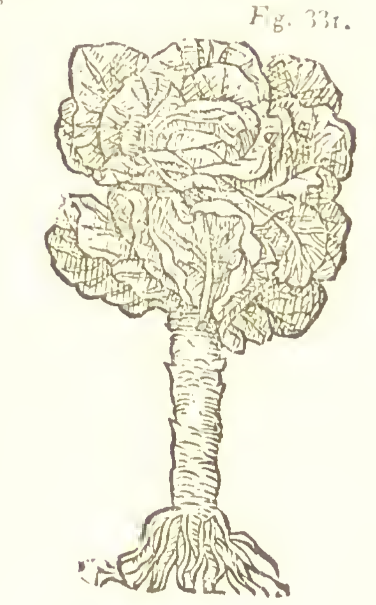


Brassica fimbriata. A feuilles rouges, frangées.

6.° Le Chou fausse rave. *Brassica radice napiformi.* A racine charnue, très-grosse, arrondie.

867. Le Chou de Savoie. *Brassica oleracea, var. Sabauda.* Les feuilles sont moins resserées en tête, mais plus froncées, crêpues sur les bordures, plus succulentes, plus douces. Toutes les variétés de choux lâchent par la décoction un principe volatil très-fétide ; après la coction ils deviennent doux, muqueux, nutritifs. *Fig.* 331.

Fig. 331.



868. Le Chou-rave. *Brassica napus.* A racine montante, en tige charnue, arrondie ou oblongue, aplatie vers le haut, d'où part la tige assez elevée ; les fleurs au sommet ; à feuilles radicales, profondément découpées, comme ailees, étendues sur terre ; celles de la tige embrassantes, terminees en pointe ; silique surmontée d'un style, en forme de corne fongueuse. Originaire d'italie. Cultivé dans nos champs. Bisannuelle. Racine douce et piquante. *Fig.* 332.

Fig. 332.



La racine alongée, ou arrondie, plus ou moins grosse, blanche, ou violette, douce, ou plus ou moins piquante, plus ou moins tendre, présente des différences que l'on doit au climat, au terrain, etc.

869. Le Chou-rave, var. sauvage. *Brassica rapa, var. sylvestris.* Cette varieté offre des feuilles plus velues: la racine est effilee, plus seche, ligneuse. On trouve de semblables individus dans nos champs maigres, provenus de semences abandonnees. Fig. 333.

Les raves sauvages, à feuilles aussi herissees, sont rares dans ce pays. Peut-être les individus d'Italie sont plus conformes à la figure de Mathiole.

Fig. 333.



870. La Dentaire pentaphylle. *Dentaria pentaphyllos.* G. 875. Les valves de la silique se roulent en spirale, apres leur maturite. Le stigmate echancre, les feuillets du calice connivant sur leur longueur ou non ouverts. A racine noueuse, grosse, chargee d'ecailles en recouvrement; a tige simple, haute, terminee par d'assez grandes fleurs en grappe; a feuilles radicales, petiolées; celles de la tige, digitées, à cinq ou sept folioles, lanceolees, dentees; corolle purpurine. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. Fleurit en Juin. Fig. 334.

Fig. 334.



A calices béans, ou dont les feuilles s'écartent vers leur sommet.

871. La Cardamine impatiente. *Cardamine impatiens.* G. 876. Cruciforme. A feuilles du calice entr'ouverts; le stigmate entier; la silique s'ouvre avec élasticité, les panneaux se roulant comme un ressort de montre. A feuilles pinnées, à stipules; à folioles dentées, ou sinuées; à fleurs apetales, les petales tombent aussitôt après l'epanouissement. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Bisannuel.

872. La Cardamine à petites fleurs. *Cardamine parviflora.* A feuilles pinnées, sans stipules: à folioles lancéolées, obtuses; à fleurs corollées. Dans les prés, à Gorge-de-Loup, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Annuelle.

873. La Cardamine velue. *Cardamine hirsuta.* A tige velue; à feuilles pinnées: à folioles arrondies. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Annuelle.

874. La Cardamine des prés. *Cardamine pratensis.* A feuilles pinnées; les folioles des radicales arrondies; celles des caulinaires, lancéolées, linaires. Petales grands, purpurins, ou bleuâtres, rarement blancs. Dans les prés, aux Broteaux, à Gorge-de-Loup. Très-commune. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 355.

Fig. 355.



OBSERVATION.

Les Cardamines observées autour de Lyon, présentent plusieurs variétés qui lient si étroitement les especes Linnéenes, qu'en les comparant, on est en droit de soupçonner que quelques especes de Linné ne sont que des variétés.

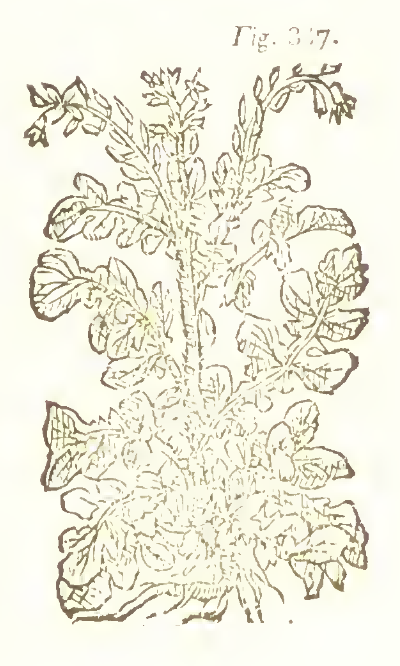
875. La Moutarde des champs. *Sinapis arvensis*. G. 885. Cruciforme. A feuillets du calice ouverts ; les onglets des petales droits ; une glande mielliere entre les etamines les plus courtes et le pistil, et une autre entre les etamines les plus longues et les feuillets du calice. A tige dure, ramifiee, en bras ouverts, herissée vers le bas ; a feuilles ovales, lancéolées, un peu rudes, très-entieres, ou comme ailees vers le bas ; a petales jaunes, veinés ; a siliques presque lisses, renflees, à étranglemens, à plusieurs angles, plus longues que leur bec qui est comme tranchant. A plusieurs semences spheriques, rousses, d'une saveur piquante. Dans les champs, très-commune, aux Brotteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. *Fig.* 336.

Fig. 336.



876. La Moutarde noire. *Sinapis nigra*. A siliques lisses, comme appliquées contre les rameaux, tétragones, ou à quatre pans au sommet ; tige haute, velue, ramifiée ; fleurs pedunculées, terminales ; feuilles lyrees, rudes ; semences brunes. Spontanée dans le Nord, cultivee dans nos jardins. Annuelle. Semences très-âcres, tres piquantes. *Fig.* 337.

Fig. 337.



Les semences de presque toutes les Moutardes, appliquées sur la peau, l'enflamment et excitent a la longue des phlyctenes.

877. La Moutarde blanche. *Sinapis alba.* A siliques hérissées, terminées par une corne ou bec aplati, très-long, oblique; à tige élevée, ramifiée; à feuilles comme ailées, hérissées de poils; semences souvent blanches, très-âcres, très-piquantes. Cultivée dans nos jardins, dont elle s'échappe et devient spontanée. Annuelle. *Fig.* 338.

Fig. 338.



878. Le Sisymbre cresson. *Sisymbrium nasturtium.* G. 877. Cruciforme. A calice et corolle ouverts; lorsque la silique s'ouvre, les valves restent droites. A tige anguleuse, couchée; à feuilles pinnées; à folioles en cœur, arrondies; à siliques courtes, inclinées. Dans les fontaines, les ruisseaux, les rivieres, très-commun, dans les anses du Rhône près la Guillotiere, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 339.

Fig. 339.



879. Le Sisymbre sauvage. *Sisymbrium sylvestre.* A tige foible; à feuilles pinnées; à folioles lancéolées, dentées à dents de scie; à siliques inclinées, ovales, alongees; à corolles petites, jaunes. Dans les lieux sablonneux humides, très-commun, en Vaise, à la Guillotiere. Fleurit en Juin. Vivace.

880. Le Sisymbre amphibie. *Sisymbrium amphibium.* A feuilles entieres et comme ailées; à petales blancs, plus longs que le calice; à siliques ova-

les, alongées, inclinées. C'est le Sisymbre des marais, *Sisymbrium palustre*. La seconde variété, le sisymbre aquatique, *Sisymbrium aquaticum*, a les feuilles pinnées, à folioles dentées à dents de scie; à petales plus courts que le calice. La troisieme, le Sisymbre terrestre, *Sisymbrium terrestre*, a feuilles diverses. En Vaise, à Roche-Cardon, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin.

881. Le Sisymbre des pyrénées. *Sisymbrium Pyrenaicum*. A tige foible; a feuilles inferieures lyrées, les supérieures embrassantes, comme ailées: a folioles pinnées, linaires; à silicules ovales; à fleurs jaunes, en grappes. Sur les montagnes du Lyonnais. Chlor.

882. Le Sisymbre à feuilles etroites. *Sisymbrium tenuifolium*. A tige presque denuée de feuilles; a feuilles lisses, sans dentelures, tripinnatifides ou trois fois divisées en lanieres etroites; les supérieures entieres, a corolles jaunes; a siliques courtes, inclinées. Commun, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 340.

883. Le Sisymbre couché. *Sisymbrium supinum*. A tige inclinée, herissée; a feuilles lyrées, ou pinnatifides: à folioles dentées; a corolles blanches; a siliques solitaires, presque assises aux aisselles des feuilles, Sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuelle.

884. Le Sisymbre bursiforme. *Sisymbrium bursifolium*. A tige droite, feuillée, lisse; à feuilles radicales ovales, dentées; celles de la tige pinnatifides: à pinnules linaires, l'impair très-grande; à siliques longues sans péduncules, axillaires. Aux Broteaux, dans les terres legeres. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

Fig. 340.



885. Le Sisymbre fausse roquette. *Sisymbrium erucastrum Gouan*. A tiges hérissées, presque toujours dénuées de feuilles, d'abord inclinées vers la base; à feuilles radicales assez nombreuses; les unes presqu'entieres, lanceo-

lées, sinuées, dentées; les autres comme ailées, ou profondément découpées : à folioles dentées, l'impair divisée en trois segmens sinués, dentés; à fleurs en grappe lâche; à pédoncules pauciflores; à corolles jaunes; à siliques longues, lisses. Toute la plante répand une odeur de roquette. Sur les côteaux du Rhône au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel.

886. Le Sisymbre des murailles. *Sisymbrium murale.* A tiges petites, feuillées vers sa base, ou presque nues, redressées; à feuilles lancéolées, sinuées, dentées à dents peu nombreuses, peu chargées de poils; à corolles grandes, jaunes; à siliques longues, assez grosses; à valvules un peu carenées. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette, sur les murs. Fleurit en Mai. Annuel.

887. Le Sisymbre des rochers. *Sisymbrium monense.* Sans tige, ou hampes lisses; à feuilles comme ailées; à folioles linaires, peu chargées de poils; à calices fermés; à petales grands, entiers, jaunes. Dans la plaine du Dauphiné. Vivace.

888. Le Sisymbre nain. *Sisymbrium vimineum.* Sans tige, ou à hampes redressées; à feuilles lisses, lyrées; à fleurs petites; à petales jaunes, obtus, droits. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

889. Le Sisymbre des sables. *Sisymbrium arenosum.* A tige ramifiées, à peine feuillées; à feuilles en lyre; à folioles formant un angle droits, deux dents chargées de poils, ramifiées; les feuilles radicales en rose : à calices lisses; à corolle pourpre, violette. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux, à Sainte-Foy. Fleurit en Mai. Annuel.

890. Le Sisymbre des Chirurgiens. *Sisymbrium sophia.* A feuilles pinnées, plusieurs fois découpées en lanieres linaires, un peu herissées; à petales jaunes plus courts que le calice. Dans les decombres, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace.

891. Le Sisymbre à larges feuilles. *Sisymbrium irio.* A tige lisses; à feuilles lyrées, pinnatifides; à pinnules dentées; la foliole impair taillée en fer de hallebarde; à siliques droites. Sur les bords des haies, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

892. La Masse à bedeau ou fausse roquette. *Bunias erucago.* G. 887. Cruciforme. Silique caduque, tetradre ou à quatre pans; à angles inégaux, ornés de pointes. A tige peu ramifiée, tuberculeuse; à feuilles assises, sinuées ou ailées en maniere de lyre; à petales plus longs que le calice, jaunes; à silique ovale, alongée; à quatre angles, dont deux terminés en pointes; à quatre loges

placées sous les angles. Dans la plaine du Dauphiné, à Moens. Fleurit en Juin. Annuelle.


Fig. 341.

893. Le Pastel des Teinturiers. *Isatis tinctoria.* G. 808. Les siliques aplaties, lanceolées, pendantes, à une loge, à deux valves naviculaires, ou en nacelle, renferment une seule semence, ovale, alongée. A tige haute, lisse, ramifiée; les fleurs petites, en grappe terminale; à petales jaunes, echancrés; à calice coloré de jaune; à feuilles simples: les radicales petiolées; celles de la tige embrassantes, et en fer de fleche: toutes glauques ou d'un verd blanchâtre. Originaire des bords de la mer. Cultivé dans nos jardins. Bisannuel. Fleurit en Juin. *Fig.* 341.

On cultive une variété à feuilles plus grandes; les radicales oblongues, ovales, obtuses, tres-entieres. Cette plante, la variété sauvage, à feuilles un peu velue, plus etroites, se trouve sur les montagnes du Dauphiné, d'où le citoyen Henon l'ayant apportée en 1787, dans le jardin de l'Ecole Veterinaire, elle s'est tellement multipliée aux environs de l'Ecole et dans les sables près du Rhône, à gauche, qu'elle est devenue comme spontanée. Elle est tres-commune en Lithuanie.



CLASSE XVI.

MONADELPHIE, ou les étamines réunies en un seul corps, par les filamens.

DECANDRIE, ou à dix étamines.

[Polypetales rosacées. Tournef.]

Les pentandres, ou à cinq étamines.

894. LE Bec-de-grue Romain. *Geranium Romanum.* G. 897. Cinq petales ; un seul style a cinq stigmates ; le fruit à cinq coques terminees par un prolongement alongé en bec-de-grue. A hampes portant plusieurs fleurs assez grandes, calice à cinq feuillets ; à feuilles pinnées, à folioles incisees, a corolle pourpre. Tres-ressemblant au suivant. Dans les terres sablonneuses, aux broteaux. Fleurit en Avril. Vivace.

895. Le Bec-de-grue cicutin. *Geranium cicutarium.* A tige ramifiée ; à pedunculcs portant plusieurs petites fleurs ; à feuilles pinnees : à folioles découpées, obtuses. Dans les terres sablonneuses, très-commun, aux tapis, a la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Annuel.

896. Le Bec-de-grue des Pirenée. *Geranium Pyrenaicum.* A tige droite, velue ; à feuilles inférieures divisées en cinq parties incisees : les superieures divisees en trois ; à pédunculcs portant deux fleurs, à petales pourpres, divises en deux lobes ; à calice de cinq feuillets, dont les sommets sont ornés d'une glande rouge : cinq étamines ; les deux exterieures sans antheres. Sur les montagnes du Lyonnois. Chlor.

Les Décandres, ou à dix étamines.

897. Le Bec-de-grue livide. *Geranium phæum.* A tige droite, velue ; à feuilles herissees, ridées, palmees, divisees en cinq ou sept lobes incisées ; à calice velu, dont les feuillets sont termines par une courte arête ; a pedunacules solitaires, opposes aux feuilles, et portant deux fleurs ; à petales livides d'un rouge brun, dentelées ; a dix étamines. Dans les montagnes du Lyonnois. Chlor.

898. Le

898. Le Bec-de-grue fauve. *Geranium fuscum.* Très ressemblant au précédent : il en diffère par ses feuilles plus rudes, par sa corolle plus petite, plus repliée, par ses pétales plus arrondis, très-entiers, par ses péduncules naissant deux à deux opposés aux feuilles. Dix étamines. Dans les montagnes du Lyonnois. Chlor.

899. Le Bec-de-grue noueux. *Geranium nodosum.* A tiges comprimées, diffuses ; a feuilles de la tige divisées en trois lobes entiers, dentelées, brillantes en dessous ; les inférieures à cinq lobes, toutes lisses ; à péduncules portant deux fleurs, à pétales échancrés, incarnats, traversés par trois stries pourpres. Dix étamines. Sur les montagnes du Lyonnois, à Pilat.

900. Le Bec-de-grue des prés. *Geranium pratense.* A tige ramifiée, droite ; à feuilles grandes, palmées, divisées en cinq ou sept lobes comme ailés, ridés ; à péduncules longs, portant deux grandes fleurs ; à pétales entiers, blancs. Dix étamines. Dans les prairies de Saint-Cyr. Fleurit en Juillet. Vivace.

901. Le Bec-de-grue luisant. *Geranium lucidum.* A tiges ramifiées ; à feuilles luisantes, rondes, divisées en cinq lobes, obtus, arrondis ; à calices pyramidaux, anguleux, ridés transversalement ; à fleurs petites, pétales roses. Dix étamines. Sur les montagnes du Lyonnois. Annuel. Chlor.

902. Le Bec-de-grue robertin. *Geranium robertianum.* A péduncules portant deux fleurs ; à calice à dix angles, chargés de poils ; à feuilles souvent rougeâtres, deux fois ailées, les dernières pinnules confluentes ; à pétales entiers. Dix étamines. Tiges ramifiées, velues, rougeâtres. Très-commun, à la Carrette. Fleurit en Juin. Biennal. *Fig.* 342.

Fig. 342.



903. Le Bec-de-grue mollet *Geranium molle.* A tige ramifiées, foibles, velues ; à feuilles molles, velues, blanchâtres, rondes, découpées en cinq demi-lobes

crenelés ; à péduncules portant deux petites fleurs ; à calices velus, à corolles roses, fendues. Dix étamines. Très-commun dans les terres sablonneuses, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin, Juillet. Annuel.

904. Le Bec-de-grue colombin. *Geranium columbinum*. A tiges couchées, ramifiées ; à feuilles divisées en cinq parties, divisées en trois lobes, subdivisés en trois segmens ; à péduncules très-longs, portant deux fleurs, assez grandes ; à petales rouges ou bleuâtres, échancrés : à feuillets du calice terminés par une arête. Dix étamines. Très-commun dans les champs, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

905. Le Bec-de-grue disséqué. *Geranium dissectum*. A tiges foibles, ramifiées ; à feuilles divisées en cinq lanieres, subdivisées deux fois en trois ; à péduncules très-courts, portant deux fleurs ; à corolles purpurines, assez petites ; à petales échancrés, de la longueur du calice ; les feuillets du calice à arête. Dix étamines. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

906. Le Bec-de-grue nain. *Geranium pusillum*. A tiges couchées, peu velues ; à feuilles velues, arrondies, découpées en fines lanieres jusques à la base ; chaque lanieres subdivisées en trois ; à peduncules portant deux petites fleurs ; à petales pourpres, échancrés. Trouvé à Sainte-Foy, dans les vignes. Fleurit en Mai. Annuel.

907. Le Bec-de-grue à feuilles rondes. *Geranium rotundifolium*. A péduncules portant deux fleurs ; à petales presque entiers, bleus, de la longueur du calice ; à tiges couchées, un peu gluantes ; à feuilles reniformes, arrondies, molles, dentées, peu profondement en cinq lobes, subdivisés en trois ou cinq. A calices dont les feuillets très-ouverts sont terminés par une arête. Dans les champs, très-commun à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. *Fig.* 343.

Fig. 343.



Fig. 344.



908. Le Bec-de-grue sanguin. *Geranium sanguineum.* A pedoncules portant une seule fleur ; à feuilles arrondies, divisées profondément en cinq lobes, subdivisés en trois segmens ; à corolles grandes ; à petales en cœur, violets ; à tiges droites, ramifiées, noueuses, rougeâtres. Dix étamines. Très-commun dans les bois, les taillis, les haies, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 344.

OBSERVATION.

Le genre des *Geranium* est des plus nombreux : on en a déjà déterminé 146 especes. Le nombre des étamines est de cinq, sept, ou dix. La corolle est réguliere ou irreguliere. Ce genre présente des herbes annuelles, bisannuelles, vivaces, des arbrisseaux : quelques-uns, parmi les Africains, répandent une odeur balsamique plus ou moins agréable.

Le *Geranium malvæ-folium*, le Bec-de-grue à feuilles de mauve, a été trouvé cette année aux Broteaux : sa tige ramifiée, un peu velue ; ses feuilles hérissées, taillées en forme de rein, sont découpées en sept lobes, divisés en trois, obtus ; les pédoncules portent deux fleurs, à petales petits, bleuâtres, profondément échancrés, cinq étamines. Cette espece nous paroît intermédiaire entre le *pusillum* et le *rotundi-folium*.

POLYANDRIE, ou à étamines nombreuses, réunies en une colonne, par les filamens.

Monopetales à lames réunies seulement par les onglets.

909. La Mauve à feuilles rondes. *Malva rotundifolia*. G. 906. Calice double ; l'extérieur à trois feuillets ; l'intérieur d'une seule piece campaniforme, à cinq segmens ; corolle monopetale, divisée en cinq parties jusques à l'anneau ; plusieurs capsules à une semence formant un plateau autour des styles. A tiges couchées ; à feuilles taillées en cœur à la base, arrondies à la circonference, à cinq lobes peu marqués, dentelés ; à fleurs petites, blanches ou bleu-clair, peintes de lignes d'un rouge-violet ; à péduncules inclinés lorsque le fruit est mûr. Sur les bords des chemins, très-commune, aux Chartreux à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. *Fig.* 345.

910. La Mauve sauvage. *Malva sylvestris*. A tige droite, ramifiée ; à feuilles à cinq ou sept lobes aigus, dentelés ; à péduncules et petioles chargés de poils ; à fleurs pédunculées, axillaires, par bouquet ; à corolle grande, pourpre ou blanche ; à segmens échancrés. Le long des haies, commune, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Fig. 345.



911. La Mauve musquée. *Malva moschata*. A tige droite, hérissée ; à feuilles radicales, arrondies en forme de rein, incisées ; celles de la tige divisées profondément en cinq lobes ; chaque lobe subdivisé en plusieurs lanieres, très-etroites. Les poils de la tige ne sont point réunis par faisceaux, mais solitaires, posés sur une glande ; les fleurs bleues, aromatiques. Dans les terres sablonneuses aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

912. La Mauve alcée. *Malva alcea.* A tige droite, herissée de poils en faisceaux; à feuilles assez rudes, divisées profondement en trois lobes principaux; les latéraux subdivisés en deux, l'intermediaire en trois ou cinq; à fleurs grandes, en fausses ombelles terminales, corolles bleues. Dans les terrains incultes, à Bionan, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 346.

Fig. 346.



Fig. 347.



913. L'Alcée rose, ou tremiere. *Alcea rosea.* G. 905. Calice double, l'exterieur divisé en six segmens; le fruit, plusieurs capsules dites arilles, monospermes ou à une semence. A tige très-haute, grosse, velue, ramifiée; à feuilles sinuées, anguleuses, très-grandes, duvetées; à fleurs axillaires, solitaires, ou deux à deux, ou trois à trois, formant une espece d'epi; elles sont grandes, roses, rouges, blanches, jaunes, violettes, simples ou doubles, ou pleines. Fleurit en Juillet, Août. Annuel. *Fig.* 347.

914. La Guimauve des boutiques. *Althaea officinalis.* G 924. Corolle monopetale; calice double, l'exterieur divisé en neuf segmens; le fruit, plusieurs capsules ou ailles reunies, renfermant chacune une semence. A tige herbacée, velue, droite; à feuilles en cœur, ovales, cotonneuses, blanchâtres, à longs pétioles; à fleurs axillaires, presque assises; à corolles grandes, blanches. Dans les terrains humides dans les îles de la Saône, vis-à-vis Albiny. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 348.

Fig. 348.



915. La Guimauve herissée. *Althaea hirsuta.* A tiges hérissées de poils étalés; à feuilles inférieures en forme de rein; celles de la tige palmées, divisées en trois ou cinqs lobes obtus, lisses par dessus, hérissés en dessous; à péduncules solitaires, portant une seule fleur; à calices hérisses, l'extérieur formé par huit feuillets, l'intérieur à segmens aigus, est aussi long que la corolle, qui est à segmens incarnats-blancs, crenelés. Dans les champs, le longs des haies, à Villeurbane, à la Guillotiere, Francheville. Fleurit en Juin Annuelle.

Le citoyen Henon a trouvé dans les îles de la Téte-d'Or, et dans celles de Pierre-Bénite, la Guimauve à feuilles de chanvre, *Althaea cannabina*, la tige haute de trois pieds, dure, menue, peu ramifiée, chargée de poils courts, les feuilles inférieures palmées, les superieures digitées, à lanieres pointues, toutes vertes en dessus, blanchâtres en dessous; les fleurs petites, rougeâtres, à peduncules longs, aux aisselles des feuilles superieures et terminales.



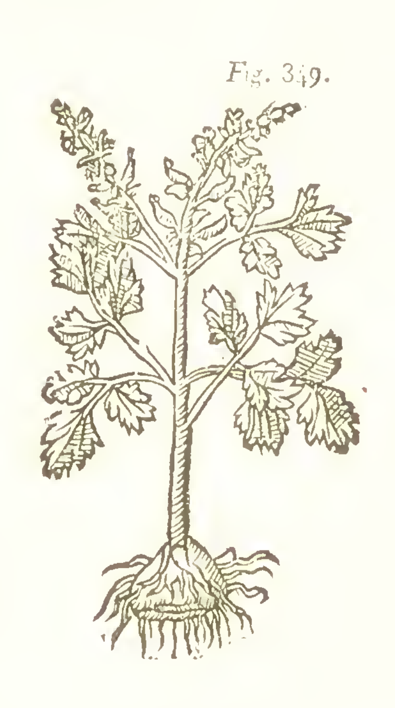
CLASSE XVII.

DIADELPHIE, ou les étamines réunies par les filamens, en deux faisceaux.

HEXANDRIE, ou à six étamines.

916. LE Fumeterre bulbeux. *Fumaria bulbosa*. G. 920. Calice de deux feuillets, corolle personnee, à miellier bossué a la base; fruit, capsule. A racine bulbeuse, charnue; à tige très-simple, produisant deux feuilles ailées, decomposees: à folioles assez larges, glauques, ou d'un verd de mer; a fleurs assez grandes en grappe terminale; à bractées simples, ou digitées; les corolles bleues, purpurines, quelquefois roses ou blanches. Dans les haies, dans les taillis, trouvee dans un buisson aux Brosses. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. *Fig.* 349.

Fig. 349.



Dans nos montagnes à Pilat, on trouve la variété plus petite. La racine pleine ou offrant une cavité; les fleurs plus ou moins nombreuses, les bractées plus ou moins digitées, ne constituent que des variétés. Le fruit est une espece de silique un peu renflée, qui contient deux ou quatre semences contournées, ou en forme de rein.

917. Le Fumeterre officinal. *Fumaria officinalis.* A tige ramifiée, à rameaux épars; à feuilles composées; à folioles ailées, découpées, étroites, lancéolées; à fleurs petites, en grappe; à corolles purpurines, rarement blanches; à capsules arrondies, à une semence. Dans les champs, dans les jardins. Fleurit en Avril, Mai, Juin. Annuel. Très-amere. *Fig.* 349 *bis.*



918. Le Fumeterre à épis. *Fumaria spicata.* A tige droite; à feuilles composées, ailées; à folioles filiformes; à fleurs en épis. Sur les côteaux du Rhône dans les terre sablonneuse. Fleurit en Mai. Annuelle.

OCTANDRIE, ou à huit étamines.

919. Le Polygale vulgaire. *Polygala vulgaris.* G. 921. Calices de cinq feuillets, dont deux colorés; corolle personnée, comme papilionacée, tubulée, à limbe en deux levres, l'inférieure frangée; le fruit, legume à deux loges, comme en cœur. A tiges herbacées, simples, couchées; à feuilles linaires, lancéolées; à fleurs en grappe, tournées d'un côté, bleues, rouges, ou blanches. Très-commune dans les pâturages à Vassieux, à Roche-Cardon, sur les côteaux de Saône. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Le Polygale de Montpellier, *Polygala Monspeliaca*, à tiges droites, qui n'est réellement pas distingué du vulgaire, est abondant à Roche-Cardon.

920. Le Polygale amer. *Polygala amara.* A tiges redressées; à feuilles radicales ovales, plus grandes que celles de la tige, un peu charnues. Sur les montagnes, à Pilat. Fleurit en Juin. Vivace.

Son amertume et la grandeur de ses feuilles radicales, le font seules distinguer des précédens.

DÉCANDRIE, ou à dix étamines.

LES PAPILIONACÉES, ou les légumineuses.

Toutes les étamines réunies.

921. Le Spartie griot. *Spartium purgans.* G. 929. Stigmate longitudinal, velu en dessus; les filamens adhérens au germe; le calice prolongé vers le bas. Arbrisseau à rameaux striés, arrondis; à feuilles lancéolées, presque assises, soyeuses en dessous; calices soyeux; fleurs jaunes, presque sans péduncules, terminales; légumes ovales, pendans. Dans les montagnes à Saint-André, à Turin.

922. Le Spartie genêt à balai. *Spartium scoparium.* Arbrisseau assez grand; à rameaux anguleux, sans épines, verdâtres nombreux, flexibles; à feuilles trois à trois, ou solitaires, petites, légèrement velues; les fleurs en épis terminaux, à courts péduncules; corolles grandes, jaunes. Dans les bois, dans les pâturages secs, à Chazey, à Feully. Fleurit en Juin, Juillet.

923. Le Genêt flèche. *Genista sagittalis.* G. 93[illegible]. Calice à deux lèvres; la supérieure à deux dents, l'inférieure à trois: l'étendard oblong, s'éloignant des étamines et du pistil, se renverse en dehors; le pistil déprimant la carène: le stigmate enveloppé. Sans épines; à tige herbacée, petite, un peu velue; à rameaux articulés, anguleux, garnis dans leur longueur d'une membrane, qui fait une saillie courante; à feuilles ovales, lancéolées; à fleurs jaunes en épi terminal; les légumes à quatre semences. Dans les terrains sablonneux; très-commun, sur les côteaux de Saône et à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

924. Le Genêt des Teinturiers. *Genista tinctoria.* Sans épines. Petit arbrisseau à rameaux droits, striés, arrondis; à feuilles lancéolées, lisses; à fleurs jaunes en épis terminaux. Dans les pâturages secs, sur les bords des bois, à Vassieux, Roche-Cardon, la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet.

925. Le Gènet velu. *Genista pilosa.* Arbrisseau sans épines; à tiges tuberculeuses, inclinées; à feuilles dures, lancéolées, obtuses, un peu herissées; à fleurs jaunes, en epis feuillés. Commun sur les côteaux du Rhône; à la Carrette, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai.

926. Le Genêt Anglois. *Genista Anglica.* Petit arbrisseau, ramifié, sans tubercules; à rameaux portant fleurs, non épineux; les autres à épines simples; à feuilles petites, lancéolées, presque

lisses ; à fleurs jaunes, axillaires, solitaires vers le sommet des tiges. Sur les côteaux du Rhone, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin.

927. Le Genêt d'Allemagne. *Genista Germanica.* Petit arbrisseau ramifié : à rameaux striés, les portant fleurs non epineux ; à épines composées sur les vieux rameaux ; à feuilles lanceolees, herissees ; a fleurs jaunes en épis longs, terminant les rameaux ; à calices très velus. A Roche-Cardon. Fleurit en Mai.

928. L'Ajonc d'Europe. *Ulex Europaeus.* G. 932. Calice de deux feuillets ; le legume à peine plus long que le calice. Petit arbrisseau à tiges droites, tres-epineuses ; les rameaux terminés par des aiguillons tres-piquans ; a feuilles velues, aiguës, étroites, une sous chaque épines. A Ecully dans les pâturages secs. Fleurit en Juin.

929 Le Lupin blanc. *Lupinus albus.* G. 939. Calice à deux levres ; cinq antheres oblongues, et cinq autres arrondies ; legume coriace. A calices alternes sans appendice, la levre supérieure entiere, l'inferieure à trois dents ; à tige un peu velue ; à feuilles digitees ; à sept folioles lanceolees, cotonneuses, velues ; a fleurs papilionacees, blanches ; a légume grand, oblong ; à semences comprimées, arrondies. Cultive dans la plaine du Dauphiné, à la Guillotiere. Annuel. *Fig.* 300.

Fig. 300.



930. La Vulneraire officinale. *Anthyllis vulneraria.* G. 635. Le calice renflé enveloppe un légume ovale : feuilles palmées au-dessous des fleurs papilionacées, ramassées en tête. A tige herbacée, velue, ramifiée, à deux bouquets de fleurs adossees au sommet : à feuilles ailees ; à folioles inegales, lancéolées, l'impair plus grande ; les radicales souvent simples, ovales ; les corolles d'un jaune plus ou moins foncé, quelquefois blanches, rouges, safranées. Tres-commune dans les bois, les pres aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin.

931. La Bugrane des Anciens. *Ononis Antiquorum.* G. 935. Calice à cinq segmens linaires ; corolle papilionacée, à étendard strié ; les filamens réunis sans fissure ; le legume renflé, assis ou sans peduncule. À tige ramassée, epineuse, lisse ; à péduncules uniflores, deux fois plus longs que leurs bractées ; à feuilles inférieures, ternées ou trois à trois ; les supérieures simples. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

932. La Bugrane des champs. *Ononis arvensis.* A tige penchée : à rameaux vieillissant épineux ; à feuilles des branches ternées ; les florales simples ; fleurs en grappe, sortant deux à deux des aisselles, ayant chacune son peduncule. Corolles pourpres, quelquefois blanches. Très-commune. Dans les champs, sur les bords des chemins, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig. 360 bis.*

933. La Bugrane rampante. *Ononis repens.* Très-ressemblante à la précedente ; elle en differe par ses tiges couchées, éparses ça et là ; à rameaux redressés. Elle est plus petite ; ses feuilles plus velues ; les fleurs solitaires aux aisselles ; les stipules ovales. Dans la plaine du Dauphiné, sur les montagnes du Lyonnois. Chlor.

934. La Bugrane très-petite. *Onon. minutissima.* A tiges filiformes, un peu ligneuses ; à stipules très-pointues ; à feuilles ternées, lisses, petiolées ; à folioles oblongues, dentelées ; à fleurs axillaires solitaires ; les corolles jaunes, plus courtes que les calices ; à legumes ovales, plus courts que les calices ; à feuilles florales simples. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Juin.

935. La Bugrane gluante. *Ononis natrix.* A tiges ligneuses ; à feuilles ternées, visqueuses ; à folioles ovales, dentelées au sommet ; à stipules très-entieres ; à fleurs jaunes, grandes, portées sur un péduncule chargé d'un filet particulier ; à calices gluans, le filet du pedun- plus court que la fleur. Sur les côteaux du Rhône, très-commune à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

Fig. 360 bis.



936. La Bugrane grasse. *Ononis pinguis*. Très-ressemblante à la précédente ; mais sa tige est moins ligneuse, plus succulente, plus anguleuse ; les feuilles plus longues, lancéolées ; le filet du péduncule de la longueur de la fleur ; corolle jaune. A Champagneux, à Vassieux. à la Pape. Fleurit en Août. Vivace.

A Stigmates duvetés.

937. Le Haricot commun. *Phaseolus vulgaris*. G. 640. Papilionacé, dont la carene réunie avec les étamines et le pistil, est roulée en spirale. A tige longue, ramifiée, se roulant ; les fleurs aux aisselles, en grappe, deux à deux ; les légumes pendans, coriaces ; à semences en reins ; à feuilles pétiolées, ternées ; les folioles ovales, très-entieres ; à feuilles florales ou bractées plus petites que le calice. Originaire de l'Inde, cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. *Fig.* 351.

938. L'Orobe tubércux. *Orobus tuberosus*. G. 910. Le style linaire, arrondi, velu en dessus ; le calice obtus à sa base ; les segmens supérieurs plus courts, quoique fendus plus profondément. A racine à nodosités succulentes, adhérentes à des radicules ; à tige simple ; à feuilles ailées ; à six folioles lancéolées ; les corolles d'un rose pourpre ; à stipules très-entieres, taillées comme des demi-fers de fleche. Dans les bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

939. L'Orobe filiforme. *Orobus angustifolius*. A tige courte, filiforme, simple ; à feuilles ailées, sans impair, sans vrille, à quatre folioles linaires ; à fleurs jaunes, en grappe peu garnie ; à stipules en alène, taillées vers le bas en demi-fer de fleche. Sur les montagnes du Lyonnois. Chlor.

Fig. 351.



940. L'Orobe noirâtre. *Orobus niger*. A tige ramifiée ; à feuilles ailées de douze folioles, petites, ovales, pointues ; à fleurs axillaires, purpurines, de quatre à

huit, sur de longs pédun-cules. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

941. L'Orobe des bois. *Orobus sylvaticus.* A tiges presque couchees, ramifiees, hérissees ; à feuilles ailees de quatorze à vingt folioles, ovales, oblongues, un peu velues ; à fleurs en grappe, purpurines ou bleuâtres. Dans les montagnes, à Cheissy. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

942. Le Pois ocre. *Pisum ochrus.* G. 944. Fleur papilionacée, dont le style triangulaire, carené, est un peu velu en dessus ; les deux segmens supérieur du calice plus courts. A pétioles membraneux, prolongés sur la tige, portant deux feuilles entieres ; à tige s'entortillant ; à péduncules uniflores ; semences un peu alongees, de couleur brune, noirâtre. Originaire d'Italie, cultivé dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 352.

943. Le Pois cultivé. *Pisum sativum.* A petioles arrondis ; à stipules arrondies à leur base, crenelées ; à péduncules portant plusieurs fleurs ; à tiges ramifiées, foibles, grimpantes, à feuilles ailées ; à folioles grandes, assises, tres-entieres, ovales, à legumes grands, presque cylindriques, à plusieurs semences presque rondes, marquées d'une cicatrice. Cultivé dans nos jardins. Annuel. Fleurit en Mai.

Fig. 352.



944. La Gesse sans feuilles. *Lathyrus aphaca.* G. 946. Papilionacée. A style aplati, velu en dessus, élargi vers le haut : les deux segmens du calice plus courts. A tige rampante ; à deux grandes stipules en fer de fleche, accompagnant la vrille nue ou sans feuilles ; à fleurs petites, jaunes ; à péduncules uniflores. Dans les champs, tres-commune, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuelle.

945. La Gesse de Nissole. *Lathyrus Nissolia.* A tige droite ; à feuilles simples, étroites, sans vrilles ; à stipules tres-petites, en alene ; à fleurs pourpres ; à péduncules uniflore. Sur les montagnes du Lyonnois. Chlor.

946. La Gesse cultivée. *Lathyrus sativus.* A pédoncules uniflores, à feuilles deux à deux, étroites ; à stipules de la longueur des feuilles ; à vrilles ; à légumes ailés ; à fleurs bleues, ou blanches. Trouvée dans les terres aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

947. La Gesse sétacée. *Lathyrus setifolius.* A pédoncules uniflores ; à vrilles accompagnées de deux feuilles sétacées ou très-étroites ; à stipules en alène ; à légume ovales, renflé ; les pétioles beaucoup plus longs que les stipules ; tiges peu nombreuses. Dans la plaine du Dauphiné, aux Broteaux.

948. La Gesse anguleuse. *Lathyrus angulatus.* A pédoncules uniflores, portant une soie ; à vrilles garnies de deux feuilles linaires ; à légumes longs, droits ; à semences anguleuses ; plusieurs tiges ; feuilles nerveuses ; stipules lancéolées ; pétioles à peine plus longs que les stipules. Prés de Villefranche. Fleurit en Juin. Annuel. Dans les champs.

949. La Gesse hérissée. *Lathyrus hirsutus.* A vrilles accompagnées de deux folioles lancéolées ; à légumes hérissés ; à semences rudes ; les pédoncules portent une, deux, ou trois fleurs pourpres. Trouvée dans les champs à Franc près de Trevoux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

950. La Gesse des prés. *Lathyrus pratensis.* A vrilles très-simples, portant deux folioles lancéolées ; à pédoncules portant plusieurs fleurs jaunes. Commune dans les prés humides à la Guillotière, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

951. La Gesse sauvage. *Lathyrus sylvestris.* A vrilles portant deux feuilles en lames d'épées ; les entre-nœuds membraneux ; à pédoncules produisant six fleurs rouges pourpres. Dans les bois, à Marsilly, vis-à-vis Chazey. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 353.

Fig. 353.



952. La Gesse tubereuse. *Lathyrus tuberosus.* A racines tubereuses, succulentes ; à vrilles portant deux folioles ovales ; les entre-nœuds nus ; à pedunculesportant plusieurs fleurs rouges. Dans la plaine du Dauphine, dans les champs aux Broteaux. Fleurit en Juin. *Fig.* 354.

Fig. 354.



953. La Gesse hétérophille. *Lathyrus heterophyllus.* A vrilles portant deux ou quatre feuilles lanceolées, étroites, nerveuses ; les entre-nœuds membraneux, ou à tige ailee. A Mont-Ceindre. Fleurit en Juin. Vivace.

954. La grande Gesse. *Lathyrus latifolius.* A vrilles à deux grandes feuilles, ovales, lanceolees, roides ; les entre-nœuds des tiges membraneux ; à péduncules portant plusieurs grandes fleurs pourpres ; les semences assez grosses, farineuses. Sur les montagnes du Bugey. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 354 *bis.*

Fig. 254 *bis.*



955. La Vesce des buissons. *Vicia dumetorum.* G. 949. Papilionacees tres-ressemblantes aux Gesses, par les parties de la fructification : elles en different par le stigmate barbu en dessous. A tige tres-haute ; à vrilles portant plusieurs feuilles ovales, oblongues, pointues ; a stipules dentees ; a peduncule alonge portant plusieurs fleurs violettes-pourpres ; a legume.

noirs, en grappe, pendans. Dans les bois, les haies, à Roche Cardon. Commune. Fleurit en Juin. Vivace.

956. La Vesce multiflore. *Vicia cracca.* A tige foible; a feuilles pinnees de douze folioles lanceolées, etroites, un peu velues, un peu soyeuses; à stipules très-entieres; à pedunculles alonges portant une multitude de petites fleurs pourpres-violettes, ou toutes blanches, placees en recouvrement sur un côté. Dans les champs, les pres, commune aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

957. La Vesce des forêts. *Vicia sylvatica.* A tige anguleuse; a pedunculles portant plusieurs fleurs pendantes; a feuilles pinnees de douze folioles ovales, effilees vers le sommet; a stipules dentees. Dans la plaine du Dauphiné, dans les bois à Myons.

958. La Vesce cultivee. *Vicia sativa.* A feuilles pinnées; a folioles ovales, echancrées au sommet; à stipules dentees, marquees d'une tache; à feuilles axillaires, presque assises, deux a deux; a legumes droits. Dans les champs, les pres, les bois. Commune, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. *Fig.* 355.

959. La Vesce gesse. *Vicia lathyroides.* A feuilles pinnees à six folioles; les inferieures comme en cœur, les superieures linaires; à tiges courtes, couchees; a fleurs axillaires, presque assises, bleues, pourpres, les legumes solitaires, lisses, droits. Dans les bois, a Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Avril, Mai. Annuelle.

960. La Vesce jaune. *Vicia lutea.* A feuilles pinnees; à folioles ovales, echancrees au sommet; à fleurs solitaires, assises, d'un jaune pale; l'etendard de la corolle lisse; a legumes assez velus, renverses, renfermant cinq semences. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

Fig. 355.



961. La

961. La Vesce hybride. *Vicia hybrida.* Très-ressemblante à la précédente. A feuilles pinnées ; à folioles en ovale renversé, petites, mousses au sommet, parsemées de poils ; l'étendard de la corolle velu ; les fleurs jaunes, grisâtres et velues par-dessus ; les légumes assis, renversés, hérissés ; à cinq semences. Aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

962. La Vesce des haies. *Vicia sepium.* A tige très-haute ; à feuilles pinnées de quinze folioles ovales, oblongues, un peu velues ; à petites stipules finement dentées ; à pédoncules très-courts, portant quatre fleurs d'un bleu-veiné, ou blanches ; quatre légumes courts, droits, redressés. Dans les haies, à Cuires. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig.* 356.

963. La Vesce feve. *Vicia faba.* A tige droite ; à pétioles sans vrille. Les fleurs blanches, aux aisselles des feuilles, presque assises ; les feuilles ailées ; à folioles ovales, oblongues, assez succulentes, blanchâtres, trois ou cinq ; légumes coriace ; à semences grosses, ovales, et aplaties. Originaire de Perse, cultivée dans nos champs. Annuelle. Fleurit en Juin. *Fig.* 357.

964. La Vesce étrangere. *Vicia peregrina.* A feuilles pinnées ; à folioles linaires, échancrées au sommet ; à pédoncules très-courts ; à

Fig. 356.



Fig. 357.



corolles pourpres, violettes; à légumes larges, lisses, pendans; à quatre semences. Dans les champs, les terrains secs, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Annuelle.

A légumes divisés par une cloison.

965. L'Astragale velu. *Astragalus pilosus.* G. 965. Papilionacée. Légumes à deux loges à panneaux convexes. A tige droite, feuillée, chargée de poils; à feuilles pinnées; à fleurs en épi, axillaires, jaunâtres; à légumes arrondis, en alêne, velus. Dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandiere. Fleurit en Juillet.

966. L'Astragale réglissier. *Astragalus glyciphyllos.* A racine douce; à tige ramifiee, diffuse, lisse, presque couchée; à feuilles pinnées; à folioles assez grandes, ovales, d'un verd clair; à fleurs d'un jaune pâle, en grappe, portées sur une hampe plus courte que les feuilles; à légumes arqués, à trois pans. Dans les prés, le long des haies, à Ville-Franche, à Brignais. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

967. L'Astragale à vessies. *Astragalus vesicarius.* A tiges nues, plus longues que les feuilles; à fleurs en épis lâches; à calices et légumes hérissés, enflés comme des vessies. Sur le chemin de Vienne, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

968. L'Astragale de Montpelier. *Astragalus Monspessulanus.* A hampes inclinees, de la longueur des feuilles pinnées, dont les folioles sont ovales, un peu velues; à fleurs en grappe; à etendard fort longs; à legumes en alène, arrondis, lisses, un peu arqués. Trouve sur le bord du Rhône, au-dessus de la Pape. Fleurit en Juin, Juillet.

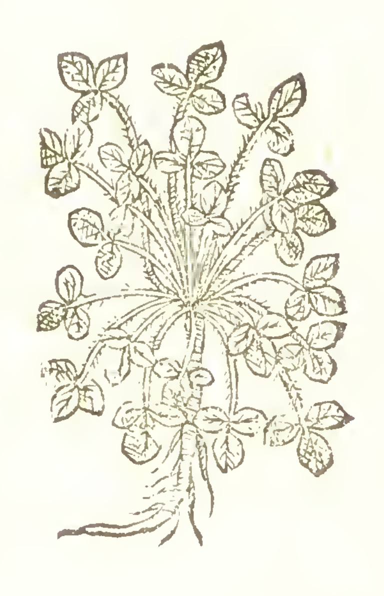
969. L'Astragale blanchâtre. *Astragalus incanus.* A hampes inclinees; à feuilles pinnees; à folioles ovales, arrondies, soyeuses, blanchatres; à fleurs en epis court, dense; l'etendard plie, deux fois plus long que les ailes; a légumes en alène, un peu arqués, enflés, blancs, courbés au sommet. Dans la plaine du Dauphiné, vers la Ferrandiere. Fleurit en Juillet. Vivace.

Le genre des Astragales présente une foule d'especes; mais il faut les aller contempler sur nos hautes Alpes Pyrénéennes-Delphinales: les plus belles ne se trouvent qu'en Sibérie. Nos Provinces Meridionales en offrent quelques-unes très-interessantes: plusieurs, comme le Reglissier, recelent le principe sucré nutritif.

A légumes à une ou deux semences.

970. Le Psoralier bitumineux. *Psoralea bituminosa.* G. 967. Papilionacé, dont le calice parsemé de points calleux, est aussi long que le legume, qui ne renferme qu'une semence. A petiole lisse, portant trois folioles lanceolées, veines en dessous ; à fleurs ramassées en tête, bleues ou violettes. Arbrisseau à tige assez elevée, veloutée. Toute la plante répand une odeur forte, bitumineuse. On l'appeloit le Trefle bitumineux, *Trifolium bituminosum.* Trouvé à deux lieues au-dessous de Lyon, près du Rhône. Plus commun près de Beziers. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 358.

Fig. 358.



971. Le Trefle mélilot des boutiques. *Trifolium melilotus officinalis.* G. 968. Le legume plus long que le calice s'en separant sans s'ouvrir ; les fleurs en grappes pendantes. A tiges droites, ramifiées ; les feuilles ternées ; à folioles ovales, legerement dentées, l'impair petiolée ; à grappes axillaires ; à fleurs aromatiques, jaunes ou blanches, petites ; à legumes nus, ridés, aigus. Dans les prés, les champs, aux Brotteaux, très-commun. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 359.

Fig. 359.



972. Le Trefle hybride. *Trifolium hybridum.* Fleurs ramassées en tête ; les legumes à peine plus grands que

les calices, s'en séparant sans s'ouvrir. A tige ascendante, fistuleuse; a feuilles ternées; à folioles en ovale renversé, dentées à dents de scie; à fleurs en tête, imitant en se renversant une ombelle; à légumes renfermant quatre semences. Dans les prés, les vergers, commun à Eirieu, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.



Fig. 360.

973. Le Trefle rampant. *Trifolium repens.* A tige couchée; à fleurs portées par des péduncules distincts, rassemblées en tête aplatie comme en ombelle; à corolles blanches; à légumes renfermant quatre semences. Dans les prés, les pâturages, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 360.

974. Le Trefle semeur. *Trifolium subterraneum.* A tiges ramifiées, velues; à feuilles ternées; à folioles assez petites, velues; a calices velus; à corolles blanches: les fleurs ramassées en petites têtes, les fleurs epanouies redressées; fanées, elles se cachent en terre, leurs têtes enveloppées par des filets jaunâtres et rameux qui forment une espece de grillage autour d'elles. A Sainte-Foy, près de Trévoux, sur les bords de la Saône, dans les pâturages. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

975. Le Trefle rougeâtre. *Trifolium rubens.* A tige droite; à feuilles ternées; à folioles nerveuses, finement dentelées, ciliées; à fleurs en épis longs; à stipules longues, membraneuses, fendues à leur sommet; à calice velu; la dent inférieure de la longueur de la corolle qui est rougeâtre, monopetale. Dans les bois, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

976. Le Trefle des prés. *Trifolium pratense.* A tiges ramifiées, un peu couchées, inclinées; à feuilles ternées; à folioles ovales, très-entieres, velues; à stipules opposées, membraneuses, très-dilatées, qui soutiennent la tête des fleurs; à calices velus; à corolles rouges, monopétales. Très-commun, dans tous les prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 361.

977. Le Trefle Alpin. *Trifolium Alpestre.* A tiges droites; à feuilles ternées; à folioles lancéolées, finement dentelées; à stipules lancéolées; à epis terminaux courts, ovales; à calices velus; à corolles pourpres. Sur les montagnes, à Oullins, à Saint-Genis, à Irigny, à Mont-Cindre. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

978. Le Trefle incarnat. *Trifolium incarnatum.* A tiges velues; à feuilles ternées; à folioles arrondies, crenelées; à fleurs en epis longs, obtus, sans feuilles florales; à calices velus, plus courts que les corolles, qui sont d'un blanc rose. A Vassieux, à Marcilly, Limonay. Fleurit en Juin. Annuel.

979. Le Trefle ocreux. *Trifolium ochroleucum.* A tige droite, un peu velue; à feuilles inférieures comme en cœur, les supérieures linaires; à fleurs en epis pédunculés, oblongs; à ca-

Fig. 361.



lices velus, à dent inférieure plus longue; les corolles couleur d'ocre. Dans les terres à Sainte-Foy. Fleurit en Juin.

980. Le Trefle glomerule. *Trifolium glomeratum.* A tiges penchées; à fleurs en têtes hémisphériques, arrondies, assises aux aisselles des feuilles; à calices herissés, striés; à segmens roides, ouverts, égaux. Trouvé en fleur en Mai, Juin, à Sainte-Foy.

981. Le Trefle rude. *Trifolium scabrum.* A tiges peu ramifiées, couchées; à feuilles ternées; à folioles ovales, epaisses, comme crenelées sur les bords; les têtes des fleurs ovales, assises aux

aisselles ; à calices hérissés ; à dents recourbées, inégales, les extérieures plus roides, corolles étroites, blanches, de la longueur du calice. Elles jaunissent un peu en se fanant. En fleur en Mai. A Roche-Cardon, aux Broteaux-Mognat.



Fig. 362.

982. Le Trefle des champs. *Trifolium arvense.* A tige droite, ramifiée ; à feuilles ternées ; à folioles étroites, lancéolées, finement dentelées ; à épis ovales, cylindriques ; à dents du calice égales, sétacées, velues ; à corolles polypétales, purpurines, plus petites que le calice. Tres-commun, dans les champs cultivés, à la Croix Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. *Fig.* 362.

983. Le Trefle écumeux. *Trifolium spumosum.* A fleurs en épis ovales ; à calices enflés, lisses, à cinq dents ; à involucres généraux de cinq feuilles ; à corolles rouges ; les légumes plus longs que les calices, le remplissent ; ils sont terminés en alêne renfermant quatre semences ; les calices ont leur sommet terminé par cinq soies. Tiges nombreuses, éparses, à feuilles ternées ; à folioles assez petites, ovales, obtuses, denticulées. Dans les paturages, à Vassieux. Fleurit en Juin.

984. Le Trefle fraisier. *Trifolium fragiferum.* A tiges rampantes ; à fleurs en têtes arrondies ; à calices enflés, soyeux, à deux dents, renversés ; les pédoncules plus longs que les feuilles ; les calices un peu cotonneux ; les corolles blanches. A la Claire le long de la riviere, en Vaque.

985. Le Trefle des montagnes. *Trifolium montanum.* A tige velue, droite ; à feuilles ternées ; à folioles lancéolées, nerveuses, dentelées, un peu velues en-dessous ; à fleurs en têtes terminales ; à calices nus ; à corolles blanches, polypétales ; l'etendard en alêne, renversé en dehors ; la tête est une vraie grappe resserrée, dont les fleurs sont séparées par des bractées en alêne. Dans les bois, les pâturages secs, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

986. Le Trefle houblonné. *Trifolium agrarium*. A tiges droites, diffuses; à fleurs en épis ovales, denses; à étendard persistant, renversé; calices nus, ou très-peu velus, à dents égales; les corolles, jaunes, se flétrissent sans tomber, et acquierent alors une couleur ferrugineuse, qui donne aux épis une couleur de houblon. Tres-commun dans les pâturages, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

987. Le Trefle paille. *Trifolium spadiceum*. A fleurs en epis ovales; à étendard persistant, recourbé en dehors; à calices velus, les deux dents superieures du calice plus courtes; à tige droite. Sur les montagnes à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juin. Annuel.

988. Le Trefle jaune. *Trifolium procumbens*. A tiges couchées; à fleurs en épis ovales, formes par dix à douze petites fleurs jaunes; à étendard persistant, durable, renversé en dehors; à légume à une ou deux semences. Sur les côteaux arides, à Saint-Didier. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

989. Le Trefle filiforme. *Trifolium filiforme*. Tres-ressemblant au precedent, il en differe par ses tiges plus menues, par ses épis moins garnis de fleurs, quatre a cinq tres-petites, jaunes. A Mont-Ceindre. Fleurit en Juin. Annuel.

990 Le Trefle strié. *Trifolium striatum*. A calices stries, arrondis; à fleurs ramassées en têtes, assises, ovales, un peu latérales. Plante hérissée, à petites fleurs purpurines, en têtes mollettes, oblongues. Dans les prés d'Irigny. Fleurit en Juin.

A légumes marqués par des étranglemens.

991. Sainfoin esparcette. *Hedysarum onobrychis*. G. 961. Papilionacée. A carene de la corolle très-obtuse; les légumes à articulations, comprimés, arrondis. A tige dure, ramifiée, en partie droite, en partie inclinee; à feuilles pinnées, de 18 à 20 folioles ovales, lancéolées, terminées par un stylet; à fleurs en épis axillaires, portés sur un long péduncule; à légumes monospermes ou à une semence, hérissonnés; corolles purpurines. Très-commun dans les prés, les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

992. Le Sainfoin des rochers. *Hedysarum saxatile*. A tige trés-courte, cachée dans la terre; les hampes comme radicales; à feuilles pinnées; à folioles linaires; à légumes monospermes, sillonnés, sans épines; les ailes de la corolle tres-courtes; les fleurs en épi, blanches. Dans la plaine du Dauphiné près de Bourgoin. Fleurit en Juillet. Vivace.

993. La Coronille seué bâtard. *Coronilla emerus.* G. 956. Papilionacée. Le calice à deux levres, dont les deux segmens superieurs sont reunis ; l'etendard à peine plus long que les ailes ; les legumes à etranglemens. Arbrisseau assez élevée, à rameaux foibles, anguleux ; à feuilles pinnées avec impair ; à folioles pétiolees, en ovale renversé ; à péduncules pauciflores, ou portant seulement deux ou trois fleurs ; les onglets des petales trois fois plus longs que les calices ; à légumes tres-longs, étroits ; à corolles jaunes. Dans nos bois, très-commune à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin.

994. La Coronille mineure. *Coronilla minima.* Sous-arbrisseau couché ; à feuilles pinnees, de neuf folioles ovales ; à stipules échancrées, opposées aux feuilles ; à légumes anguleux, noueux ; à fleurs en ombelles terminales ; à corolles jaunes. Sur les côteaux arides, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

995. La Coronille bigarree. *Coronilla varia.* A tige couchee, ramifiee ; à rameaux anguleux ; à feuilles pinnees de vingt folioles lisses ; à péduncules de la longueur des feuilles, portant les fleurs ramassées en ombelle ; à legumes nombreux, droits, cylindriques, marqués par des renflemens ; à corolles blanches, roses. Commune, dans les pâturages, à Champagneux, en Serin, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

996. Le petit Pied-d'oiseau. *Ornithopus perpusillus.* G. 957. Papilionacé. A légume articulé, cylindrique, arqué ; à tiges couchees, ramifiees, menues ; à feuilles pinnees ; à dix à douze petites folioles opposées ; à péduncules axillaires plus longs que les feuilles portant plusieurs fleurs, jaunes, très-petites ; à etendard entier, en cœur ; à ailes ovales ; à carene, très-petite. Dans les terres legeres, sablonneuses, à Vassieux. Fleurit en Juin. Annuel.

OBSERVATION.

Les racines de cette espece présentent des tubercules adherens aux radicules. Plusieurs autres papilionacées en sont aussi pourvues ; comme les Lotiers, les Luzernes, etc. Quel est l'usage de ces nodosités ? Remplissent-elles les fonctions des glandes, ou servent-elles à filtrer, à atténuer la seve.

Le citoyen Mouton-Fontenille, très-habile Botaniste, a découvert ces tubercules radicaux sur plusieurs especes.

997. Le Pied-d'oiseau scorpione. *Ornithopus scorpioides*. A feuilles ternées, la foliole impair très-grande, un peu charnue ; à tige droite, assez petite, foible ; à pedunculés portant le plus souvent quatre fleurs, petites, jaunes ; deux ou trois legumes longs, grêles, lisses, articules et courbes ; les feuilles de la base simples, les autres ternées. Dans la plaine du Dauphine. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 363.

Fig. 363.



998. Le Fer à cheval à plusieurs siliques. *Hippocrepis multisiliquosa*. G. 958. Papilionacée. A legumes comprimés, courbes, echancrés plusieurs fois sur une des sutures. A tiges ramifiées, striées ; à feuilles pinnées de huit à dix folioles un peu échancrees ; a pedunculés plus courts que les feuilles, portant au sommet trois ou quatre petites fleurs jaunes ; à legumes presque circulaires, pedunculés ; a bords exterieurs marques par plusieurs echancrures qui constituent comme des trous. Dans les terres legeres, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

999. Le Fer à cheval en tête. *Hippocrepis comosa*. A plusieurs tiges redressées ; à stipules prolongees sur la tige ; a feuilles pinnées de quinze folioles ovales, linaires ; à pedunculés anguleux, stries, plus longs que les feuilles, portant au sommet plusieurs fleurs en ombelle arrondie ; corolles jaunes ; l'étendard strié en dessous. A légumes pédunculés, entasses, tournes en arc, ondules sur la suture extérieure. Dans les terrains sablonneux, à Roche Cardon, aux Brosses. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1000. La Luzerne cultivée. *Medicago sativa*. G. 951. Papilionacée. A Carene de la corolle s'écartant de l'étendard ; les légumes comprimes, contournés, faisant une ou plusieurs circonvolutions sur eux mêmes. A tige droite, lisse ; à feuilles ternees ; à folioles ovales, lancéolées, dentelées vers leur sommet ; a fleurs en

grappes ; à corolles violettes ou purpurines ; à légumes plats, contournés. Dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Vivace.

1001. La Luzerne faucillière. *Medicago falcata.* A tige couchée ; à feuilles ternées ; à folioles alongées, finement dentées ; à fleurs en grappes ; à corolles jaunes ; à légumes en croissant. Dans les pâturages secs, commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1002 La Luzerne lupuline. *Medicago lupulina.* A tige couchées ; à feuilles ternées ; à fleurs très-petites, jaunes, ramassées en tête ; à légumes reniformes, très-petits, noirâtres, à une semence, striés, ridés. Dans les pâturages secs sablonneux, très-commune, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Bisannuelle.

1003. La Luzerne polymorphe. *Medicago polymorpha.* A tiges diffuses ; à stipules dentées ; à feuilles ternées ; à legumes tres-contournés, faisant plusieurs circonvolutions sur eux-mêmes.

1.e variété. L'orbiculaire, *orbicularis.* A fruit solitaire affectant la figure lenticulaire, à replis plats, sans piquans ; à peduncules à arête ; à stipules ciliées. Dans les pâturages, aux tapis. Fleurit en Juin. Annuelle.

2.e var. En Bouclier, *scutellata.* A fruit solitaire, hemispherique, à replis concaves, sans piquant ; à pédunculles à arête ; à stipules dentées. Près des remparts à Saint-Clair. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

3.e var. L'entrelacee, *intertexta.* A deux à quatre legumes ovales, à replis garnis d'épines setacees, repliées ; à stipules dentees. A Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

4.e var. L'hérissée, *hirsuta.* A pédunculles portant plusieurs fleurs, à legumes contournés en limaçon, hérissés d'epines courbées en hameçon ; à stipules entieres. Aux tapis, aux Chartreux. Fleurit en Juin. Annuelle.

5.e var. La très-petite, *minima.* A plusieurs légumes très-petits, reunis ; à replis hérissés d'épines recourbées ; à stipules entieres. Aux tapis. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

6.e var. L'hérissonnée, *muricata.* A pédunculles portant plusieurs fleurs ; à légumes contournés en limaçons arrondis, épineux, blanchâtres ; à feuilles velues. A Vassieux. Fleurit en Juin. Annuelle.

A légumes à une seule loge à plusieurs semences.

1004. La Trigonelle de Montpellier. *Trigonella Monspeliaca.* G. 970. Papilionacée. L'étendard et les ailes de même longueur, ouverts ; ce qui donne à la corolle, vue la brièveté de la carene, l'air d'une fleur à trois petales. A tige couchée, un peu

velue ; à feuilles ternées, velues ; a fleurs axillaires, petites, jaunes ; a legumes presque sans pedunculés, entassés aux aisselles, de huit a dix, arques, divergens, plus courts que les feuilles ; a peduncules a arête molle. Dans les pâturages secs, aux tapis, a la Carrette. Commune. Fleurit en Juin. Annuelle.


Fig. 364.

1005 La Trigonelle fénugrec. *Trigonella fœnum Græcum.* A legumes fort longs, un peu courbes ; a pedunculés très-courts, solitaires, ou deux a deux, aux aisselles des feuilles ; la tige droite, assez elevée, grele, ramifiée ; les fleurs jaunâtres aux aisselles ; les feuilles ternées ; a folioles ovales, cuneiformes, a dents de scie au sommet. Ordinaire de Languedoc, cultivée dans nos jardins. Vivace. Fleurit en Juin. *Fig.* 364.


Fig. 365.

1006. La Trigonelle corniculée. *Trigonella corniculata.* A tiges droites ; à fleurs en bouquet, petites, d'un jaune-pale, odorantes ; à pédunculés comme epineux ; à legumes pendans, recourbés en dehors en faucille, rassemblés en tête. En Dauphiné, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Les stipules simples un peu dentées. Le peduncule a quatre pans plus longs que la feuille, finit en pointe assez roide, au-dessous de laquelle sont disposés dix a douze legumes. Feuilles à longs petioles, ternées ; à folioles oblongues et dentées à leur sommet. Fleurit en Juin. *Fig.* 365.

1007. Le Robinier faux acacia. *Robinia pseudo-acacia.* G. 955. Papilionacée. A calice à quatre segmens ; à étendard arrondi, renversé en dehors ; le légume alongé, bossue. Grand arbre armé d'aiguillons ; à feuilles ailées avec impair ; à folioles opposées, très-entieres ; à fleurs en grappes pendantes, aromatiques ; à pédicules uniflores ; à corolles blanches, grandes ; à stipules épineuses. Cultivé dans les jardins, dans les places publiques. Fleurit en Juin.

1008. La Pesette cultivée. *Cicer arietinum.* G.949. Le calice divise en cinq segmens, de la longueur de la corolle ; les quatre segmens supérieurs rabattus sur l'étendard ; le legume rhomboïdal, renfle, contenant deux semences arrondies, bossues. A tige assez elevée, ramifiée, anguleuse, velue ; les fleurs papilionacees, pourpres, pédunculées, axillaires ; à feuilles ailées avec une impair ; à 15 ou 17 folioles ovales, dentelces à dents de scie ; les péduncules uniflores, recourbes ; stipules grandes, peu dentées. En Dauphiné, Cultivée dans nos jardins. Annuelle. Les semences terminées par une pointe. *Fig.* 366.

Fig. 366.



OBSERVATION.

Les semences de ce pois sont un peu ameres : pour les rendre agréables a manger, on les lessive ; non-seulement cette lessive emporte le principe amer, mais ramollit les semences. On néglige trop dans nos Provinces la culture de ce légume, qui pourtant, d'après nos observations, reussit très-bien dans presque toutes nos terres.

1009. La Lentille vulgaire. *Ervum lens.* G. 948. Papilionacee. Le calice presque aussi long que la corolle, est divisé en cinq segmens presque egaux. A tiges rameuses, velues, anguleuses; a feuilles ailees de dix à douze folioles ovales, obtuses; à péduncules axillaires de la longueur des feuilles, portant deux ou trois fleurs blanchatres; à etendard rayé de bleu; à legumes courts, larges, obtus; a semences comprimees, quoique convexes. Dans les champs. Fleurit en Juin. Annuelle. *Fig.* 367.

Fig. 367.



1010. La Lentille ers. *Ervum ervilia.* A tiges foibles, tres-ramifiees; à feuilles ailees, avec impair, de douze à seize folioles etroites; à peduncules aux aisselles, plus courts que les feuilles, portant deux fleurs blanchatres, rayées de violet, pendantes; à germes fronces; a legumes articules, renfermant des semences arrondies, anguleuses. Originaire du Languedoc, cultivee dans nos champs. Annuelle. *Fig.* 368.

Fig. 368.



1011. La Lentille tetrasperme. *Ervum tetraspermum.* A tige a quatre pans ; à feuilles ailées de quatre à cinq paires de folioles, souvent alternes, linaires, aigues par les deux extrémités ; à peduncules axillaires, capillaires, portant une ou deux fleurs, petites, violettes, ou rouges ; à légumes lisses, ovales, alonges ; à quatre semences arrondies. Dans les champs, aux Broteaux. Commune. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

1012. La Lentille velue. *Ervum hirsutum.* A peduncules portant jusqu'à huit fleurs blanches ou bleuâtres, pendantes, en recouvrement d'un seul côté ; à feuilles linaires, tronquées au sommet ; a legumes velus, renfermant deux semences arrondies, globuleuses. Dans les champs, sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace.

1013. La Lentille de Sologne. *Ervum Solonense.* A péduncules portant une ou deux fleurs, et terminées par une espece d'arête ; à périoles pointus ; à folioles obtuses. Petite plante à pétioles portant une seule paire de folioles, et terminés par une vrille très-courte, ce qui lui donne le port des Gesses, *Lathyrus.* Les semences hexaëdres ou à six faces. A la Pape. Fleurit en Avril. Annuelle.

1014. Le Cytise herissé. *Cytisus hirsutus.* G. 951. Papilionacee. A calice a deux levres, la superieure à deux dents, l inferieure à trois ; le legume retreci vers la base, paroît peduncule. Petit arbrisseau ramifie ; a rameaux inclinés ; à feuilles ternées ; à foliole ovales, herissées en dessous ; a peduncules tres-courts, simples, lateraux, à calice herisse, ventru, oblong, à trois segmens ; corolles jaunes ; les dix etamines reunies. Sur les côteaux du Rhône a Margnoles, à Vassieux.

1015. Le Cytise couché. *Cytisus supinus.* A tige ramifiee ; rameaux couches ; a fleurs jaunes, en ombelles terminales ; à feuilles ternées ; à folioles ovales, velues ; a calices tubules, ventrus, duvetes, a deux levres ; la tige et les petioles duvetes. Sur les côteaux du Rhône, sur la route de Montluel.

OBSERVATION.

Le genre des Cytises recele encore quelques especes peu connues des Modernes. L'Ecluse en offre quelques-unes que l'on n'a pu encore ramener aux especes Linnéenes. On en peut dire autant de plusieurs autres genres, combien de plantes sont enoncées dans Dalecham, Barrelier, Boconi, etc., qui ont echappees aux recherches des Botanistes les plus vigilans.

1016. Le Cytise aubours, ou ebenier des Alpes. *Cytisus laburnum.* Arbre assez grand, a ecorce verdâtre, a bois tres-dur; a feuilles ternées, a long petiole; à folioles ovales, alongees; à fleurs jaunes, assez grandes, en longues grappes pendantes; à legumes oblongs, obtus, etroits vers la base; a semence aplaties, reniformes. Sur nos montagnes du Bugey. Cultive dans nos jardins. Fleurit en Mai. *Fig.* 369.

Fig. 369.



1017. Le Galega des boutiques, ou Rue de chevre. *Galega officinalis.* G. 963. Le calice a dent en alêne, presque égales; le legume à stries obliques, les semences nidulees interieurement entre deux stries. A feuilles ailees avec impair; a folioles lanceolees, striees, nues; à legumes droits, roides; les fleurs en longs épis peduncules et axillaires, blancs, ou bleuâtres, le plus souvent pendantes. Originaire d'Italie. Cultive dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace. L'herbe un peu aromatique. *Fig.* 370.

Fig. 370.



1018. Le Lotier siliqueux. *Lotus siliquosus.* G. 969. Papilionacé. A calice tubulé; les ailes de la corolle s'alossant longitudinalement par le haut; le legume roide, long, rond, a semences cylindriques. A tiges couchees; a feuilles ternees, a folioles velues, blanchâtres en des-

sous ; deux stipules semblables aux feuilles accompagnent les petioles ; à pedduncules uniflores ; à calices herissés ; à corolles grandes, d'un jaune paille ; à legumes grands, solitaires, quadrangulaires, membraneux, ou ailes sur les angles. Dans les terrains sablonneux. Très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1019. Le Lotier très-étroit. *Lotus angustissimus*. A tige droite ; à pedduncules alternes ; à legumes deux à deux, linaires, ou très-menus, droits, roides. Dans les terrains legers, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin.

1020. Le Lotier droit. *Lotus rectus*. A tige droite, lisse, ligneuse ; à feuilles ternées avec stipules ; les folioles assises, grandes ; à fleurs jaunes, ramassées en tête, presque ronde ; à légumes lisses, droits. Dans la plaine du Dauphiné.

1021. Le Lotier en corne. *Lotus corniculatus*. A fleurs jaunes, en tête aplatie ; à tige un peu couchée ; à feuilles ternées sur un petiole ; à folioles assises, égales, entieres ; deux stipules de la grandeur des folioles ; à légumes cylindriques, très-droits. Très-commun, dans les prairies, les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.



CLASSE

CLASSE XVIII.

POLYADELPHIE, ou plusieurs faisceaux d'étamines réunis par les filamens.

Les polyandres.

1021. LE Mille-pertuis toute-saine. *Hypericum androsæmum.* G. 981. Calice inferieur divisé en cinq segmens; corolle de cinq petales, une foule de filamens sur le receptacle, ou polyandre, réunis par leur base en cinq phalanges; semences enveloppées. A tige ligneuse, anguleuse; à feuilles ovales, grandes, plus longues que les peduncules; à fleurs jaunes, à trois styles; le fruit est un pericarpe mou et coloré, ou espece de baie à semences brunes, oblongues. Les fleurs presque en ombelle au sommet des rameaux. Dans les bois, vis-à-vis l'Isle-Barbe sur Saône. Fleurit en Juin. Vivace.

1022. Le Mille-pertuis des boutiques. *Hypericum perforatum.* A tige ramifiée, anguleuse; à feuilles ovales, obtuses, veinées, à points transparens ou diaphanes, à fleurs jaunes, ramassées au sommet des rameaux; à trois styles; à capsules arrondies, à trois loges. Dans les terrains incultes, dans les bois les haies, tres-commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 371.

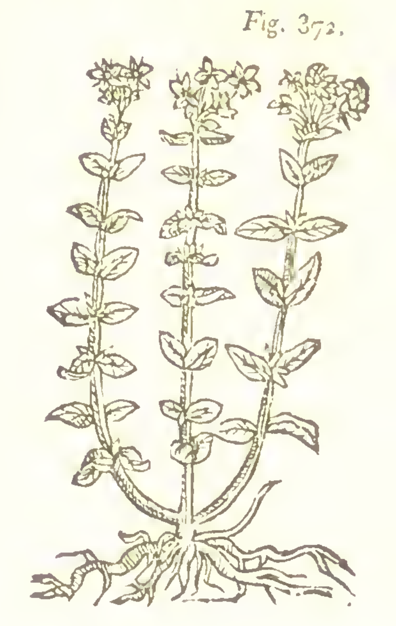
Fig. 371.



1023. Le Mille-pertuis quadrangulaire. *Hypericum quadrangulare.* A tiges herbacées, à quatre pans; à feuilles ovales, ponctuées de points noirs, et comme perforées; à petales assez petits, jau-

mes, à points noirâtres; les fleurs au sommet en corymbe; à trois styles; capsules à trois loges. Sur les bords des fossés, dans les prairies humides aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Fig. 372.



1024. Le Mille-pertuis couché. *Hypericum humifusum.* A tiges filiformes, rampantes, anguleuses; à feuilles petites, ovales, sans points diaphanes; à fleurs jaunes, aux aisselles, solitaires; à trois styles; à calices ponctués, dentés. Dans les pâturages secs, à Mont-Ceindre, à la Pape. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1025. Le Mille-pertuis des montagnes. *Hypericum montanum.* A tiges droites, rondes; à feuilles assises, ovales, lisses, ponctuées; à fleurs terminales; à corolles jaunes; à calices glanduleux, dentelés. Dans les bois, à Vassieux, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 372.



Fig. 373.



1026. Le Mille-pertuis velu. *Hypericum hirsutum.* A tiges droites, rondes; à feuilles ovales, un peu cotonneuses; à fleurs terminales, jaunes; à segmens du calice dentelés, glanduleux; à trois styles. Dans les bois, à Francheville. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 373.

1027. Le beau Mille-pertuis. *Hypericum pulchrum.* A tige ronde, droite; à feuilles

lisses, en cœur, embrassantes ; à fleurs terminales, en panicule ramifié ; à calices dentelés, glanduleux ; à petales jaunes, garnis de points noirs ; à trois styles. Dans les montagnes à Saint-Bonnet-le-froid. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

Fig. 374.



1028. Le Mille-pertuis bruyere. *Hypericum coris*. A feuilles comme en anneaux ; savoir, quatre stipules et deux feuilles linaires très-étroites ; à calices dentelés, glanduleux ; à trois styles ; à petales jaunes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 374.

Les icosandres.

Fig. 375.



1029. Le Citronnier-Limonadier. *Citrus medica*. G. 974. Le calice d'une seule piece, à cinq segmens ; la corolle de cinq petales alongés; vingt antheres, à filamens réunis en differentes colonnes ; fruit succulent, à neuf loges, à écorce charnue, à semences ovales, calleuses. A petioles linaires ; à feuilles épaisses, ovales, luisantes, pointues. A fruit ovale, terminé en pointe obtuse. Arbre cultivé dans nos jardins. La pulpe acide ; les semences ameres. *Fig.* 375.

1030. Le Citronnier-Oranger. *Citrus-Aurantium.* A pétiole garni de folioles qui le font paroître ailé, en forme de cœur ; à fruit arrondi, jaune, ou rougeâtre ; à pulpe douce-aigrelette ; les fleurs blanches, très-aromatiques ; les feuilles ameres, aromatiques. Le sauvageon est épineux. Arbre dont le tronc est droit ; à écorce brune, rude ; celle des jeunes branches, verdâtre ; les fleurs péduncuIées, ramassees au sommet. Originaire des Indes, naturalisée en Espagne, en Provence, cultivée dans nos jardins. *Fig.* 376.

Fig. 376.





CLASSE XIX.

SINGÉNÉSIE, ou à cinq étamines réunies par les antheres.

[Ce sont les Composées de Tournefort.]

POLYGAMIE ÉGALE, ou plusieurs fleurons à étamines et pistils.

[Ce sont les Sémi-flosculeuses, ou à demi-fleurons, de Tourn.]

1031. LA Chicorée sauvage. *Cichorium intybus.* G. 1050. Semi-flosculeuse. Réceptacle peu garni de paillettes ; calice calicule ; aigrette des semences de cinq dents irregulieres, herissees. A tige ramifiee, tortueuse ; à feuilles assises, comme ailees, ou profondément sinuées ; à segmens triangulaires, dentes ; a fleurs assises deux a deux sur les rameaux, axillaires ; corolles bleues ou blanches. Sur les bords des chemins dans les terres légeres, sablonneuses. Tres-commune, aux Broteaux, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 377.

Fig. 377.



1032. La Chicorée endive, ou scariole. *Cichorium endivia.* A tige assez élevée, creuse, laiteuse ; les fleurs presque axillaires ; les feuilles alternes ; les radicales longues, entieres, couchées sur la terre, crenelées en leurs bords, ou frisées ; celles de la tige plus petites, assises. Cultivée dans nos jardins. Annuelle. *Fig.* 378.

Fig. 378.



1033. La Cupidone bleue. *Catananche cærulea.* G. 999. Sémi-flosculeuse. A réceptacle en paillettes ; calice à écailles en recouvrement, brillantes ; l'aigrette des semences à cinq soies en arête. A tige assez simple ; à feuilles alternes, linaires, lancéolées, blanches ; une fleur terminale bleue, à écailles inferieures du calice ovales. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 379.

Fig. 379.



1034. La Porcelle tachetée. *Hypochœris maculata.* G. 997. Sémi-flosculeuse. Calice à ecailles presque en recouvrement, ou comme tuilé, le réceptacle chargé de paillettes ; les aigrettes des semences plumeuses. A tige presque ramifiée, dénuée de feuilles, hérissée, portant au sommet des rameaux une grande fleur jaune ; à feuilles radicales ovales, oblongues, entieres, dentées, tachetées. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace.

1035. La Porcelle lisse. *Hypochæris glabra.* A tige ramifiée, lisse; à feuilles comme ailées, ou profondément découpées, lisses; à calices oblongs; à écailles en recouvrement, lisses; à fleurs jaunes; à corolles petites; les semences du disque à aigrette portée sur un pédicule; celles du rayon à aigrette assise. Dans les bois, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

1036. La Porcelle enracinée. *Hypochæris radicata.* A tige nue, ramifiée, en bras ouverts; à feuilles rudes, découpées en lyre, obtuses; à fleurs jaunes portées sur des peduncules garnis d'écailles et épais à leur extrémité; la racine pénétrant profondément la terre. Dans les pâturages, à Vassieux, à la Pape, en Serin. Fleurit en Mai. Vivace.

1037. L'Andriale éperviere. *Andriala integrifolia.* G. 994. Semi-flosculeuse. A calice arrondi, formé par une foule de feuillets presque égaux; le receptacle velu; l'aigrette des semences simple, sans pedicule, assise, en poils. A feuilles inférieures incisées, les supérieures ovales, oblongues, toutes molles, velues, cendrées; à tige d'un pied, velue; à fleurs jaunes assez petites, en panicule terminal; à calices simples, velus. Dans les vignes, à Fontanieres. Fleurit en Juin. Annuelle.

1038. Le Salsifix des prés. *Tragopogon pratense.* G. 984. Sémi-flosculeuse. A calice simple, ou formé par des feuillets égaux; à réceptacle nu; à aigrette des semences plumeuse, à pédicille. A tige ronde, peu ramifiée; à feuilles entieres, lisses, ondulées, lancéolées, assises, perpendiculaires, carenées; à calice à peu près de la longueur de la corolle; à racine fusiforme. Dans les prés, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Bisannuel. *Fig.* 380.

Fig. 380.



1039. La petite Scorsonere. *Scorzonera humilis.* G. 985. Semi-flosculeuse. A receptacle nu; l'aigrette des semences plumeuse; calice formé d'écailles en recouvrement, environnées d'une membrane un peu dessechée sur les bords. A tiges presque nues, ne portant qu'une fleur d'un jaune pâle; à feuilles radicales, plates, lancéolées, nerveuses. Dans les pâturages secs, à Saint-Fortunat. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Fig. 381.



1040 La Scorsonere d'Espagne. *Scorzonera Hispanica.* A tige ramifiée, à feuilles embrassantes, entieres, finement dentelées. La tige assez élevée, cannelée, vide. Les feuilles assez larges, un peu sinueuses, crêpées, nerveuses, ovales, lancéolées; les fleurs jaunes, terminant les rameaux; les semences blanches, garnies d'une aigrette; la racine longue, en fuseau, grosse comme le pouce, noire en dehors, blanche en dedans, tendre, charnue, laiteuse, douce au goût. Dans les jardins. Elle croît en Espagne sans culture aux lieux humides. Vivace. *Fig.* 381.

Fig. 382.



1041. La Scorsonere picride. *Scorzonera picroides.* A feuilles inferieures ovales, alongées, comme déchirées; les superieures embrassantes, lancéolées, très-entieres; à pédoncules uniflores, garnis d'écailles; à semences recourbées, crenelées; à aigrette simple, sans support. Dans la plaine du Dauphiné. *Fig.* 382.

1042. La Scorsonere laciniee. *Scorzonera laciniata.* A tige droite, ramifiee, feuillee; les feuilles inférieures etroites, laciniees; les superieures lanceolees, linaires; les ecailles du calice ouvertes, munies d'une pointe au-dessous du sommet. Sur les bords des chemins, sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Mai.

1043. La Picride vipérine. *Picris echioides* G. 986. Semi-flosculeuse. A receptacle nu; calice calicule; l'aigrette des semences plumeuse; les semences transversalement sillonees. A tige herissee de poils durs; a feuilles entieres, lanceolees, les inferieures comme ailees ou dentees; le calice extérieur plus grand que l'interieur, compose de cinq folioles ovales, herissees de poils durs. Dans les terrains arides, sablonneux, sur les côteaux de Saône, pres de l'Isle-Barbe. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1044. La Picride éperviere. *Picris hieracioides.* A tige rude, ramifiee; a feuilles rudes, blanchatres, oblongues, dentees, les superieures embrassantes; a fleurs jaunes, assez grandes, les pedoncules garnis d'ecailles qui remontent jusques au calice, dont les ecailles sont laches. A Fontanieres. Commun. Fleurit en Juillet. Annuel.

1045. Le Pisscnlit commun. *Leontodon taraxacum.* G. 991. Semi-flosculeuse. A receptacle nu; le calice forme par des écailles assez laches; l'aigrette des semences plumeuses. A hampe fistuleuse, portant une seule fleur jaune; à feuilles lisses, pinnatifides, ou découpées profondément; à pinnules triangulaires, dentees; à calices dont les écailles inférieures sont renversées. Les feuilles plus ou moins étroites. Dans les pâturages, sur les revers des chemins, dans les prés, tres-commun, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 383.

Fig. 383.



1046. Le Pissenlit d'automne. *Leontodon autumnale.* A tige nue, ramifiée, inclinée; à feuilles radicales, lisses, lancéolées, dentées; à peduncules munis d'écailles; à fleurs jaunes; les feuilles sont ou linaires à peine dentées, ou profondément dentées. Dans les bois, sur les bords des chemins, commun, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Août, Septembre. Vivace. *Fig.* 384.


Fig. 384.

1047. Le Pissenlit rude. *Leontodon hispidum.* A calices dont toutes les ecailles sont redressées; à feuilles très-entieres, dentées, rudes, hérissées de poils biffurqués, ou fourchus; à tiges nues, portant une seule fleur jaune, une bractée linaire au-dessous de la fleur. Dans les pâturages secs, sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1048. Le Pissenlit hérissé. *Leontodon hirsutum.* A tige nue, ou sans feuilles, hérissée; à feuilles lancéolées, dentées, sinueuses, hérissées de poils simples, ou non fourchus: toutes les écailles du calice droites. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août.

1049. La Crépide puante. *Crepis fœtida.* G. 993. Semiflosculeuse. A receptacle nu; le calice caliculé, ou renforcé à la base par des écailles caduques; l'aigrette à poil est portee sur un pedicule. A tige hérissée; à feuilles rudes, velues, pinnatifides, ou découpées profondément; le dernier lobe tres-grand, triangulaire; les feuilles à odeur d'amandes ameres; corolles jaunes, d'un rouge safrané en dessous. Dans les terres incultes, sur le bord du chemin Saint-Clair. Commune. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1050. La Crépide des toits. *Crepis tectorum.* A feuilles radicales découpées profondément, ou comme ailees, dentées; celles de la tige assises, lanceolées, dentées; la forme des feuilles très-inconstante. Elles sont lisses, ou légerement velues, et verd-cendré; les supérieures souvent très-entieres. Le

calice a des poils gluans ; la fleur est petite ; la tige plus ou moins elevée, plus ou moins ramifiée, suivant le terrain. Commune, dans les terres et dans les prés, aux Broteaux, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1051. La Crépide biennale. *Crepis biennis.* A tige tres-elevee, anguleuse, rude ; à feuilles herissées en dessous, lyrees, rudes, anguleuses, decoupées profondement, ou comme pinnées ; le lobe impair très-grand ; à calice sillonné ; à écailles comme épineuses ; à fleurs jaunes. Dans les pâturages, sur les revers des chemins, commune, en Serin. Fleurit en Mai, Juin.

1052. La Crépide verte. *Crepis virens.* A tiges très-rameuses, filiformes, ou très-menues ; à feuilles lisses, d'un verd agréable ; les radicales lanceolees, obtuses, peu dentées ; celles de la tige embrassantes, petites, tres-entieres ; à calice cotonneux ; à fleurs jaunes, petites. Dans les pres, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

1053. La Crépide de Dioscoride. *Crepis Dioscoridis.* A tige lisse, un peu anguleuse. Les feuilles radicales lyrées, pinnatifides ; celles de la tige en fer de fleche, embrassantes ; a fleurs petites, jaunes, rouges en dessous ; à calices cotonneux. Dans les prairies, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

1054. La Crépide élégante. *Crepis pulchra.* A tige lisse, anguleuse ; les feuilles radicales lyrées, pinnatifides ; celles de la tige embrassantes, en fer de fleche, dentées ; les fleurs en panicules, petites, jaunes ; les pédoncules renflés au sommet ; les calices pyramidaux, lisses. Toute la plante un peu glutineuse. Dans la plaine du Dauphiné.

1055. La Chondrille jonciere. *Chondrilla juncea.* G. 989. Sémi-flosculeuse. A réceptacle nu ; le calice caliculé ; l'aigrette simple, à pédicille ; plusieurs rangees de demi-fleurons ; les semences hérissées. A tiges dures, ramifiees, visqueuses ; à feuilles radicales lyrées, pinnatifides ; celles de la tige, linaires, entieres ; on observe des pointes vers la base de la tige ; les fleurs petites, jaunes, comme en épi. Dans les terres sablonneuses, à la Carrette. Fleurit en Août. Vivace.

1056. La Prenanthe purpurine. *Prenanthus purpurea.* G. 990. Réceptacle nu ; aigrette a poils ; calice caliculé, renfermant quatre à cinq demi-fleurons. A tige élevée, ramifiée ; à feuilles d'un verd de mer, embrassantes, entieres, lancéolées, dentelées ; a fleurs pendantes, chaque fleur formée par cinq demi-fleurons rouges ou bleus. Sur les montagnes.

1057. La Prenanthe des murailles. *Prenanthes muralis.* A tige médiocre, très-ramifiée, à feuilles embrassantes, lyrées, ou comme pinnées; la pinnule supérieure triangulaire, à trois lobes; à fleurs petites, de cinq demi-fleurons, d'un jaunes-pâle. Sur les montagnes. Fleurit en Juillet. Vivace.

1058. Le Prenanthe chondrille. *Prenanthes Chondrilloides.* A tige très-ramifiée; les feuilles de la tige, linaires, petites, placées aux seules ramifications; les radicales, petiolées; lancéolées, à petites dents; à fleurs petites, jaunes, de dix demi-fleurons. Sur les montagnes.

1059. La Laitue vénéneuse. *Lactuca virosa.* G. 988. Semi-flosculé, à réceptacle nu; le calice cylindrique, à écailles membraneuses sur les bords, en recouvrement; semences lisses, à aigrette simple, portée sur un pédicule. A tige très-élevée, ramifiée, blanchâtre; à feuilles horizontales, ovales, laciniées, ou entieres, armées d'épines sur leur côte, qui est blanchatre; à fleurs petites, jaunes, en corymbe. Dans les terres sablonneuses, commune, sur le chemin Saint-Clair, à la Carrette. Fleurit en Août. Annuelle.

1060. La Laitue vivace. *Lactuca perennis.* A tige médiocre, à rameaux épars; à feuilles pinnatifides, ou comme ailées; à segmens lisses, linaires, dentés vers le haut; à fleurs grandes, bleues. Dans les vignes, à Sainte-Foy. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 385.

Fig. 385.

1061. La Laitue sauliere. *Lactuca saligna.* A tiges très-elevees ; à feuilles inférieures pinnatifides , à segmens linaires ; celles de la tige embrassantes , lancéolées , à oreilles ; les florales assises , linaires ; à carene épineuse , blanchâtre. Dans les vignes , commune à Fontanieres. Fleurit en Août. Bisannuelle.

1062. La Laitue cultivée , var. en tête. *Lactuca sativa , var. capitata.* A tige élevée ; ramifiee , ferme ; à feuilles assez succulentes ; les radicales petiolées , à pétioles courts, gros, arrondis ; celles de la tige en cœur , assises. Dans cette variété , les feuilles radicales se recouvrant, forment une tète avant le développement de la tige , qui est paniculée. Cultivée dans nos jardins. Annuelle. *Fig.* 386.

La variété à feuilles frisées , tres-tendres se cultive aussi dans nos jardins : ses feuilles sont plus grandes et dechiquetees autour. La Laitue Romaine a encore les feuilles plus tendres que les autres. *Fig.* 386 *bis.*

Fig. 386.



Fig. 386 *bis.*



1063. La Laitue scariole. *Lactuca scariola*. A feuilles inferieures comme ailées, ou pinnatifides, obliques, verticales; celles de la tige embrassantes, en fer de fleche; toutes à carene garnie d'épines. En Dauphiné, cultivée dans nos jardins. Annuelle. *Fig*. 387.

Fig. 387.



1064. Le Laitron des marais. *Sonchus palustris*. G. 987. Sémi-flosculeuse. A réceptacle nu, le calice ventru; à écailles en recouvrement; l'aigrette des semences à poils. A tige très-elevée; à feuilles pinnatifides, à base en fer de fleche, ou formant deux oreillettes pointues; à fleurs en corymbe; à péduncules et calice hérissés de poils glanduleux. Dans les prairies marécageuses de la Verpilliere. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 388.



1065. Le Laitron des champs. *Sonchus arvensis*. A feuilles pinnatifides, embrassant la tige par des oreillettes arrondies; à fleurs jaunes, comme en ombelle; à péduncules et calices herissés. Dans les terres cultivées, tres-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Août. *Fig*. 388.


Fig. 389.

1066. Le Laitron des jardins. *Sonchus oleraceus.* A tige ramifiée, à rameaux épars; à feuilles laciniées; à pédunculés cotonneux; à calices lisses; à fleurs jaunes; les feuilles à segmens plus ou moins étroits, lisses, ou hérissés de poils rudes. Dans les terres cultivées, commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 389.

1067. La Lampsane commune. *Lampsana communis.* G. 998. Semi-flosculeuse. A réceptacle nu; le calice caliculé; à écailles intérieures creusées en gouttieres. A tige ramifiée à bras ouverts; à feuilles en cœur, ovales; à pétioles pinnées; à calices anguleux, renfermant les semences; à pédunculés menus, très-ramifiés; à fleurs petites, jaunes. Sur les chemins, dans les haies, très-commune à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle.

1068. La Lampsane étoilée. *Lampsana stellata.* A feuilles lancéolées, ou entieres, ou dentées, ou sinuées; les écailles du calice renfermant les semences, forment une étoile en s'écartant; les intérieures sont recourbées en faucille; les extérieures sont en alêne; à fleurs jaunes. En Bresse. Chlor.

1069. L'Hyosere naine. *Hyoseris minima.* G. 995. Semi-flosculeuse. A réceptacle nu; les écailles du calice presque égales; l'aigrette des semences caliculée et à poils. A tige divisée, nue, très-petite, à feuilles ovales, dentées; les pédunculés renflés au sommet. Dans les terrains sablonneux, aux Broteaux. Fleurit en Juillet.

Le citoyen Sionet a apporté de Pilat des individus remarquables par la hauteur des tiges, et par la grandeur des feuilles.

1070. L'Eperviere piloselle. *Hieracium pilosella*. G. 992. Semi-flosculeuse. A receptacle nu; le calice ovale, formé par des écailles en recouvrement; l'aigrette des semences simple, assise, ou sans pedicille. A drageons rampans, feuillés; à hampe grêle, velue, uniflore; à feuilles très-entieres, ovales, blanchâtres, duvetées en dessous, à longs poils à la marge; à corolles jaunes. Dans les pâturages, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 390.

1071. L'Eperviere douteuse. *Hieracium dubium*. A tige nue, herissée, portant peu de fleurs, à rejets rampans; à feuilles ovales, oblongues, herissées de longs poils, sur-tout en dessous; à corolles jaunes. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin, Juillet. Vivace. Souvent la tige est uniflore.

1072. L'Eperviere oreille. *Hieracium auriculata*. A tige nue, portant plusieurs fleurs comme en ombelle; à drageons rampans; à feuilles lancéolées, moins velues que celles de la precédente; à corolles jaunes. Dans les pâturages des montagnes à Saint-Bonnet. Fleurit en Juin. Vivace.

1073. L'Eperviere à feuilles de poireau. *Hieracium porrifolium*. A tige ramifiée, feuillée; à feuilles radicales

Fig. 390.



lancéolées, linaires, lisses, droites, marquées d'une ou deux dents; un petit nombre de poils sur la carene; celles de la tige très-peu nombreuses, très-petites, à calices oblongs, blanchâtres; à corolles jaunes, fleurs mediocres. Dans la plaine du Dauphiné, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1074. L'Eperviere des murailles, ou pulmonaire. *Hieracium murorum*. A tige ramifiée, presque nue; les feuilles radicales ovales, alongées, dentées sur le pétiole; celles de la tige en petit nombre, une ou deux; les feuilles plus ou moins dentées, plus ou moins larges, plus ou moins velues, tachetées

ou

ou non tachetées ; les fleurs plus ou moins nombreuses constituent autant de variétés ; corolles jaunes. Sur les murs de la ville, dans les bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Très-commun. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1075. L'Eperviere de Savoie. *Hieracium Sabaudum.* A tige droite, portant plusieurs fleurs ; à feuilles herissées, dentées, ovales, lancéolées, comme embrassantes ; les corolles jaunes. Dans les terres incultes, à Vassieux. Commun. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 391.

Les feuilles inférieures sont plus larges, leur figure n'est pas constante, les dents sont plus ou moins nombreuses, plus ou moins marquées. Elle varie aussi beaucoup pour la grandeur.

1076. L'Eperviere ombellée. *Hieracium umbellatum.* A tige droite ; à feuilles éparses, linaires, peu dentées ; à fleurs comme en ombelle ; corolles jaunes. Dans les pâturages, près des bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

La variété à tige courte, ne portant qu'une ou deux fleurs, à feuilles ovales, à peine dentées, et celles à feuilles très-étroites, un peu blanchâtres, se trouvent dans nos montagnes.

Fig. 391.



OBSERVATION.

L'Eperviere des Pyrenées, *Hieracium Pyrenaicum*, se trouve sur les montagnes du Bugey. Ses feuilles embrassantes sont ovales, lancéolées, dentées ; ses fleurs solitaires ; les écailles du calice laches.

L'Eperviere à cimier, *Hieracium cymosum*, très-commune dans les plaines de Lithuanie, ne se trouve que sur nos hautes montagnes, à Pilat. Sa tige est presque nue, ses feuilles sont lancéolées, entieres, herissées, ses fleurs comme ramassées en ombelle.

Flosculeuses, dont les fleurons sont ramassés en tête.

1077. La Carline sans tige. *Carlina acaulis.* G. 1008. Le calice offre un rayon formé par les écailles intérieures alongées et colorées, imitant des fleurons. A tige plus courte que la fleur qui est solitaire, grande ; à feuilles blanchâtres, étendues en rond sur terre, assez simples, mais presque ailées, ou profondément découpées ; à segmens épineux ; fleurons blancs ; lames du calice brillantes, blanches. A Meyzieux, à Jonage, à la Guillotiere. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 392.

Fig. 392.



1078. La Carline caulescente. *Carlina caulescens.* A tige rougeâtre, legérement cotonneuse, haute de demi-pied et plus ; a feuilles verdâtres, comme ailées, ou découpées jusques à la côte. A Mont-Ceindre, Dans la plaine du Dauphiné, a Myons, autour de la forêt. Fleurit en Août. Vivace.

1079. La Carline vulgaire. *Carlina vulgaris.* A tige droite, peu ramifiée, portant plusieurs fleurs, trois ou quatre, en corymbe, terminales ; le rayon du calice d'un blanc sale ; à feuilles radicales pinnatifides, ou decoupées profondément en pinnules angu-leuses, et épineuses ; celles de la tige ovales, lancéolées, ciliées, embrassantes ; toutes blanchâtres en dessous. Sur les chemins, commune, sur les remparts, aux Chartreux, en Serin, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1080. Le Cnique des jardins. *Cnicus oleraceus.* G. 1005. Flosculeuse. A calice formé par des écailles en recouvrement, ramifiées et épineuses, et soutenu à sa base par des bractées qui l'enveloppent : tous les fleurons égaux. A tige très-élevée, terminée par deux ou trois fleurs, d'abord comme noyées dans des bractées blanchâtres ; à feuilles inférieures pinnatifides, ou découpées profondément, carenées, nues, ou sans épines, mais ciliées ;

les supérieures ou bractées, colorées, jaunâtres, concaves, embrassant la tige, ciliées. Dans prés humides, dans la plaine du Dauphiné, en allant à Bourgoin. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

1081. Le Cnique acarne. *Cnicus acarna.* A tige simple, formant vers le haut un corymbe ; à feuilles courant sur la tige, lancéolées, sans découpures, blanchâtres, munies sur les bords d'épines doubles, jaunes ; à fleurs terminales, assises aux aisselles ; calices oblongs, formés par des feuillets pennés ; à cinq épines étalées, pliantes, non piquantes ; à corolles petites, pourprées. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1082. L'Artichaut cultivé. *Cynara Scolymus.* G. 1007. Flosculeuse. A calice formé par des écailles écartées, charnues à leur base, échancrées au sommet, avec une pointe intermédiaire. A feuilles empennées et entieres, à peine épineuses, à écailles du calice ovales ; à réceptacle charnu, garni de poils ; à semences à quatre pans, couronnées d'une aigrette assise ; à tige assez haute, grosse, cotonneuse, cannelée, épineuse dans une variété. Cultivée dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 393.

1083. L'Artichaut-Cardon. *Cynara Carduncellus.* A tige épineuse, épaisse, blanche, assez élevée ; à feuilles toutes empennées ou comme ailées, très-grandes, épineuses, d'un verd-blanchâtre ; à pétioles très-gros ; succulens. Originaire de Crete, cultivé dans nos jardins. Vivace.

Ces deux especes sont comestibles. Dans la premiere le principe muqueux nutritif est nidulé dans la base des écailles du calice et dans le réceptacle : il paroît combiné avec un autre principe vif, qui rend cet aliment tonique. Dans la seconde les pétioles seuls sont utiles.

Fig. 393.



1084. La grande Bardane *Actium Lappa*. G. 1092. Flosculeuse. A calice globuleux formé par des écailles recourbées à la pointe en hameçon. A tige ramifiée, striée ; feuilles très-grandes, en cœur, alongées, pétiolées, sans épines, blanchâtres, velues en dessous ; à fleurs solitaires, axillaires sur les branches ; les calices plus ou moins cotonneux ; fleurons pourprés, rarement blancs. Dans les décombres, sur les bords des chemins, à Cuires, à la Croix-Rousse et dans la Ville. Fleurit en Juillet. Bisannuelle. *Fig.* 394.

Fig. 394.



La variété à calice cotonneux, qui est plus grande, n'est pas rare dans nos montagnes.

Fig. 395.



1085. Le Carthame laineux. *Carthamus lanatus*. G. 1010. Flosculeuse. A calice ovale, forme d'écailles dont le sommet ovale offre la forme d'une feuille. A tige simple, ou ramifiée, velue, supérieurement cotonneuse ; a feuilles inferieures comme ailées ; les supérieures embrassentes, lancéolées ; toutes cartilagineuses, en réseau, dentées, epineuses ; fleurs terminales, pédunculées ; à fleurons jaunes. Dans les terres légeres, à Margnole, à la Guillotiere, aux Chartreux. Fleurit en Août. Annuel. *Fig.* 395.

1086. Le Carthame des Teinturiers, ou safran bâtard. *Carthamus tinctorius.* A tige assez élevée, droite, blanchâtre, ramifiée ; les fleurs au sommet des rameaux, solitaires, pédunculées, d'un jaune rougeâtre ; à feuilles assises, ovales, dentées, à dentelures piquantes, à surface lisse ; à trois nervures. Originaire d'Egypte, cultivé dans nos jardins. Annuel. Les semences grosses, quadrangulaires, blanches, luisantes, sans aigrette, âcres. *Fig.* 396.

Fig. 396.



1087. Le Chardon lancéolé. *Carduus lanceolatus.* G. 1004. Flosculeuse. A calice ovale, formé par des écailles en recouvrement, épineuses ; réceptacle garni de poils. A tige velue ; à feuilles décurrentes, comme ailées, hérissées ; à folioles contournées, partagées en deux lobes épineux, lancéolés ; à calices ovales, épineux, velus, cotonneux. Sur les bords des chemins, dans les champs négligés, commun à la Croix-Rousse, sur les ramparts des Chartreux. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

1088. Le Chardon penché. *Carduus nutans.* A feuilles à demi-decurrentes, ou ne courant que sur une portion de la tige, épineuses, sinuées profondément ; à fleurs inclinées ; à écailles du calice piquantes, très-ouvertes ; à corolles purpurines, quelquefois blanches. Sur les bords des chemins, commun, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Bisannuel.

1089. Le Chardon acanthe. *Carduus acanthoides.* A feuilles décurrentes, laciniées, blanches, cotonneuses en dessous, épineuses sur les marges ; à calices pédunculés, solitaires, droits, velus ; à épines assez molles, peu piquantes. Sur les chemins, commun, à la Croix Rousse, au tapis, sur les remparts des Chartreux. Fleurit en Juin, Juillet. Bisannuel.

On trouve des individus très-petits à tige simple. Les fleurs sont assez petites, les corolles purpurines, quelquefois blanches.

1090. Le Chardon frisé. *Carduus crispus.* A tige élevée, verte; à feuilles décurrentes, sinuées, épineuses sur la marge, blanche au-dessous; les fleurs oblongues, ramassées en faisceaux au haut de la tige; les écailles du calice ouvertes, non piquantes; à corolles purpurines. Sur les chemins, à Ainay, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet. Bisannuel. *Fig.* 397.


Fig. 397.

1091. Le Chardon des marais. *Carduus palustris.* A tige très-élevée, grêle; à feuilles dentées, étroites, épineuses à la marge, comme empennées, décurrentes; à fleurs droites, petites, en grappe terminant la tige; les écailles du calice à peine piquantes, corolles purpurines, rarement blanches. Dans les prairies marécageuses de la plaine du Dauphiné, à Villeurbane.


Fig. 398.

1092. Le Chardon Marie. *Carduus Marianus.* A tige élevée, cannelée, ramifiée, couverte d'un duvet blanc; à feuilles embrassantes, en fer de pique, presque ailées, épineuses, marquées de taches blanches; les écailles du calice épineuses à la marge et à la pointe; à corolles purpurines. Dans les décombres, sur les bords des chemins, à Condrieux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. *Fig.* 398.

1093. Le Chardon disséqué. *Carduus dissectus.* A feuilles décurrentes, lancéolées;

à dents sans épines; à calices épineux. Dans les prairies humides, dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1094. Le Chardon bulbeux. *Carduus tuberosus.* A racine tubéreuse; à feuilles lisses, vertes, pétiolées, à peine décurrentes, comme empennées, peu épineuses; celles de la tige en cœur, lancéolées, dentées, ciliées; à tige sans épines; à fleurs solitaires, assez petites; à corolles purpurines. Dans les prairies du Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

1095. Le Chardon laineux. *Carduus eriophorus.* A tige très-élevée, ramifiée; à feuilles assises, épineuses, comme empennées; à folioles divisées profondément; à calices sphériques, épineux, cotonneux. Dans les terrains incultes, à Saint-Didier. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

1096. Le Chardon sans tige. *Carduus acaulis.* A tige nulle ou très-courte; à feuilles radicales, vertes, comme empennées; à folioles cunéiformes, garnies d'épines assez fortes, calices ovales, coniques; à écailles lisses, non piquantes, à corolles purpurines. Dans les pâturages à la Guillotière, aux tapis. Fleurit en Juillet. Vivace.

1097. Le Pet-d'ane acanthin. *Onopordon acanthium.* G. 1000. Flosculeuse. A réceptacle en cellules; les écailles du calice terminées par une forte épine. A tige blanchâtre, ramifiée; à feuilles décurrentes, ovales, alongées, sinuées, blanchâtres, très-épineuses, se prolongeant sur la tige; à calice arrondi; à écailles ouvertes piquantes; à fleurs terminales ou axillaires. Corolles pourpres, rarement blanhes. Sur les bords des chemins, à la Croix-Rousse, commun. Fleurit en Août. Bisannuel. *Fig.* 399.

Fig. 399.



1098. Le Pet-d'ane d'Illyrie. *Onopordon Illyricum.* A tige d'un blanc cendré, garnie des parties des feuilles décurrentes, mais qui ne s'étendent pas, comme dans le précédent, jusqu'aux calices, à feuilles lancéolées, pinna-

tifides ou découpées profondément en folioles étroites; à écailles du calice étalées; les inférieures recourbées en hameçon. Sur les bords des chemins, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

1099. La Sarrette des Teinturiers. *Serratula tinctoria*. G. 1003. Flosculeuse. A calice comme cylindrique, formé par des écailles tuilées ou en recouvrement, sans épines sensibles. A tiges lisses ramifiées; à feuilles lisses, assises, comme ailées; à folioles dentelées, l'impair plus grande que les autres, les radicales quelquefois ovales; à fleurs terminales, purpurines. Dans les bois, dans les prairies humides, à Bron, à la Carrette, à Vassieux. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 400.

1100. La Sarrette des champs. *Serratula arvensis*. A tige cannelée, ramifiée; à feuilles de la tige, lancéolées, dentées, épineuses; les inférieures pinnatifides, ou découpées profondement, à segmens anguleux, épineux; à calice conique, un peu cotonneux; à fleurs en panicule, purpurines. Racine rampante. Dans les champs, les vignes, très-commune au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet. Vivace.

A fleurs flosculeuses, aplaties en disque.

1101. La Chrysocome à feuilles de lin. *Chrysocoma*

Fig. 400.



linosyris. G. 1019. Flosculeuse. A réceptacle nu; à semences à aigrettes à poils; à calices formés par des écailles en recouvrement, linaires, aigués; les pistils très-courts. A tiges grêles, seulement ramifiées vers le haut; à feuilles éparses, linaires; à fleurs jaunes, terminant les rameaux; à péduncules feuilles; à semences velues, surmontées d'une aigrette jaunâtre. Dans les terres sablonneuses, pierreuses, de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août. Vivace.

Le port de cette plante la fait aisement distinguer parmi les flosculeuses. Les feuillets du calice sont etalés, lâches.

1102. L'Eupatoire cannabine. *Eupatorium cannabinum.* G. 1015. Flosculeuse. A réceptacle nu ; l'aigrette des semences en plume ; le câlice oblong, a petites ecailles en recouvrement ; les styles plus longs que les corolles, divises en deux ; à tige haute, velue, ramifiée ; à feuilles assises, digitées à trois folioles, lanceolées, dentelées ; les fleurs terminales en corymbe, petites, à cinq fleurons rougeâtres dans chaque calice. Dans les endroits, humides, commune, à Fontanieres, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 401.

1103. La Santoline garde-robe. *Santolina chamæcyparyssus.* G. 1022. Flosculeuse. A receptacle garni de paillettes ; les semences sans aigrette ; le calice à ecailles en recouvrement est hemispherique. A tiges tres nombreuses, ligneuses, grêles, peu elevées ; a feuilles assises, simples, linaires, à quatre côtes dentelees ; a fleurs terminant les rameaux, solitaires ; à fleurons jaunes, tres-petits, tres-nombreux. Cultivee dans nos jardins. Vivace. aromatique. *Fig.* 402.

1104. La Santoline rosmarine. *Santolina rosmarinifolia.* A feuilles linaires, blanches, imitant celles du romarin ; a bordures chargees de petits tubercules glanduleux Aromatique. Originaire d'Espagne. Cultivee dans nos jardins. Vivace.

Fig. 401.

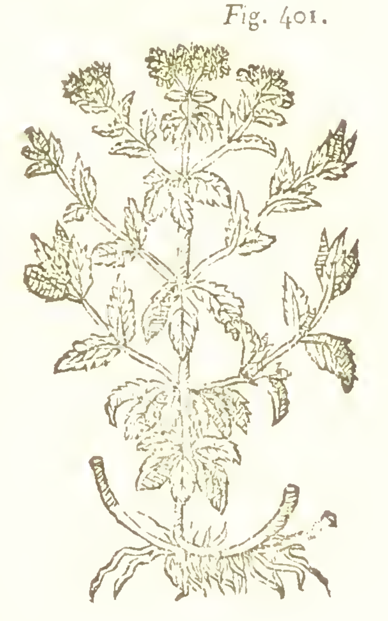


Fig. 402.



1105. Le Bident cannabin. *Bidens tripartita.* G. 1012. Flosculeuse. A réceptacle garni de paillettes ; calice formé par des écailles en recouvrement ; les semences terminées par des dents droites, roides. A tige élevée, cannelée, terminée par des fleurs pédunculées, solitaires ; à feuilles opposées, pétiolées, divisées en trois ou cinq segmens, dentelées, à calice enveloppés de feuilles ; à semences droites, terminées par deux ou trois lames aigues ; à fleurons jaunes. Dans les fossés aquatiques, commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuel.

1106. Le Bident penché. *Bidens cernua.* A feuilles lancéolées, embrassant la tige ; à fleurs inclinées ; à semences droites, à fleurons jaunes. Sur les rives de la Saône, aux Broteaux, en Vaise. Fleurit en Août. Annuel.

Cette espece ressemble tellement, par la presque totalité de ses attributs, au *Coreopsis bidens*, qui forme cependant un genre séparé, que celui-ci, suivant plusieurs Botanistes, peut à peine être regardé comme une espece distincte. Les dents des semences, exprimées par le nom générique de *Bidens*, qui signifie à deux dents, fournissent un caractere générique facile à saisir.

1107. Le Bident très-petit. *Bidens minima.* A tige très-petite ; à feuilles sans pétioles, lancéolées ; à fleurs et semences droites, à fleurons jaunes. Dans les fossés aquatiques, sur les bords des rives de la Saône, aux Broteaux. Fleurit en Août. Annuel.

Plusieurs Auteurs ne regardent cette plante que comme une variété du Bident penché.



POLYGAMIE SUPERFLUE, ou les fleurs du disque hermaphrodites à germe fécondés ; les fleurs femelles du rayon à germes aussi fécondés.

A fleurs flosculeuses en disque.

1108. L'Armoise, Aurone champêtre. *Artemisia campestris.* G. 1025. Flosculeuse. A réceptacle nu, ou un peu velu ; le calice formé d'écailles en recouvrement, arrondies, serrées ; les semences sans aigrettes ; les fleurs petites, en grappes tournées d'un seul côté. A tige ligneuse, couchée avant la floraison, poussant plusieurs rameaux rouges ou verds, droits, herbacés, à feuilles découpées en plusieurs lanières linaires, à fleurs jaunâtres, solitaires, formant des grappes simples. Dans les terrains sablonneux, très-commune, sur le chemin Saint-Clair, à la Carrette. Fleurit en Août, Septembre. *Fig.* 403.

Fig. 403.



OBSERVATION.

Dans le Calendrier de Flore, l'Aurone champêtre annonce, par l'épanouissement de ses fleurs, la fin de l'Été. Son aromat paroît masque ; cependant il devient sensible si on froisse entre les doigts les sommités fleuries. Lorsqu'elle est commune dans un terrain, elle annonce sa maigreur, ou indique un fonds sablonneux et graveleux.

1109. L'Armoise aurone. *Artemisia abrotanum*. Sous-arbrisseau. A tige droite, ramifiée; les fleurs très-nombreuses le long des tiges; les feuilles découpées en plusieurs folioles linaires, setacees, verdâtres, repandant une odeur agréable analogue à celle du citron. Originaire de Provence, cultivee dans nos jardins. Fleurit en Juillet. *Fig.* 404.

Fig. 404.



Cette espece ressemble assez à la précédente, pour faire croire que les attributs qui la distinguent et la différence de son aromat, peu-être l'effet du climat, qui, à la longue, modifie beaucoup plus les plantes que l'on ne pense communément.

Fig. 405.



1110. L'Armoise Absynthe Pontique. *Artemisia Pontica*. A tige peu elevée, ramifiée; a feuilles cotonneuses en dessous, très-divisées, ou deux fois pinnées; à folioles paralleles, à fleurs inclinées, arrondies, à réceptable nu. Observée dans les vignes de Margnoie. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 405.

Cette espece est trop peu répandue dans nos Provinces, pour la croire véritablement indigene. Nous sommes en droit de soupçonner qu'elle s'est échappée des jardins. Son amertume et son aromat sont bien prononcés.

1111. L'Armoise Absynthe vulgaire. *Artemisia Absynthium.* A tiges assez élevées, cannelees, presque ligneuses, blanchâtres, ramifiées ; à feuilles petiolées, blanchâtres, pinnatifides ; les pinnules à deux lobes, incisées, lancéolees ; à fleurs arrondies, pendantes ; à receptacle velu. Le long du Rhône et dans ses îles. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 406.

Cette plante, très-commune en Lithuanie, est tres-rare autour de Lyon ; ce qui nous porte à croire qu'elle n'etoit point anciennement indigene. Elle est éminemment amere et aromatique.

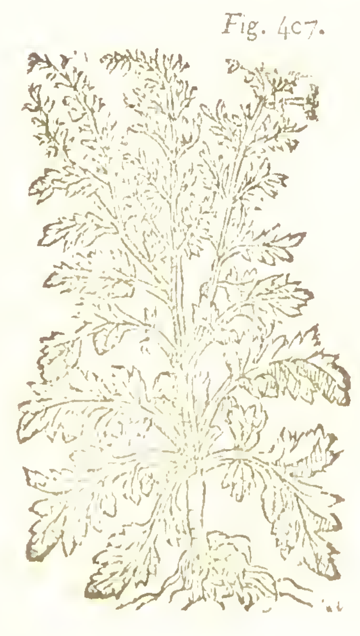
Fig. 406.



1112. L'Armoise vulgaire. *Artemisia vulgaris.* A tige herbacee, tres-élevée, droite, cannelee ; à feuilles soyeuses, blanches en dessous, comme ailées, à pinnules dentées, aigues ; à fleurs droites en grappes simples, fleurs ovales, cinq fleurons a la circonference ; a réceptacle nu. Dans les lieux incultes ssec, a Fontanieres, à Margnole, a Sainte-Foy, à la Croix-Rousse. Commune. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 407.

Elle est remarquable par sa grandeur et le satin argentin de ses feuilles. Ses sommites sont aromatiques, balsamiques.

Fig. 407.



1113. L'Armoise Estragon. *Artemisia Dracunculus.* Les tiges herbacées, anguleuses, ramifiées ; les fleurs au sommet, très petites ; les feuilles linaires, lancéolées, lisses, verdâtres, d'une odeur aromatique, agreable. Originaire de Siberie, cultivée dans nos jardins. Vivace. *Fig.* 407.

1114. La Carpesie inclinée. *Carpesium cernuum.* G. 1023. Flosculeuse. A receptacle nu ; à calice formé de feuillets ou ecailles en recouvrement, les exterieures renversées ; les semences sans aigrette. A tige elevée, ramifiée, garnie de poils assez rudes ; à feuilles ovales, lanceolées, un peu dentée sur les bords ; à fleurs penchées, environées à leur base par quatre a cinq bractées lanceolées, inégales ; fleurons jaunatres, les corolles du rayon à cinq segmens. Dans la plaine du Dauphiné.

1115. La Tanaisie vulgaire. *Tanacetum vulgare.* G. 1024. Le réceptacle nu, les semences un peu échancrées au sommet ; le calice hemisphérique, à écailles en recouvrement ; les corolles du rayon, ou manquent, ou sont irrégulieres, à trois dentelures. A tige assez grande, legerement velue ; les fleurs au sommet disposées en corymbe, à fleurons jaunes, serrés, très-petits ; à feuilles ailées ; à folioles pinnatifides, dentées en maniere de scie, très-vertes. Une variété à feuilles crêpues. Assez commune, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juillet. Vivace. Les fleurs aromatiques, les feuilles ameres. *Fig.* 408.


Fig. 407.

Fig. 408.

1116. La Tanaisie Menthe-Coq. *Tanacetum Balsamita.* A tige assez elevée, velue, blanchâtre, ramifiée; à feuilles petiolées, ovales, dentées en maniere de scie; celles du sommet assises; les fleurs en bouquet terminant la tige. Les feuilles un peu ameres, d'une odeur tres-agreable, semblable à celle du citron. Cultivée dans nos jardins. Originaire du Languedoc. Fleurit en Août. Vivace. *Fig.* 409.

Le goût des feuilles est piquant; leur odeur est des plus suaves: elle plaît généralement à tous les hommes. Ses feuilles sont un peu blanchatres.

1117. La Conise vulgaire. *Conyza squarrosa.* G. 1010. Flosculeuse. A calice arrondi, formé d'ecailles en recouvrement; le receptacle nu, l'aigrette des semences simple; les corolles du rayon à trois segmens. A tige herbacée, ramifiée, formant le corymbe; à feuilles ovales, lanceolées, pointues, assises, rarement dentées; calice à écailles renversées, à demi droit; fleurons jaunes. Fleurs comme en ombelle. Dans les terreins secs, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette, sur les côteaux de Saône, en Serin. Commune. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 410.

Les feuilles sont assez seches, roides; les sommités froissées entre les doigts, les teignent, et les impregnent d'une odeur balsamique assez vive.

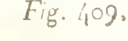

Fig. 409.



Fig. 410.



1118. La Perliere citrine. *Gnaphalium stæchas.* G. 1036. Flosculeuse. A calice formé par des ecailles en recouvrement, arrondies, velues, luisantes, colorées; le receptacle nu, l'aigrette des semences plumeuse. A tiges ligneuses, blanchâtres; à feuilles linaires, cotonneuses, blanchatres; à fleurs en corymbe terminal; les écailles du calice citrines. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Commune. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 411.

1119. La Perliere glomerulée. *Gnaphalium luteo-album.* A tige cotonneuse, herbacee; à feuilles embrassant presque la tige, molles, cotonneuses sur les deux faces, en lame d'epee, obtuses; à fleurs ramassées en paquet, convexe; a ecailles du calice d'un jaune blanchatre, ovales, lanceolees. Dans les terrains sablonneux, au Broteaux, à Sainte Foy. Commune. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1120. La Perliere des sables. *Gnaphalium arenarium.* A tige herbacée, tres-simple; à feuilles blanchâtres sur les deux faces, lancéolees, les inferieures obtuses; à fleurs en corymbe composé, les ecailles du calice citrines. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 411.



1121. La Perliere dioique. *Gnaphalium dioicum.* A tige tres-simple; a rejets couchés; à feuilles cotonneuses, blanchâtres, assises, linaires, les inferieures en spatule; les fleurs en corymbe simple, terminal; a fleurs mâles et femelles sur des individus separes; écailles du calice purpurines ou blanches. Sur nos montagnes, a Pilat, à Moutout. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Plusieurs Perlieres recelent, dans leurs calices, un principe balsamique assez agréable.

1122. La Perliere des bois. *Gnaphalium sylvaticum.* A tige herbacee, tres-simple ; à feuilles linaires ; à fleurs ramassees par petits bouquets dans les aisselles des feuilles. Dans les bois, a Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Bisannuelle. *Fig.* 412.

Fig. 412.



1123. La Perliere des marais. *Gnaphalium uliginosum.* A tige herbacee, ramifiée ; à rameaux epars ; a feuilles molles, longues, et assez etroites. A fleurs assises, entassees, terminant les rameaux ; à ecailles du calice jaunatres, ou un peu noiratres. Dans les fosses, les pres humides, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

Fig. 413.



1124. Le Xeranthême annuel. *Xeranthemum annuum.* G. 1027. Flosculeuse. A réceptacle garni de paillettes ; le calice en ecailles en recouvrement, dont les interieurs imitent des demi-fleurons colorés ; l'aigrette des semences setacée. A tige herbacée, cotonneuse, ramifiee ; a feuilles assises, lanceolees, blanchâtres, etalées. A Chaponost et dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Laurent. Fleurit en Juillet. Annuel. *Fig.* 413.

Les radiées, à fleurons au disque ou au centre, à demi-fleurons, au rayon ou à la circonférence.

Fig. 414.



1125. La Paquerette vivace. *Bellis perennis*. G. 1042. Radiée. A réceptacle nu, conique ; les semences ovales, sans aigrette ; le calice hémispherique ; à écailles égales. A tige en hampe nue, petite, portant une seule fleur ; à feuilles radicales, en spatule, obtuses, crenelées ; le disque jaune, la couronne blanche, ou rose, ou bleuâtre. Dans les pâturages, tres-commune, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. *Fig*. 414.

Fig. 415.



1126. La Matricaire officinale. *Matricaria parthenium*. G. 1049. Radiée. A receptacle nu ; les semences sans aigrette ; le calice hemispherique ; à écailles aigues, en recouvrement ; les marginales solides. A tiges droites, cannelées ; à feuilles composées, planes, à folioles ovales, découpées ; à pedunçules ramifies, en corymbe terminal ; le disque jaune, la circonférence ou la couronne blanche. Le long du chemin de la Quarantaine, à la Carrette, sur le chemin de Saint-Didier, dans les lieux incultes. Fleurit en Juin, Juillet. Aromatique. Vivace. *Fig*. 415.

1127. La Matricaire odorante. *Matricaria suaveolens*. A receptacle conique ; à demi-fleurons renversés ; à semences nues ; à écailles du calice à marges égales ; à feuilles composées, comme deux fois ailées ; à pinnules linaires, divisées en deux ou trois ; fleurons jaunes, demi-fleurons blancs. Dans les champs, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

1128. La Matricaire camomille. *Matricaria chamomilla*. A receptacle conique, à demi-fleurons étalés ; à semences nues ; à écailles du calice à marges égales ; à feuilles surcomposées ; à folioles sétacées. Très-ressemblante à la précédente. Toutes deux ont le port et la feuillaison des camomilles. Fleurons jaunes, demi-fleurons blancs. Dans les champs, aux Brotteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle. *Fig.* 416.

1129. Le Chrysanthème grande marguerite. *Chrysanthemum leucanthemum*. G. 1048. Radice. A receptacle nu ; les semences sans aigrette ; le calice hemisphérique, à écailles en recouvrement ; les marginales membraneuses. A tiges droites, élevées, striées ; à feuilles radicales en spatule ou ovales, crenelées, petiolées ; celles de la tige embrassantes, oblongues, dentelées vers le haut, plus profondement dentées vers le bas. A fleurs terminales, grandes ; les fleurons jaunes, les demi-fleurons blancs. Dans les bois, les prés. Très-commune. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Fig. 416.

1130. Le Chrysanthème des blés. *Chrysanthemum segetum*. A tige ramifiée, à feuilles embrassantes, laciniées vers le haut, dentées vers le bas ; les fleurons et les demi-fleurons jaunes. Les fleurs terminales. Dans la plaine du Dauphiné, Chlor. Dans les champs. Fleurit en Juillet. Annuel.

Cette espece, assez généralement répandue en France, que nous avons vue très-commune près de Valence, est rare autour de Lyon.

1131. Le Chrysanthême en corymbe. *Chrysanthemum corymbosum*. A tige portant plusieurs fleurs en corymbe ; à feuilles pinnées ; à folioles demi-pinnées, découpées, dentelées ; à fleurons jaunes, demi-fleurons blancs. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 417.

Fig. 417.



Ce n'est que depuis quelques années que cette espèce s'est établie si près de notre Ville. On trouve une variété à tige petite, à folioles plus finement découpées.

1132. Le Chrysanthême des jardins. *Chrysanthemum coronarium*. A feuilles embrassantes, comme ailées ; à folioles découpées profondément, dentées à dents aiguës ; à tige ramifiée, assez élevée ; les fleurs grandes, à demi-fleurons très-larges. En Suisse, cultivé dans les jardins, d'où elle s'échappe assez fréquemment. Annuel. *Fig.* 418.

Fig. 418.



Goiffon avoit déja observé que cette plante acquiert facilement l'indigenat : il l'indique spontanée dans plusieurs endroits autour de la Ville.

1133. L'Inule aulnée. *Inula Helenium*. G. 1037. Radiée. A réceptacle nu ; l'aigrette des semences simple ; la base des anthères terminée par deux soies. A tige très-élevée, velue, ramifiée ; à feuilles ovales, lancéolées, très-grandes, blanchâtres en dessous, froncées, ridées ; celles de la tige embrassantes ; à fleurs terminales très-grandes, jaunes. Dans les prairies humides, en Bresse. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 419.

Fig. 419.



1134. L'Inule Britanique. *Inula Britannica*. A tige ramifiée, droite, velue ; à feuilles embrassantes, lancéolées, dentelées, à dents de scie, velues en dessous, séparées. Très-ressemblante à la dysenterique, mais sa tige est plus haute, plus droite ; ses feuilles plus étroites, plus finement dentelées. Dans les terrains marécageux, aux Brotteaux-Mognat, en Vaise. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Fig. 420.



1135. L'Inule dysenterique. *Inula dysenterica*. A tige velue, formant par ses rameaux un panicule ; à feuilles embrassantes, en cœur alongées, ondulées, cotonneuses en dessous ; à écailles du calice sétacées, molles, recourbées, colorées sur les bords. Dans les fossés humides, aux Brotteaux. Commune. Fleurit en Août, Septembre. Vivace. *Fig.* 420.

1136. L'Inule de Vaillant. *Inula Vaillantii. Villars.* A tiges rougeatres ramifiees, a feuilles lanceolees, assises, blanches en dessous; à fleurs terminales en corymbe; a péduncules ornes de deux ecailles ou folioles; calice à ecailles linaires, ecartées, un peu grisâtres par leur duvet; a fleur jaune-foncé, mediocres. Aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Août.

1137. L'Inule pulicaire. *Inula pulicaria.* A tige couchée, courte; à feuilles embrassantes, onduleées, herissees; à feuilles comme globuleuses, à demi-fleurons tres-courts. Dans les terres sablonneuses, humides, aux Broteaux Mognat. Fleurit en Août. Annuelle. *Fig.* 121.



Fig. 121.

1138. L'Inule saulicre. *Inula salicina.* A tige elevee, lisse, anguleuse, striée; a feuilles lanceolees, lisses, à dents de scie, rudes, recourbees, veinees; à fleurs jaunes, les inferieures plus elevees. Dans les paturages secs, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

1139 L'Inule hérissée. *Inula hirta.* Tres-ressemblante a la sauliere. A tige sans strie, garnie de poils un peu roides; a feuilles assises, ovales, lanceolees; veinees, recourbees, herissees, rudes, a dents de scie. Dans les bois, à Vassieux, Roche Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

1140. L'Inule Germanique. *Inula Germanica.* A feuilles assises, lancéolees, recourbees, rudes; à fleurs cylindriques, resserrees au sommet de la tige, en corymbe, comme en faisceaux; à calices alongés; à ecailles lâches; fleurs assez petites, jaunes. Dans les terrains bas de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août. Vivace.

1141. L'Inule des montagnes. *Inula montana.* A tige velue, portant une fleur; a feuilles lancéolées, très-entieres, hérissees, cotonneuses, blanchatres; à calices courts. Dans les bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1142. La Vergerette à odeur forte. *Erigeron graveolens*. G. 1031. Rathez. A Receptacle nu ; l'aigrette des semences à poils : les demi-fleurons du rayon tres-etroits. A tiges droites, rougeâtres ; à rameaux inferieurement alternes, simples ; à feuilles lanceolees, linaires, tres-entieres, assises, décurrentes, parsemées de petits poils visqueux au sommet ; à peduncules uniflores, ornés de folioles plus longues que la fleurs ; à calices oblongs ; à corolles petites, jaunes, droites ; les demi-fleurons tres-menus. Dans les terres humides, à Irigny. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1143. La Vergerette visqueuse. *Erigeron viscosum*. Tres-ressemblante a la précedente. A tiges droites ; à feuilles embrassantes, lancéolees, dentees, parsemees de petites glandes placées à côté des poils, fournissant une humeur gluante ; à pédunculés, uniflores, latéraux, à peine plus longs que les feuilles, garnis de folioles. Le long des haies dans le Dauphine, a Saint-Priest. Fleurit en Juillet. Vivace.

1144. La Vergerette de Canada. *Erigeron Canadense*. A tiges velues, blanchâtres ; a feuilles linaires, lanceolees, ciliees ; a fleurs petites, tres-nombreuses ; a fleurons d'un jaune-pale ; à demi-fleurons tres-menus, d'un blanc-rosé ; la tige et les fleurs formant un panicule. Dans les champs, dans la Ville, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle. Balsamique.

Si on mâche les sommités fleuries de cette plante, on sent d'abord un piquant particulier, qui développe bientôt, dans toute la bouche, une sensation absolument semblable à celle de l'Ether, ou de la Menthe poivrée. Cette espece, quoique originaire du Canada, se propage si facilement, qu'elle croît jusque sur les poutres des maisons démolies de Lyon, qui présentent dans leurs fentes à peine un peu de terre vegetale. Cette propagation, sur les tours les plus elevées, ne paroîtra point surprenante à ceux qui connoîtront la légereté de ses semences, ornees d'une aigrette qui les tient suspendues en l'air par l'influence du moindre vent.

1145. La Vergerette âcre. *Erigeron acre*. A tiges droites, à rameaux alternes ; a feuilles lancéolees, étroites, ciliées ; à pédunculés alternes, uniflores ; a fleurs de grandeur mediocre, à fleurons d'un gris jaunâtre ; a demi-fleurons couleur de chair, trés-courts ; à semences ornées de longs poils. En Serin, à la Carrette, sur les murs de la Ville. Elle Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

1146. La Verge d'or commune. *Solidago virga aurea.* G. 1036. Radiée. A receptacle nu, l'aigrette des semences simple ; les demi-fleurons du rayon à peu près au nombre de cinq ; les écailles du calice closes, en recouvrement. A tige anguleuse, assez haute, ramifiée, comme pliée ; à rameaux rassemblés, terminés par des panicules de fleurs jaunes, formés par des grappes droites ; à calices oblongs ; à feuilles ovales, lancéolées, dentées. Dans les bois, dans les terrains secs, commune, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août, Septembre. Vivace. *Fig.* 422.

Fig. 422.



1147. Le Senecon vulgaire. *Senecio vulgaris.* G. 1053. Flosculeuse. A receptacle nu ; l'aigrette des semences simple ; le calice cylindrique, caliculé, où des écailles très-courtes forment comme un second calice qui entoure la base du premier ; les écailles desséchées, brunes, ou noirâtres, c'est-à-dire sphacelées au sommet. A tige petite, fistuleuse, ramifiée ; les fleurs éparses, en bouquet vers le sommet ; à feuilles aqueuses, embrassantes, sinuées profondément, comme pinnées ; très-petits fleurons jaunes. Dans les champs, les jardins, très-commun, à la Croix Rousse, aux Broteaux. Fleurit presque toute l'année. Annuel. *Fig.* 423.

Fig. 423.



1148. Le Seneçon visqueux. *Senecio viscosus.* A feuilles pinnatifides, visqueuses ; à fleurs radiées, à demi-fleurons courts, roulés en dessous ; à écailles du calice lâches ; les feuilles molles, d'un verd blanchâtre ; les fleurs petites, jaunes, terminant une tige de deux ou trois pieds. Quelquefois les demi-fleurons manquent. Sur les bords des chemins, à Mont-Ceindre, à Dardilly. Fleurit en Juillet, Août. Annuel.

1149. Le Seneçon des forêts. *Senecio sylvaticus.* A tige droite, en corymbe ; à feuilles blanchâtres, pinnatifides ; à folioles larges, finement dentées ; à fleurs jaunes, radiées ; les demi-fleurons très étroits, roulés en dessous. Dans les terrains sablonneux des bois, à Mivons. Fleurit en Juillet, Août.

1150. Le Seneçon sale. *Senecio squalidus.* A corolles du rayon entières, plus longues que le calice ; à feuilles pinnatifides, à segmens linaires, écartés. Dans la plaine du Dauphiné, près de Vienne.

1151. Le Seneçon à feuilles d'aurone. *Senecio abrotanifolius.* A feuilles composées, comme ailées, très découpées en folioles linaires sans dents aiguës. A pédoncules portant le plus souvent deux fleurs assez petites, jaunes, à rayons étalés. Dans les pâturages, à Saint Symphorien, près de Vienne. Fleurit en Juin. Vivace.

1152. Le Seneçon à feuilles de roquette. *Senecio erucæfolius.* A tige droite ; à feuilles pinnatifides, dentées, un peu velues, blanchâtres ; le sommet des écailles du calice, rouge ; à fleurs jaunes, radiées, à demi-fleurons étendus. Dans les terrains aquatiques, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

1153. Le Seneçon jacobée. *Senecio jacobæa.* A tiges droites, ramifiées ; à feuilles pinnées en lyre, où la foliole impair très-grande ; les pinnules découpées, dentées ; à fleurs radiées, jaunes ; les demi-fleurons étendus. On la trouve à tige très-haute et très-petite, plus ou moins ramifiée : les feuilles plus ou moins découpées. Dans les prés, les fossés, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1154. Le Seneçon des marais. *Senecio paludosus.* A tige droite, très élevée ; à feuilles en lame d'épée, ou longues, étroites, finement dentées, blanchâtres, cotonneuses en dessous ; à fleurs jaunes, radiées, en corymbe terminal, à demi-fleurons ouverts. Dans les marais, les fossés aquatiques, aux Broteaux, Mornat. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1155. Le Seneçon dorie. *Senecio doria.* A tige simple, à feuilles comme décurrentes, lancéolées, dentelées,

assez succulentes, lisses; les supérieures plus étroites, petites; à fleurs radiées, jaunes, en corymbe, les demi-fleurons étalés. Dans les marais, sur les bords des rivieres, dans la plaine du Dauphiné, à la Verpilliere, près de Bourgoin. Fleurit en Juillet. Vivace.

1106. Le Tussilage vulgaire. *Tussilago farfara.* G. 1062. Réceptacle nu, l'aigrette des semences simple; les écailles du calice égales, de la longueur du disque, presque membraneuses. A hampe courte, garnie d'écailles membraneuses, ne portant qu'une seule fleur radiée, ou à fleurons et à demi-fleurons; à feuilles médiocres, en cœur, arrondies, dentées, anguleuses, cotonneuses, blanches en dessous. Dans les terres humides, sablonneuses, très-commun, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Mars. Vivace.

La racine très-ramifiée, s'étend horizontalement: elle est comme une corde à nœud; des nœuds s'éleve la hampe florifere; d'autres sortent les feuilles qui se développent en partie sous terre pendant l'épanouissement des fleurs.

1107. Le Tussilage petasite. *Tussilago petasites.* A fleurs en thyrse ovale, flosculeuses; à fleurons femelles nus, en petit nombre; les feuilles en cœur très-grandes paroissent après la fleur. Dans les terrains humides, à Vernaison. Fleurit en Avril. *Fig.* 424.

Fig. 424.



La racine est formée par un tronçon qui produit plusieurs branches à anneaux. Elle est âcre, aromatique.

1158. L'Aster œil de Christ. *Aster amelus*. G. 1034. receptacle nu ; aigrette des semences simple, plus de dix demi-fleurons au rayon ; le calice a ecailles en recouvrement, les inferieures tres-étalees. A tige elevee, ramifiee ; les fleurs au sommet, en corymbe, portées par des peduncules nus ; a feuilles assises, lanceolees, obtuses a trois nervures, rudes ; à écailles du calice obtuses ; le disque jaune, les demi-fleurons bleus. Sur les côteaux arides, en Serin, a la Carrette. Commun. Fleurit en Août, Septembre. Vivace. *Fig.* 425.

Fig. 425.



1159. L'Aster annuel. *Aster annuus*. A tige haute, velue, en corymbe ; a feuilles ovales, un peu rondes, les inferieures crenelees ; les peduncules nus ; les calices hemispheriques ; fleurs blanches, a demi-fleurons tres-etroits ; semences striees, caneelees, a aigrette assise, formee par dix a douze poils simple. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août. Annuelle.

L'Aster Chinois, *Aster Chinensis*, est généralement cultivée dans nos jardins : elle en fait l'ornement en Automne. Sa tige est herbacée, ramifiée, a rameaux terminés par une grande fleur ; les feuilles sont petiolées, ovales, anguleuses ou à grandes dents, ses peduncules ornés d'ecailles ; le calice ouvert ou a feuillets écartés. Les variétés, relativement à la couleur des demi fleurons, sont nombreuses ; celles a fleurs doubles, pleines, produit un grand effet dans nos parterres.





1172. Le Buphtalme epineux. *Buphtalmum spinosum.* G. 1009. Radice. A réceptacle garni de paillettes ; l'aigrette des semences peu prononcée ; les semences, sur-tout celles du rayon, bordées ou couronnées par un petit rebord. Le stigmate des fleurons hermaphrodites est divisé. A tige herbacée, cotonneuse, ramifiée ; à feuilles alternes ; lancéolées, embrassantes, velues, très-entières ; à feuillets du calice roides, aigus ; à demi-fleurons très-étroits, nombreux ; les feuilles florales longues, nerveuses, terminées par une pointe ; à fleurs jaunes, solitaires. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor. *Fig.* 432.

Fig. 432.



On trouve sur les montagnes du Bugey le Buphtalme à grandes fleurs, *Buphthalmum grandiflorum*, à tige herbacée, à feuilles alternes, lanceolées, lisses, dentées, à dents peu nombreuses ; à calices nus ou sans feuilles florales. C'est l'*Asteroides Alpina salicifolia*. Tourn. Cor. 50.

Le citoyen Henon l'a cueilli tout récemment au-dessus des communaux de Chaponost.



POLYGAMIE INUTILE FRUSTRANÉE; les fleurs hermaphrodites ayant des stigmates, sont fécondes; celles du rayon, n'ayant point de stigmates, sont stériles.

1173. La Centaurée crupine. *Centaurea crupina.* G. 1066. Flosculeuse. A réceptacle chargé de poils; semences à aigrette simple; les fleurons du rayon à entonnoir, irréguliers, plus longs que ceux du disque. A écailles du calice lisses, sans épines, lancéolées; à feuilles rudes; les radicales pétiolées, ovales; celles de la tige pinnées; folioles linaires, dentelées, ciliées: à tige droite, assez haute, cannelée, lisse; les calices lisses, alongés, pointus; les fleurs purpurines. Dans les lieux stériles, Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

1174. La Centaurée pectinée. *Centaurea pectinata.* A écaille du calice recourbées, plumeuses; à feuilles inférieures lyrées, embrassantes, à dents près de la base plus grandes; les supérieures plus étroites, plus velues, très-entières; les fleurs terminant les rameaux, sans pédoncules. Dans les pâturages, à Villeurbane. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1175. La Centaurée noire. *Centaurea nigra.* A feuilles radicales à demi-ailées, celles de la tige ovales, lancéolées; à écailles du calice ovales; à cils droits; les fleurs du rayon hermaphrodites, comme celles du disque. Sur les côteaux secs en Serin, à Vassieux. Elle Fleurit en Juillet. Vivace.

1176. La Centaurée colletée. *Centaurea pullata.* A écailles du calice ciliées, à calices garnis à leur base de feuilles en collerette; à feuilles radicales en lyre, dentées; obtuses, celles de la tige moins découpées, toutes velues; tige petite, de la longueur des feuilles radicales, le plus souvent ne portant qu'une fleur purpurine. Les feuilles qui enveloppent le calice sont lancéolées, velues, entieres; les écailles du calice linaires, lancéolées, à marge noire, à sommets ciliés de poils jaunes. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1177. La Centaurée des montagnes. *Centaurea montana.* A tige ailée, très-simple, ne portant qu'une fleur; à feuilles ovales, lancéolées, courantes sur la tige; la fleur grande, purpurine, ou bleuâ-

tre ; à lame du calice à dent de scie. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin, Juillet. Vivace.



Fig. 433.

1178. La Centaurée Bluet. *Centaurea cyanus.* A tige droite, assez haute, anguleuse, cotonneuse; à feuilles velues, blanchâtres, les inférieures, elliptiques, dentées; les supérieures linaires, très-entières, à fleurons du rayon très-grands ; à écailles du calice à dent de scie. Dans les champs, parmi les blés, aux Broteaux. Très-commune. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. *Fig.* 433.

1179. La Centaurée scabieuse. *Centaurea scabiosa.* A tige ramifiée, assez haute, les rameaux terminés par de grandes fleurs pourpres ; à calices en écailles triangulaires, ciliées ; à feuilles comme pinnées, à folioles lancéolées, dentées. Dans les champs, les pâturages, à Vassieux, en Serin, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 434.



Fig. 434.

1180. La Centaurée paniculée. *Centaurea paniculata.* A tige droite, élevée, très-ramifiée, comme en panicule, blanchâtre ; à feuilles plus ou moins blanchâtres, deux fois ailées ; à folioles linaires, les supérieures seulement pinnatifides ; à calices ciliés ; à écailles plates ; à fleurs petites, bleues, ou blanches, ou roses. Dans les terrains sablonneux, commune, aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

1181. La Centaurée jacée. *Centaurea jacea.* A écailles du calice arides, seches, comme brûlées, déchirées; à tige ramifiée, les rameaux anguleux; à feuilles radicales, dentées, sinuées, celles de la tige lanceolées, toutes un peu cotonneuses; les fleurs assez grandes, pourpres, purpurines, quelquefois blanches. Dans les prés, tres-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1182. La Centaurée blanche. *Centaurea alba.* A tige paniculée; à feuilles inferieures à demi-ailées; à folioles linaires, dentées, les superieures lanceolées linaires, entieres et dentées; les calices terminant les rameaux, petits, ovales; à écailles membraneuses, lâches, pointues, d'un blanc argentin. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Juillet.

1183. La Centaurée conifere. *Centaurea conifera.* A tige basse, cotonneuse, portant au sommet comme une pomme de pin, formée par les écailles du calice, luisantes, seches, assez écartées; à feuilles cotonneuses, les radicales lanceolées, celles de la tige decoupées profondement, ou comme pinnées; à folioles linaires. Dans les terres sablonneuses, sur le côteaux du Rhône, à la Pape et aux Broteaux, à Montoux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1184. La Centaurée chardon bénit. *Centaurea benedicta.* A tige droite, assez élevée, ramifiée, à rameaux épars; à feuilles assises, sinuées, dentées, velues, épineuses; les fleurs jaunes, une ou deux au sommet des rameaux; à péduncules herissés et cotonneux; à calices ovales; à écailles ovales, terminées vers le haut par des épines rameuses. En Languedoc, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. Toute la plante est amere. *Fig.* 435.

Fig. 435.



1185. La Centaurée amere. *Centaurea amara.* A tige couchée à sa base, se relevant, blanchâtre, peu ramifiée; à feuilles lanceolées, étroites, tres-entieres, blanchâtres, à

fleurs terminales, purpurines; à calices oblongs, à écailles seches. Dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Laurent. Fleurit en Juillet. Vivace.

1186. La Centaurée chardon étoile. *Centaurea calcitrapa.* A tige très ramifiée, peu élevée, garnie de poils; à feuilles comme ailées; à folioles linaires, dentées; à calices assis, les épines du calice blanches deviennent jaunes, elles sont très-grandes, composées; fleurs purpurines, rarement blanches. Sur les bords des chemins, très-commune, aux Broteaux, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1187. La Centaurée fausse chausse-trape. *Centaurea calcitrapoides.* Très-ressemblante à la précédente; à feuilles embrassantes, lancéolées, à dents de scie; à calice un peu lanugineux à la base. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons, à Saint-Priest. Fleurit en Juillet.

1188. La Centaurée du solstice. *Centaurea solstitialis.* A tige assez élevée, ramifiée, ailée; à feuilles radicales lyrées, comme pinnées; celles de la tige décurrentes, lancéolées, dentées, toutes assez cotonneuses; à fleurs jaunes, solitaires, terminant les rameaux; à épines du calice blanches, longues, dentées seulement vers leur base. Dans les terres à blés de la plaine du Dauphiné, à la Croix-Rousse. Fleurit en Août, Septembre. Annuelle.

1189. Le Coreopse bident. *Coreopsis bidens.* G. 1062. Radiée. A receptacle garni de paillettes; les semences terminées par deux dents; calice droit, calicule formé par plusieurs feuillets, dont les intérieurs colorés imitent des demi-fleurons; à feuilles opposées, embrassantes, lancéolées, à dents de scie. A fleurs jaunes. Dans les prairies humides, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

1190. Le Soleil annuel. *Helianthus annuus.* G. 1060. Radiée. Receptacle aplati, plane, garni de paillettes lancéolees, l'aigrette des semences, ornée de deux feuillets ou arêtes lancéolees, caduques, calices à feuillets en recouvrement, assez secs, etalés vers la pointe. A tige très-grosse, très-élevée, ramifiée; à feuilles toutes en cœur, à trois nervures, très-grandes; à péduncules renflés; à fleurs très-grandes, jaunes, penchées, terminales; les semences oblongues, à quatre pans, farineuses. Originaire d'Amérique, cultivé dans nos jardins. Annuel.

1191. Le Soleil topinambour. *Helianthus tuberosus.* A racine tubereuse, les tubercules gros, adhérens aux radicales; à tige peu élevée; à feuilles ovales en cœur, à triple nervure; à fleurs médiocres, jaunes. Cultivé dans nos jardins, originaire du Brésil. Vivace.

POLYGAMIE NÉCESSAIRE, ou les fleurs hermaphrodites, par défaut de stigmates, sont stériles; les fleurs femelles du rayon fécondes, ou dont les semences murissent.

1192. La Cotonniere commune. *Filago Germanica.* G. 1079. Flosculeuse. A réceptacle nu; à semences sans aigrette; calice tuilé; fleurons qui n'offrent que des pistils entre les écailles du calice. A tige droite, peu élevée, cotonneuse, ramifiée en bras ouverts; à fleurs jaunâtres, ramassées en paquets arrondis sur les bifurcations de la tige et à l'extrémite des rameaux; à feuilles lancéolées, molles, blanchâtres. Dans les terrains sablonneux, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

1193. La Cotonniere pyramidale. *Filago pyramidata.* A tige très-ramifiée en bras ouverts; a fleurs assises, ramassees en pyramides pentagones, ou a cinq côtés, dans la division des rameaux, et terminales; a feuilles lancéolees, obtuses; toute la plante duvetée. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1194. La Cotonniere des montagnes *Filago montana.* A tige courte, cotonneuse, droite, ramifiee dès le milieu en bras ouverts ou dichotomes; a fleurs coniques, ramassées en pyramides aux sommet des rameaux et sur la bifurcation des branches; à feuilles cotonneuses, petites et serrées contre la tige. Sur les côteaux sablonneux du Rhône et de Saône. Fleurit en Juillet. Annuel.

1195. La Cotonniere filiforme. *Filago Gallica.* A tige très-menue, droite, ramifiée en bras ouverts; à feuilles blanchâtres, filiformes, linaires, très-aigues; à fleurs en alêne aux aisselles des branches et terminant les rameaux. à Vassieux. Dans les terres sablonneuses. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

1196. La Cotonniere des champs. *Filago arvensis.* A tige droite, assez haute, en panicule; à feuilles très-molles, cotonneuses, linaires; à fleurs coniques, latérales, par paquets aux aisselles des feuilles dans toutes la longueur des rameaux, qui sont nombreux et redressés. Dans les champs sablonneux, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1197. Le Micrope droit. *Micropus erectus.* Flosculeuse. Receptacle à paillettes; se-

mences sans aigrette ; calice caliculé, corolle sans rayon, les fleurons femelles enveloppés par les écailles du calice. A tige petite, ramifiée, duvetée ; à feuilles solitaires, lingulées, blanchâtres, duvetée ; à fleurs entassées au sommet des rameaux, comme noyées dans une bourre blanche. Sur les côteaux du Rhône dans les bois de la Pape. Fleurit en Juin. Annuel.

Les *Gnaphalium*, les *Filago*, les *Micropus* de Linné, ne forment réellement, par leur port et l'ensemble de leurs attributs, qu'un seul genre naturel.

1198. Le Souci des champs. *Calendula arvensis.* G. 1073. Radiée. A réceptacle nu ; les semences sans aigrette ; le calice formé par plusieurs feuillets égaux ; les semences du disque membraneuses. A tige droite, ramifiée, garnie de quelques poils ; à feuilles ovales, alongées, assises ; à fleurs jaunes ; les semences du milieu courbées, creusées en nacelles d'un côté, herissées d'aspérités sur le dos, renfermées dans des especes de capsules membraneuses ; les semences exterieures, ou du rayon, droites, etendues, alongées. Dans les terres legeres, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet Annuel. Très-aromatique.

1199. Le Souci des boutiques. *Calendula officinalis.* A semences en timbales, toutes recourbées et herissonnées. Tige herbacée, ramifiée ; les fleurs jaunes, aromatiques, au sommet des rameaux, portees par des pédoncules uniflores ; les feuilles alternes, en spatule, velues, assises. Cultivé dans les jardins, biennal ; les fleurs plus grandes que dans l'espece précédente, mais réellement elle en est à peine distinguée. *Fig.* 436.

Fig. 436.



POLYGAMIE SÉGRÉGÉE, ou plusieurs fleurons renfermés dans un calice commun, ayant chacun un petit calice propre.

1200. La grande Boulette. *Echinops sphærocephalus.* G. 1084. Flosculeuse. Chaque corolle est hermaphrodite, et a son calice propre; le réceptacle est garni de poils; les semences nues; les fleurs en tête arrondie. A tige cannelée, ramifiee, assez elevée, un peu cotonneuse; a feuilles larges, sinuees, pinnatifides, cotonneuses en dessous, hérissées de poils en dessus, les pinnules dentées; les dents terminées par une espece d'épine. Toutes les écailles du calice un peu cotonneuses jusques au sommet; corolles blanches. Trouvée sur la route entre Vienne et le Péage. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 437.



Fig. 437.

1201. La petite Boulette. *Echinops ritro.* A tige courte, souvent simple; à feuilles pinnatifides, a pinnules plus etroites, lisses en dessus, blanches cotonneuses en dessous; la tête des fleurs plus petite; les calices et la corolle d'un beau bleu d'ametiste. Dans la plaine du Dauphine. Chlor.

OBSERVATION.

Ces deux Boulettes sont trop rares dans notre Département pour qu'on puisse les regarder comme anciennement indigenes. Nous sommes en droit de soupçonner, comme, vu la singularité de leur forme, on les a cultivées dans les jardins, qu'elles se sont propagées dans les environs. Les Anciens, en n'ayant égard qu'a leur port, les rapprochoient des Chardons.

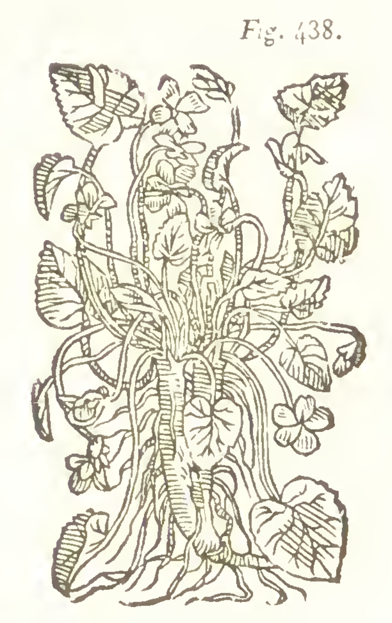
MONOGAMIE, à fleurs simples, à antheres réunies.

1202. La Jasione des montagnes. *Jasione montana.* G. 1090. Le calice formé par dix feuillets ; la corolle réguliere formée par cinq lames réunies par les onglets ; la capsule inferieure à deux loges couronnées par un calice propre. A tiges striées, herissees ; à rameaux terminés par un long peduncule nu, portant de petites fleurs bleues, rarement blanches, ramassées en tête ; à feuilles linaires, hérissées, ondulées, ou dentées. Sur les côteaux sablonneux du Rhône et de la Saône, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

1203. La Violette hérissée. *Viola hirta.* G. 1092. Corolle irreguliere de cinq petales, avec un nectaire, ou miellier en corne ; calice de cinq feuillets ; le fruit, une capsule supérieure, à trois valves, à une loge Plante sans tige ou à hampe portant une seule fleur ; racine epaisse, sortant hors de terre, noueuse ; a feuilles en cœur alongé, velues, sur-tout en dessous ; à perioles herissés ; les péduncules partent des racines ; ils sont creusés en demi-canal sur le dos, au-dessus des bractées ; le petale cornu est échancre. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

1204. La Violette odorante. *Viola odorata.* La racine noueuse produit les hampes uniflores, les feuilles et plusieurs rejets traçans ; les feuilles pétiolées en cœur, arrondies, dentées, a longs pétioles. Dans les bois, les haies, très-commune, à la Croix-Rousse, Aux Broteaux. Fleurit en Février. Vivace. *Fig.* 438.

Fig. 438.



1205. La Violette des marais. *Viola palustris.* A hampe radicale, uniflore ; à feuilles en forme de rein, lisses ; à fleurs inodores, petites,

d'un blanc clair ; les petales inferieurs parcourus de lignes rougeâtres, à Villeurbane. Fleurit en Avril. Vivace.

1206. La Violette canine. *Viola canina.* A tige couchee, se relevant pendant la floraison ; a feuilles en cœur alonge, lisses ; à stipules dentees et ciliees ; à fleurs sans odeur, bleues, souvent blanches ; à miellier blanc. Dans les bois, les pâturages, commune, a la Carrette, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace.

1207. La Violette des montagnes. *Viola montana.* A tiges droites ; à feuilles en cœur alongé, crenelees ; à stipules à demi-pinnées, ou profondement dentees ; à fleurs pédunculées, axillaires, bleues, ou blanches. Dans les prairies, sur nos montagnes, à Villefranche, en Gorge-de-Loup le long des ruisseaux, a la Ferrandiere, aux Broteaux. Fleurit en Avril. Vivace. *Fig. 438 bis.*

1208. La Violette pensée. *Viola tricolor.* A tige diffuse, lisse, à trois angles ; à feuilles oblongues, incisées ; à stipules pinnatifides, ou profondément decoupées ; à fleurs axillaires, jaunes et a taches d'un violet foncé. Dans les champs. Fleurit en Avril, Mai. Commune aux Broteaux. Annuelle. *Fig. 439.*

1209. La Balsamine jaune. *Impatiens noli me tangere.* G. 1093. Calice de deux feuillets ; la corolle irréguliere,

Fig. 438 bis.



Fig. 439.



de cinq petales avec un nectaire en capuchon ; le fruit est une capsule développée dans la fleur, à cinq valves. A tige assez élevée, ramifiée, un peu succulente, renflée à l'origine des rameaux ; à feuilles petiolées, ovales, dentées ; à pédunculles portant quatre ou cinq fleurs pendantes, jaunes, assez grandes ; à capsules étroites, noueuses, qui, dans leur maturité, s'ouvrent à ressort, se roulent, et lancent au loin les semences. Sur nos montagnes, au Bessare, dans les sapinieres des ci-devant Chartreux. Henon. Fleurit en Juillet. Vivace.

1210. La Balsamine cultivée. *Impatiens Balsamina.* A tige droite, ferme, succulente, ramifiée ; à feuilles lancéolées, dentées, à dents de scie, assisses ; les supérieures alternes ; à péduncules axillaires ; le plus souvent plusieurs ensemble, ne portant qu'une seule fleur blanche, rouge, à nectaire plus court que la fleur, qui est assez grande. Originaire des Indes, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fleurit en Juillet, Août. *Fig.* 440.

Fig. 440.





CLASSE XX.

GYNANDRIE, ou les étamines posées sur les pistils.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

Polypetales irrégulieres. Tournef.

1211. L'Orchis bifeuille ou blanc. *Orchis bifolia*. G. 1094. Nectaire en forme de corne. A tablier de la corolle tres-entier, linaire ; la corne du nectaire est menue, tres-longue ; les petales exterieurs ouverts ; les fleurs blanches, ou un peu verdâtres, d'une odeur agreable. La tige lisse ; feuilles radicales deux ou trois, fort longues, larges de deux ou trois pouces ; en épi lache, terminal. Les bulbes arrondies. Dans les pâturages secs des bois, a Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1212. L'Orchis globuleux. *Orchis globulosa*. La levre du nectaire renversee, divisee en trois parties, dont l'intermédiaire est echancrée ; à corne courte ; a petales retrecis en alêne au sommet ; à bulbes en fuseau ; a epi court, tres-serré ; les fleurs renversees, pourprees ; le germe plus long que l'éperon. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1213. L'Orchis pyramidal. *Orchis pyramidalis*. A fleurs en épi dense, resseré, à corne du nectaire très-alongée ; à petales ovales, lanceolées ; les latéraux repliées ; le tablier à deux cornes, divisé en trois segmens égaux, très-entiers ; a fleurs pourpres ; à bulbes arrondies. Dans les pâturages, près de Montluel. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1214. L'Orchis punais. *Orchis coriophora*. A fleurs en épi peu serré ; à corne du nectaire courte ; le tablier ponctué, replié, divisé en trois parties crenelées ; à corolles d'un rouge sale, mêlé de vert ; a bulbes arrondies ; les fleurs répandent une odeur de punaise ; les petales sont rapprochés en casque. Dans les pâturages secs, à Morancé et dans les prairies pres de Roane. Fleurit en Juin, Juillet.

1215. L'Orchis bouffon. *Orchis morio.* A corne obtuse, ascendante ; a tablier à trois segmens creneles, l'intermédiaire echancré ; à petales rapprochés en casque ; un petit nombre de fleurs pourpres forment l'épi. Dans les prés, commun à Champ-Vert. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. *Fig.* 441.

Fig. 441.



1216. L'Orchis mâle. *Orchis mascula.* A fleurs nombreuses, grandes, pourpres, les petales extérieurs aigus, renversés ; la corne du nectaire mousse, un peu échancree, de la longueur du germe ; le tablier crenelé, à trois segmens dont l'intermediaire est plus long et divise en deux pieces ; à bulbes arrondies. Dans les prés humides, commun, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Avril, Mai. *Fig.* 442.

Fig. 442.



1217. L'Orchis ponctué. *Orchis ustulata.* A tablier divisé en quatre segmens, blanchâtres et parsemé de poils rouges, rudes ; la corne du nectaire tres-courte, mousse ; les fleurs blanches, purpurines ; à petales rapproches quoique distincts. Bulbes arrondies. Dans les prés, les pâturages, à Chazey. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1218. L'Orchis militaire. *Orchis militaris.* A tablier chargé de points rudes, divisé en trois pieces ; l'intermédiaire plus alongée, et subdivisée en deux branches

plus larges, une petite intermédiaire ; les fleurs en épi pyramidal, pourpres, blanches ; la corne obtuse, courte ; bulbes arrondies. Dans les pâturages secs, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1219. L'Orchis papilionacé. *Orchis papilionacea.* A tablier entier, crenele, échancré, plus large que long, tres-grand ; à corne en alène ; à petales rapproches ; à fleurs pourpres. Bulbes arrondies. Sur le côteau du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace.

1220. L'Orchis conopse. *Orchis conopsea.* A corne du nectaire tres-menue, séracée, plus longue que le germe ; à tablier divise en trois segmens courts, creneles, l'intermédiaire très-entier ; à petales extérieurs très-ouverts ; à feuilles étroites ; à fleurs purpurines, non panachees, odorantes, disposees en epi long de trois pouces ; les bulbes palmees. Dans les prairies, à la Guillotiere, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace. *Fig.* 443.

1221. L'Orchis a larges feuilles. *Orchis latifolia.* A tige fistuleuse, à fleurs en epi ; les petales latéraux renversés ; les tabliers a trois lobes denteles, les deux lateraux renverses ; l'eperon conique ; les bractées plus longues que la fleur ; les bulbes palmées ; à digitations droites. Dans les prairies humides, commun à Saint-Cyr. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1222. L'Orchis tacheté. *Orchis maculata.* A tige pleine ; à tablier divisé en trois segmens dentelés, l'intermédiaire aigu ; à corne du nectaire plus courte que le germe ; les trois petales extérieurs droits, les deux intérieurs comme réunis ; à fleurs panachées de bleue et de pourpre ; les feuilles étroites, presque toujours marquées de taches noires, pourpres. A bulbes palmees ; à digitations divergentes. Dans les prairies humides, commun, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Avril. Vivace.

Fig. 443.



1223. L'Orchis avorté. *Orchis abortiva.* A tige sans feuilles, garnie d'écailles courtes, engaînantes, violettes, à fleurs violettes, en epi lache, grandes ; à éperon presque aussi long que le germe, à tablier ovale, un peu concave, pointu ; à bulbes ramassées en faisceaux, longues, grêles. Dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Laurent. Fleurit en Juin. Vivace.

1224. Le Satirion bouquin. *Satyrium hircinum.* G. 1095. Le nectaire en bourse. A tablier tacheté de pourpre à sa base, divisé en trois parties ; les laterales courtes, en alêne, l'intermédiaire en longue laniere, obliquement mordue ; les cinq petales superieurs ramassés en casque ; à fleurs en long epi, blanchâtres, repandant une odeur de bouc très-desagréable ; à tige très-haute ; à bulbes arrondies. Dans les pâturages secs, tres-commun, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1225. Le Satirion verdâtre. *Satyrium viride.* A fleurs d'un verd pâle, ou un peu jaunâtre ; les petales superieurs rapprochés en casque ; le tablier a trois segmens linaires, l'intermediaire plus court ; a tige courte ; a feuilles oblongues, obtuses ; à bulbes palmées. Dans les bois, à Francheville. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1226. L'Ophris nid d'oiseau. *Ophrys nidus avis.* G. 1096. Une espece de carene tient lieu du prolongement du nectaire. A racine formee par un amas de fibres charnues, adossées en faisceaux ; a tige sans vraies feuilles, garnie d'écailles roussâtres, comme dessechées ; les cinq petales superieurs courts, rapprochés en casque ; le tablier fendu en deux segmens divergens ; fleurs en épi cylindrique, jaunâtres, roussâtres. Dans les bois, à Francheville. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1227. L'Ophris en spirale. *Ophrys spiralis.* A bulbe formee par deux ou trois cylindres reunis ; à feuilles de la tige courtes et etroites ; a fleurs petites, blanchatres, tournees d'un seul côté, developpées en epi spiral ; a tablier d'une seule piece crenelee, ciliée ; les feuilles radicales ovales, ou lanceolees. Sur les côteaux de Saône, a Fontanieres, maison Perisse. Fleurit en Août, Septembre. Vivace.

Cette espece offre quelques variétes relativement à la largeur des feuilles et aux teintes des petales. Les fleurs exhalent, sur-tout le soir, une odeur douce tres-agréable.

1228. L'Ophris double-feuilles. *Ophrys ovata.* A tige pubescente ou un peu velue, elevée, garnie inferieurement de deux grandes feuilles ovales, nerveuses, opposées; à fleurs en epi lâche, grêle, assez longs, d'un verd pâle; les petales superieurs courts et à demi-ouverts l'inférieur ou le tablier pendant, étroit, fendu à moitie; à bulbes ramifiées. Dans les bois à Vassieux, dans l'île du Rhône, vis-à-vis Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 441.

1229. L'Ophris à une bulbe. *Ophrys monorchis.* A bulbe solitaire, ronde; à tige petite, nue; à fleurs petites, d'un verd-jaunatre, odorantes; à tablier divise en trois segmens, qui, par leur écartement forment une croix. Dans les prairies à Saint Cyr. Fleurit en Juin. Vivace.

1230. L'Ophris homme. *Ophrys anthropophora.* A tige feuillée, assez haute; les feuilles radicales longues, lanceolées, celles de la tige sont petites et peu nombreuses; à fleurs en epi assez long; elles representent assez bien un homme pendu par la tête: cette partie est formée par les petales supérieurs, d'un blanc jaunatre; le tablier forme le corps et les quatre membres, il est divisé en trois parties, l'intermediaire alongée et fendue jusqu'au milieu en deux pieces. Sa couleur tire sur le soufre doré, celle des


Fig. 441.

membres, d'un rouge-ferrugineux. Dans les bois sur Saône, entre l'Isle-Barbe et Fontaine. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1231. L'Ophris portant insecte. *Ophrys insectifera.* A feuilles sur la tige; à tablier comme decoupée en cinq lobes.

1.e variété. L'Ophris insecte mouche. *Ophrys insectifera myodes.* A petale inférieur, ou tablier un peu retreci dans sa partie moyenne, et terminé par une échancrure nue; il est chargé d'une tache bleue. Dans les paturages secs, commun, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

2.ᵉ var. L'Ophris insecte araignee. *Ophrys insectfera arachnites*. A petale inférieur, ou tablier large, ovale, et terminé par un lobe en saillie, ou placé dans une échancrure, ce petale est velu, d'un rouge brun, ou verdâtre, marqué vers sa base de quelques lignes jaunâtres. Dans les pâturages secs, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

OBSERVATION.

Les anciens Botanistes avoient beaucoup multiplié cette espece : la moindre teinte dans le tablier, et la moindre difference dans sa forme, ses échancrures, leur suffisoient pour constituer autant d'especes. Linné les a toutes ramenees à une seule, en indiquant cependant les principales differences.

1232. L'Helléborine à feuilles larges. *Serapias latifolia*. G. 1097. Le nectaire ovale, bossué ; le tablier ovale, lancéolé. A feuilles ovales, embrassantes ; à fleurs pendantes ; à tablier lanceole ; l'epi est long, les fleurs rougeâtres et les capsules en pendeloques, on ne voit point de ligne sur le nectaire ; les petioles longs. Dans les bois, sur Saône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

1233. L'Helléborine des marais. *Serapias longifolia*. A feuilles en lame d'epee, sans pétioles ; à fleurs très-grandes, pendantes, peu nombreuses, en épi lâche, d'un verd blanchâtre, un peu mêlé de pourpre ; a tablier obtus. Dans les prairies humides, à Villeurbane. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1234. L'Helléborine à grandes fleurs. *Serapias grandiflora*. A fleurs en lame d'épee ; à fleurs redressées ; à tablier obtus, plus court que les petales ; fleurs grandes, blanches ; lignes saillantes sur le tablier. Dans les bois montagneux, à Dardilly, et pres de Montluel. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1235. L'Helléborine rouge. *Serapias rubra*. Tres-ressemblante à la précedente, mais le tablier est aigu, a lignes formant des ondes ; les fleurs grandes, pourpres. Dans les bois, commun, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

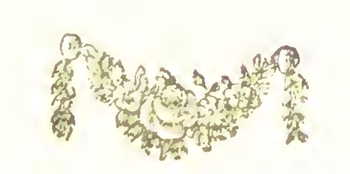


HEXANDRIE, ou à six étamines.



Fig. 445.

1236. L'Aristoloche clématite. *Aristolochia clematitis.* G. 1111. La fleur sans calice est à corolle d'une seule piece entiere, taillée en languette, renfermant six styles, le fruit est une capsule inférieure, à six loges. A tige très-simple, droite, cannellee; à feuilles pétiolées, grandes, en cœur; les fleurs d'un blanc jaunâtre, axillaires, rassemblees plusieurs ensemble. A la Quarantaine, à Sainte-Foy, aupres de la tour de la Belle-Allemande, dans les vignes. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 445.



POLYANDRIE, ou à nombreuses étamines.


Fig. 446.

1237. Le Gouet pied de veau. *Arum maculatum.* G. 1119. Le spathe ou calice en capuchon, d'une seule piece; le receptacle des fleurs tres-alongé, nu au sommet, entouré de fleurs femelles vers sa base, de fleurs mâles, ou à étamines autour de sa partie moyenne. A racine tubéreuse, à suc laiteux, âcre; à hampe radicale, portant une seule fleur; à feuilles pétiolees, radicales, triangulaires, en fer de fleche, grandes, souvent veinees de blanc, ou tachetees; le spathe contourné en oreille de lievre, blanc. La partie supérieure du chaton qui porte les étamines et les pistils, terminée en massue cylindrique, d'abord d'un jaune paille, ensuite rouge. Fruit, baies rouges, en épi serré; à une ou deux semences dures. Très-commun, dans les bois, les haies, à Ecully, à la Croix-Rousse, aux Broteaux Fleurit en Mai, Juin. Vivace. *Fig.* 446.



CLASSE XXI.

MONOÉCIE, ou les fleurs à étamines séparées sur le même pieds des fleurs à pistils.

MONANDRIE, ou à une étamine.

1238. LA Charaigne commune. *Chara vulgaris*. G. 1127. Ni calice, ni corolle dans la fleur mâle; une anthere sans filament, placée antérieurement sous le germe; la fleur femelle sans corolle, à calice de quatre feuillets; stigmate divisé en cinq; fruit, une semence. A tiges lisses, roides, fragiles, non diaphanes, chargées d'une croûte sablonneuse, très-ramifiées; à feuilles dentées d'un côté; ses fruits sont des baies oblongues, à plusieurs semences. Dans les eaux dormantes, commune dans les fossés des Broteaux.

1239. La Charaigne velue. *Chara tomentosa*. A tiges fragiles, comme duvetées, chargées de points ovales. Dans les eaux stagnantes des recondes du Rhône, près du pont de la Guillotière.

1240. La Charaigne flexible. *Chara flexilis*. A tiges lisses, diaphanes, grêles, flexibles, sans croûte sablonneuse point fétides; à feuilles linaires, un peu aplaties. Dans les étangs de Bresse, au-delà de Montluel.

1241. La Charaigne hérissée. *Chara hispida*. A tiges fragiles, épineuses, à piquans capillaires, rapprochés. Dans les marais de Veau.

1242. La Zanichelle des marais. *Zanichelia palustris*. G. 1124. La fleur mâle sans corolle et sans calice, n'offre qu'une étamine; la fleur femelle sans corolle, à calice d'une seule piece; environ quatre germes qui se changent en autant de semences. A tiges submergées, foibles, très-menues, articulées, très-ramifiées; à feuilles linaires; les inférieures alternes, les intermediaires opposées, les supérieures ramassées en faisceau; les semences de quatre à six, bossuées d'un côté

terminées en pointe, placées aux aisselles des feuilles, ou sur les bifurcations de la tige; gaîne membraneuse à la base des feuilles. Dans les ruisseaux de la plaine de Saint-Fonds. Fleurit en Juillet. Annuelle.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

1243. La Lenticule rameuse. *Lemna trisulca*. G. 1130. Le calice sans corolle, d'une seule piece dans les fleurs mâles et femelles; un style dans la fleur femelle; le germe se change en une capsule à une loge, à plusieurs semences. A tige filiforme; à feuilles elliptiques, lanceolées, vivipares. Dans les eaux dormantes, dans les fosses des Broteaux.

Fig. 447.



1244. La Lentille vulgaire. *Lemna minor*. A feuilles sans pétioles, aplaties sur les deux faces, ovales; à racine solitaires. Dans les fosses des Broteaux, très-commune. *Fig.* 447.

1245. La Lentille bossuée. *Lemna gibba*. A feuilles sans pétiole, hémispheriques, ou concaves en-dessous; a racines solitaires. Dans les fosses des Broteaux.

1246. La Lentille à plusieurs racines. *Lemna polyrhyza*. A feuilles sans pétiole, ovales, aplaties, d'un noir rougeâtre en dessous, assez grandes; à racines nombreuses, ramassées par paquets. Dans les étangs de Bresse.



TRIANDRIE, ou à trois étamines.


Fig. 448.

1247. Le Rubanier redresse. *Sparganium erectum.* G. 1132. Les fleurs mâles ramassees en chaton arrondi, à un calice de trois feuillets sans corolle; les fleurs femelles aussi en chaton arrondi, à un calice à trois feuillets, sans corolle; à stigmate divisé en deux; le fruit, une broue seche renfermant une semence. A tige haute, simple ou ramifiee; à feuilles radicales presque aussi longues que la tige, redressees, à trois pans; les fleurs mâles forment des pelottes superieures et herissées par beaucoup d'etamines assez longues, les femelles forment des spheres plus grosses, et toujours placees au-dessous des mâles. Dans les fossés pleins d'eau aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet Vivace. *Fig.* 448.

1248. Le Rubanier flottant. *Sparganium natans.* A tige plus courte, menue, garnie de feuilles dans toute sa hauteur, plus étroites, aplaties, ou legerement concaves; tête des fleurs plus petites: d'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Sur les bords du Rhône à la Guillotiere. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1249. La grande Massette. *Typha latifolia* G. 1131. Les fleurs ramassées en chaton cylindrique, compacte; le calice sans corolle dans la fleur mâle; il est formé par un amas de poils dans la femelle; le fruit, une semence nidulée dans les poils. A tige nue, très-elevée, moelleuse, terminée par un épi, sans séparation sensible entre le chaton du mâle et de la femelle; chaton cylindrique, gros comme le pouce, long de près de demi-pied; à feuilles comme en lame d'épée, droites, très longues, larges d'un pouce. Aux Broteaux, dans les fossés profonds, et sur les bords du Rhône. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 449.


Fig. 449.

1250. La petite Massette. *Typha angustifolia* A tige plus courte; à feuilles plus étroites, plus dures, demi-cylindriques; les chatons mâles et femelles grêles, plus menus, remarquables par l'intervalle qui les sépare. Dans les marais de Villeurbane. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

Triandre de la famille des graminées.

1251. Le Caret dioïque. *Carex dioica*. G. 1137. Les fleurs en épis, formés comme des chatons; chaque fleur mâle a un calice d'une seule pièce sans corolle; la fleur femelle a calice d'une seule pièce, sans corolle, renfermant un nectaire enflé, à deux dents; le style à trois stigmates; la semence a trois faces enveloppées par le nectaire. A épi simple, dioïque; à chaume de trois à quatre pouces, capillaire; à epi menu, long de six lignes, tout composé, ou de fleurs mâles, ou de fleurs femelles; feuilles radicales, en faisceaux, très-menues, triangulaires. Dans les prés humides, à Saint-Cyr. Vivace.

1252. Le Caret pucier. *Carex pulicaris*. A epi simple androgyne; les fleurs mâle au sommet, les femelles à la base; à capsules oblongues, amincies aux deux bouts, écartées et recourbées en bas. Les semences imitent par leur couleur des puces; à

tiges filiformes, petites ; à feuilles très-menues. Sur les montagnes du Forêt. Chlor.

1253. Le Caret des sables. *Carex arenaria.* A chaume à trois pans ; à epi composé, à épillets androgynes ; les inférieurs plus éloignés, accompagnés d'une foliole plus longue ; à capsules courtes, pointues, blanches à leur base, vertes à leur sommet ; les styles rougeâtres et velus font paroître ses épillets ferrugineux ; à chaume triangulaire assez haut. A Mont-Ceindre.

1254. Le Caret des marais. *Carex uliginosa.* A épi composé ; a epillets androgynes ; les inferieurs plus eloignés, soutenus par une feuille plus longue ; a chaume cylindrique. Dans la saule d'Oullins.

1255. Le Caret des lievres. *Carex leporina.* A epi composé, a epillets androgynes, ovales, sans peduncule, rapproches, alternes, nus, ou sans foliole florale ; a chaume de deux pieds, menu, a trois pans ; feuilles longues, trés-etroites ; a epillets doux au toucher. Dans les pres marecageux, a Gorge-de-Loup. Fleurit en Juin, Vivace.

1256. Le Caret des renards. *Carex vulpina.* A epi surcomposé, inferieurement lache, a epillets androgynes, entasses, dont la partie superieure est a etamines ; à tige d'un pied et demi, triangulaire, tres-accrochante sur ses angles en passant le doigt de haut en bas ; l'epi commun trés-compact, jaunâtre et herissé de pointes divergentes. Dans les marais, à Villeurbane. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1257. Le Caret hérissoné. *Carex muricata.* A epillets comme ovales, assez éloignés, androgynes ; à capsules pointues, divergentes, épineuses ; à chaume de six pouces, triangulaire ; quatre à six epillets arrondis, fort petits, et hérissés par leurs capsules, dures, courtes, piquantes, jaunâtres. A Mont-Pilat.

1258. Le Caret écarté. *Carex remota.* A epis ovales, presque assis, eloignés, androgynes ; à bractées de la longueur du chaume. Les épis supérieurs sans bractées ; chaumes foibles, très-grêles, longs d'un pied et demi ; à feuilles très-étroites. Dans les lieux humides, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

1259. Le Caret alongé. *Carex elongata.* A épillets alongés, cylindriques, assez éloignés, androgynes ; à capsules ovales, aigues. A chaume d'un pied et demi, triangulaire. Sur Mont-Pilat.

1260. Le Caret blanchâtre. *Carex canescens.* A épillets arrondis, eloignés, ovales, assis, obtus, androgynes, d'un verd blanchâtre ; à capsules ovales, un peu obtuses ; à chaumes d'un pied et demi, triangulaires, nus,

très-grêle. Dans les prairies humides des Broteaux.

1261. Le Caret paniculé. *Carex paniculata.* A panicule rameux ; les épillets androgynes, ovales, oblongs. A chaume haut de deux ou trois pieds, triangulaire, à angles rudes ; à panicule long de trois ou quatre pouces ; à épillets imbriqués d'écailles brunes, luisantes, blanchâtres en leurs bords ; à feuilles larges d'une ligne et demie, et un peu rudes. Dans les marais de Villeurbane dans les prairies de la Verpilliere.

1262. Le Caret jaune. *Carex flava.* A épis de différens sexes ; les épis à pistils sans pédoncule ; à épis femelles arrondis, entassés, à pédoncules très-courts ; l'épi mâle linaire. Les épis femelles très hérissés, piquans, à capsules aiguës, recourbées, à chaume triangulaire, feuillé, à peine haut d'un pied ; les feuilles larges de deux lignes, aussi longues que la tige, de longues bractées sous les épillets inférieurs. Dans les prairies humides des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1263. Le Caret à pied. *Carex pedata.* A épis femelles rares, oblongs, assis, l'inférieur axillaire ; à feuilles comme filiformes ; le chaume lisse, solide, arrondi d'un côté, plus long que les feuilles qui ont un pied, sont très-étroites, roides, inférieurement lisses ; trois épis assis, le mâle terminal, oblong, ferrugineux ; les capsules un peu duvetées. Dans les prairies du Bugey. Chlor.

1264. Le Caret digité. *Carex digitata.* A épines linaires, redressées ; l'épi mâle plus court et placé plus bas ; à capsules éloignées, écartées ; le chaume à trois angles, haut de demi-pied ; trois ou quatre épillets presque réunis à leur naissance, roussâtres. Dans les bois, à Pilat.

1265. Le Caret des montagnes. *Carex montana.* A épis femelles assis, comme isolés, ovales, rapprochés du mâle ; à chaumes nus ; à capsules un peu velues ; les écailles des épillets noirâtres ; deux ou trois épillets ; les feuilles très-étroites, jaunâtres, molles ; l'épi femelle devient noir en mûrissant. A Pierre-Surhaute.

1266. Le Caret globuleux. *Carex globularis.* A épi mâle, oblong ; la femelle sans pédoncule et ovale, rapprochée d'une bractée, ou feuille florale plus courte. A Saint-Didier.

1267. Le Caret pilulifere. *Carex pilulifera.* A épis terminaux, entassés, arrondis ; le mâle alongé ; les épis presque ronds, très-petits forment au sommet comme un amas de pilules ; bractées très-courtes sous les épillets inférieurs ; chaumes de demi-pied, foibles, très-menus ; épillets à écailles brunes,

partagées par une raie verte; l'epillet mâle roussâtre, linaire; les feuilles courtes et etroites Dans les prairies marecageuses des Broteaux.

1268. Le Caret capillaire. *Carex capillaris.* A epis de sexes differens, les femelles à pédunculés, à epis pendans, l'epi male droit; les épis femelles oblongs, distiques; à capsules ovales, nues, aigues. Dans les pres humides de Saint-Didier.

1269. Le Caret pâle. *Carex pallescens.* A epis pendans, le mâle droit; les epis femelles ovales, imbriques; a capsules entassees, ovales, obtuses; les feuilles un peu velues; les epis d'un jaune-pâle. Dans les prairies de Saint-Didier.

1270. Le Caret paniset. *Carex par[illegible].* A épis pedunculés, droits, ecartes, les femelles linaires; a capsules entieres, assez mousses, quatre epis, le superieur mâle, roussatre, long de deux pouces, les trois autres femelles; à ecailles tres brunes; a capsules verdâtres et renflées, chaume triangulaire, rude sur les angles, haut d'un pied et demi. Dans les prairies du Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1271. Le Caret faux-Souchet. *Carex pseudo Cyperus.* A épis pendans, a pedunculés deux a deux; cinq epis tous pedunculés, les femelles plus ecartées les unes des autres, et paroissant s'insérer au même point; les écailles et les capsules terminées par des soies; ce qui fait paroître les épis tout hérissés; chaume triangulaire, feuillé, haut de deux pieds, à angles très-âpres. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1272. Le Caret altier. *Carex maxima.* Scop. A epis femelles plus longs que leurs pedunculés, pendans; à chaume haut de quatre pieds, legerement triangulaire, point rude sur ses angles. Cinq à six épis fort longs et tres-ecartés; le male grele, roussâtre, terminal, long de trois pouces; les epis femelles quatre a cinq, long de quatre à cinq pouces, cylindriques, verdâtres; les deux inferieurs portés par de courts pedunculés, les trois autres presque assis. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1273. Le Caret écarté. *Carex distans.* A epis tres-éloignés, comme assis dans une bractee vaginale ou en gaîne; a capsules anguleuses, aigues, a chaume haut d'un pied, nu, a trois angles; deux ou trois épis tres-courts, ramassés; les femelles ovales, aigus. Dans les prairies de Saint-Cyr. Fleurit en Juin. Vivace.

1274. Le Caret aigu. *Carex acuta.* A plusieurs épis males, les epis femelles comme assis; à capsules obtuses; les epillets

mâles roux ou noirâtres, plus denses, plus gros, moins longs que les epis femelles, dont les inférieurs sont pedunculés; chaume de trois pieds, triangulaire, rude sur leur bord et sur leur nervure. Commun dans les prairies des Broteaux et à Gorge-de-Loup. Fleurit en Avril, Mai.

1275. Le Caret à vessies. *Carex vesicaria.* A plusieurs épis mâles; les femelles droits; à pédunculés courts; les feuilles et les capsules hérissées, ou les capsules vesiculaires ou enflées, velues, terminées par deux pointes; la gaîne des feuilles blanche, velue; à épis mâles jaunâtres, plus menus que les femelles; chaume triangulaire, de trois pieds. Dans les lieux marécageux aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace.

1276. Le Caret herissé. *Carex hirta.* A epis eloignés, plusieurs mâles, les femelles droits; à peduncules courts; la tige, les feuilles et les capsules herissées; à chaume d'un pied, menu, foible; epis mâles très-grêles, peu écartés, pâles ou roussatres; les épis femelles, deux ou trois, tres-ecartés, placés dans les aisselles des feuilles florales, à peine pédunculés, composés de capsules blanchatres, velues, renflées, coniques. Dans les prairies sablonneuses aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

OBSERVATION.

Le genre des Carets est très-nombreux : nous n'avons signalé que ceux que nous avions sous les yeux, soit les especes que nous avons nous-mêmes cueillies, ou celles que nos amis nous ont remises fraîches : nous ne doutons pas que nos successeurs n'en decouvrent quelques autres. Les endroits qui les recelent sont principalement les marais : comme ils se ressemblent beaucoup, souvent on ne les cueille pas, croyant les avoir déjà determinés. Comme les especes de Carets sont assez difficiles à determiner, nous conseillons aux Eleves de s'assurer du diagnostique des premiers qu'ils rencontreront, en les confrontant avec les excellentes figures de Léers, que nous avons fait copier avec beaucoup de soin, et que nous avons publiées dans nos Demonstrations elémentaires de Botanique, *vol.* 2. *in* 4.° Avec ce secours on se familiarise promptement avec ce que les Amateurs appellent le port de la plante.

1277. Le Maïs blé de Turquie. *Zea Mays*. G. 1133. Graminée. A fleurs mâles et femelles sur le même pied. Les fleurs mâles en épis lâches terminant le chaume ; à calice formé par une balle émoussée, renfermant deux fleurs ; la corolle offre aussi une balle émoussée ; dans les fleurs femelles le calice est une balle à deux valves, émoussée ; le stile filiforme ; les semences solitaires noyées dans un réceptacle cylindrique, long, d'abord succulent. A chaume très-haut, très-gros, articulé, plein ; les feuilles grandes, pointues ; les fleurs mâles en épis lâches, inclinés ; les femelles en épis cylindriques, gros, roides, enveloppés par une feuille ; semences très-nombreuses sur chaque épi, arrondies, un peu anguleuses, d'un beau jaune doré ou blanches. Originaire d'Amérique, cultivé dans nos champs. Annuel. *Fig.* 450.

Fig. 450.



Nous avons quelquefois observé des semences mûres, solitaires vers la base des épis mâles.



TÉTRANDRIE, ou à quatre étamines.

1278. L'Ortie dioique. *Urtica dioica.* G. 1147. Amentacée. Calice de la fleur mâle à quatre feuillets, sans corolle ; à nectaire central en godet ; calice de la fleur femelle de deux feuillets, sans corolle, renfermant une semence brillante. A tiges grandes, carrées, roides, herissées, ramifiées ; à feuilles opposées, petiolées, en cœur, alongées, herissées ; à dents de scie ; à fleurs en grappes cylindriques, axillaires, par paires. Toute la plante couverte de poils piquans causant l'inflammation de la peau. Dans cette espece les fleurs mâles et femelles sur des pieds differens. Dans les jardins, dans les decombres, tres-commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. *Fig.* 451.

Fig. 451.



1279. L'Ortie brûlante ou monoique. *Urtica urens.* A tiges basses ; à feuilles opposées, ovales, lancéolées, a dents de scie ; à fleurs en grappes cylindriques, androgynes, ou mâles et femelles sur le même pied ; les feuilles plus ou moins arrondies au sommet, dentées à dentelures doubles. Dans ces deux especes le calice de la fleur femelle est réellement de quatre feuillets, dont deux ovales, en cœur, deux autres ovales, quatre fois plus petits. Le long des haies des chemins, très commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 452.

Fig. 452.



Fig. 453.



1280. Le Mûrier blanc. *Morus alba.* G. 1150. Amentacée. Les calices des fleurs males, d'une seule piece, divisés en quatre segmens, sans corolle; les calices des fleurs femelles formés par quatre feuillets sans corolle, à deux styles; il devient succulent et renferme une seule semence. Grand arbre à bois jaune; à feuilles en cœur, entieres, le plus souvent divisées en deux ou trois lobes, lisses, ou un peu velues; à fleurs ramassées en chaton arrondi, axillaires; les fruits blancs, rouges ou noirs. Ce sont des grains succulens réunis en tête. Cultivé. Commun aux Broteaux. Fleurit en Mai. *Fig.* 453.

Fig. 454.



1281. Le Mûrier noir. *Morus nigra.* A feuilles en cœur, rudes, dentées, souvent découpées en cinq lobes, d'un verd luisant. Cette espece est souvent dioique; les fleurs males séparées des femelles sur des pieds différens. Cultivé dans les jardins. Fleurit en Mai, *Fig.* 454.

Les Mûriers sont, avec le Chêne, les derniers arbres qui développent leurs feuilles; heureusement pour nos manufactures, car les moindres gelées endommagent les jeunes boutons.

1282. Le Buis toujours verd. *Buxus sempervirens*. G. 1148. Calice de la fleur mâle à trois feuillets, renfermant le rudiment d'un germe, celui de la fleur femelle à quatre feuillets, deux petales sur la fleur mâle, trois dans la fleur femelle, et trois styles; fruit, capsule à trois loges, à trois becs, à deux semences. Grand arbrisseau à rameaux carrés; a ecorce blanchâtre, rude; à bois jaune, dur; les fleurs jaunâtres, entassées aux sommités des rameaux ou aux aisselles des feuilles, qui sont sans pétiole, ovales, luisantes, fermes, très-entieres; les capsules ressemblent à une marmite renversée. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Avril. *Fig.* 455.

Fig. 455.



1283. Le Bouleau blanc. *Betula alba*. G. 1147. Amentacée. Le calice des fleurs mâles d'une seule piece, divisé en trois segmens, renfermant trois fleurs. Corolle divisée en quatre parties; le calice des fleurs femelles d'une seule piece à peine divisé en trois segmens, renfermant deux fleurs; semences garnies des deux côtés d'une membrane en forme d'aile. Arbre médiocre; à bois tendre, blanc; a ecorce blanche, lustrée; à feuilles ovales, pointues, finement dentées, d'un verd blanchâtre en dessous. Dans les bois, a Fontanieres. Fleurit en Mai. *Fig.* 456.

Fig. 456.



1284. Le Bouleau aune. *Betula alnus*. A peduncules ramifiés ; arbre mediocre, à écorce d'un gris brun ; à feuilles alternes, petiolées, ovales, dentées à dents de scie, d'un verd foncé, gluantes, relevées en dessous par des nervures saillantes, offrant de petites éponges à leurs divisions ; fruit, petit chaton écailleux qui renferme des semences solitaires, anguleuses, comprimées. Dans les marais, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Mars.

1.e variété. Le Bouleau aune, cotonneux. *Betula alnus tomentosa*. A feuilles plus alongées, blanches, cotonneuses en dessous, non gluantes et sans petites éponges sur les nervures des feuilles. *Fig.* 457.

2.e var. Le Bouleau petit aune. *Betula alnus minor*. Arbrisseau à peine haut de trois pieds ; à feuilles lisses, dentées à dent de scie, gluantes au printemps, ovales, aigues, sans éponges sur les nervures. Sur les montagnes du Bugey.

1285. La Littorelle des marais *Littorella lacustris*. G. 1145. Le calice de la fleur mâle d'une seule pièce, divisé en quatre segmens ; à corolle monopétale, à limbe divisé en quatre quartiers ; à

Fig. 457.



étamines très-longues. La fleur femelle sans calice ; à corolle monopetale ; à limbe divisé en trois ou quatre quartiers, à long style ; le fruit est une noix à une seule loge. Petite plante à feuilles étroites, linaires, nombreuses, radicales ; du milieu desquelles naissent des hampes portant une seule fleur à étamines ; la fleur à pistil, assise à l'origine de la hampe qui soutient la fleur mâle. C'est le Plantain monoïque, Demonstration élémentaire de Botanique, *Plantago uniflora*, Spec. Plant. Dans les marais de Bresse. Chlor.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

1286. Le Glouteron aux écrouelles. *Xanthium strumarium.* G. 1153. La fleur mâle composée, flosculeuse, dont les feuillets du calice commun sont en recouvrement ; les fleurons en entonnoir, à limbe divisé en cinq segmens, à filamens réunis. Le réceptacle garni de paillettes. La fleur femelle a pour calice une collerette formée par deux feuillets sans corolle, renfermant deux germes couverts d'épines recourbées. Fruit, noix ovale, hérissée de pointes dures, recourbées, avec deux crochets à leur sommet, biloculaire ou à deux loges. A tige ramifiée assez élevée ; à feuilles alternes, petiolées, simples, ou à trois lobes, dentées ; à fleurs aux aisselles, assises, de deux à quatre, réunies. Sur les bords des chemins, aux Broteaux, à la Quarantaine, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle. *Fig.* 458.

Fig. 458.



OBSERVATION.

Nous avons trouvé, cette année en Août, quelques pieds du Glouteron épineux, *Xanthium spinosum*, dans les decombres au-delà d'Ainai, près des rives de la Saône ; ses feuilles cuneiformes, à trois lobes ; des épines jaunâtres, ternées à leur base, adhérentes à la tige. Nous doutons si cette plante meridionale se propagera dans notre Province.

1287 L'Amaranthe verte. *Amaranthus viridis.* G. 1157. Le calice est à trois ou à cinq feuillets ; trois ou cinq étamines dans les fleurs mâles ; dans les fleurs femelles, les germes à trois styles se changent en une capsule s'ouvrant horizontalement, et renfermant une seule semence. A tige droite, rouge, striée, ramifiée ; à fleurs ramassées en tête ; à calice des fleurs mâles de

de trois feuillets à trois étamines ; à feuilles ovales à bordure membraneuse, ondulée, rougeâtre, à nervures en dessous ; les fleurs terminant les rameaux en épis denses, blancs, ou un peu verdâtres. Dans les terrains abandonnés aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

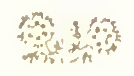
1288. L'Amaranthe blette. *Amaranthus blitum.* A tige ramifiée très étalée, peu élevée, souvent à rameaux presque couchés ; à feuilles ovales, obtuses, d'un verd blanchâtre, avec quelques nervures en dessous ; les fleurs ramassées aux aisselles des feuilles, en têtes latérales ; à calices de trois feuillets, à trois étamines. Dans les terrains négligés, aux Broteaux. Fleurit en Août. Annuelle.

1289. L'Amaranthe en queue. *Amaranthus caudatus.* A fleurs en grappes décomposées, cylindriques, pendantes, très-longues, à tige très-élevée, ramifiée ; à feuilles pétiolées, ovales, lancéolées, très entières, lisses ; les calices rouges. Cultivée dans nos jardins, originaire des Indes. Annuelle. Fleurit en Juillet, Août. *Fig.* 458 *b.*

1290. L'Amaranthe hypocondriaque. *Amaranthus hypocondriacus.* A feuilles ovales, très-aiguës, à fleurs en grappes composées, entassées, droites ; la tige est verte ; les feuilles rougeâtres en dessous ; les fleurs très-pourpres. Originaire de Virginie, cultivée dans les jardins. Annuelle. Fleurit en Août.

Fig. 458 *bis.*





POLYANDRIE, ou plus de sept étamines.

Les Aquatiques.

Fig. 459.



1291. La Sagittaire aquatique. *Sagittaria sagittifolia.* G. 1164. Calice à trois feuillets; corolle à trois petales, environ vingt-quatre étamines à la fleur mâle; environ cent pistils à la fleur femelle; semences nues, nombreuses, ramassées en tête. A tige nue, droite, à fleurs en anneaux de trois pédunculés ornés d'une bractées; les fleurs supérieures males; les inférieures femelles; feuilles radicales, à longs pétioles, lisses, nerveuses, en fer de fleche; les petales grands, arrondis, blancs; à onglets pourpre-violet. Commune près du pont de la Guillotiere, sur les rives du Rhône. Fleurit en Juillet. Vivace. *Fig.* 459.

1292. Le Volant d'eau en épi. *Myriophyllum spicatum.* G. 1163. Le calice sans corolle, à quatre feuillets; huit étamines dans la fleur male; quatre pistils sans styles dans la fleur femelle et quatre semences nues. A tiges ramifiees, foibles, flottantes, à cinq feuilles en anneaux à chaque nœud, pinnées, à folioles capillaires, courts; à fleurs en epi interrompu, tout à fait nu ou sans feuilles florales. Dans les fosses pleins d'eau aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1293. Le Volant d'eau verticillé. *Myriophyllum verticillatum.* A fleurs en anneaux, aux aisselles des feuilles; d'ailleurs très-ressemblant au précédent. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

1294. Le Cornifle rude. *Ceratophyllum demersum.* G. 1162. Les fleurs mâles et femelles; à calice sans corolles, et divisés en plusieurs segmens, en sept; de 16 à 20 étamines dans les mâles; un pistil sans style, une semence nue dans les femelles. A tige ramifiee; à feuilles rudes, en anneaux, divisées en quatre folioles sétacées; à fruit à

trois epines. Dans les fosses des Broteaux-Mognat.

1295. Le Cornifle doux. *Ceratophyllum submersum.* A feuilles molles, en anneaux, divisees en huit folioles setacees ; à fruit sans epines, ou sans cornes. A peine distingue du precedent. Dans les eaux croupissantes des recoudes du Rhône.

Les Anomales.

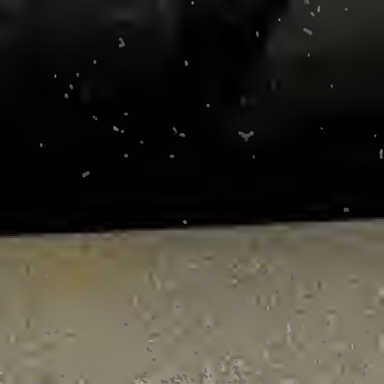
1296. La Poterie pimprenelle. *Poterium sanguisorba.* G. 1167. Le calice a quatre feuillets ; la corolle a quatre segmens. Dans la fleur màle 30 a 50 etamines ; dans les femelles deux styles ; le fruit est une baie formée par le tuyau de la corolle qui s'enfle et se durcit, deux semences. Les fleurs femelles dans le même epi, au-dessus des males. A tige un peu anguleuse, plus ou moins velue, peu ramifiée, a feuilles pinnees, a folioles petites, presque toutes egales, ovales, a grandes dentelures ; a fleurs terminales en tetes ovales ; les superieures femelles a deux styles plumeux, en pinceaux rougeatres, d'autres inferieures màles, a longues etamines. La baie de la fleur femelle se change, en mûrissant, en une capsule seche qui renferme deux semences. Commune, sur les côteaux du Rhône, a la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

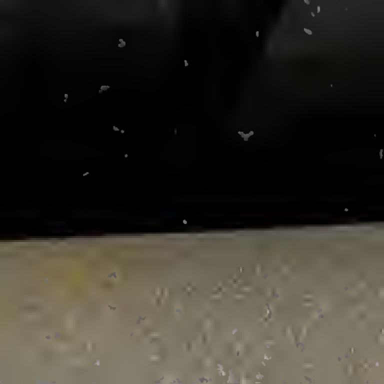
Les Amentacées.

1297. Le Hêtre-chataignier. *Fagus castanea.* G. 1170. Amentacée. Le calice de la fleur male campanulé ; à cinq segmens, sans corolle ; douze etamines environ ; le calice de la fleur femelle à quatre dents, sans corolle, trois styles, la capsule (savoir le calice) garnie d'épines, de pointes, à quatre valves, à deux semences. Grand arbre, à écorce lisse, noiràtre, tachetée ; les fleurs aux aisselles, assises ; les chatons des fleurs màles alonges et cylindriques ; la coque tres-epineuse, ou hérissonée ; les amandes recouvertes d'une peau coriace, brune. Feuilles petiolees, alternes, lanceolees, luisantes, dentees en maniere de scie. Dans les bois, a Myons, à Neuville. Fleurit en Juin, Juillet. *Fig.* 460.

Fig. 460.









1305. Le Platane d'Orient. *Platanus Orientalis*. G. 1173. Amentacée. Les fleurs mâles en chatons arrondis; à anthères développées autour des filamens; corolles obscures, plusieurs étamines dans une gaîne frangée; les fleurs femelles en chatons arrondis, à corolles polypétales; à style dont le stigmate est recourbé; semences arrondies, terminées par une pointe, aigrettées vers leur base. Grand arbre, à écorce d'un blanc grisâtre, se détachant par grandes plaques; à bois blanc assez compacte; à feuilles alternes, pétiolées, grandes, palmées, tendres, d'un verd gai, luisantes pardessus, un peu duvetées, et très-nerveuses au dessous. Cultivé pour les allées. Fleurit en Mai. *Fig.* 467.

Fig. 467.



Cet arbre, originaire d'Orient, supporte très-bien les rigueurs de nos hivers : il est aujourd'hui généralement cultivé. Comme son accroissement est assez rapide, on jouit promptement de son ombre. Un sallon de Platane peut, à la sixième année de plantation, mettre une grande compagnie à l'abri des rayons du soleil.



MONADELPHIE, ou à étamines réunies en un seul corps par les filamens.

1306. Le Pin sauvage. *Pinus sylvestris*. G. 1175. Amentacée. Le calice de la fleur mâle sans corolle, de quatre feuillets ; il renferme plusieurs étamines à antheres nues ; dans la fleur femelle, des écailles calicinales en cône ; chaque écaille couvre deux germes à un pistil ; le fruit ou la noix, est noyé dans une membrane qui forme deux ailes. A feuilles éparses, naissant deux à deux ; les primordiales solitaires, lisses, très étroites, convexes en dehors, un peu concaves en dedans, dures, pointues, presque piquantes, enveloppées à leur base par une petite gaîne. Les fleurs mâles blanchâtres, disposées en plusieurs petites grappes, ou formant des chatons alongés, ramifiés, à l'extrémité des branches ; les fleurs femelles autour des branches se changent en cônes, ou pignons, coniques, pointus, formés par les écailles en recouvrement, oblongues, obtuses. Dans la plaine du Dauphiné, à Poleymieux. *Fig.* 468.

Fig. 468.



Cette espece présente plusieurs variétés que nous décrirons dans la troisieme série. Quelques-unes fournissent une très grande quantité d'un suc balsamique résineux, soit dans l'écorce, soit dans les épis des fleurs. Le suc est quelquefois si abondant, qu'il découle de l'écorce sans incision : il constitue, étant épaissi, la poix-résine, le goudron.

1307. Le Pin sapin. *Pinus abies.* A feuilles permanentes solitaires, en alênes, pointues, pectinées, lisses. Très-grand arbre resineux ; les cônes inclinés ; les feuilles éparses tout autour d'un filet commun, rangées en forme de cylindres ; le tronc est nu, terminé par une belle tête pyramidale, formée par ses rameaux très-ouverts et menus, un peu pendans. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. *Fig.* 469.


Fig. 469.

1308. Le Pin pectiné. *Pinus picea.* Très-grand arbre, ressemblant au précédent ; mais ses feuilles solitaires, échancrées à leur sommet, sont disposées sur un même plan des deux côtes des petites branches comme les dents d'un peigne. La pointe des cônes est tournée en haut. Sur les montagnes de Pilat. *Fig.* 470.


Fig. 470.

Ces deux especes de Sapins fournissent aussi beaucoup de suc résineux : leur bois est léger, peu dense : leur accroissement est assez rapide. Les Pins et les Sapins doivent être regardés comme les grands fertilisateurs des plaines sablonneuses du Nord : leur detriment et celui des arbustes qui croissent sous leur ombre, changent assez promptement ces couches sablonneuses en terres végétales.

1309. Le Pin melese. *Pinus larix.* Grand arbre, a branches inclinees ; a feuilles caduques, petites, molles, rassemblees en faisceaux ; les cônes assez petits, d'un rouge violet, assis, distribués le long des branches. Sur les montagnes du Dauphiné et du Bugey, cultive dans nos jardins : le bois est tendre et resineux. On trouve sur les jeunes meleses du Dauphine de petits grains mous qui ont le goût de la manne. *Fig.* 471.


Fig. 471.

1310. Le Ricin commun. *Ricinus communis.* La fleur mâle a calice sans corolle, d'une seule piece, divisée en cinq segmens, renfermant une foule d'etamines ; le calice de la fleur femelle est divise en trois segmens, renfermant trois styles, divisés chacun en deux ; le fruit, une capsule a trois loges, renfermant chacune une seule semence ovale, luisante, brune, mouchetee de noir. A tige tres-elevee, fistuleuse, ramifiee ; les fleurs en grappe terminale ; à feuilles alternes petiolees, en boucliers, palmees, à lobes dentes à dents de scie ; capsules verdâtres, hérissonnees, molles, a trois sillons, a trois valves : les semences tres âcres fournissent cependant une huile grasse tres-douce. Originaire des Indes, cultive dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 472.


Fig. 472.

SYNGÉNÉSIE, ou à étamines réunies par les antheres.

La famille des Cucurbitacées, à corolles monopetales.



Fig. 473.

1311. La Brioine blanche. *Bryonia alba.* G. 1194. Calices des fleurs mâles et femelles d'une seule piece, à cinq dents ; la corolle monopetale divisée en cinq segmens ; trois filamens très-courts dans les fleurs males ; cinq antheres, dont deux réunies sur un seul filament, le troisieme n'en portant qu'une ; dans les fleurs femelles, un style fendu en trois ; le germe, inferieur ; le fruit est une baie arrondie, renfermant plusieurs semences. A racine très-grosse, farineuse, blanche ; à tiges grêles, longues, grimpantes, légérement velues ; à vrilles spirales à l'origine des pétioles ; à feuilles alternes, anguleuses, palmées, calleuses, rudes au toucher ; à fleurs axillaires ; plusieurs ensemble ; les mâles plus grandes que les femelles ; la corolle d'un blanc sale, à veines vertes ou roussâtres ; baies grosses comme un pois, lisses ovales, rouges, ou noires. Dans les haies, commune, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. *Fig.* 473.

On peut extraire de l'énorme racine de la Brioine une fécule farineuse, qui est imprégnée d'un principe âcre purgatif, que l'on peut facilement enlever par des lavages réitérés. Une longue dessication détruit peu-à-peu ce principe âcre : aussi observons-nous que les vieilles racines de Brioine ne sont plus purgatives.

1312. La Momordique balsamine. *Momordica balsamina.* G. 1191. Fleurs, males et femelles separées sur le même pied; dans l'une et l'autre, le calice d'une seule pièce est à cinq segmens; la corolle monopetale, divisées en cinq parties; trois filamens dans la fleur mâle; un style divisé en trois dans la fleur femelle; le fruit, une pomme s'ouvrant par ressort, les panneaux étant elastiques. A feuilles lisses, palmées, sortant à angle droit de la tige; à pomme anguleuse, tuberculée; tige peu elevée, anguleuse, sarmenteuse; les fleurs axillaires; la pomme, d'abord verte, devient jaunâtre, succulente, puis seche, anguleuse avec des tubercules. Feuilles légèrement ameres, âcres. Originaire des Indes, cultivée dans nos jardins. Annuelle. C'est la pomme de merveille des Jardiniers. *Fig.* 474.

Fig. 474.



1313. La Momordique purgative, ou concombre sauvage. *Momordica elaterium.* A feuilles en cœur, [illegible], [illegible], [illegible], à tige sans vrille, rude, rampante; à pommes ovales, petites, hérissées de poils, [illegible], contenant un suc fétide, très âcre, à semences aplaties, [illegible] noirâtre; les corolles petites, jaunâtres, veinées de verd. Originaire du Languedoc, cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe quelquefois. Nous l'avons observée aux [illegible] Annuelle. *Fig.* 475.

Fig. 475.



1314. La Courge pastéque. *Cucurbita citrullus.* Semences à marges renflées ; à feuilles très-profondément découpées, sinuées, d'un verd foncé, rudes ; corolles moins grandes que celles de la courge vulgaire, moins jaunes ; pomme presque ronde, à chair blanche ou rouge, douce, sucrée ; à semences noires ; les tiges rampantes ; les fleurs axillaires Originaire de Calabre, cultivée dans nos jardins. *Fig.* 476.

La Pasteque mûrit difficilement sous notre climat : celle de Provence est sucrée, aqueuse, un peu acidulée. C'est un fruit délicieux.

Fig. 476.



1315. La Courge citrouille. *Cucurbita pepo.* Les tiges rudes, cannelées, rampantes ; les fleurs très-grandes, jaunes, axillaires, ainsi que les vrilles ; les feuilles très-grandes, rudes, hérissées, divisées en lobes ; à pommes très-grosses, lisses ; à écorce verte, blanche, ou jaune ; à chair blanche ou jaune, aqueuse, fade. Cultivée dans nos champs. Annuelle. *Fig.* 476.

Les Courges citrouilles acquierent, dans les bons terrains, un volume si extraordinaire, qu'un homme a de la peine à les porter.

Fig. 676 *bis.*



1316. Le Concombre melon. *Cucumis melo.* G. 1193. Le fruit est une pomme qui renferme plusieurs semences plates, aiguës. A angles des feuilles arrondis ; à pommes dont l'écorce est divisée en côtes, souvent chargées de petites proéminences en réseau. Originaire du pays des Calmoucs, cultivé dans nos jardins. Annuel. *Fig.* 477.

Fig. 477.



Les variétés du Melon très-nombreuses : elles sont principalement relatives au fruit plus ou moins gros ; à écorce lisse ou tuberculeuse, à réseau ou sans réseau, blanche, verte, ou jaune ; à côtes plus ou moins saillantes, à chair blanche, verdâtre, jaune, plus ou moins aqueuse, plus ou moins sucrée.

1317. Le Concombre cultivé, vulgaire. *Cucumis sativus.* A angles des feuilles droits ; à pommes alongées, rudes, souvent parsemées de verrues, droites ou courbes ; à écorce jaune ou blanche ; à fleurs jaunes, médiocres ; à tiges rudes, rampantes, à vrilles. Cultivé dans les jardins. Annuel. Dans le Concombre et les Courges, le calice d'une seule pièce divisée en cinq segmens ; la corolle monopétale divisée en cinq parties ; dans la fleur mâle trois filamens portant cinq anthères, dans la fleur femelle le pistil divisé en trois. *Fig.* 478.

Fig. 478.



CLASSE XXII.

DIOÉCIE, ou à fleurs mâles séparées des femelles sur des pieds différens.

MONANDRIE, ou à une étamine.

Plante aquatique.

1318. LA Naiade aquatique. *Naias marina.* G. 1198 La fleur male à calice cylindrique, fendu en deux segmens repliés ; à corolle monopetale divisée en quatre parties, une étamine sans filament ; la fleur femelle sans calice, sans corolle, à un pistil, à trois styles filiformes ; le fruit, une capsule ovale, à une loge. A tige très-ramifiée, plate, parsemée d'épines triangulaires ; à feuilles fermes, étroites, luisantes, munies sur les marges d'épines triangulaires ; à fleurs solitaires, aux aisselles des feuilles ; les mâles pendantes, à court péduncule ; les femelles assises, droites ; à fruit monosperme, ou à une seule semence. Dans les marais de Bresse. Chlor.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

Plante aquatique.

1319. La Vallisnerie spirale. *Vallisneria spiralis.* G. 1199. Le spathe dans la fleur male divisé en deux pieces, enveloppe un support couvert de fleurons à corolles divisées en trois segmens ; le spathe de la fleur femelle divisé en deux pieces, ne contient qu'une fleur, à calice au dessus du germe, divisé en trois segmens ; à corolle à trois petales linaires, à trois styles, le fruit, capsule cylindrique, à une loge, à plusieurs semences. A feuilles longues, linaires, finement dentelées au sommet ; à fleur pourpre ou blanche. La plante male a hampe très-courte, laisse ouvrir son épi de fleurs sous l'eau ; alors les fleurons se séparent de la plante, nagent, s'ouvrent, flottent et s'éloignent : la plante femelle a une hampe contour...

tournée en spirale ; elle cache sa fructification sous l'eau ; en detendant sa volute, la fleur monte a la surface de l'eau. Dans les étangs de Bresse. Chlor.

1320. Le Saule triandre. *Salix triandra.* G. 1201. Amentacee. Les fleurs males en chatons sans corolle, formes par des ecailles qui couvrent les etamines, et une glande mielliere a la base de l'ecaille ; les fleurs femelles en chatons, sans corolle, formes par des ecailles qui couvrent un germe, à style divise en deux ; le fruit, une capsule à une loge, a deux valves, renfermant des semences aigrette s. Arbre médiocre : à feuilles elliptiques, lanceolees, lisses, dentees en maniere de scie ; à fleurs males a trois etamines ; à stipules petites, dentees ; a chatons greles.

1321. Le Saule osier. *Salix vitellina.* Arbrisseau, a rameaux greles, droits, tres-plians ; à ecorce jaune tirant sur le rouge : a feuilles lisses, un peu pales en dessous, linaires, lanceolees, ovales, aigues, a dents de scie, cartilagineuses, a petioles munis de points calleux. Dans les terrains humides. Fleurit en Avril.

1322. Le Saule amandier. *Salix amygdalina.* Arbre mediocre, a rameaux couverts d'une ecorce noire ou purpurine ; les stipules dentees, trapéziformes, embrassant les rameaux ; a feuilles pétiolees, lanceolees, lisses, à dents de scie. Sur les bords des rivieres, aux Brotteaux-Mognat. Fleurit en Avril.

1323. Le Saule fragile. *Salix fragilis.* Arbre assez éleve, à écorce grise ; à rameaux tres-cassans, a pedunculesdes chatons munis de deux ou trois folioles caduques ; à feuilles ovales, lanceolees, lisses, à dents de scie ; à petioles dentes, glanduleux ; les jeunes pousses se détachent tres-facilement pour peu qu'on les ebranle. Dans les terrains marécageux dans les îles du Rhône. Fleurit en Avril, Mai.

1324. Le Saule purpurin. *Salix purpurea.* Arbrisseau, à rameaux longs, droits, trés-flexibles ; a écorce purpurine-noiratre ; les fleurs à une seule étamine ; à feuilles lanceolées, lisses, à dents de scie ; les inferieures opposées. Sur les rives du Rhône. Fleurit en Avril, Mai.

1325. Le Saule hélice. *Salix helix.* Arbrisseau, à rameaux anguleux, a feuilles lancéolees, linaires, lisses, a dents de scie ; les superieures opposees, obliques ; a chatons cotonneux, a fleurs males ; a une etamine. Dans les terrains humides, les îles du Rhône. Fleurit en Avril.

1326. Le Saule marceau. *Salix caprea.* Arbre a branches flexibles ; a feuilles en

réseau, ovales, ridées, cotonneuses en dessous, ondulées; dentelées vers la pointe, à chatons ovales; à stipules embrassantes, dentées à dents de scies. Les boutons inférieurs contiennent les feuilles, les supérieurs, les chatons sans feuilles. Dans les bois, à Marcilly. Fleurit en Avril, Mai.

Fig. 479.



1327. Le Saule des vaniers. *Salix viminalis.* Arbrisseau médiocre, à rameaux longs, droits, mais un peu cassans; à écorce verdâtre; à feuilles linaires, pointues, très-longues, lisses, vertes en dessus, legerement duvelées, blanches en dessous, à dentelures imperceptibles; à chatons entre les feuilles, nombreux, grêles, cylindriques, jaunâtres. Sur les bords du Rhône, dans les îles. Fleurit en Avril.

1328. Le Saule blanc. *Salix alba.* Arbre, à écorce grisâtre, rude; celle des rameaux lisse, verdâtre; à feuilles lancéolées, aiguës, vertes en dessus, blanchâtres et soyeuses en dessous, dentées à dents de scie, à dentelures inférieures, glanduleuses; à chatons grêles et cylindriques. Aux Broteaux. Très-commun. Fleurit en Mars, Avril. *Fig.* 479.

OBSERVATION.

Nous ne doutons point que l'on ne découvre encore quelques especes de Saules dans notre Département. La Tourrette indique le *Salix myrtilloides* et le *Salix cinerea*; mais il ne les a observés que sur Pierre-Surhaute. On cultive aujourd'hui dans la plupart des jardins le Saule pleureur, *Salix Babylonica.* Ses rameaux sont lisses, flexibles, purpurins, pendans; ses feuilles linaires, lancéolées, lisses, finement dentelées, d'un verd de mer. Cet arbre produit un bel effet par ses rameaux très-nombreux, renversés perpendiculairement. On en fait de jolis berceaux.

TÉTRANDRIE, ou à quatre étamines.

1329. Le Gui blanc. *Viscum album.* G. 1209. Calice dans la fleur mâle à quatre segmens, sans corolle ; à etamines sans filamens, les antheres insérées sur le calice ; le calice de la fleur femelle sans corolle est à quatre feuillets supérieurs, le pistil sans style ; le fruit, une baie a une semence en cœur. A tige tres-ramifiee, présentant avec ses feuilles la figure d'un globe ; à feuilles opposees, solides, lanceolées, obtuses, jaunatres ; les rameaux divises en bras ouverts, ou dichotomes ; à fleurs entassees dans les bifurcations des rameaux ; les baies blanches, presque diaphanes, remplies d'une humeur glutineuse. Très-commun, sur les arbres, à la Carrette. Fleurit en Avril. Fig. 480.

1330. Le Griset rhamnoïde. *Hippophae rhamnoides.* G. 1210. Le calice de la fleur mâle sans corolle est divisé en deux segmens, celui de la fleur femelle sans corolle, simplement fendu en deux pieces renferme un pistil dont le germe se change en une semence. Arbrisseau très-ramifié, à feuilles alternes, linaires, lanceolées, de couleur de rouille en dessous, blanchâtre en dessus, à fleurs assises, solitaires, petites baies jaunâtres. Dans les îles du Rhône. Fleurit en Avril. Fig. 481.



Fig. 480.

Fig. 481.

1331. Le Piment aquatique. *Myrica gale.* G. 1211. Amentacée. Les chatons formés par des écailles en croissant ; deux styles dans les fleurs femelles ; leurs germes se changent en baies renfermant une seule semence. Petit arbrisseau ramifié, à feuilles lancéolées, obscurément dentées, dures ; les écailles des chatons un peu luisantes ; les fruits peu succulens. En Bresse. Chlor.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

1332. Le Chanvre cultivé. *Cannabis sativa.* G. 1220. Calice de la fleur mâle, sans corolle, divisé en cinq segmens ; le calice de la fleur femelle sans corolle est entier d'une seule pièce, s'ouvrant d'un côté, renfermant un germe à deux styles, une semence nidulée dans le calice est recouverte par une écorce seche, à deux valves. A tige très-haute, rude, velue, quadrangulaire ; les fleurs aux sommet, et axillaires, les femelles ramassées, les mâles disposées en une espece de grappe ; à feuilles alternes, petiolées, digitées ; à cinq folioles lanceolées, dentées. *Fig.* 482.

Fig. 482.



Cette plante, originaire de Perse, est généralement cultivee ; elle s'éleve dans les bons terrains jusqu'à 15 pieds. Les Anciens appeloient mâle le pied que nous nommons femelle. Toute la plante répand une odeur propre, nauséabonde, qui devient fétide pendant la macération. La tige fournit la filasse ; la graine contient une huile grasse, mêlée avec la substance farineuse.

Fig. 483.

1233. Le Houblon vulgaire. *Humulus lupulus.* G. 1221. Calice de la fleur mâle sans corolle, à cinq feuillets; calice de la fleur femelle d'une seule piece entiere, couvrant un germe à deux styles, qui se change en une semence aplatie. A tiges grêles, anguleuses, dures et grimpantes; à feuilles rudes, petiolées, en cœur, à dents de scie, simples ou à trois lobes; les fleurs femelles ramassées en cône écailleux; à péduncules axillaires; les fleurs mâles ramassées en petites grappes. Commun, dans les haies, à la Carrette. Vivace. Les cônes écailleux amers, d'une amertume spéciale. *Fig.* 483.

1234. Le Pistachier térébinthe. *Pistacia terebinthus.* G. 1222. Les fleurs mâles en chaton; les calices sans corolle, à cinq segmens; les femelles isolées; à calice sans corolle à trois segmens, à trois styles, à fruit charnu, à noyau renfermant une semence. Arbre à écorce épaisse, [illegible], à bois très-dur, [illegible]eux. Les fleurs disposées en grappes au sommet des petites branches; à feuilles ailées, avec impair, à folioles ovales, lancéolées, très-entieres, le noyau sec, ovale, lisse. Sur tous les rochers auprès de Belai, à Lavours près du Rhône. On en chauffe les fours. *Fig.* 484.

Fig. 484.



1335. L'epinard cultivé. *Spinacia oleracea.* G. 1218. Dans les fleurs mâles, calices à cinq segmens sans corolle; dans les fleur femelles, calices à quatre segmens sans corolle, a quatre styles, à une semence renfermée dans le calice qui se durcit autour d'elle. A tiges grosses peu élevées, ramifiées, creuses; les fleurs mâles en grappe, depuis le milieu de la tige jusqu'au sommet; les femelles axillaires et rassemblées; les feuilles petiolées, simples, entieres, les inferieures découpées de deux côtes, terminées en pointe, ou ovales, oblongues, celles du sommet en fleche; fruits sans péduncules, epineux ou sans epines. Cultivé dans les jardins. Annuel. Fleurit en Juin. *Fg.* 485.

Fig. 485.



OBSERVATION.

L'Epinard, par l'ensemble de ses attributs, appartient à la famille des Arroches, *Chenopodium.* Cette plante a été cultivee de temps immemorial dans les jardins; mais on ignore son pays natal. Le principe colorant de cette herbe potagere, qui fournit un mucus nutritif facile à digérer, résiste aux forces digestives: aussi, si on mange une grande quantité d'Epinards, les excrémens sont teints en verd. Quelques Medecins ont cru, en appercevant ce phénomene, que l'Epinard etoit indigeste; l'experience dément leur assertion.

HEXANDRIE, ou à six étamines.

1336. Le Tame commun. *Tamus communis.* G. 1224. Les calices des fleurs mâles et femelles divisés en six segmens, sans corolle, renfermant dans la femelle un style divisé en trois, dont le germe se change en une baie inferieure, a trois loges, renfermant deux semences. A tiges grèles, ramifiées, grimpantes ; à feuilles alternes, à longs petioles, molles, en cœur, ovales, très-entieres ; à fleurs axillaires, verdatres, les mâles solitaires, les femelles assez nombreuses sur le même péduncule ; baies rouges ; racine grosse, succullente. Dans les haies des Broteaux. Vivace. *Fig.* 486.

Fig. 486.



Les Anciens, guides par le port de cette plante, l'avoient ramenée au genre des Brioines. Gaspard Bauhin l'avoit dénommee *Bryonia lævis baccifera, etc.* Il est certain que par sa racine grosse, ses tiges sarmenteuses, et ses baies, elle se rapproche de la Brioine ; mais elle en differe par les principales parties de la fructification. Sa racine recele, dans sa fecule, un principe âcre, drastique, analogue à celui de la Brioine.

OCTANDRIE, ou à huit étamines.

Arbres amentacés.

1337. Le Peuplier blanc. *Populus alba*. G 1228. Amentacé. Les fleurs mâles en chaton ; le calice est une écaille déchirée, qui couvre une corolle en godet oblique, entiere ; la fleur femelle en chaton, a calice et corolle semblables a ceux du mâle ; la corolle renfermee ; stigmate divisé en quatre ; le germe se change en une capsule à deux loges, renfermant plusieurs semences aigrettees. Grand arbre, à ecorce grise, brune, raboteuse, celle des jeunes tiges lisse, blanchâtre ; a bois blanc, leger ; les chatons pédunculés ; à feuilles alternes, petiolées, en cœur, arrondies, dentées, anguleuses, duvetées, très-blanches en dessus, d'un verd brun en dessus. Aux Broteaux. Fleurit, en Mars. *Fig.* 487.

Fig. 487.



1338. Le Peuplier tremble. *Populus tremula*. A feuilles lisses sur les deux faces, arrondies, dentees, anguleuses. Arbre éleve, a bois blanc, fort tendre; à écorce épaisse, blanchâtre ; à feuilles d'un verd brun en dessus, blanchatres en dessous ; à petioles bruns, menus, très-souples, agites par le moindre vent ; deux glandes à leur base. A Fontanieres. *Fig.* 488.

Fig. 488.



1339. Le Peuplier noir. *Populus nigra.* Grand arbre, croissant rapidement; à feuilles vertes sur les deux faces, deltoides, pointues, à dents de scie; à longs petioles jaunâtres, sans glande à la base des feuilles; les bourgeons enduits d'un baume visqueux et odorant. Aux Broteaux. Fleurit en Mars, Avril. *Fig.* 489.

On regarde comme une variété le Peuplier d'Italie, aujourd'hui généralement cultivé, dont les rameaux presque perpendiculaires, forment, par leur ensemble, une pyramide. Son accroissement est aussi tres-rapide.

Fig. 489.



ENNÉANDRIE, ou à neuf étamines.

1340. La Morene grenouillette. *Hydrocharis morsus ranæ.* G. 1251. Le calice a trois feuillets, la corolle a trois petales, le germe inférieur se change en une capsule à six loges. A tige traçante; à feuilles petiolées, reniformes, lisses, flottantes sur l'eau; à pedoncules axillaires; à petales blancs, arrondis. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

OBSERVATION.

Un spathe formé par deux feuilles, accompagne la fleur mâle; la fleur femelle a trois styles. C'est le *Nymphæa alba minima* C. B. Pin. 193, et le *Nymphæa alba minor*, Fin. 193. Rai cite une variété à fleurs doubles, très-odorantes, *Morsus ranæ, flore pleno, odoratissimo.* C'est le *ranæ Morsus* Dod. Pempt. 585, avec une bonne figure.

1341. La Mercuriale annuelle. *Mercurialis annua*. G. 1230. Le calice de la fleur mâle sans corolle à trois segmens, neuf a douze etamines, a antheres doubles, arrondies ; le calice de la fleur femelle semblable, renfermant deux styles ; le fruit, une capsule à deux coques, à deux loges, renfermant chacune une semence ; à tige peu élevée, ramifiee, à bras ouverts, lisses. A feuilles opposées, ovales, lancéolées, lisses, à dents de scie ; les fleurs mâles péduncules, ramassee en épis ; les femelles presque assises et souvent deux a deux. Commune, dans les terres, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuelle. *Fig.* 490. 491.

1342. La Mercuriale ambigue. *Mercurialis ambigua*. A tige ramifiee, en bras ouverts ; a feuilles un peu rudes ; à fleurs en anneaux mâles et femelles sur le même pied, ou monoiques. Très-ressemblante à la précédente, dont elle n'est probablement qu'une variété. Observée à ce Francheville, dans les terres. Annuelle.

Les Mercuriales répandent une odeur nauséabonde : à ce titre, elles sont suspectes. La suivante, sur-tout, recele évidemment un principe délétaire.

Fig. 490.



Fig. 491.



1343. La Mercuriale vivace. *Mercurialis perennis.* A tige tres-simple, peu élevée, anguleuse, noueuse; les fleurs axillaires; les mâles en épi sur un péduncule deux fois plus long que les feuilles; les femelles placées deux a deux sur un péduncule plus court que les feuilles qui sont opposées, rudes au toucher, ovales, lancéolees, dentées en maniere de scie. Sur nos montagnes a Pilat et Mont-Cindre, et sur la montagne de Saint-André, à trois lieues de Lyon. Vivace. Fleurit en Juin. *Fig.* 492.


Fig. 492.

MONADELPHIE, ou à étamines réunies par les filamens.

1344. Le Génévrier commun. *Juniperus communis.* G. 1245. Les fleurs mâles en chaton formé par des écailles qui couvrent chacune trois étamines, liées par les filamens; dans les fleurs femelles, un calice divisé en trois segmens, renfermant trois petales, trois styles; le germe se change en une baie. Arbrisseau, a tige ramifiée, tortue, a écorce d'un verd rougeâtre; a feuilles sortant par trois, setacées, roides, piquantes, concaves d'un côté, toujours vertes; baies sphériques, aromatiques, balsamiques, noirâtres, petites, axillaires. Dans les bois, a Vassieux. Fleurit en Avril. *Fig.* 493.


Fig. 493.

1345. Le Génévrier sabine. *Juniperus sabina.* Arbrisseau assez élevé, à écorce rougeatre ; à bois très-dur ; les fleurs et les fruits assis, axillaires ; feuilles opposées d'un beau verd, permanentes, très-petites, droites, aigues, se prolongeant sur la tige, et y formant comme une chainette ; baies bleues renfermant de une à trois semences. Spontané, en Dauphiné ; cultivé dans nos jardins. Toute la plante répand une odeur forte ; sa saveur est âcre. *Fig.* 494.

Fig. 494.



1346. L'If à baies. *Taxus baccata.* G. 1241. Les fleurs mâles, à calices de quatre feuillets sans corolle ; plusieurs étamines à anthères en bouclier, divisées en huit portions ; les fleurs femelles à calice de quatre feuillets, sans corolle, sans styles ; fruit, une semence nidulée dans un calice succulent, très-entier, ouvert au sommet. Arbre toujours verd, d'une médiocre élévation, très-ramifié ; à bois d'un rouge panaché ; à feuilles toujours vertes, pectinées ou rangées sur les rameaux comme les barbes d'une plume, d'un verd foncé, lisses, linaires, lancéolées, pointues très-rapprochées ; les fleurs mâles et femelles aux aisselles des petits rameaux. Les fruits rouges, petits. Cultivé. *Fig.* 495.

Fig. 495

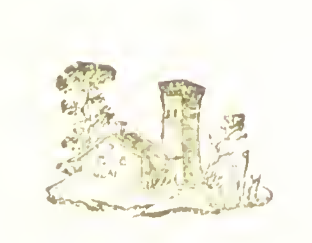


SYNGÉNÉSIE, ou à étamines réunies par les antheres.

1347. Le Houx piquant. *Ruscus aculeatus.* G. 1246. Les calices des fleurs males et femelles a six feuillets sans corolle, un nectaire ou miellier central, ovale, perforé au sommet ; trois ou cinq etamines reunies par les antheres dans les fleurs mâles ; un germe surmonte d'un style dans les fleurs femelles, qui devient une baie a trois loges, renfermant deux ou trois semences. A plusieurs tiges verdatres, a rameaux verticilles, tres-plians ; à feuilles alternes, assises, ovales, lancéolees, persistantes, ou non caduques, terminees par une pointe piquante ; la fleur solitaire à pedurcule tres court, posée sur le nerf de la feuille sur la page superieure ; trois antheres blanches réunies par leur base, couronnent le nectaire ; fruits sphériques, rouges. Dans les haies, à Margnoles. *Fig.* 496.

Fig. 496.





CLASSE XXIII.

POLYGAMIE, ou à fleurs les unes à étamines et pistils, les autres à étamines seulement ou à pistils seulement sur le même pied ou sur des pieds différens.

MONOECIE, ou sur le même individu des fleurs de différens sexes.

Les Graminées.

1348. LE Barbon velu. *Andropogon ischaemum.* G. 1251. Dans la fleur hermaphrodite ou mâle et femelle, le calice est une balle couvrant une seule fleur, la corolle est une balle à arête vers la base; trois étamines, deux styles, une semence. Dans la fleur male, trois etamines, le calice et la corolle de l'hermaphrodite. A plusieurs epis velus, digités; à fleurettes assises, alternes; à pedicules laineux. Deux fleurettes rapprochees sur chaque dent de la rache; le calice de la fleur hermaphrodite herisse, le petale exterieur mollet, l'interieur à arete; le pedicule de la fleur male herisse. Dans les terrains sablonneux, a Vassieux.

1349. La Houque molle. *Holcus mollis.* G. 1252. Le calice de la fleur hermaphrodite est une balle à une ou deux fleur; la balle de la corolle à arête, trois étamines, deux styles, une semence; la balle du calice de la fleur mâle, à deux valves, sans corolle, à trois etamines. A balle biflore, presque nue ou peu velue, le fleuron hermaphrodite sans barbe ou sans arête, le mâle à arête genouillee. La racine rampante, panicule un peu ressere en epi, presque roussâtre et melange de violet; valves du calice très-aiguës, ciliees sur le dos, et sur les bords, barbes tres-apparentes et au moins aussi longues que les balles florales. Sur les côteaux du Rhône, a la Carrette.

1350. La Houque laineuse. *Holcus lanatus.* Très-ressemblante a la precedente; à balles calicinales tres-velues; à barbes peu apparentes et

moins longues que les balles florales ; à fleurs en panicule ressere ; à feuilles duvetées ; la fleurette hermaphrodite sans arète ; la fleur mâle à arète recourbée en crochet, plus courte que la balle calicinale. A Francheville, à Vassieux.

1351. La Houque sorgo. *holcus sorgum.* A balles velues, à semences comprimees ; le calice verd, duveté ; les fleurs en panicule resseré, droit ; l'arète rousse, brune vers le bas, lisse, blanche vers le haut. Originaire de l'Inde, cultivé dans nos jardins. Annuelle. Chaume très-eleve, gros, rempli de moëlle ; feuilles longues et larges, lanceolees ; fleurs terminales en gros bouquets ; semences ovales, assez grosses, jaunes, roussâtres ou noires. *Fig.* 497.

1352. La Racle linaire. *Cenchrus racemosus.* G. 1255. Involucre, ou colerette, découpe, herisonne, enveloppant deux fleurs ; le calice est une balle a deux fleurs, l'une hermaphrodite ; la corolle de la fleur male, hermaphrodite a base sans arête, a trois etamines a un pistil ; la corolle de la fleur mâle sans arète, a trois etamines. A fleurs en panicule formé par des epis ; les balles herissonnees. Le chaume incline ; les feuilles ciliees ; le calice, balle à deux valves, à trois fleurs, ovale, oblong, aigu, cartilagineux ; les corolles bivalves, lancéolees, membraneuses, assises, de la longueur du calice ; la troisieme ou l'intermédiaire, mâle, à calice univalve, semblable au calice des deux autres, hérissonnée, portée sur un pédicile. Cette espece est sans involucre. Les balles rougissent après la florescence. Commune, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette.

Fig. 497



1353. La Racle en tête. *Cenchrus capitatus.* A épi court, arrondi, hérissonné. A tiges menues, peu élevées, feuilles vers le bas ; a feuilles lisses, formant un gazon assez garni ; l'épi verdatre, court, herissé, ovale, arrondi. Dans la plaine du Dauphiné, a Saint-Priest.

Liliacée.

Fig. 498.

1354. Le Veratre blanc. *Veratrum album.* G. 1249. Fleur hermaphrodite et male sur le meme pied, à six petales oblongs ; à six étamines, à trois pistils ; fruit, trois capsules à plusieurs semences. A fleurs en grappe surcomposée ; a corolles droites ; a tige assez elevee, simple, terminee par des bouquets de fleurs blanchatres ; feuilles alternes, assises, ovales, nerveuses, grandes, embrassant la tige par des gaîne. Sur les montagnes de Pilat. Fleurit en Juillet. Vivace. Racine tres-acre. Fig. 498.

Rubiacées ou ressemblantes aux caille-lait.

1355. La Vaillant grateron. *Valantia aparine.* G. 1258. Dans la fleur hermaphrodite, corolle monopetale, à limbe divise en quatre segmens, sans calice ; quatre etamines, un style fendu en deux, une semence. Dans la fleur male, sans calice, la corolle divisee en trois ou quatre segmens ; trois ou quatre étamines ; un pistil imparfait. A fleurs mâles trifides, ou divisees en trois segmens, portees sur un pédicule qui repose sur le peduncule des fleurs hermaphrodites. Le port du Caille-lait Grateron, *Galium aparine* ; la tige paroît rude en la touchant de bas en haut, elle se soutient par les plantes voisines ; six feuilles en anneaux, rudes, finement dentelées ; les péduncules de la longueur des feuilles portant au sommet trois fleurs ; la fleur hermaphrodite presque assise ; les mâles à pedicules ont la corolle à trois segmens ou a quatre ; les corolles blanches. A la Carrette, dans les haies.

1356. La Vaillant croisette. *Valantia cruciata.* A fleurs mâles divisées en quatre segmens ; à peduncules accompagnes de deux feuilles. Tiges nombreuses, peu elevees, foibles, grêles ; a feuilles en anneaux, au nombre de quatre, a trois nervures, ovales, velues, les fleurs jaunes, aux aisselles des feuilles, en grappes plus courtes

courtes que les feuilles. Commune dans les prés, en Vaques. Fleurit en Mai.

Fig. 499.

Les Apetales.

1357. La Pariétaire officinale. *Parietaria officinalis.* G. 1259. Dans la fleur hermaphrodite un calice à quatre segmens sans corolle, quatre étamines, un style, une semence superieure alongée : dans la fleur femelle un calice a quatre segmens sans corolle, sans étamines, un style, une semence superieure alongee. A feuilles ovales, lanceolées, alternes, herissees, rudes ; tiges cylindriques, rougeâtres, légerement velues, feuillées dans toute leur longueur ; feuilles luisantes en dessus, nerveuses, velues en dessous ; fleurs ramassees aux aisselles par pelotons ; stigmate rayonne. Commun sur les murs, dans la ville. Fleurit en Juin. *Fig.* 499.

1358. L'Arroche hastee. *Atriplex hastata.* G. 1260 Les fleurs hermaphrodites a calice de cinq feuillets, sans corolle ; a cinq étamines ; a style divisé en deux ; a une semence aplatie. Le calice de la fleur femelle a deux feuillets, sans corolle, sans étamines, a une semence aplatie. A tige droite, anguleuse, tres ramifiée ; a rameaux epars ; a feuilles petiolees, larges, triangulaires, un peu hastées, dentées, tres-lisses ; les valves ou battans qui couvrent la semence, grandes, deltoides, dentées et presque sinuées. A Franchevillle. Annuelle.

1359. L'Arroche étalée. *Atriplex patula.* A tiges ramifiées, striées, inclinées ou repandues sur terre ; à feuilles inferieures un peu hastees, ou garnies à leur base d'un ou deux angles oblongs et courbés ; toutes les, autres étroites, lancéolées, linaires, très-entieres, ou à dentelures vagues ; à fleurs petites, en épis grèles, terminant la tige et les rameaux ; les valves des fleurs femelles, dentées sur leur disque. Aux Broteaux. *Fig.* 500.

Fig. 500.



1360. L'Arroche cultivée. *Atriplex hortensis.* A tige très-haute ; à rameaux anguleux ; à feuilles alternes, sinuées, triangulaires ; à fleurs terminales, ramassées en espece d'épi ; semences comprimées ; celles de la fleur hermaphrodite renfermées dans le calice devenu pentagone ; celles de la fleur femelle contenues par les deux feuillets de son calice. Originaire de Tartarie, cultivée dans les jardins. Annuelle. *Fig.* 501.

Fig. 501.



Arbres.

1361. L'Erable sycomore. *Acer pseudo platanus.* G. 1266. La fleur hermaphrodite à calice divisé en cinq segmens, à corolles de cinq petales, à huit etamines, à un pistil ; fruit, deux ou trois capsules à une semence terminée par deux ailes ; la fleur mâle a le calice divisé en cinq segmens ; la corolle de cinq

pétales, huit étamines. Grand arbre à écorce unie, grise; bois blanc, peu dur. Les fleurs d'un verd jaunâtre au sommet des branches, en grappes lâches et souvent pendantes: les feuilles opposées, pétiolées, très-grandes, palmées ou découpées en cinq lobes aigus, dentées en manière de scie, les dents inégales; à pétioles creusés en gouttière. Cultivé sur les chemins.

1362. L'Erable platanier. *Acer platanoides.* A feuilles palmées, lisses, à cinq lobes aigus, à fines dentelures; à fleurs en corymbes droits. Grand arbre d'un beau port; à feuilles pétiolées, opposées, d'un verd-foncé; à pétioles cylindriques, à fleurs jaunâtres; les fruits à deux ailes grandes et écartées. Cultivé sur les chemins.

1363. L'Erable commun. *Acer campestre.* Arbre peu élevé, très-rameux; à écorce ridée, crevassée; à feuilles à trois ou cinq lobes obtus, les latéraux échancrés; à fleurs petites, verdâtres, en grappe paniculée. Dans nos bois, à la Carrette.

L'Erable de Montpellier, *Acer Monspessulanum*, petit arbre, à feuilles à trois lobes égaux très-entiers, lisses, se trouve à Couzon, à Albigny, à Saint Germain. Goiffon l'avoit déja reconnu.

1364. Le Micocoulier austral. *Celtis australis*. G. 1267. Dans la fleur hermaphrodite le calice sans corolle est à cinq segmens, à cinq étamines, à deux styles; le germe se change en une petite broue renfermant une seule semence, dans la fleur mâle, le calice sans corolle à six segmens, six étamines. Grand arbre très-rameux, à bois souple et pliant, à écorce grisâtre; les fleurs axillaires, solitaires, pédunculées; le fruit noirâtre, globuleux; les feuilles alternes, ovales lancéolées, nerveuses, à dents de scie. En Dauphiné, devenue spontané près de Lyon, trouvé à Fontanieres, et parmi les rochers de la Chartreuse de Lyon. *Fig.* 502.

Fig. 502.



DIOÉCIE, à fleurs de différens sexes sur des pieds différens.

1365. Le Frêne très-élevé. *Fraxinus excelsior.* G. 1273. La fleur hermaphrodite sans calice, ou à calice divisé en quatre segmens, sans corolle, ou à corolle de quatre petales; deux étamines, un pistil, une semence lancéolée; la fleur femelle, un seul germe lancéolé. Grand arbre, à écorce unie, cendrée; à bois blanc, lisse, dur; à fleurs pédunculées, disposées au sommet des rameaux en panicule; les feuilles opposées, ailées, avec impair plus grande; les folioles ovales, lanceolées, dentées, d'un verd foncé; les fleurs hermaphrodites ou femelles, sur des pieds differens, sans corolle ni calice; stigmate divisé en deux; semences en forme de langue, aplaties, renfermées dans une peau membraneuse. A Francheville, à Fontanieres. *Fig.* 503.

Le ruisseau de Franc, à une lieue au-delà de Trévoux, est bordé de Frêne.

Fig. 503.



Les cantharides s'établissent en si grande quantité sur cet arbre, qu'elles repandent au loin une odeur forte très-desagreable.



TRIOÉCIE.

1366. Le Figuier commun. *Ficus carica*. G. 1283. Receptacle commun en toupie, charnu, cachant les fleurs. Dans les fleurs mâles le calice à trois segmens, sans corolle, à trois étamines. Dans les fleurs femelles le calice à cinq segmens, sans corolle, a un pistil, à une semence. Arbre ramifie, a écorce blanche, à baies spongines et tendres, a feuilles grandes, palmées, rudes; le calice commun, qu'on nomme figue, varie pour la grosseur, la couleur; il contient un suc doux, sucré. Cultivé dans nos jardins. *Fig.* 504.

Fig. 504.



OBSERVATION.

Le calice présente, dans sa cavite, une foule de fleurons: les fleurs mâles sont en petit nombre, les fleurs femelles sont très-nombreuses. Chaque fleur mâle est portée par un pedoncule; dans les fleurs femelles le germe est ovale; le style recourbe naît de côté, un peu au-dessous du sommet du germe; deux stigmates recourbés, dont un est plus court. Dans les Figuiers on trouve des calices communs, qui ne renferment que des fleurs mâles, d'autres qui ne presentent que des fleurs femelles, d'autres enfin qui ont des fleurs mâles et femelles; ce qui constitue dans ce genre la Troécie.



CLASSE XXIV.

CRYPTOGAMIE, ou noces cachées ; les parties de la fructification, les étamines et les pistils invisibles à la vue simple.

LES FOUGERES, *FILICES.*

Plantes à feuilles et racines. La fructification, tubercules ramassés en épis, ou placés sur les feuilles.

La fructification en épi.

1367. LA Prêle des bois. *Equisetum sylvaticum.* G. 1284. Les fleurs en épi terminal ; à écailles en écusson, soutenues chacune par un pivot perpendiculaire à l'axe de cet épi ; la face intérieure de ces écailles garnie de cellules pleines d'une poussiere assez abondante ; l'épi un peu long, comme panache. A tige assez élevée ; à feuilles composées ; les gaînes des articulations lâches ; les anneaux de la tige formés par des feuilles très-menues et chargées elles-mêmes d'autres anneaux. Dans les bois, les paturage, à la Pape. Vivace.

1368. La Prêle des marais. *Equisetum palustre.* A tige anguleuse ; à feuilles simples, redressées, assez courtes, de 5 à 9 à chaque anneau. Dans les prés marécageux, aux Broteaux, à Villeurbane. *Fig.* 505.

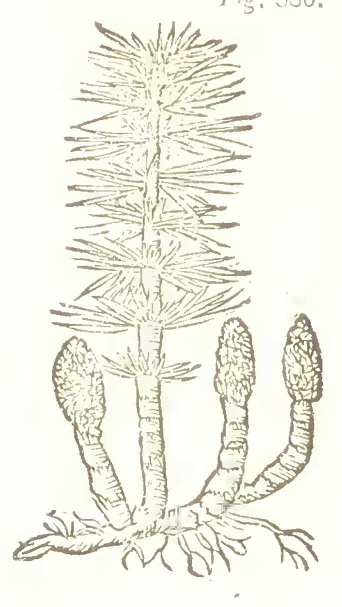
Fig. 505.



1369. La Prêle des champs. *Equisetum arvense.* La tige portant l'epi, a gaînes des articulations, brunes à leur base. La tige stérile, feuillée, couchée à la base; à anneaux de 12 à 16 feuilles menues. Commune dans les terres humides, aux Broteaux.

1370. La Prêle majeure. *Equisetum fluviatile.* Les tiges steriles ou sans epi, hautes de trois pieds, grosses, garnies de plusieurs articulations peu eloignées; feuilles de 20 à 30 à chaque anneau, menues, fort longues. Les tiges à epi, nues, epaisses, hautes d'un pied. Sur les rives du Rhône, à la Guillotiere. *Fig.* 506.

Fig. 506.



1371. La Prêle limoneuse. *Equisetum limosum.* A tige lisse, presque nue, ou sans feuilles dans sa jeunesse. Dans les marais, aux Broteaux.

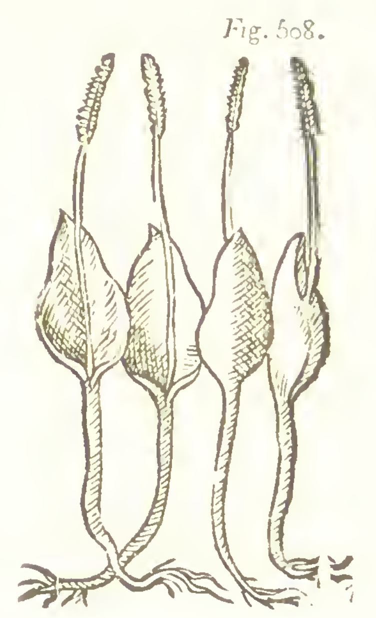
1372. La Prêle d'hiver. *Equisetum hyemale.* A tige nue, rude, quelquefois rameuse vers la base; les gaînes des articulations, pâles, noires en leur base et en leur bord, qui est legerement crenelé. Dans les lieux humides et couverts. A Fontanieres. *Fig.* 507.

Fig. 507.



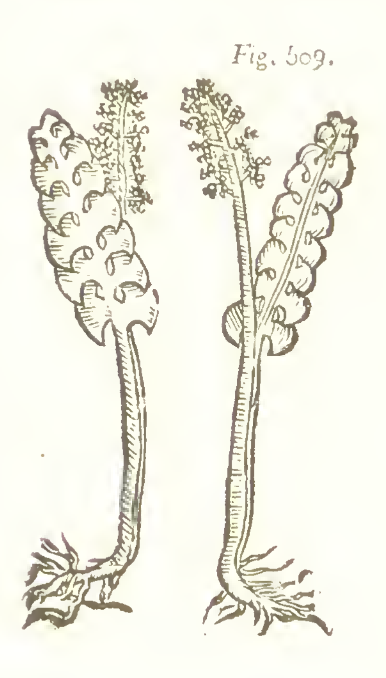
1373. L'Ophyoglosse ou langue de serpent vulgaire. *Ophyoglossum vulgare*. G. 1288. Fructification en epi linaire, distique, articule ; chaque articulation s'ouvrant transversalement. A tige grêle, simple, courte ; une feuille embrassante, ovale, lisse ; à epi peduncule. Dans les prés d'Ecully, près des aqueduc, dans ceux de Saint-Fonds, avant la poste. *Fig.* 508.

Fig. 508.



1374. L'Osmonde lunaire *Osmunda lunaria*. G. 1289. L'epi ramifié ; chaque partie de la fructification, arrondie. A tige simple, courte, garnie d'une seule feuille ailee ; a six ou dix folioles arrondies à leur sommet, et taillees en demi-lune a la base. La fructification en grappe ramifiee. A Saint-Rambert, sur les montagnes d'Amberieux a quatre lieues de Lyon. *Fig.* 509.

Fig. 509.



1375. L'Osmonde des bois. *Osmunda spicant*. A feuilles lanceolées, comme ailees ; à folioles confluentes, paralleles, très-entieres. Plusieurs feuilles radicales, droites, longues de sept à dix pouces, formant un faisceau ouvert ; les extérieures steriles, les centrales plus longues, plus étroites, chargees de fructification, d'un noir-pourpre. Sur les montagnes de Pilat, dans les bois humides de Saint-André, à quatre lieues de Lyon.

Les Fructifications sur la la page inférieure des feuilles.

1376. L'Acrostique septentrionale. *Acrosticum septentrionale.* G. 1290. La fructification couvrant entierement le dos des feuilles ; à feuilles radicales, courtes, linaires, laciniées, fendues en deux ou trois segmens dans la partie supérieure, et courbées au sommet en maniere de crochet. Dans les fentes des rochers à Izeron, à Roche-Cardon, à Ecully. Fleurit en Mai.

1377. La Ptéride fougere femelle. *Pteris aquilina.* G. 1291. La fructification comme en ourlet placé sur le bord postérieur des folioles. A racine longue, brune en dehors, présentant dans une section oblique la figure de l'aigle imperial ; à feuilles très-grandes, quatre fois ailées ; les petioles nus inférieurement, les pinnules nerveuses, très-entieres, les dernieres lanceolées. A fructification duvetée, rousse. Commune dans nos bois, à la Carrette. *Fig.* 510.

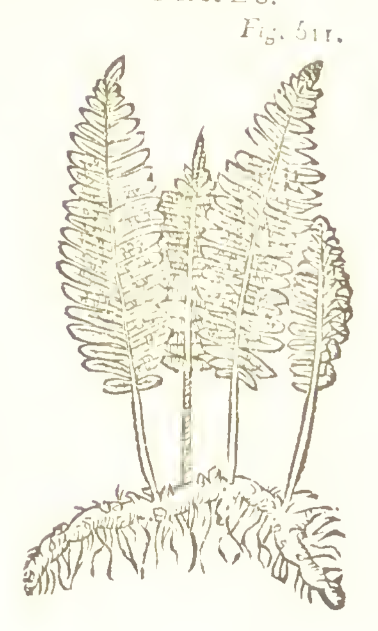
La racine a un goût vif, particulier. Cette plante, avant son développement complet, présente en masse une figure singuliere, que l'on pourroit comparer à une crosse d'Evêque. Cette observation peut être apliquée à toutes les vraies Fougeres.

Fig. 510.



1378. Le Polypode commun. *Polypodium vulgare.* G. 1296. La fructification formée par de petits paquets arrondis, isolés, et qui ressemblent à des points dispersés sur le dos des feuilles. A racine écailleuse, alongée, épaisse; à feuilles pinnatifides; à pinnules lancéolées, parallèles, alternes, confluentes à la base; les paquets de la fructification forment deux rangées sur le dos de chaque pinnule. Commun sur les murs, les rochers, à Roche-Cardon, à la Carrette *Fig.* 511.

Fig. 511.



1379. Le Polypode âpre. *Polypodium lonchitis.* A feuilles ailées; à folioles en croissant, ciliées et finement dentées, assez petites, rudes; à appendices ou à oreillettes. Dans les bois, à Roche-Cardon. Vivace. *Fig.* 512.

Fig. 512



1380. Le Polypode des fontaines. *Polypodium fontanum.* A feuilles ailées, lancéolées; à folioles arrondies, incisées, fort courtes, obtuses à leur sommet; à pétioles lisses. Sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1381. Le Polypode à crête. *Polypodium cristatum.* A feuilles comme deux fois pinnées; à folioles écartées, ovales, oblongues, découpées en lobes obtus, finement dentées au sommet; les inférieures stériles; à pétioles chargés de paillettes ou écailles roussâtres. Sur les montagnes, à Couzon, à Saint Fortunat.

1382. Le Polypode fougere mâle. *Polypodium filix mas.* A feuilles très-grandes, deux fois ailees; a pinnules obtuses, crenelees; à pétioles chargees d'ecailles; les paquets de la fructification en forme de rein. Dans les bois à Vassieux, à la Carrette. Commune. Vivace. *Fig.* 513.

1383. Le Polypode fougere femelle. *Polypodium filix fœmina.* A feuilles deux fois ailees, a pinnules lanceolées, pinnatifides, aigues. Sur les montagnes de Pilat. Vivace.

1384. Le Polypode théliptere. *Polypodium thelypteris.* A feuilles deux fois ailees; à pinnules comme ailees, très-entieres, toutes couvertes en dessous d'une poussiere; à petioles lisses. Dans nos montagnes. Chlor.

1385. Le Polypode à aiguillons. *Polypodium aculeatum.* A feuilles deux fois ailees; a pinnules en croissant, ciliees, dentees, rapprochees, et a appendices, a petioles secs, couvert d'ecailles roussâtres. Sur les montagnes de Pilat. Vivace.

1386. Le Polypode rhétique. *Polypodium rhæticum.* A feuilles deux fois ailees; à folioles et pinnules ecartees, lanceolées, a dents aigues; la fructification brune couvre presque entièrement le dos des feuilles, les pinnules a demi-ailees, pointues. Sur les montagnes, les rochers.

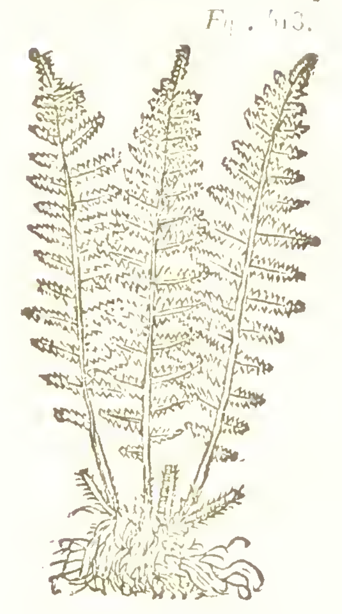


Fig. 513.

1387. Le Polypode fragile. *Polypodium fragile.* A feuilles deux fois ailees; a folioles ecartées; a pinnules arrondies, incisees; à fructification comme entassee sur le dos des feuilles. Sur les montagnes. Chlor.

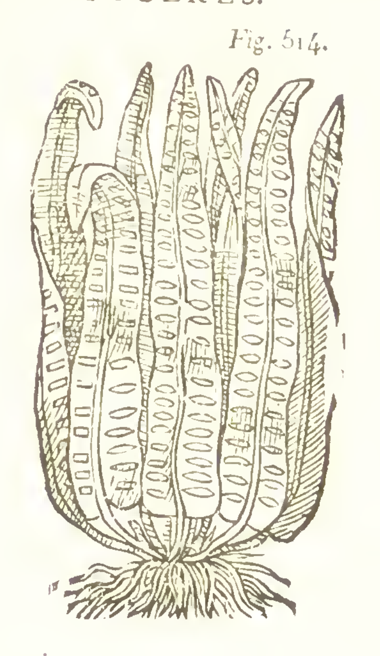
1388. Le Polypode royal. *Polypodium regium.* A feuilles deux fois ailees; a folioles comme opposees, a pinnules alternes, laciniees. Sur les montagnes du Bugey.

1389. Le Polypode driopteris. *Polypodium dryopteris.* A feuilles très composees, a folioles ternées, deux fois ailees, à petioles lisses, très-grêles, chargees vers le sommet de plusieurs pinnules, la plupart opposees; les

deux pinnules inférieures ailées, et chacune presque aussi grande que toutes les autres ensemble ; à folioles ovales, obtuses, grossiérement dentees. Sur les montagnes, contre les rochers. Vivace.

1390. La Doradille scolopendre. *Asplenium scolopendrum.* G. 1295. La fructification distribuée en lignes éparses sur le dos des feuilles. A feuilles très-longues, simples, taillées en cœur à la base, lingulées, très-entieres, légérement ondulées, un peu coriacées ; à petioles hérissés de poils roussâtres. Dans les lieux humides, sur les rochers, à Roche-Cardon. Vivace. C'est la langue de cerf. Une variété à feuilles laciniées au sommet. *Fig.* 514.

Fig. 514.



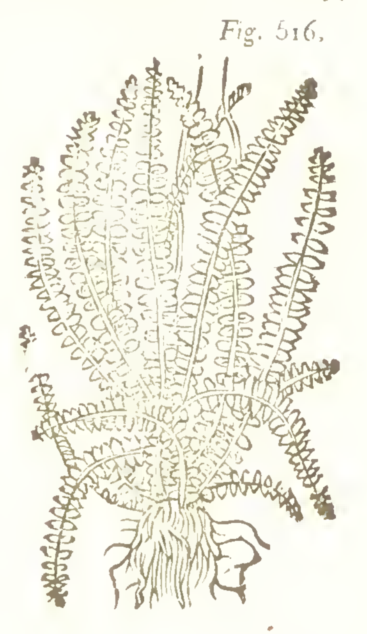
1391. La Doradille cétérach. *Asplenium ceterach.* A feuilles pinnatifides, à lobes alternes, confluens, obtus, couvertes en dessous de petites écailles très-abondantes, roussâtres, ou couleur de rouille, brillantes. Sur les murs, sur les rochers, à Fontanieres, sur les rochers de la Saône. *Fig.* 515.

Les feuilles en dessous sont si chargées d'écailles jaunes, qu'elles paroissent comme dorées.

Fig. 515.



1392. La Doradille politric. *Asplenium trichomanoïdes.* A feuilles pinnees, à pinnules arrondies, crenelees, fort petites, assises; à petioles d'un pourpre noirâtre. Sur les vieux murs humides, commune a la Carrette. Vivace. *Fig.* 516.


Fig. 516.

1393. La Doradille des murs. *Asplenium ruta muraria.* A feuilles decomposees, à folioles cuneiformes, crenelees; à petioles grêles, nus. Commune, sur les murs humides, à la Carrette. Les folioles varient en longueur et en largeur; elles sont entieres ou crenelees. C'est la rue des murailles ou sauvevie. *Fig.* 517.


Fig. 517.

1394. La Doradille noire. *Asplenum adianthum nigrum.* A feuilles assez grandes, comme trois fois ailées; a folioles alternes; a pinnules lancéolées, decoupées a dents de scie, luisantes en dessus et d'un verd foncé, presque noirâtre; le petiole brun a sa base. Dans les bois, commune, a Roche-Cardon, a la Carrette. Vivace.

Les cinq especes precédentes sont imprégnées d'un principe peu défini, qui donne aux infusions un goût particulier. Leur odeur est aussi propre, speciale, ou ne ressemblant a celle d'aucune autre plante.

1395. Le Capillaire cheveux de Venus. *Adianthum capillus Veneris.* G. 1297. La fructification sur le bord postérieur et terminal des feuilles, dont le sommet est replié en dessous et recouvre les paquets de la fructification. A feuilles décomposées, à folioles alternes; à pinnules lisses, minces, cunéiformes; à lobes portés par des pedicilles; à pétioles très-grêles, lisses, luisans, d'un rouge noirâtre. Dans les grottes, à Fontanieres. *Fig.* 518.



Fig. 518.

A Fructification radicale.

1396. La Marsilie flottante. *Marsilea natans.* G. 1299. Les fleurs mâles sur la feuille, la fructification des fleurs femelles arrondie, formée par quatre capsules posées sur la racine. A tiges menues, flottantes, garnies de feuilles dans toute leur longueur et poussant des racines à leurs articulations; à feuilles opposées, ovales, obrondes, rapprochées, leur surface chargée de points ou verrues (fleurs mâles). Dans la plaine du Dauphiné.



Fig. 519.

1397. La Marsilie à quatre feuilles. *Marsilea quadrifolia.* A feuilles très-entieres, quatre à quatre; à tige assez longue, rampante, poussant par intervalle des touffes de racines très-menues; à folioles arrondies, réunies quatre par leur base, en forme de croix, soutenues par de longs pétioles. Dans un marais d'Oullins. *Fig.* 519.

1398. La Pillulaire globulifere. *Pilularia globulifera.* G. 1300. Les fleurs males sur le côte des feuilles ; la fructification femelle portee sur la racine, est arrondie, à quatre loges. A tige grèle, rampante, fortement attachee à la terre par des fibres chevelues qui naissent par paquets, de distance en distance ; à feuilles cylindriques, tres-menues, deux ou trois reunies à chaque nœud de la tige rampante. A leur base ont trouve un globule spherique, velu, roussâtre, porte par un pédicule très-court. Dans les marais de Bresse, pres de Moutluel.

1399. L'Isoéte des étangs. *Isoetes lacustris.* G. 1301. L'anthere de la fleur male dans la base des feuilles ; la capsule de la fleur femelle à deux loges, se trouve sur la base des feuilles. A feuilles en alene à demi-cylindre articulé. Dans les etangs de Bresse. Chlor.

LES MOUSSES, *MUSCI.*

Petites plantes à racines, à tiges et à feuilles ; leur fructification cachée en partie dans la cavité des follicules, en maniere d'antheres, qu'on nomme urne, qui est souvent recouverte d'une coiffe.

Sans Coiffe.

1400. Le Lycopode à massue. *Lycopodium clavatum.* G. 1302. Les urnes ou antheres reniformes, à deux valves, assises, cachées dans les aisselles des paillettes, qui par leur assemblage forment des petits ou des epis. A feuilles eparses, en recouvrement, terminées par un poil assez long ; à tige rampante, longue, rameuse ; à epis cylindriques, pédunculés, deux à chaque sommet des rameaux, écailleux, d'un blanc jaunatre ; les urnes repandent une quantité de poudre jaunatre inflammable. Sur nos hautes montagnes, à Saint-André. *Fig.* 522.

Fig. 522.



1401. Le Lycopode cilié. *Lycopodium selaginoides*. A tiges couchées, éparses; les rameaux redressés; à feuilles éparses, ciliées, recourbées, lancéolées; à épis solitaires, feuillés, terminaux, assis. En Dauphiné, dans les pâturages mousseux. Trouvé à Lagnieux, à la Chartreuse de Porte dans le Bugey, à six lieues de Lyon.

1402. Le Lycopode inondé. *Lycopodium inundatum*. A tiges courtes, ramifiées, rampantes; à feuilles très-rapprochées, d'un verd jaunâtre, très-entières, éparses; à épis terminaux, feuillés. Dans les lieux marécageux, humides. A Chazay-d'Azergues.

1403. Le Lycopode épais. *Lycopodium selago*. A feuilles éparses, comme sur huit rangées; à tiges dichotomes, ou en bras ouverts, droites, en faisceaux, courtes, épaisses; les urnes axillaires et éparses. A Pierre-Surhaute, en Forêt.

1404. Le Lycopode à feuilles de genevrier. *Lycopodium annotinum*. A feuilles éparses sur cinq rangées, ovales; à tiges rampantes, à rameaux stériles, longs et redressés; à épis terminaux, lisses, droits, assis. A Pierre-Surhaute, en Forêt, à Pilat, le long du Gier.

1405. Le Sphaigne des marais. *Sphagnum palustre*. G. 1304. Les urnes à opercule dépourvu de coiffe, non cilié sur les bords, assises ou presque assises. A tiges courtes, à rameaux nombreux, courts, renversés; elles forment des gazons très-épais; les feuilles très-petites, lancéolées, molles, d'un verd glauque, deviennent presque blanches; les urnes globuleuses et disposées plusieurs ensemble au sommet des tiges. Sur les montagnes de Pilat.

1406. Le Phasque sans tige. *Phascum acaulon*. G. 1305. Urne à opercule à bord cilié. Sans tige, en gazon, à peine élevé d'une ou deux lignes; à feuilles d'un verd jaunâtre, ovales, aiguës, ramassées en une petite rosette; à urne assise, ovale, roussâtre; à opercule terminé par une petite pointe. Sur les montagnes, près de Beaujeu.

1407. Le Phasque en alène. *Phascum subulatum*. Mousse très-petite, sans tige; à urne assise, arrondie, très-petite; à feuilles très-menues, sétacées, en alène, d'un verd jaunâtre, luisantes. Sur les montagnes, à Poleymieux.

Les Mousses à urnes coiffées.

1408. La Fontinale incombustible. *Fontinalis antipyretica*. G. 1306. Les urnes assises, axillaires, à opercule et coiffe renfermés dans le périchétie, ou un amas de petites feuilles étroites; à tige longue, ramifiée, flottante, à feuilles ovales, lancéolées, en carène, en recouvrement,

sur

sur trois rangées, vertes, transparentes ; les urnes presque assises, latérales, placées dans la partie moyenne de la tige et enveloppées à leurs bases par des écailles ou feuilles très-minces. Dans la Saône, et à Chazay, dans l'Azergues.

1409. La Fontinale écailleuse. *Fontinalis squammosa.* A tiges longues, ramassées en faisceaux ; à feuilles en recouvrement, lancéolées, étroites, terminées par un poil, d'un verd noirâtre ; à urnes ovales, axillaires, d'un rouge foncé, portées par des filamens très-courts et disposées dans la partie moyenne des tiges. Observée dans le parc de Neuville.

1410. La Fontinale empennée. *Fontinalis pinnata.* A tiges courtes, comprimées ; à rameaux distiques, écartés ; à feuilles ovales, lancéolées, transparentes, luisantes, à ondulations transversales, disposées en manière de plumes sur deux rangs opposés, ou pinnées, à urnes assises, enveloppées par des gaînes de feuilles. Sur les troncs d'Arbres, à Marcilly.

1411. Le Splac ampoulé. *Splachnum ampullaceum.* G. 1308. L'urne repose sur une apophyse colorée ; la coiffe est caduque ; l'individu femelle séparé présente des étoiles de feuilles. A tiges très-courtes, en gazon, d'un verd foncé ; à feuilles lancéolées, ovales, un peu lâches ; à filamens assez longs ; à urne en poire terminée par un cylindre ; à renflement considérable à leur base qui est l'apophyse ou réceptacle particulier. Dans les marais de Bresse.

1412. La Buxbaume sans feuilles. *Buxbaumia aphylla.* G. 1307. La coiffe conique, caduque ; l'urne ovale, bossuée d'un côté, membraneuse, le sommet cilié, plissé, recouvert par un opercule conique, foré à la base ; à l'ouverture une anthere tronquée, soutenue par un filament très-court, d'une base bulbeuse, quelquefois ciliée, s'élève un pedoncule rouge, haut de quatre à huit lignes, portant une urne oblique, d'abord verte, rougissant dans la suite, grosse, assise. En Bresse, sur la montagne de Tarare. Mêlée avec les Polytrics.

1413. Le Polytric perce-mousse. *Polytrichum commune.* G. 1309. Les urnes ont à leur base une apophyse ou renflement particulier ; leur coiffe est velue ; les individus femelles ont les tiges terminées par une rosette de feuilles. A tiges simples, droites ; à feuilles très-étroites, aigues, d'un verd brun, denticulées ; à urnes quadrangulaires, assez grosses, inclinées sur les filamens qui terminent les tiges ; à opercule court, à coiffe velue, blanche, laciniée à sa base, pointue et roussâtre au sommet. Les feuilles plus ou

moins roides, et terminées par un poil, constituent les variétés. Dans les pelouses de Roche-Cardon. Fleurit en Mai.

1414. Le Polytric axillaire. *Polytrichum urnigerum*. A tiges petites, ramifiées; à feuilles aiguës, dentelées; à filamens latéraux, axillaires, à l'origine des rameaux; à urnes droites, ovales, cylindriques, aiguës. A Marcilly.

1415. Le Polytric des Alpes. *Polytrichum Alpinum*. A tige très-ramifiée; à pédoncules terminaux, à urnes ovales, renflées à la base; à feuilles dentelées. Sur les montagnes du Forêt, à Pierre-Surhaute.

1416. Le Mnie transparent. *Mnium pellucidum*. G. 1310. Individus mâles à urnes, portées par un filament, elles sont à opercules et à coiffe; les femelles n'offrent que des rosettes de feuilles ou des globules nus et poudreux. A tiges droites, simples, très-courtes, ramassées en gazon; à feuilles ovales, pointues, transparentes, d'un verd pâle; à urnes ovales, cylindriques; à filament terminal plus long que la tige. A Fontaines.

1417. Le Mnie androgyne. *Mnium androgynum*. A tiges très-petites, un peu ramifiées, ramassées en petits gazons; à feuilles très-petites, étroites, très-rapprochées des tiges; les unes sont terminées par des globules pédiculés, poudreux, très-petits; d'autres portent des urnes droites, pédiculées et terminales. Commun, dans les bois, à la Carrette.

1418. Le Mnie des fontaines. *Mnium fontanum*. A tiges simples, repliées, coudées aux nœuds, grêles, ramassées en gazon; à feuilles petites, aiguës, à filamens longs, portant des urnes courtes, assez grosses, un peu inclinées. Rosettes composées de feuilles d'un jaune orangé, disposées en une petite étoile concave. Dans les marais, à Oullins.

1419. Le Mnie des marais. *Mnium palustre*. A tige assez élevée, une ou plusieurs fois fourchue, de couleur de rouille; à feuilles molles en alène; à filamens rougeâtres, à urnes ovales. Dans les terrains marécageux, à Villeurbanne.

1420. Le Mnie hygrometre. *Mnium hygrometricum*. Sans tige; à feuilles ovales, lancéolées, pointues, d'un verd clair, transparentes; à filamens longs, rougeâtres, courbes à leur sommet, urnes pendantes, en forme de poire; à coiffe recourbée, à quatre pans. Dans les terrains sablonneux et sur les murs, dans les bois, à Ecully.

1421. Le Mnie purpurin. *Mnium purpureum*. A tiges

fourchues, droites, ramassées en petits gazons très-verds. A feuilles en carene, lancéolées, aigues, très-rapprochées; à filamens axillaires, purpurins, à urnes cylindriques, à peine inclinées, à opercules coniques. Dans les bois, les pâturages humides, à Vassieux.

1422. Le Mnie sétacé. *Mnium setaceum.* A tiges droites, très-courtes; à feuilles en alêne, vertes, luisantes; à filamens rougeâtres, à urnes droites, cylindriques; à opercule purpurin, filiforme, de la longueur de l'urne. Sur les murs, sur les pelouses humides, à la Croix-Rousse.

1423. Le Mnie crêpé. *Mnium cirrhatum.* A tiges petites, ramifiées, droites, en gazon touffu; à feuilles roulées, crêpues par le desséchement; à urnes droites; à filamens lateraux. Les feuilles forment une etoile au sommet des rameaux. Sur les murs humides, et dans les bois au pied des arbres, à Roche-Cardon.

1424. Le Mnie etoilé. *Mnium hornum.* A tiges droites, assez élevées; à feuilles lancéolées, pointues, rudes en leur bord; à urnes fort grandes, ovales, cylindriques, pendantes; à peduncules courbes. Dans les bois humides, à la Carrette.

1425. Le Mnie chevelu. *Mnium capillare.* A tiges en petits gazons serrés; à feuilles ovales, terminées par une soie, carenées; à pedun-cules très-longs à la base des tiges ou à leurs divisions; à urnes pendantes, assez grandes, ovales, cylindriques. Sur les murs humides, à Fontanieres.

1426. Le Mnie polytriché. *Mnium Polytrichoides.* A tiges presque nulles; à feuilles etroites, lancéolées, ramassées en petits faisceaux radicaux; à filament implanté au milieu de la rosette des feuilles; à urne cylindrique; à coiffe pointue à son sommet, laciniée en son bord inférieur, velue, d'un blanc roussâtre: les feuilles très-entieres ou dentées. Dans les terrains sablonneux, à Sainte-Foy.

1427. Le Mnie à feuilles de serpolet. *Mnium serpillifolium.* A tiges steriles, couchées; les fertilles assez droites, nues à leur base et quelquefois ramifiées. A feuilles laches, ouvertes, transparentes, assez grandes, ovales, minces; à pedun-cules agrégés; à urnes ovales, inclinées, les feuilles sont ovales, pointues, ou arrondies; les pedun-cules solitaires ou fascicules. Dans les bois, les haies, à la Croix-Rousse.

1428. Le Mnie rouillé. *Mnium triquetrum.* A tiges droites, assez élevées, ramifiées vers le haut, ramassées en gazons denses, de couleur

de rouille ; à feuilles ovales, lancéolées, lisses, à nervure saillante et rougeâtre ; à pédicules longs, d'un rouge noirâtre ; à urnes rougeâtres, ovales, ventrues, pendantes. Dans les lieux humides, aux Broteaux.

1429. Le Mnie globulifere. *Mnium trichomanes*. A feuilles entieres, ovales, obtuses, distiques, ou sur deux rangs opposés ; à urnes globuleuses, très-petites, poudreuses, terminant les rameaux de la tige qui est couchée. Sur les bords des fossés humides, des étangs, aux Broteaux.

1430. Le Mnie découpé. *Mnium fissum*. Tres-ressemblant au précédent, mais à feuilles fendues à leur sommet et terminées par deux dents inégales et plus ou moins aiguës. Dans les lieux humides et sur les bords des ruisseaux, à Roche-Cardon.

1431. Le Mnie jungermane. *Mnium jungermannia*. A feuilles en recouvrement très-entieres, distiques, alternes, à appendice ou oreillette. A tige rampante. Dans les bois humides, à Roche-Cardon.

1432. Le Bri velu. *Bryum apocarpon*. G. 1311. Urnes à opercule ; à coiffe lisse, à pédicule ou filament porté sur un tubercule. A tiges ramifiées, d'un verd brun, ramassées en gazon ; a feuilles lancéolées, terminées par un poil ; à urne assisse, terminale ; à coiffe tres-petite. Sur les rochers, sur les arbres, au bois de Roi.

1433. Le Bri strié. *Bryum striatum*. A tiges ramifiées, assez droites, en gazon ; à feuilles lancéolées, lisses ; a urnes axillaires, éparses, droites, presque sans pédicule ; à coiffe striée, velue en dessous. Sur les troncs d'arbre, a Vassieux, à la Carrette.

1434. Le Bri pomiforme. *Bryum pomiforme*. Tiges très-petites, ramassées en gazon tres-fin, d'un verd un peu jaunâtre ; à feuilles vertes, setacées, lisses, tres-étroites. A pedicules latéraux axillaires ; à urnes globuleuses, striées. Dans les lieux frais, sablonneux. A Fontanieres.

1435. Le Bri piriforme. *Bryum piriforme*. A tiges très-courtes ; à feuilles ovales, lancéolées, disposées en rosette ; à pédicule terminal court ; à urne droite, ovale, rétrécie vers la base ; à coiffe en alène. Dans les terrains argilleux, à Fontanieres.

1436. Le Bri éteignoir. *Bryum extinctorium*. A tiges très-courtes ; a feuilles comme en rosette, ovales, lancéolées ; à urne droite, oblongue, pointue, plus petite que la coiffe, qui est lâche ou dilatée à la base, qui la couvre comme un éteignoir ; à pédicule assez court, rou-

geâtre, s'élevant du centre de la rosette des feuilles. Dans les terres sablonneuses, aux Bruteaux.

1437. Le Bri subulé. *Bryum subulatum.* A tiges très-courtes, resserrées en gazon, d'un verd gai; à feuilles lancéolées; à urnes droites, en alêne; à coiffe très-aigues, d'un roux pâle. A pédicules du centre des rosettes des feuilles assez elevés. Dans les lieux frais, les bois, aux Brosses.

1438. Le Bri rustique. *Bryum rurale.* A tiges souvent ramifiées, droites, en gazon dense; a feuilles lancéolées, ouvertes, recourbées, terminées par un poil; a pédicules au sommet des tiges, ou à l'origine des rameaux; à urnes droites, cylindriques, pointues. Commune sur les vieux murs, sur les toits, a la Croix-Rousse.

1439. Le Bri des murs. *Bryum murale.* A tiges très-courtes, en gazon serré, d'un beau verd; à feuilles lancéolées, ouvertes, en rosette, terminées par un poil; à pédicules assez longs; a urne droite, cylindrique, grêle, d'un rouge-brun. Sur les murs, sur les pierres, a la Croix-Rousse.

1440. Le Bri a balai. *Bryum scoparium.* A tiges tortueuses, plus ou moins droites, souvent ramifiées, assez élevées, a feuilles longues, etroites, très-fines, courbées en faucille et tournées d'un seul côté; les pédicules, ou terminaux, ou sur les côtés des tiges, sont longs et enveloppés à leur base par une gaîne. Les urnes inclinées, un peu courbées, à opercule très-pointu. Dans les bois, sur les troncs pourris, aux Brosses.

1441. Le Bri ondulé. *Bryum undulatum.* A tiges simples, droites, assez élevées; à feuilles éparses, assez grandes, etroites, lanceolées, aigues, ondulées, presque dentées, très-minces, transparentes; à pédicule terminal rougeâtre, long; à urne courbée, grande, d'un rouge brun; à opercule alongé en maniere de bec, et très-pointu. Dans les bois, les prés, à Vassieux.

1442. Le Bri glauque. *Bryum glaucum.* A tiges ramifiées, droites, assez élevées, resserrées en gazon épais, de couleur glauque, ou blanchâtre; à feuilles lancéolées, étroites, droites, en recouvrement; à pédicules au sommet et sur le côté des tiges; à urnes légérement inclinées; a opercule pointu, arqué. Dans les lieux sablonneux, aux Broteaux.

1443. Le Bri transparent. *Bryum pellucidum.* A tiges hérissées, couleur de rouille, à feuilles ovales, transparentes, lancéolées, recourbées, terminées par une arête; à urnes presque droites, ovales, obliques. Dans les marais, aux Broteaux Mognat.

1444. Le Bri aiguille. *Bryum aciculare.* A feuilles droites, presque tournées d'un seul côté, lancéolées, en recouvrement; à pédoncules axillaires; à urnes ovales, droites; à opercule en forme d'aiguille, ou à arête pointue. Sur les montagnes, à Poleymieux.

1445. Le Bri élégant. *Bryum heteromalum.* A tiges courtes, ramassées en gazon soyeux, d'un beau verd; à feuilles sétacées, tournées d'un seul côté; à pédicules très-fins; à urnes droites, ovales; à opercule pointu, ou à arête. Dans nos bois, à Chasselay.

1446. Le Bri tortueux. *Bryum tortuosum.* A feuilles sétacées, sans poils, entortillées par dessication; à urnes droites, cylindriques; à longs pédicules au sommet des rameaux et sur le côté des tiges. Sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1447. Le Bri replié. *Bryum flexuosum.* A tiges droites; à feuilles sétacées; à pédoncules tortueux; à urnes droites, cylindriques; à opercule en arete. Dans les bois humides, aux Brosses.

1448. Le Bri tronqué. *Bryum truncul.tum.* A tiges très-petites, garnies de feuilles tres-petites, ovales, pointues, en rosette; à pedicules très-courts; à urne droite, ovale, assez grosse; à opercule pointu. Elle paroît tronquée après la chûte de l'opercule. Dans les fossés; dans les haies, sur les bords des fossés, aux Broteaux.

1449. Le Bri verdoyant. *Bryum viridulum.* A tiges extrêmement petites, resserrées en gazons fins, très-bas, et d'un verd clair; à feuilles étroites, en alène, réfléchies vers leur sommet, crêpées par dessication; à pédicule rougeâtre, terminal; à urnes petites, droites, ovales, jaunâtres; à opercule pointu. Sur les bords des fossés humides, aux Broteaux.

1450. Le Bri des marais. *Bryum paludosum.* Sans tiges; à feuilles capillaires; à capsules très-obtuses. A peine distingué du verdoyant; mais ses urnes sont brunes, et ses feuilles ne se crispent point par la dessication. A Villeurbane.

1451. Le Bri hypnoïde. *Bryum hypnoides.* A tiges très-ramifiées, assez longues, couchées, entrelacées; à feuilles très-petites, serrées, imbriquées, et terminées par un poil blanc; à pédicules assez courts au sommet et sur les côtés des rameaux; à urnes droites; à opercule très-aigu. Sur les rochers, à Couzon.

1552. Le Bri verticillé. *Bryum verticillatum.* A tiges ramifiées; à rejets relevés; à feuilles en alêne; terminées par un poil; à pedoncules tordus par le desséchement; à urnes droites. Sur les collines sablonneuses, à Vassieux.

1453. Le Bri d'été. *Bryum æstivum*. A tiges ramifiées, nues en partie ; à feuilles en alêne, courtes, écartées entre elles ; à urnes droites, arrondies, axillaires. Dans les marais, à Oullins.

1454. Le Bri doré. *Bryum trichodes*. A feuilles sétacées, droites ; à pédicules très-longs, à urnes redressées, à bord cilié, sans anneau, s'élargissant vers le haut ; elles paroissent ciliées après la châte de l'opercule. Sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1455. Le Bri argenté. *Bryum argenteum*. A tiges grêles, courtes, en petits gazons serrés, luisans, de couleur argentée ; à feuilles très-petites, ovales, concaves, serrées, en recouvrement ; à pédicules courts à la base des tiges, à urnes ovales, petites, pendantes. Sur les murailles, sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1456. Le Bri coussinet. *Bryum pulvinatum*. A tiges très-courtes, en gazons serrés, convexes, laineux, d'un verd noirâtre ; à feuilles lancéolées, pliées en gouttière, terminées par un poil blanc, assez long ; les pédicules au sommet des tiges, ou latéralement ; à urnes ovales, petites, pendantes. Sur les murailles et sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1457. Le Bri gazon. *Bryum cæspititium*. A tiges très-courtes, en gazons serrés, d'un verd clair ; à feuilles lancéolées, terminées par une pointe en filet ; à longs pédicules ; à urnes ovales, obtuses, pendantes. Sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1458. Le Bri incarnat. *Bryum carneum*. A tiges très-petites, serrées en gazon ; à feuilles lancéolées, aiguës, alternes ; à urnes ovales, arrondies ; pendantes ; à pédicules de couleur de chair. Dans les terrains humides, aux Broteaux.

1459. Le Bri simple. *Bryum simplex*. A tiges très-simples, portant au sommet et sur les côtés les pédicules ; à feuilles capillaires, en alêne, en recouvrement, et ouvertes ; à urnes inclinées, cylindriques, un peu courbées, rouges. Dans les pâturages, aux Broteaux.

1460. Le Bri alpin. *Bryum alpinum*. A tiges ramifiées ; à feuilles ovales, aiguës, pliées en carene ; à pédicules axillaires ; à urnes pendantes, oblongues. Sur les montagnes de Pilat, sur les rochers.

1461. L'Hypne à feuilles d'If. *Hypnum taxifolium*. G. 1312. Les pédicules des urnes, latéraux, et enveloppés à leur base par une gaîne écailleuse et feuillée ; les urnes à opercules, à coiffes lisses. A racine poussant plusieurs jets courts, garnis de petites feuilles [illegible]

transparentes, vertes, fort rapprochées, et disposées en manieres d'aile sur deux côtés opposés ou distiques; à pedicules assez longs, rougeâtres, partant de la base des jets; à urnes un peu inclinees, à opercule pointu. Sur les pentes des fosses, sur les bords des bois, à Roche-Cardon.

1462. L'Hypne bryoïdes. *Hypnum bryoides.* A tiges très-simples; à feuilles ailées sur la tige, sept paires de folioles en recouvrement; à peduncules terminant les tiges; à urnes droites. Sur les pentes des fossés. A Chasselay.

1463. L'Hypne adiantin. *Hypnum adianthoides.* A tiges droites, ramifiees; à feuilles ailées sur la tige, a cinq paires de folioles en recouvrement, aigus; à peduncules naissant du milieu de la tige; a urnes obliques, en alêne. Dans les terrains marecageux, en Bresse, au soleil. Pres de Montluel.

1464. L'Hypne aplati. *Hypnum complanatum.* A tige ramifiee; a feuilles ailees sur la tige; a folioles ovales, en recouvrement, comprimées, aigues, repliees; à urnes ovales. à coiffe d'un blanc sale, tres-aigué. Sur les troncs d'arbre, à Chasselay, au Plantain.

1465. L'Hypne luisant. *Hypnum lucens.* A rejets ramifiés; à feuilles comme ailees; à folioles ovales; pointues, luisantes, en recouvrement d'une maniere lâche, comme chagrinees. Dans les terrains marecageux, à Oulins.

1466. L'Hypne ondulé. *Hypnum undulatum.* A rejets ramifiés; à feuilles comme ailees, à folioles repliées comme en ondes; à pedluncules très-long, à la base et au milieu des rameaux; à urnes oblongues, ou à opercules coniques. Sur les rochers en Bugey. Chlor.

1467. L'Hypne crèpu. *Hypnum crispum.* A rejets ramifiés; à folioles planes, ovales, ondulées, à ondes transversales; à urnes ovales. A peine distinguee du predent. Sur les pierres au bois de Roi, à Fontaines.

1468. L'Hypne triangulaire. *Hypnum triquetrum.* A rameaux vagues, recourbes; à feuilles ovales, pointues, recourbées, ouvertes; à urnes ovales, inclinées. Dans les pres, dans les bois, aux Brosses.

1469. L'Hypne fourgon. *Hypnum rutabulum.* A rameaux vagues, comme rampans; à feuilles ovales, striees, termines par une pointe, en recouvrement; à urnes ovales, inclinées, à opercule conique. Dans les bois, à Vassieux.

1470. L'Hypne fougere. *Hypnum filicinum.* A rameaux ailes, à ailerons eloignes

à feuilles aiguës, recoubées, crochues, très-petites. Elle est d'un verd jaunâtre, elle imite par la dispotion de ses rameaux une petite fougere. Dans les terrains humides. Aux Broteaux.

1471. L'Hypne prolifere. *Hypnum proliferum.* A rejets proliferes, aplatis, ailés; à feuilles très-petites, aiguës, jaunâtres; les pédicules ramassés en faisceau à l'origine des rameaux; à urnes inclinées. Dans les prés, dans les bois, à Roche-Cardon.

1472. L'Hypne des murs. *Hypnum parietinum.* A tige rampante, à rameaux doublement ailés, aplatis; à pédoncules agrégés ou réunis en faisceau. Elle est d'un verd jaunatre, un peu luisant. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1473. L'Hypne alongé. *Hypnum prælongum.* A rejets couchés, comme ailés, à rameaux eloignés, très-menus; à folioles lancéolées, terminées par un poil; à urnes ovales, inclinées, à arête. Sur les troncs des arbres, à Vassieux.

1474. L'Hypne crête. *Hypnum crista castrensis.* A rejets ailés; a rameaux rapprochés, recourbes au sommet; a folioles recourbees, crêpues; a urnes arrondies. Dans les forêts, sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1475. L'Hypne sapinet. *Hypnum abietinum.* A rejets ailés, arrondis; à rameaux écartés, inégaux, droits; à folioles ovales, lancéolées, terminées par un poil; à pédicules solitaires sortant du milieu des rameaux; à urnes recourbees, à coiffe en alêne. Dans les forets de sapin, à Pilat.

1476. L'Hypne cyprès. *Hypnum cupressiforme.* A tige aplatie, à rejets comme ailés; à feuilles en recouvrement, tournées d'un côté, recourbées en faucille, terminées en arête; à urnes droites, ovales. Dans les forêts, sur les racines des arbres. A Vassieux, Roche-Cardon.

1477. L'Hypne crochu. *Hypnum aduncum.* A rejets redressés, peu ramifiés, à rameaux recourbées; à feuilles d'un seul côté, étroites, recourbées en faucille, terminées par un poil; à urnes inclinées, à opercule conique. Dans les marais, à Oullins.

1478. L'Hypne comprimé. *Hypnum compressum.* A rejets ailes, comprimes; à feuilles chevelues, recourbées, pointues; à urnes droites Sur les troncs d'arbres, a Vassieux.

1479. L'Hypne scorpione. *Hypnum scorpioides.* A rameaux couchés, vagues, recourbés; à feuilles tournées d'un côté, resserrés entre elles, un peu crochues. Dans les marais, aux Broteaux-Mognat.

1480. L'Hypne sarmenteux. *Hypnum viticulosum.* A rejets rampans, à rameaux vagues, arrondis; à feuilles lancéolées, ouvertes, pointues, crepues; à urnes droites; à opercules coniques. Sur les montagnes arides, à Poleymieux, au bois de Roi.

1481. L'Hypne rude. *Hypnum squarrosum.* A rameaux vagues; à feuilles lanceolees, repliées, carenees, recourbees en dehors, transparentes, striées; à urnes ovales, obliques, ou inclinées; à opercules coniques. Dans les terres humides, aux Broteaux, à Oullins.

1482. L'Hypne des marais. *Hypnum palustre.* A rejets rampans; à rameaux droits, rapprochés, nombreux; à feuilles lancéolees, en faucille; à urnes ovales, droites. Dans les terres marécageuses; au soleil, près de Montluel.

1483. L'Hypne à courroie. *Hypnum lorcum.* A rejets rampans; à rameaux vagues, redressés; à feuilles tournées d'un seul côté, droites, aiguës, un peu recourbees; à urnes arrondies. Sur les collines, à Saint-Fortunat.

1484. L'Hypne arboré. *Hypnum dendroides.* A souche rampante; à rejets droits, ramifiés; à rameaux terminaux, assis, simples, réunis en faisceaux; à urnes droites; à opercule pointu. A pédicules longs; à feuilles lanceolées, aiguës, d'un verd foncé et un peu luisantes. Dans les prés humides, et sur le bord des fosses aux Broteaux.

1485. L'Hypne queue de renard. *Hypnum alopecurum.* Rejets droits, nus dans leur partie inferieure, tres-ramifies vers leur sommet, et ressemblant, comme le précédent, à de petits arbres: il en differe par ses rameaux moins simples, plus grêles, plus lâches; les inferieurs inclines ou pendans. Ses feuilles ovales, lancéolees pointues et d'un verd très-foncé; les pédicules très-fins, rougeâtres, à urnes légérement inclinées, à opercule pointu. Dans les forêts humides, à Roche-Cardon.

1486. L'Hypne pur. *Hypnum purum.* A rejets ailés, épars, cylindriques, menus, pointus; à feuilles en recouvrement, ovales, obtuses; à pédicules longs; à urne inclinee, terminees par une pointe. Dans les bois, les pâturages, aux Brosses, à Saint-Cyr.

1487. L'Hypne pendeloque. *Hypnum curtipendulum.* A rejets vagues, cylindriques; à feuilles ovales, lancéolées, terminées par un poil, ouvertes; à urne pendante; à opercule à arête pointue. Dans les bois, sur les racines des arbres, à Saint-Cyr.

1488. L'Hypne vermiculé. *Hypnum [illegible]*. A rejets et rameaux vagues, cylin-

driques, droits, obtus; à feuilles ovales, lancéolées, concaves, très-rapprochées, en recouvrement; à pédicules courts; à urnes un peu inclinées. Dans les pâturages, à Oullins.

1489. L'Hypne des rives. *Hypnum riparium.* A rejets cylindriques, ramifiés; à feuilles ovales, lanceolées, terminées par un poil, ouvertes, assez éloignées entre elles; à pedicules courts; à urnes un peu inclinées. Sur les bords des ruisseaux, à Saint-Cyr.

1490. L'Hypne pointu. *Hypnum cuspidatum.* A rejets vagues, à rameaux terminés en cône roide, formé par les feuilles aigues, roulées; à feuilles ovales, lancéolées; à pedicules axillaires, très-longs; à urnes légérement inclinées. Dans les marais, à Villeurbane.

1491. L'Hypne soyeux. *Hypnum sericeum.* A rejets rampans, à rameaux droits, ramassés; à feuilles en recouvrement, en alène, formant des gazons luisans et soyeux; à urnes droites, cylindriques. Sur les murs, à la Croix Rousse.

1492. L'Hypne velouté. *Hypnum velutinum.* A rejets rampans, à rameaux droits, ramassés, à feuilles petites, en alène, terminées par un poil; à urnes ovales, en pointe, un peu inclinées, à pédicules courts: il forme des gazons très-verds et luisans. Dans les bois, sur les racines des arbres, aux Brosses.

1493. L'Hypne traînant. *Hypnum serpens.* A rejets rampans; à rameaux très-menus; à feuilles très-petites, terminées par un poil, lâches; à urnes cylindriques, droites, pointues. Sur la terre et sur les troncs des vieux arbres, au bois de Roi.

1494. L'Hypne queue d'écureuil. *Hypnum sciuroides.* A rejets droits, ramifiés, recourbés; à feuilles très-serrées et terminées par un poil; à urnes droites, à opercule conique. Sur les troncs d'arbres, à Roche-Cardon.

1495. L'Hypne grêle. *Hypnum gracile.* A rejets rampans; à rameaux cylindriques, droits, ramassés en faisceaux; à urnes droites, ovales. Dans les bois, à Vassieux.

1496. L'Hypne queue de rat. *Hypnum myosuroides.* A rejets très-ramifiées; à rameaux en alène, cylindriques, amincis par les deux extrémités, à feuilles lanceolées, terminées par un fil, très-serrées entre elles; les fils des feuilles rendent la plante soyeuse; les urnes ovales, pointues, légérement inclinées. Sur les pierres, sur les racines des arbres, aux Brosses, à la Carrette.

LES ALGUES, *ALGÆ.*

Leur substance est, ou pulvérulente comme une poussiere, ou lanugineuse comme une laine, ou filamenteuse comme des fils, ou en expansion aplatie comme des feuilles, ou gelatineuse comme une gelée que la moindre chaleur desseche. Leurs racines sont ou des empatemens, ou des chevelus. Dans la plupart les feuilles ne sont point distinctes des tiges.

1497. La jungermane asplenioide. *Jungermania asplenoides.* G. 1313. La fleur mâle est à péduncule; c'est un sachet spherique qui se fend jusques a sa base en quatre parties disposées en croix; la fleur femelle est sans peduncule, à semences arrondies. A tiges simplement ailees; à folioles ovales, dentelées, comme ciliees; à peduncules blanchâtres aux sommet des tiges; à sachets bruns. Sur les terrains humides, à Oullins.

1498. La Jungermane lancéolee. *Jungermania lanceolata.* A tiges simplement ailees, portant au sommet les peduncules; à folioles ovales, obtuses, très-entieres, ou sans dentelures, tres-serrees, imitant, avec la tige qui est tres-courte, comme une lancette. Sur les terrains humides, a Pilat.

1499. La Jungermane double dent. *Jungermania bidentata.* A tiges simplement ailees, portant au sommet les péduncules; à folioles ovales, terminées par deux dents. Dans les lieux couverts, humides, a Saint-Cyr.

1500. La Jungermane ondulée. *Jungermania undulata.* A tiges deux fois ailees vers le haut, portant à son sommet les péduncules; à folioles arrondies, très-entieres, ondulees. Sur les pierres, autour des mares, à Oullins.

1501. La Jungermane à double pointe. *Jungermania bicuspidata.* A tiges simplement ailees, portant au milieu les péduncules; a folioles carrees, a deux dents au sommet. Dans les terrains humides des bois, a Chasselay.

1502. La Jungermane blanchâtre. *Jungermania albicans.* A tiges deux fois ailees vers

le haut, portant au sommet les peduncules ; à folioles linaires, recourbées, à oreillettes, d'un verd pâle. Dans les terrains humides, à Fontanieres. A l'ombre.

1503. La Jungermane aplatie. *Jungermania complanata.* A rejets rampans, à rameaux egaux ; à tiges aplaties ; a peduncules tres-courts le long des tiges ; à feuilles arrondies, très-petites, en recouvrement sur deux rangs, à oreillettes a leur base : souvent ces oreillettes manquent. Sur les troncs d'arbres, à la Carrette.

1504. La Jungermane à feuilles plates. *Jungermania platyphylla.* A rejets couchés ; a feuilles lancéolees, en recouvrement, sur deux rangs, engagees les unes dans les autres comme des points de suture, aplaties en dessus, concaves en dessous. Dans les bois, a Roche-Cardon.

1505. La Jungermane ciliee. *Jungermania ciliaris.* A rejets rampans ; a folioles en recouvrement sur deux rangs, a oreillettes a la base, ciliees sur le bord ; les supérieures souvent bifides, ou fendues en deux pieces. Dans les marais, a Oullins.

1506. La Jungermane tamarix. *Jungermania tamarisci-folia.* A rejets decomposes, portant les pédicules au sommet ; a feuilles en recouvrement sur deux rangs ; les superieures arrondies, convexes, obtuses, quatre fois plus grandes. Sur les rochers, sur les troncs d'arbres, à Roche-Cardon.

1507. La Jungermane dilatee. *Jungermania dilatata.* A rejets rampans, ramifiés, à rameaux dilatés au sommet; à feuilles arrondies, a une oreillette à leur base, en recouvrement sur deux rangs ; à pédicules très-courts, très-ressemblante à l'aplatie. Sur les pierres, sur les troncs d'arbre, à Chasselay, à Marcilly.

1508. La Jungermane foliacée. *Jungermania foliacea.* A tige composée d'expansions membraneuses, planes, ramifiées, en lobes attachés sur terre par des chevelus ; à peduncules partant du milieu de la feuille, blanchâtres, portant a leur sommet un petit bouton qui s'ouvre en quatre parties, jaunâtres, très-petites. Sur le bord des fosses humides et des ruisseaux, pres de Montluel, au soleil.

1509. La Jungermane épaisse. *Jungermania pinguis.* Sans tige ; a feuilles oblongues, sinuées, epaisses ou grasses ; a pedicules naissant sur le bord des feuilles ; à boutons alonges, qui s'ouvrent en quatre parties assez grandes. Dans les lieux aquatiques, aux Broteaux.

1510. La Jungermane fourchue. *Jungermania furcata.* Sans tige, a expansions mem-

braneuses, tres-ramifiees, étroites; les sommets fourchus, ou termines par deux lobes ou deux dents un peu divergentes et souvent pointues; les pedicules tres-courts, naissent vers la base des feuilles, d'une gaîne hérissée et en godet; les boutons arrondis. Sur les rochers, sur les troncs d'arbres, à Roche-Cardon.

1511. La Targione hypophylle. *Targionia hyppophylla.* G. 1314. Le calice formé par deux valves, renferme un globule. A tiges en extensions membraneuses en spatule, rampantes, petites, ponctuées en dessus et chargees de quelques boutons sans pedicule, roussâtres. Sur les rochers micaces, trouvee a Fleurieu près de la Saône, a deux lieues de Lyon, par le citoyen Lapierre, et à Fontaines, près du moulin, par notre ami Sionnet, Botanophylle généreux, et Antomologiste tres-exercé.

1502. La Marchant polymorphe. *Marchantia polymorpha.* G. 1310. Les fructifications mâles, en plateaux convexes, portés sur des pedicules assez longs et chargés en dessous de plusieurs globules à une loge, formés par plusieurs valves, renfermant une poussiere fine, adhérente à des poils; les fructifications femelles sont des fossettes ou petits bassins sans pédicules, renfermant plusieurs semences. Expansions membraneuses, aplaties, rampantes, ramifiées, lobées, obtuses, chargées de petits points; a racines chevelues sur leur nervure posterieure; les pédicules assez élevés, portent des plateaux ou calices communs, découpes au-delà de leur moitie en dix digitations disposées en etoiles; les bassins fort petits, creneles sur leur bord. Il y a une variété plus petite dans toutes ses parties. Sur les bords des ruisseaux des pres, des fontaines, à Roche-Cardon. *Fig.* 521.

Fig. 521.



1513. La Marchant ombellée. *Marchantia umbellata.* Scop. A extensions membraneuses, vertes, ramifiees, lobees, courtes, en gazon arrondi; à pedicules courts à calices communs, à plateaux

presque planes, bordes simplement de huit crenelures peu profondes. Sur les bords des ruisseaux, à Roche-Cardon.

1514. La Marchant hémispherique. *Marchantia hemisphærica.* A plateaux ou calices communs, duvetes, hemispheriques, ou coniques, se divisant en cinq, ayant en dessous cinq globules, lançant, en s'ouvrant, une poussiere seminale; à expansions rampantes, petites, courtes, crenelees. Dans les terrains marecageux, a Oullins.

1515. La Marchant conique. *Marchantia conica.* A expansions membraneuses, rampantes, tres-ramifiees, assez etendues; a pedicules assez longs, blanchâtres; a calice commun, ou plateau conique ressemblant a un bonnet, partage interieurement en cinq ou sept loges, qui renferment chacune un globule noirâtre et pendant. Les bassins contiennent des corpuscules ramasses en forme de verrues hemispheriques. Dans les lieux humides et couverts; a Roche-Cardon, à Fontaines.

1516. La Blasie naine. *Blasia pusilla.* G. 1316. La fructification male est un calice cylindrique, rempli de petits globules; la femelle est un fruit arrondi renfermant plusieurs semences, et nove dans la feuille, qui est une expansion membraneuse, tres-verte, a nervures; à lobes arrondis, crenelés Dans les terrains marecageux, au soleil, près de Montluel.

1517 La Riccie cristalline. *Riccia cristallina.* G. 1315. La fructification assise et éparse sur la surface des feuilles; a anthere cylindrique, posee sur un ovaire en toupie, et traversée par un style filiforme, qui naît du sommet de l'ovaire; le fruit globuleux renferme plusieurs semences hémispériques et péliculées. Expansions membraneuses, ou feuilles qui partant d'un centre commun, forment sur la terre une petite rosette aplatie: elles sont vertes, parsemées de petits points ou tubercules blancs, decoupées en lobes à leur sommet, retrécies vers leur base. Dans les lieux humides, au bois de Roi.

1518. La Riccie très-petite. *Riccia minima.* A feuilles lisses, divisées en deux lobes aigus, couchees sur terre. Dans les terrains humides, pres du pont de la Guillotiere.

1519. La Riccie glauque. *Riccia glauca.* A feuilles lisses, a deux lobes obtus, traversés par un sillon, grasses, d'un verd de mer. Dans les lieux humides, aux Broteaux.

1520. La Riccie flottante. *Riccia fluitans.* A feuilles, vertes, dichotomes, tres-ramifiees, linaires, filifor-

mes, fourchues au sommet, garnies en dessous de beaucoup de racines, aussi menues que des cheveux. Près du pont de la Guillotiere, dans l'eau.

1521. L'Anthocere ponctué. *Anthoceros punctatus*. G. 1318. La fructification mâle est une corne fort longue qui, naissant d'une gaîne cylindrique, s'ouvre en deux valves linaires, et contient des globules suspendus à un filet; les semences femelles sont de petites fossettes en étoile renfermant de petites semences. A feuilles formant une rosette étalée sur terre : elles sont comme en recouvrement; les centrales plus courtes, membraneuses, entieres, sinuées, pointues, élargies vers leur sommet. Sur les terrains humides, en Bresse. Chlor.

Les Lichens, *Lichenes* G. 1319, sont des extensions crustacées, ou coriaces, ou foliacées, ou ramifiées en arbustes, ou enfin filamenteuses, sans véritables feuilles. Les fructifications mâles sont des cupules ordinairement orbiculaires, légérement concaves, quelquefois convexes ou tuberculeuses. Les fructifications femelles sont des poussieres farineuses, éparses.

Les Lichens à extensions crustacées, à cupules tuberculeuses.

1522. Le Lichen écrit. *Lichen scriptus*. Croûte très-mince, traversée par des lignes rameuses, noires, imitant comme des lettres hebraiques. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1523. Le Lichen géographique. *Lichen geographicus*. Croûte mince, jaunâtre; à lignes noires, confluentes, représentant comme une carte géographique. Sur les rochers, au bois de la Caille, à Couzon, à Mont-Ceindre.

1524. Le Lichen sanguinaire. *Lichen sanguinarius*. Croûte très-mince, cendrée verdâtre; à tubercules arrondis, assez grands, noirs. Sur les troncs d'arbre, à Fontanieres.

1525. Le Lichen calcaire. *Lichen calcareus*. Croûte très-mince, blanche; à tubercules noirs. Sur les pierres calcaires, à Colonge.

1526. Le Lichen cendré. *Lichen cinereus*. Croûte mince, cendrée; à tubercules très-petits, noirs. Sur les rochers, à Couzon.

1527. Le Lichen blanc et noir. *Lichen atro-albus*. Croûte noire; à tubercules noirs et blancs. Sur les rochers, au bois de Roi.

1528. Le

1528. Le Lichen au vent. *Lichen ventosus*. Croûte mince, jaune ; à tubercules rouges. Sur les rochers, à Pilat.

1529. Le Lichen des hêtres. *Lichen fagineus*. Croûte mince, blanche ; à tubercules blancs, farineux. A la Croix-Rousse.

1530. Le Lichen du charme. *Lichen carpineus*. Croûte mince, cendrée ; à tubercules blancs, ridés. Au bois de la Pape.

1531. Le Lichen des landes. *Lichen ericetorum*. Croûte mince, blanche ; à tubercules incarnat. Dans les bois, à Vassieux.

1532. Le Lichen fongiforme. *Lichen fungiformis*. Croûte grisâtre, verruqueuse, poudreuse ; à tubercules arrondis, d'un brun rougeâtre, portés sur des pédicules. Au bois de la Pape.

Les Lichens à extensions crustacées, à cupules en écussons.

1533. Le Lichen brun. *Lichen subfuscus*. A croûte d'un blanc grisâtre ; à écussons nombreux, bruns ou noirâtres ; à bords relevés et crénelés. Sur les arbres, à Vassieux.

1534. Le Lichen fauve. *Lichen candelarius*. A croûte jaune ; à écussons fauves. Sur les murs, les troncs d'arbres, à la Croix-Rousse.

1535. Le Lichen tartareux. *Lichen tartareus*. A croûte blanche, verdâtre ; à écussons jaunâtres ; à marges blanches. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1536 Le Lichen parelle. *Lichen parellus*. A croûte blanche ; à boucliers concaves, obtus, pales. Sur les murs, les rochers, Mont-Cendre.

Les Lichens à extensions foliacées, serrées, en recouvrement ou imbriquées.

1537. Le Lichen centrifuge. *Lichen centrifugus*. Imbriqué. A folioles laciniées, lisses, blanchâtres, centrifuges ; à boucliers d'un rouge noirâtre. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1538. Le Lichen des rochers. *Lichen saxatilis*. Imbriqué. A folioles rudes, sinuées, en lacunes ; à boucliers roussâtres. Sur les rochers et les troncs d'arbres, au bois de Roi.

1539. Le Lichen olivâtre. *Lichen olivaceus*. Imbriqué. A folioles lobées, olivâtres ; à écussons crénelés. Sur les pierres, sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1540. Le Lichen des murs. *Lichen parietinus*. Imbriqué. En rosette, d'un jaune plus ou moins foncé, à folioles ondulées, lobées, comme frisées en leurs bords, à capsules jaunes ou un peu

roussâtres, orbiculaires, un peu pédiculées. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1541. Le Lichen enflé. *Lichen physodes*. Imbrique. A folioles découpées, en lobes enflés, presque tubulés et en forme de corne, d'un blanc cendré en dessus, et noirâtres en dessous. Sur les arbres, à Fontanieres.

1542. Le Lichen étoilé. *Lichen stellaris*. Imbriqué. A folioles oblongues, laciniées, étroites, cendrées, à écussons noirs ou bruns. Sur les arbres, à Vassieux.

Les Lichens à extensions foliacées, lâches ou non en recouvrement.

1543. Le Lichen cilié. *Lichen ciliaris*. Feuillé. A découpures redressées, linaires, ciliées; à bouclier pédunculés, crenelés. Sur les troncs d'arbres, à la Carrette.

1544. Le Lichen d'Islande. *Lichen Islandicus*. Feuillé. Lacinié, à marges elevées, ciliées. sur les montagnes de Pilat.

1545. Le Lichen blanc. *Lichen nivalis*. Feuillé. Ascendant, lacinié, crêpe, lisse; à lacunes blanches; à marge élevée. Sur les hautes montagnes, à Pierre-Surhaute.

1546. Le Lichen pulmonaire. *Lichen pulmonarius*. Feuillé. Lacinié, lisse, obtus; à lacunes en dessus, cotonneux en dessous. Expansions très-amples, coriaces. Sur les vieux arbres, à Roche-Cardon. *Fig.* 522.

Fig. 522.

1547. Le Lichen furfuracé. *Lichen furfuraceus*. Feuillé. Couché, furfuracé, d'un blanc, grisâtre en dessus, comme couvert de farine; à découpures aiguës; à lacunes noires en dessous. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1548. Le Lichen à ampoule. *Lichen ampulaceus*. Feuille. Plane, lobe, crenele; à bouchers arrondis, enfles; les feuilles laciniees, à marges roulées et se contournant en vessies. Sur nos hautes montagnes. Chlor.

1549. Le Lichen farineux.

Lichen fumosus. Feuillé. Redressé, droit, comprimé, rameux; à verrues marginales, farineuses. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1550. Le Lichen à gobelets. *Lichen calicaris*. Feuillé, redressé, rameux; à lacunes latérales; à découpures roides, linaires, aigues; à cupules concaves, farineuses, pédiculées. Sur les troncs d'arbres, à Pilat.

1551. Le Lichen du frêne. *Lichen fraxineus*. Feuillé. Redressé, lisse; à lacunes; à laciniures lancéolées, obtuses, ridées; à écussons pédiculés, très-nombreux. Sur les troncs d'arbres. A Fontanières, à Franc.

1552. Le Lichen du prunelier? *Lichen prunastri*. Feuillé. Redressé, à lacunes; cotonneux en dessous, blanc. Sur les troncs d'arbres, à la Croix Rousse.

1553. Le Lichen froncé. *Lichen caperatus*. Feuillé. D'un verd pâle, ridé; à marges ondulées. Sur les pierres et sur les arbres, à la Croix-Rousse.

1554. Le Lichen glauque. *Lichen glaucus*. Feuillé. Comprimé, découpé en lobes lisses, à marge crêpée, frisée, farineuse. Sur les troncs d'arbres, à Pilat.

Lichens à extensions coriaces.

1555. Le Lichen aquatique. *Lichen aquaticus*. Coriace, rampant; à lobes obtus; à boucliers hémisphériques, très-grands. Sous les eaux des marais, en Bresse.

1556. Le Lichen renversé. *Lichen resupinatus*. Coriace, rampant, d'un cendré obscur; à lobes; à bouclier sur la marge postérieure, de couleur de rouille. Dans les bois, à Saint-Cyr.

1557. Le Lichen veiné. *Lichen venosus*. Coriace, rampant, ovale, plane, velu et veiné en dessous; à boucliers sur la marge, aplatis, arrondis. Petit, verdâtre, à boucliers noirs; à réseau en dessous. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1558. Le Lichen aphte. *Lichen aphtosus*. Coriace, rampant; à lobes obtus, planes, chargés de verrues éparses; à boucliers sur la marge, redressés. Il est verruqueux en dessus, velu en dessous. Les verrues noires, les boucliers rouges. Sur les montagnes de Pilat.

1559. Le Lichen canin. *Lichen caninus*. Coriace, rampant, à lobes obtus, plane, velu, veiné en dessous; à bouclier sur la marge ascendant. Dans les bois, à Vassieux.

1560. Le Lichen perlé. *Lichen perlatus*. Coriace, rampant, crêpé, cendré en dessus, noir en dessous, à lobes lisses. Sur les troncs d'arbres, au bois de Ro-

1561. Le Lichen à pochettes. *Lichen saccatus*. Coriace, rampant, d'un verd glauque; à lobes arrondis; à boucliers comme cachés dans des pochettes. Sur les rochers, en Bugey. Chlor.

1562. Le Lichen safrané. *Lichen croceus*. Coriace, rampant; à lobes arrondis, planes, velus et veinés en dessous, et de couleur de safran; à boucliers d'un rouge-brun, aplatis, épars sur les feuilles, formant comme des taches; expansions grises ou verdâtres en dessus. Apporté de Pilat.

Les Lichens ombiliqués, comme couverts de suie.

1563. Le Lichen fardé. *Lichen miniatus*. Ombiliqué, bossué, ponctué, cendré en dessus, couleur de rouille en dessous. Sur les rochers, à Pilat.

1564. Le Lichen hérissé. *Lichen velleus*. Ombiliqué, ou feuilles arrondies en bouclier, à marges presque entières, hérissé, chargé de poils et de pustules en dessous; à boucliers noirs. Sur les rochers, à Roche-Cardon.

1565. Le Lichen pustuleux. *Lichen pustulosus*. Ombiliqué, à lacunes en réseau en dessous, chargées de pustules noirâtres; il est cendré et chargé de verrues en dessus; les boucliers noirs, comme brûlés. Sur les rochers, à Izeron.

1566. Le Lichen brûlé. *Lichen deustus*. Ombiliqué, à expansions arrondies et lobées, noires et bombées en dessous, cendrées en dessus, lisses sur les deux faces; à boucliers noirs. Sur les rochers, à Roche-Cardon.

1567. Le Lichen très-découpé. *Lichen polyphyllus*. A expansions très-découpées, lisses des deux côtés, crenelées, d'un verd foncé, noirâtre. Sur les rochers, à Izeron.

1568. Le Lichen à plusieurs racines. *Lichen polyrhizus*. Ombiliqué, à expansions très-découpées, lisse sur les deux faces; à boucliers pédiculés, noirs, petits; sa partie postérieure est d'un brun rougeâtre, nue dans son milieu, et hérissée vers les bords d'une multitude de racines courtes, roides, noires, et quelquefois ramifiées. Sur les rochers, à Pilat.

Les Lichens en cupules, en forme de vase ou d'entonnoir.

1569. Le Lichen écarlate. *Lichen cocciferus*. En entonnoir grisâtre, simple, très-entier, porté sur un pied cylindrique; à tubercules d'un rouge vif. Dans les landes, les bois, à Saint-Cyr.

1570. Le Lichen frangé. *Lichen fimbriatus*. A entonnoirs grisâtres, simples, dentelés; à pédicule cylin-

drique. Dans les bois, à Izeron.

1571. Le Lichen en ciboire. *Lichen pyxidatus*. En entonnoir simple, crenelé; à tubercules roussâtres; souvent deux ou trois entonnoirs sont comme engaînés l'un dans l'autre. Dans nos bois, à Vassieux.

1572. Le Lichen grêle. *Lichen gracilis*. A entonnoirs simples ou ramifiés, dentelés, filiformes ou grêles, fistuleux, élevés comme des cornes. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1573. Le Lichen digité. *Lichen digitatus*. A entonnoirs très-ramifiés; à rameaux cylindriques; à calices entiers, noueux, ou tubercules écarlates. Dans les bois, à Pilat.

1574. Le Lichen cornu. *Lichen cornutus*. A entonnoir cendré, simple, renflé; à calice entier, quelquefois il est partagé en deux. Dans les bois, à Saint-Cyr.

Les Lichens à ramifications imitant de petits buissons.

1575. Le Lichen des rennes. *Lichen rangiferinus*. En arbrisseau très ramifié, à rameaux ramassés, creux, blancs, les extérieurs inclinés. Dans les bois, les landes de nos montagnes, à Izeron.

1576. Le Lichen d'un pouce. *Lichen uncialis*. En arbrisseau très-ramifié; à rameaux très-courts, pointus; il ne s'élève qu'à un pouce, ses tiges sont creuses. Dans les bois, à Vassieux.

1577. Le Lichen alêne. *Lichen subulatus*. En arbrisseau grêle, ramifié, en bras ouverts; à rameaux simples, en alene. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1578. Le Lichen à globules. *Lichen globuliferus*. En arbrisseau lisse, plein, solide; à tubercules arrondis, caves, terminant les rameaux. Dans les bois, à Pierre-Surhaute.

1579. Le Lichen paschal. *Lichen paschalis*. En arbrisseau solide, couverts de feuilles crustacées, ou rameaux chargés de verrues calcaires. Sur nos hautes montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid.

1580. Le Lichen fragile. *Lichen fragilis*. En arbrisseau solide; à rameaux sans verrues, cylindriques, très-menus, obtus. Dans les bois, à Pilat.

Les Lichens filamenteux.

1581. Le Lichen entrelassé. *Lichen plicatus.* Filamenteux, pendant; à rameaux entrelassés; à écussons radiés. Dans les forêts, à Myons. *Fig.* 523.



Fig. 523.

1582. Le Lichen barbu. *Lichen barbatus.* Filamenteux pendant, comme articulé, très-ramifié; à rameaux ouverts, mols, très-menus. Sur les arbres, à Pilat.

1583. Le Lichen écarté. *Lichen divaricatus.* Filamenteux, lisse, menu, pendant, anguleux, intérieurement cotonneux; à rameaux écartés. Sur les arbres, à Pilat.

1584. Le Lichen noir. *Lichen jubatus.* Filamenteux, pendant; à filamens noirs, lâches, comprimés; à verrues. Sur les rochers, à Pilat.

1585. Le Lichen laineux. *Lichen Lanatus.* Filamenteux, très-ramifié, incliné; à ramifications entrelacées, opaques. Il paroît comme une touffe de laine noire, adhérente aux Rochers, à Pilat.

1586. Le Lichen duveté. *Lichen pubescens.* Filamenteux, très-ramifié, brillant; à rameaux entrelassés, courts, noirs, fins comme des cheveux. Sur les rochers, à Saint-Fortunat.

1587. Le Lichen fil de fer. *Lichen chalybeiformis.* Filamenteux, ramifié; à rameaux couchés, écartés, repliés çà et là, vagues, arrondis, roides. Sur les rochers, à Pilat.

1588. Le Lichen doré. *Lichen vulpinus.* Filamenteux, très-ramifié, droit, à rameaux ramassés en faisceaux parallèles, d'un jaune doré. Sur les sapins, à Pilat.

1589. Le Lichen fleuri. *Lichen floridus.* Petit, filamenteux droit; à rameaux parallèles, simples, terminés par de grands écussons entourés de poils ou ciliés. Dans bois, sur le hêtre, à Saint-Bonnet-le-Froid.

1590. La Tremelle du genevrier. *Tremella juniperina.* G.

1590. La fructification presque imperceptible, est noyée dans une substance gelatineuse. Membraneuse, assise, taillee en oreille, jaune, rouge, gelatineuse; à tubercules en dessus. Au printems, sur le genevrier desséché, elle noircit, et devient fragile. A Vassieux.

1591. La Tremelle nostoc. *Tremella nostoc.* Gelatineuse, plissee, ondulée, d'un verd pâle; à laciniures crêpues, grenelées. Sur les prés, aux Broteaux.

1592. La Tremelle lichenée. *Tremella lichenoides.* Droite, aplatie, gelatineuse, d'un noir bleuâtre; à marge découpee, frisee, ciliée. En Bresse. Chlor.

1593. La Tremelle verruqueuse. *Tremella verrucosa.* Gelatineuse, molle, cassante, brune, ou d'un verd roussâtre, tuberculeuse, solide, ridee. Dans les ruisseau, sur les pierres, a Myons.

1594. La Tremelle pourpre. *Tremella purpurea.* Très-petite, solitaire, gelatineuse, assise, lisse, arrondie, d'une belle couleur pourpre. Sur les troncs secs des arbres, à a la Croix-Rousse.

1595. L'Ulve granulée. *Ulva granulata.* G. 1322. La fructification repandue dans une membrane transparente. C'est un amas de petites vessies. Sur les rives des fleuves, les bords de la Saône.

1596. La Conferve des ruisseaux. *Conferva rivularis.* G. 1323. A tubercules inégaux, adhérens à des fibres très-fines ou capillaires, très-longues. A filamens très-simples, egaux, très-longs, verds, cylindriques, menus comme des cheveux. A Saint-Cyr.

1597. La Conferve bulleuse. *Conferva bullosa.* A filamens ramifiés, égaux, doux, très-fins; à bulles vides. A Saint-Cyr, dans les ruisseaux.

1598. La Conferve gelatineuse. *Conferva gelatinosa.* A fils ramifiés; à articles gelatineux, comme enfilés en forme de chapelet. Aux Broteaux, dans les fossés.

1599. La Conferve capillaire. *Conferva capillaris.* A filamens simples, genouillés, ou en recoude; à articles alternativement comprimés. Dans les eaux, aux Broteaux-Mognat.

1600. La Conferve en réseau. *Conferva reticulata.* A filamens très-fins, réunis comme les mailles d'un reseau. Sur les mares, commune aux Broteaux.

1601. Le Bisse sceptique. *Bissus septica.* G. 1324. Filets tres-courts, en duvet, ou espece de poussiere coloree; à filets capillacés, très-mous, pales, fragiles. Il forme sur les parquets humides, par la réunion de ses filets, comme un drap ténace, tres leger, d'un blanc grisâtre. Brûlant

comme l'amadou. Dans les appartemens humides.

1602. Le Bisse fleur d'eau. *Byssus flos aquæ.* A filets ramifiés comme des barbes de plumes, blancs ou verds, nageans. On le regarde comme un détriment des plantes aquatiques. Dans les eaux dormantes, aux Broteaux.

1603. Le Bisse phosphorique. *Byssus phosphoreus.* Laine violette adhérente au bois pourris. A Roche-Cardon.

1604. Le Bisse velours. *Byssus velutina.* A filets verds, ramifiés, courts, imitant par leur réunion le velours. Sur les terres humides, aux Broteaux.

1605. Le Bisse doré. *Byssus aurea.* Chevelu, poudreux, simple et ramifié, d'un rouge de safran. Sur les rochers. Chlor.

1606. Le Bisse des caves. *Byssus cryptarum.* Chevelu, durable, cendré, ténace, adhérent aux pierres. C'est un tissu qui imite un morceau de drap. Dans les cavernes.

1607. Le Bisse noir. *Byssus antiquitatis.* Poudreux, noir. Ce sont des filets très-courts, mais serrés, couverts d'une poussiere noire. Sur les vieux murs, dans la Ville.

1608. Le Bisse des pierres. *Byssus saxatilis.* Poudreux, cendré. A la vue simple, on ne le distingue que par sa couleur. Sur les pierres, à la Croix-Rousse.

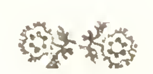
1609. Le Bisse sanguin. *Byssus jolithus.* Poudreux, rouge. Sur les pierres, dans les bois, à Vassieux.

1610. Le Bisse jaune. *Byssus candelaris.* Poudreux, jaune. Sur les bois, à Vassieux.

1611. *Byssus botryoïdes.* Poudreux, verd. Sur les terres humides, dans les jardins, à la Croix-Rousse.

1612. Le Bisse blanc. *Byssus incana.* Poudreux blanc. Il imite une farine jetee au hasard, formant çà et là de petites éminences. Sur les terrains humides, aux Broteaux.

1613. Le Bisse laiteux. *Byssus lactea.* Croûte poudreuse, tres-blanche, à tubercules sphériques. Sur les troncs d'arbres, aux Broteaux.



CHAMPIGNONS, *FUNGI.*

Productions végétales très-différentes de toutes les autres. Les Champignons sont sans pied, assis, sessiles, ou supportés par un péduncule terminé par un chapiteau ou chapeau de forme différente sur la surface supérieure et inférieure. La substance de plusieurs est tendre; quelques-uns sont secs, coriaces ou ligneux. Ceux dont la chair est molle, croissent rapidement, et vivent à peine quelques jours.

Les Agarics, *Agarici*. G. 1325. Leur chapeau horizontal est garni en dessous de lames ou feuillets qui vont du centre à la circonference.

Les Agarics pédiculés à chapeau arrondi.

1614. L'Agaric chanterelle. *Agaricus cantharellus.* Pédicule; à lames ramifiées, décurrentes, petit, d'un roux pâle; à chapeau en entonnoir, dont les bords sont contournés, découpés; à lames comme en réseau. Dans les prés, aux Broteaux.

1615. L'Agaric partagé. *Agaricus quinquepartitus*. Pédicule; à chapeau jaunâtre divisé en cinq parties; à lames blanches, intérieurement dentées, réunies. Dans les prés, à Saint Cyr.

1616. L'Agaric entier. *Agaricus integer*. Pédicule; à chapeau dont toutes les lames sont de grandeur égale; à petiole plein; le chapeau rose, rouge ou bleu, convexe, ombiliqué, à bords ridés, à lames blanches. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1617. L'Agaric aux mouches *Agaricus muscarius*. Pédicule; à lames solitaires, à moitié; à petiole blanc, coiffé, dilaté au sommet; à base ovale. Chapeau rouge à nervures et lames blanches. Dans les prés aux Broteaux.

1618. L'Agaric denté. *Agaricus dentatus*. Pédiculé, à chapeau convexe, à lames dentées à la base. Chapeau jaunâtre, lisse, gluant. Chaque lame, en partant du

pétiole, jette une dent assez alongée ; le petiole est fistuleux. Dans les bois, à Saint Cyr.

1619. L'Agaric délicieux. *Agaricus deliciosus*. Pedicule ; à chapeau couleur de brique, donnant un suc d'un jaune safrané, chapeau concave saturé d'un suc âcre ; les lames ramifiees, le pedicule cylindrique, court. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1620. L'Agaric laiteux. *Agaricus Lactifluus*. Péduculé ; à chapeau aplati, dont la chair contient un suc laiteux ; à lames rousses ; à pétiole long, succulent. Le Chapeau est grand, de différentes couleurs, suivant les variétés, le plus souvent fauve. Dans les bois au plantain, à Chasselay.

1621. L'agaric poivré. *Agaricus piperatus*. Pediculé ; à chapeau aplati, laiteux ; à marges renversees, à lames couleur de chair ; chapeau blanc, ombiliqué, contenant un suc très-âcre, vénéneux. Dans les bois humides, à Roche-Cardon.

1622. L'Agaric champêtre. *Agaricus campestris*. Pédicule ; à chapeau convexe, blanc, ample ; à écailles blanches ; à lames rousses ou roses. Dans les pres a Saint-Cyr, en Vaise, a Gorge-de-Loup.

1623. L'Agaric de George. *Agaricus Georgii*. Pedicule ; à chapeau grand, convexe, jaune, à bords striés, lanugineux ; à lames blanches ; à pétiole court, épais, cotonneux. Souvent le centre du chapeau est d'un blanc cendré, les bords seulement d'un jaune plus ou moins foncé. Dans les bois aux Brosses.

1624. L'Agaric violet. *Agaricus violaceus*. Pédiculé ; à chapeau aplati, ramifié ; a marges violettes, cotonneuses ; à pédicule bleu, orné d'une laine couleur de rouille. Le pétiole est bulbeux. La couleur du chapeau varie : on la trouve violette, bleuâtre, couleur d'amétiste, quelquefois couleur de chair. Dans les prairies d'Oullins.

1625. L'Agaric orangé. *Agaricus cinnamomeus*. Pédiculé ; à chapeau aplati, d'un jaune sale ; à lames jaunes, rousses. Ce Champignon est d'une subtance compacte, seche ; le petiole à anneaux lanugineux ; la couleur du chapeau est le plus souvent d'un fauve doré, comme les poils du lion. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1626. L'Agaric visqueux. *Agaricus viscosus*. Pédiculé ; à chapeau convexe, gluant, d'un pourpre tirant sur le roux-brunâtre ; à lames pourpres-brunâtres ; à pétiole blanc, court, épais. Dans les bois aux Brosses.

1627. L'Agaric caballin.

Agaricus equestris. Pédiculé ; à chapeau convexe, pâle ; à disque jauni par des etoiles ; à marges repliées, à laines couleur de soufre, ecartées entre elles à leurs base ; à petiole cylindrique. Dans les bois, les pâturages, aux Broteaux-Mognat.

1628. L'Agaric mamelonné. *Agaricus mammosus.* pediculé ; à chapeau convexe, gris ; a ombilic saillant en forme de mamelon ; à lames convexes, grises, crenelees ; à petiole long, cylindrique, blanc, nu. Dans les bois, à Marsilly.

1629. L'Agaric bouclier. *Agaricus clipeatus.* Pediculé. Chapeau hemisphérique, visqueux, pointu, écailleux, grisatre, à lames blanches ; a petiole long, cylindrique, blanc, ecailleux ; a anneau. Dans les pâturages des forèts, à Vassieux.

1630. L'Agaric éteignoir. *Agaricus extinctorius.* Pédunculé, à chapeau en cône, en cloche, blanc, strié, souvent dechiré sur les bords, à lames très-blanches ; a petiole cylindrique, très-long, velu. Sur les fumiers, dans les jardins, a la Croix-Rousse.

1631. L'Agaric des fumiers. *Agaricus fimetarius.* Pediculé ; à chapeau en cloche, dechiré sur les bords, conique, cendré ; à lames noires, tortueuses, degenerant en une liqueur noire, fetide ; à pétiole fistuleux, blanc, très-long ; à anneaux qui se detachent promptement. Sur les fumiers, à la Croix-Rousse.

1632. L'Agaric cloche. *Agaricus campanulatus.* Pédiculé ; à chapeau en cloche, strié, transparent, cendré ; à lames blanches, montantes ; à pétiole nu, long. Dans les prés, aux Broteaux.

1633. L'Agaric fragile. *Agaricus fragilis.* Pediculé ; à chapeau jaune, convexe, visqueux, transparent ; à lames jaunes ; a petiole nu, grêle, très-long. Dans les allées des jardins, à la Croix-Rousse.

1634. L'Agaric ombellifere. *Agaricus umbelliferus.* Pediculé ; à chapeau blanc, petit, comme plissé, membraneux, ou strié du centre à la marge, aplati, transparent ; à lames peu nombreuses, plus larges vers la base, très-écartées ; à petiole menu, nu, très-long. Sur les tas de feuilles en putrefaction, à Vassieux.

1635. L'Agaric androsacé. *Agaricus androsaceus.* Pediculé ; a chapeau blanc, plissé, membraneux, convexe, très-petit ; a lames écartées, peu nombreuses, très-étroites, à pétiole noir, très-long, très-menu Dans les bois, sur les monceaux de feuilles putrefiées, à Vassieux.

1636. L'Agaric clou. *Agari-*

ricus clavus. pétiolé. A chapeau très petit, jaune-orange, strié, arrondi ; à lames et pétioles blancs. Dans les bois, à Francheville. Il ressemble à un clou doré.

Les Agarics parasites, à chapeau sans pétiole, et formant la moitié d'un cercle.

1637. L'Agaric de chêne. *Agaricus quercinus.* Sans pétiole ; à substance ligneuse, coriace, très-dure, couleur ventre de biche, ou d'un blanc jaunâtre, comme veloutée ; à lames cartilagineuses, entrelassées en labyrinthe, ou en excavations irrégulieres, difformes. Sur les bois morts du chêne, à Vassieux.

1638. L'Agaric du bouleau. *Agaricus betulinus.* Sans pétiole, coriace, duveté, à marge obtuse, blanc en dessus, safrané en dessous ; à lames ramifiées, à anastomoses. Sur les vieux arbres du bouleau, aux Broteaux.

1639. L'Agaric de l'aune. *Agaricus alneus.* Sans pétiole, coriace, velu ; à ecailles lobees ; à lames ramifiées, pulvérulentes, bifides. Sur les troncs d'arbres, aux Broteaux.

Les Bolets, *Boleti.* G. 1326 Le dessous des chapeaux est marqué de pores très-rapprochés.

Les Bolets parasites, sans pétiole, acaules.

1640. Le Bolet liége. *Boletus suberosus.* Sans pétiole. Substance coriace, convexe, velue, blanche ; à pores difformes, ronds et tortueux. Sur les troncs d'arbres, sur-tout sur le bouleau, aux Broteaux.

1641. Le Bolet ongle de cheval. *Boletus igniarius.* Sans pétiole. Substance convexe, plane, très-dure, cendrée, lisse, blanche en dessous, cendrée en dessus, ou traversée par des zones de différentes couleurs ; à pores ou tuyaux très petits. Sur les troncs d'arbres, aux Broteaux.

1642. Le Bolet amadou. *Boletus fomentarius.* Sans pétiole. A chapeau inégal, obtus ; à pores ronds, égaux, glauques. Sur le bouleau, à Oullins.

1643. Le Bolet azuré. *Boletus versicolor.* Sans pétiole. A chapeau velu ; à zones concentriques, de différentes couleurs ; à pores blancs. Sur les troncs des vieux arbres, à Vassieux.

1644. Le Bolet odorant. *Boletus suaveolens.* Sans pétiole. A chapeau lisse en dessous ; d'une odeur très-douce, très-suave. Sur les saules, aux Broteaux.

Bolets pétiolés, stipitati.

1645. Le Bolet vivace. *Boletus perennis*. A pétiole, ligneux; à chapeaux aplatis en dessus et en dessous; à zones. Sur les branches des arbres morts, à Roche-Cardon.

1646. Le Bolet visqueux. *Boletus viscidus*. A pétiole déchiré; à chapeau en coussinet, visqueux, jaunes; à pores arrondis, convexes, distincts, livides. Dans les forêts, à Francheville.

1647. Le Bolet jaune. *Boletus luteus*. A pédicule blanc, à chapeau en coussinet, livide, un peu visqueux, à pores arrondis, convexes, très-jaunes. Dans les bois à Francheville.

1648. Le Bolet pied de bœuf. *Boletus bovinus*. A chapeau en coussinet, lisse; à marge prononcée, marquée; à pores composées, aigus, les plus petits anguleux, plus courts. Champignon fauve en dessus, verdâtre en dessous; quelquefois pourpre en dessus, jaune en dessous. Dans les prés, aux Broteaux.

1649. Le Bolet grenu. *Boletus granulatus*. A pétiole jaune, court, à chapeau visqueux, charnu; à pores arrondis, et à angles comme tronqués; ces angles grenus. Dans les bois, à Vassieux.

1650. Le Bolet cotonneux. *Boletus subtomentosus*. A chapeau jaune, duveté; à pores comme anguleux, difformes, fauves, planes; à pétiole jaune. Dans les Bois, à Roche-Cardon.

1651. Le Bolet écailleux. *Boletus subsquammosus*. A pétiole, à chapeau blanc; à pores très-blancs, en sinuosités, oblongs. Dans les bois, à Roche-Cardon.

Les Hydnes, *Hydna*. G. 1327. Le chapeau hérissé en dessous de pointes ou papilles très-nombreuses.

1652. L'Hydne imbriqué. *Hydnum imbricatum*. A pétiole; à chapeau blanc, convexe; à écailles en recouvrement sur la surface supérieure du chapeau; hérissonné en dessous. Dans les forêts, à Francheville.

1653. L'Hydne sinué. *Hydnum repandum*. A pétiole, à chapeau d'un jaune pâle, convexe, lisse, contourné en sinuosités. Dans les bois, à Roche Cardon.

1654. L'Hydne cotonneux. *Hydnum tomentosum*. A pétiole, à chapeau plane, en entonnoir. Dans les bois, à Francheville.

1655. L'Hydne cure-oreille. *Hydnum auriscalpium*. A pétiole

long, grêle, latéral ; à chapeau tres-petit, arrondi, légérement convexe, brun, ou noirâtre. Le pétiole s'insere dans une espece d'échancrure sur le bords du chapeau. Dans les bois, à Vassieux.

Les Morilles, *Phalli*. G. 1328. Chapeau ovale, conique, crevassé, en réseau, calleux sur la surface supérieure, et tellement resserré contre le pétiole, que sa surface inférieure, qui est lisse, est presque entiérement cachée.

1656. La Morille comestible. *Phallus esculentus*. A chapeau ovale, crevassé ; à petiole nu, ridé, plus ou moins gros, blanc, fauve, ou brun, ou noirâtre. Dans les bois, aux brosses, à Vassieux.

1657. La Morille fétide. *Phallus impudicus*. Enveloppée dans une coiffe ; à pétiole ; à chapeau cellulaire. Petiole long de cinq à six pouces, creux, caverneux, d'un blanc sale ou verdâtre, caché dans une gaîne ovale qui renferme toute la plante dans sa jeunesse. Le chapeau en petite tête ovale, conique, cellulleuse, ombilliquée à son sommet, livide, ou un peu verdâtre. Tres-fetide après sa maturité. Dans les bois, à Mornant.

Les Clathres, *Clathri*. G. 1329. Le chapeau arrondi, grille ou percé à jour de toutes parts.

1658. Le Clathre dénudé. *Clathrus denudatus*. Pétiolé ; à chapeau en tête alongée, enveloppée d'une coiffe. Fongosité trés-petite ; pourpre ou quelquefois jaune. Sur les bois pourris. On en trouve toujours une multitude très-rapprochés. Dans les paturages, à Vassieux.

1659. Le Clathre nu. *Clathrus nudus*. Pétiole ; à chapeau oblong, traversé par un axe longitudinal. Sur les bois pourris, a Vassieux. Fongosité tres-petite ; à pétiole noirâtre ; à chapeau cylindrique, entouré d'une peau d'un pourpre brun, qui tombe promptement ; alors on ne voit qu'une tête à réseau, de couleur brune, traversée par le petiole dans toute sa longueur. On en trouve de différentes grandeurs raprochés sur une base commune.

1660. Le Clathre écorché. *Clathrus recutitus*. Petiolé ; A chapeau arrondi, ovale. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

Les Helveles, *Helvellæ*. G. 1330. Fongosites en toupie lisse en dessus et en dessous.

1661. L'Helvelle mitre. *Helvella mitra*. A petiole epais, ride ; à chapeau difforme, lobé, et plié en maniere de mitre. Sur les troncs d'arbres pourris, à Vassieux.

1662. L'Helvelle du pin. *Helvella pini*. Sans petiole, aplati sur deux côtes. Sur le pin, le sapin, à Pilat.

Les Pezizes, *Pezizæ*. G. 1331. Le chapeau creusé en cloche, sans petiole.

1663. La Pezize à lentilles. *Peziza lentifera*. Campanulee, renfermant des especes de lentilles. Ce sont de très-petits creusets coriaces, bruns ou grisâtres, velus en dehors, très-lisses en dedans, renfermant dans le fond plusieurs corpuscules arrondis, aplatis. On la trouve aussi a face interne, striee. Sur les pelouses, aux Broteaux-Mognat.

1664. La Pezize corne d'abondance. *Peziza cornucopioide*. En entonnoir ; a disque ouvert, sinue, ponctue ; en trompette membraneuse, seche ; a marge repliee : elle est cendree ou blanche. Sur les pelouses, a Saint-Cyr.

1665. La Pezize en ciboire. *Peziza acetabulum*. De couleur brune, de la forme d'un ciboire, en dehors a nervures ramifiees, et plissees a sa base qui est retrecie et alongee en petiole. Dans les bois, a Vassieux

1666. La Pezize en cupule. *Peziza cupularis*. En grelot ; à marge crenelee. D'un blanc roussâtre, ressemblant a un calice de gland, dont les bords sont dentés, ou franges. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1667. La Pezize en écusson. *Peziza scutellata*. Aplatie, à marge convexe, velue, tres-petite, sans petiole, d'un blanc jaunâtre, ou rougeâtre, semblable à un petit ecusson, ou à un chaton de bague, velu sur les bords. Sur les bois pourris, aux Broteaux.

1668. La Pezize en coquille. *Peziza cochleata*. Substance contournée comme une coquille, irréguliere, tendre, transparente, roussâtre en dedans, blanchâtre, et comme farineuse en dehors. Sur les bois, à Roche-Cardon.

1669. La Pezize oreille. *Peziza auricula*. Concave, ridee, contournee en forme d'oreille, gelatineuse, cendree. Sur les troncs d'arbres pourris, à la Croix-Rousse.

Les Clavaires, *Clavariæ.* G. 1332. Fongosités lisses, alongées, simples, ou ramifiées.

Les Clavaires simples.

1670. La Clavaire en pilon. *Clavaria pistillaris.* Substance simple, obtuse et plus grosse vers le sommet, d'un blanc jaunatre, ou roussâtre. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1671. La Clavaire noire. *Clavaria ophyoglossoides.* En massue noire, grêle a la base, comprimée vers le haut. Dans les bois, à Vassieux.

1672. La Clavaire écailleuse. *Clavaria militaris.* Massue grèle, roussâtre, ou safranee; à tète écailleuse, ou chagrinee. Dans les bois, à Vassieux.

Les Clavaires ramifiées.

1673. La Clavaire digitée. *Clavaria digitata.* Ramifiée, ligneuse, noire. Faisceau de massues noires, dans leur plus grande partie, blanchâtres à leur sommet, reunies et coherentes à leur base, fragile. Il y a une variété moins composée et tout-à-fait blanchatre. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1674. La Clavaire cornue. *Clavaria hypoxylon.* Ramifiee, cornue, comprimee, ligneuse, simple, noire, inferieurement velue, divisée, comprimee, blanchâtre vers le sommet. Dans les caves de la ville.

1675. La Clavaire coralloide. *Clavaria coralloides.* Molle, charnue, très-ramifiée, formant une espece de buisson jaune, ou blanchâtre, ou rougeâtre; à ramifications courtes, et comme dentelées au sommet. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1676. La Clavaire en faisceau *Clavaria fastigiata.* Très-ramifiée; à rameaux ramassés en faisceaux, obtus, jaunes; substance fongueuse, fetide. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1677. La Clavaire moussette. *Clavaria muscoides.* Substance fongueuse; à tige petite, ramifiee; à rameaux repliés, peu nombreux, inégaux, jaunes, pointus. Parmi les mousses, à la Carrette.

Les

Les vesses-de-loup, *Lycoperdon*. Fongosités arrondies, remplies d'une poussiere comme farineuse. Après leur développement, elles s'ouvrent ordinairement vers leur sommet.

Les Solides souterraines sans racine.

1678. La Vesse-de-loup truffe. *Lycoperdon tuber.* Substance globuleuse, solide, rude, charnue, extérieurement noirâtre, comme chagrinée à la surface, odorante, cachée sous terre. Dans les terres légeres; trouvée en Dauphiné, près de Lyon, à la Ferrandiere, à Champagneux. *Fig.* 524.

1679. La Vesse-de-loup du cerf. *Lycoperdon cervinum.* Substance arrondie, solide, sans racine, rousse; à tubercules très petits, renfermant une moelle pulvérulente, noire. Sur nos montagnes, à Pilat.

Fig. 524.



Les Pulvérulentes enracinées sur terre.

1680. La Vesse-de-loup commune. *Lycoperdon bovista.* Substance arrondie, cendrée, ou blanchâtre, se déchirant au sommet, et lançant une farine subtile. Solide [illegible], molle lorsqu'elle est mûre, la poussiere qu'elle renferme, est blanche, verte ou noire. Dans les prés, aux Broteaux.

1681. La Vesse-de-loup orangée. *Lycoperdon aurantium.* Substance sphéroïde, ridée à la base, jaune, à pellicule, s'ouvrant par lambeaux échancrés. Dans les prés, aux Broteaux.

1682. La Vesse-de-Loup étoilée. *Lycoperdon stellatum.* Substance fongueuse, enveloppée d'une coëffe coriace, qui s'ouvre par le haut en plusieurs segmens, tête plissée qui, en s'ouvrant, forme une étoile. Sur les côteaux stériles du Rhône, à Vassieux.

1683. La Vesse-de-loup carpobole. *Lycoperdon carpobolus*. A coiffe fendue en plusieurs segmens, renfermant un fruit arrondi, formé par une foule de semences adhérentes, à peine grosse comme la tête d'une grosse épingle : après que la coiffe est déchirée, la tête s'élève, éclate et répand sa poussière. Dans le Bugey. Chlor.

1684. La Vesse-de-loup radiée. *Lycoperdon radiatum*. A disque hémisphérique ; à rayon coloré. Sur les bois. A peine grosse comme une semence de coriandre. Après que la coiffe, très-blanche, est déchirée en douze parties égales, la tête se décompose et laisse voltiger sa substance en flocons. Sur les troncs de sapins, à Pilat.

1685. La Vesse-de-loup pédunculée. *Lycoperdon pedunculatum*. Très-petite. A pétiole long, à tête ronde, lisse, à bouche cylindrique, très-entière. Dans les champs, à la Carrette.

Les Vesses-de-loup parasites, se changeant en farine.

1686. La Vesse-de-loup grillée. *Lycoperdon cancellatum*. Parasite. Sur les feuilles de poirier, ou verrue safranée, terminée par une pustule blanche, s'ouvrant latéralement. Sur les feuilles de poirier, à la Croix-Rousse.

1687. La Vesse-de-loup variolique. *Lycoperdon variolosum*. Verrues de la grosseur d'un pois, éparses, d'abord fauves, molles, succulentes, prenant ensuite de la consistance. Elles abandonnent leur écorce extérieure, deviennent brunes, se durcissent, et quoique renfermant une farine noire, elles ne s'ouvrent point. Sur les branches de bois mort, à la Croix-Rousse.

1688. La Vesse-de-loup pisiforme. *Lycoperdon pisiforme*. Arrondie, rude : à bouche perforée. Sur les troncs pourris du hêtre.

1689. La Vesse de-loup pourpre. *Lycoperdon epidendrum*. Lisse, sphérique, pourpre. Sa poussière est aussi pourpre. Sa bouche est fermée, ou ouverte en étoile. Sur les bois, sur les vieux murs, à la Croix-Rousse.

1690. La Vesse-de-loup fauve. *Lycoperdon epiphyllum*. Parasite. Plusieurs avoisinées ou agrégées, à bouche se déchirant en plusieurs segmens ; à poussière fauve. Petite fongosité observée sur le dos des feuilles du tussilage, à la Carrette.

Les Moisissures, *Mucores*, fongosités formées par des vésicules entassées.

Les durables, persistantes.

1691. La Moisissuse à tête ronde. *Mucor spherocephallus.* à pedicule en filet, noir; à tête cendree, ronde, chargée de poils roux ou noirâtres. Sur les murs à la Croix-Rousse.

1692. La Moisissure lichen. *Mucor lichenoides.* A pedicule noir, en alène; à tête lenticulaire, cendree. Sur l'écorce de pin, a Pilat, à Izeron.

1693. La Moisissure velue. *Mucor embolus.* Soie noire, chargee de poils blancs ou roux. Sur les troncs d'arbres pourris. A la Croix-Rousse.

1694. La Moisissure fauve. *Mucor fulvus.* Pale, a masse fauve. Aux Broteaux.

1695. Moisissure furfuracée. *Mucor furfuraceus.* Petiolee, jaune; a tete spherique. Sur les troncs d'arbres pourris. Le pétiole est velu, quelquefois verd. Sur les terrains secs, a Francheville.

Les Moisissures fugaces, passagères.

1696. La Moisissure grisâtre. *Mucor mucedo.* A pétiole sétacé, long; à capsule arrondie, cendree. Sur le pin, sur les herbes moisies.

1697. La Moisissure lépreuse. *Mucor leprosus.* Setacée, à semences radicales. Dans les cavernes en automne, en gazon tres-dense. De blanche elle devient dorée.

1698. La Moisissure glauque. *Mucor glaucus.* A pédicule a tete arrondie, composée de grains ramassés, de couleur verd-de-mer. Sur les fruits alteres.

1699. La Moisissure crustacee. *Mucor crustaceus.* Touffe de filets digités à leur sommet; à digitations chargees de globules en épi. Sur les fruits pourris.

1700. La Moisissure ramifiée. *Mucor cespitosus.* En buisson, ramifiee; à épis digites et ternés. Sur les feuilles pourries.

1701. La Moisissure sceptique. *Mucor septicus.* Onctueuse, jaune, tres ramifiee, molle peu durable. On l'observe sur les couches de fumier qui s'éteignent.

Fin du Tome premier.

CLAVIS CLASSIUM

TOURNEFORTII.

- FLORES.
  - Herbarum.
    - Petalodes.
      - Simplices.
        - Monopetali.
          - Regulares.
            - Campaniformes, 1
            - Infundibuliformes, 2
          - Irregulares.
            - Anomali 3
            - Labiati 4
        - Polypetali.
          - Regul.
            - Cruciformes 5
            - Rosacei 6
            - Umbellati 7
            - Caryophyllati . . . 8
            - Liliacei 9
          - Irreg.
            - Papilionacei 10
            - Anomali 11
      - Compositi . . . .
        - Flosculosi 12
        - Semiflosculosi . . .13
        - Radiati 14
    - Apetali . . . .
      - Apetali 15
      - Flore carentes . . .16
      - Flore fructu que carentes 17
  - Arborum.
    - Apetali . . . .
      - Apetali 18
      - Amentacei 19
    - Petalodes.
      - Monopetali. . . . . . Monopetali 20
      - Polypetali . . .
        - Regul. Rosacei 21
        - Irreg. Papilionacei 22

TABLE FRANÇAISE.

A

	pag.
ACANTHE,	208
Ache,	90
Aconit,	172
Acrostique,	393
Actée,	168
Adonis,	184
Agaric,	425
Agripaume,	186
Agrosteme,	139
Agrostis,	21
Aigremoine,	144
Ajonc,	250
Ail,	98
Airelle,	118
Alcée,	245
Alsine,	135
Alysson,	219
Amandier,	152
Amaranthe,	352
Ammi,	76
Amourette,	23
Ancolie,	175
Andriale,	279
Anemone,	179
Aneth,	87
Angélique,	80
Anthéric,	106
Anthocere,	416
Arabide,	228
Arbousier,	129
Archilliere,	318
Aristoloche,	337
Armoise,	299
Arnique,	317
Arroche,	385
Artichaud,	291
Arundo,	28
Asclepiade,	67
Asperge,	107
Aspérule,	39
Asphodele,	107
Aster,	315
Astragale,	258
Athamente,	77
Aubépine,	155
Avoine,	27

B

Ballote,	199
Balsamine,	329
Barbon,	382
Bardane,	292
Basilic,	202
Bec-de-grue,	240
Belladone,	60
Benoîte,	164
Berce,	79
Berle,	81
Bétoine,	195
Bette,	71
Bident,	298
Bisse,	423
Bistorte,	121
Blasie,	415
Blé-noir,	123
Bolet,	428
Boucage,	88
Bouclier,	219
Bouillon,	56
Bouleau,	350
Boulette,	327
Bourrache,	48
Bri,	404
Brome,	25
Brunelle,	203
Bruyere,	118
Bryone,	364
Buffon,	135
Bugrane,	251
Bugle,	193
Buglose,	49
Buis,	350
Buplevre,	74
Buphtalme,	320
Butome,	125
Buxbaume,	401

C

Cabaret,	142
Caille-lait,	37
Callitriche,	1
Cameline,	217
Camomille,	317
Campanule,	61
Capillaire,	398
Capsique,	60
Capucine,	117
Cardamine,	234
Cardere,	33
Caret,	342
Carline,	290
Carotte,	75
Carpesie,	302
Carthame,	292
Cataire,	198
Carvi,	88
Caucalier,	75
Centaurée,	321
Centenille,	35
Céraste,	139
Cerfeuil,	86
Charaigne,	388
Chanvre,	372
Chardon,	293
Charme,	359
Chélidoine,	167
Chêne,	356
Chenopode,	70
Chevre-feuille,	63
Chicorée,	277
Chlore,	117

Choin, 15
Chondrille, 283
Chou, 229
Chrysanthême, 307
Chrysocome, 296
Cigue, 83
Circée, 10
Ciste, 169
Citronnier, 275
Clathre, 430
Clavaire, 432
Clematite, 175
Clinopode, 205
Cnique, 290
Cochlearia, 220
Cocriste, 209
Colchique, 112
Comare, 163
Concombre, 367
Conferve, 423
Conie, 76
Conise, 303
Consoude, 48
Convallaire, 109
Coqueret, 59
Coreopse, 324
Coriandre, 84
Cornifle, 354
Cornillet, 133
Cornouiller, 40
Coronille, 264
Corrigiole, 94
Cotilier, 136
Cotoniere, 325
Courge, 366
Crapaudine, 189
Crépide, 282
Cresson, 222
Crocus, 13
Crucianelle, 39
Cucubale, 133
Cumin, 82
Cupidone, 278
Cuscute, 42
Cyclamen, 52
Cynoglosse, 49
Cytise, 270

D

Dactyle, 22
Dentaire, 233
Digitale, 211
Doradille, 396
Dorine, 130
Doronic, 317
Drave, 217

E

Elatine, 124
Elyme, 30
Endormie, 54
Eperviere, 288
Epilobe, 117
Epinard, 374
Epine-vinette, 97
Erable, 386
Erythrone, 104
Escule, 116
Ethuse, 83
Eupatoire, 297
Euphraise, 209

F

Fer-à-cheval, 265
Fetuque, 25
Figuier, 389
Fleau, 20
Flouve, 10
Fluteau, 115
Foin, 22
Fontinale, 400
Fraisier, 162
Fraxinelle, 127
Frêne, 388
Fritillaire, 103
Froment, 31
Fumeterre, 247
Fusain, 64

G

Gaînier, 126
Galega, 271
Galeopse, 196
Garance, 37
Garou, 120
Gaude, 145
Genet, 249
Genevrier, 379
Gentiane, 67
Germandrée, 191
Gesse, 253
Giroflier, 227
Glayeul, 15
Globulaire, 33
Glouteron, 352
Gobelet, 73
Gouet, 338
Gratiole, 5
Gremil, 47
Grenadier, 151
Griset, 371
Groselier, 65
Gui, 371
Guimauve, 246
Gysophile, 131

H

Haricot, 252
Heliotrope, 46
Hellebore, 177
Helléborine, 336
Herbe de Saint Christophe, 168
Herniaire, 72
Hêtre, 355
Helvelle, 431
Holoste, 31
Hottonie, 53
Houblon, 373
Houque, 382
Houx, 43 et 381
Hyacinthe, 108
Hydne, 408
Hyosere, 287
Hypne; 408
Hyssope, 187

I

Jasione, 328
Jasmin, 2
Iberide, 219

If, 380
Impératoire, 86
Inule, 309
Jonc, 110
Joubarbe, 136
Iris, 13
Isoëte, 399
Isnarde, 41
Isopire, 177
Julienne, 228
Jungermane, 412
Ivraie, 29
Jusquiame, 55

K

Knawel, 129

L

Laitron, 286
Laitue, 284
Lamion, 195
Lampette, 140
Lampsane, 287
Laser, 78
Lavande, 190
Laurier, 125
Lenticule, 340
Lentille, 340, 359
Lichen, 416
Lierre, 66
Lierret, 187
Lilas, 3
Lin, 95
Linaigrette, 18
Linderne, 210
Limoselle, 210
Lis, 101
Liseron, 53
Littorelle, 351
Liveche, 80
Lotier, 271
Lunaire, 225
Lunetiere, 225
Lupin, 250
Luzerne, 265
Lycoperdon, 433
Lycopode, 399
Lycopse, 48
Lysimachie, 51

M

Macre, 40
Maïs, 347
Marchant, 414
Marron, 116
Marrube, 199
Marsilie, 398
Masse, 238
Massette, 342
Matricaire, 306
Mauve, 244
Melampire, 210
Mélique, 23
Melisse, 206
Mélite, 205
Menyanthe, 53
Menthe, 188
Mercuriale, 378
Micacoulier, 387
Micrope, 325
Mille-pertuis, 273
Millet, 21
Mnie, 402
Moisissure, 435
Molucelle, 200
Momerdique, 365
Morelle, 58
Morene, 377
Morgeline, 94
Morille, 430
Moschateline, 124
Mouron, 51
Moutarde, 235
Mufflier, 212
Mûrier, 349
Myrthe, 151

N

Najade, 368
Napel, 173
Narcisse, 98
Néflier, 157
Nénuphar, 171
Nerprun, 63
Nielle, 139, 175
Noisettier, 359
Non-feuillée, 104
Noyer, 358

O

Œillet, 132
Œnanthe, 84
Onagre, 117
Onosme, 47
Ophris, 334
Ophyoglosse, 392
Orchis, 331
Orge, 30
Origan, 204
Orme, 72
Ornithogale, 105
Orobanche, 207
Orobe, 252
Osmaude, 392
Ortie, 348

P

Panais, 87
Panic, 18
Panicaut, 73
Paquerette, 306
Parietaire, 335
Parisette, 124
Parnassie, 95
Paronique, 66
Patience, 112
Paturin, 24
Pastel, 239
Pavot, 166
Pédiculaire, 215
Péplide, 111
Perliere, 304
Perce-neige, 98
Perce-pierre, 42
Persicaire, 121
Pervenche, 57
Pesette, 268
Pesse, 1

Pet-d'ane, 295
Peucedan, 78
Peuplier, 376
Pezize, 431
Phalaride, 21
Phasque, 400
Phellandre, 83
Philadelphe, 150
Pieride, 281
Pied-d'alouette, 174
 de lion, 41
 de loup, 6
 d'oiseau, 264
 de veau, 338
Pigamon, 176
Pilulaire, 399
Piment, 372
Pimprenelle, 37
Pin, 361
Pissenlit, 281
Pistachier, 373
Pivoine. 172
Plantain, 35
Platane, 360
Podagraire, 91
Poirier, 158
Pois, 253
Policarpe, 32
Policneme, 15
Polypode, 394
Polygale, 248
Polytric, 401
Populage, 178
Porcelle, 278
Potamogeton, 43
Potentille, 163
Poterie, 355
Pourpier, 143
Prele, 390
Prenanthe, 283
Primevere, 52
Prunier, 153
Psoralier, 259
Pteride, 393
Pulmonaire, 46
Pyrole, 128

R

Racle, 283
Raifort, 225
Raiponce, 61
Rapette, 50
Raquette, 150
Ratoncule, 96
Renoncule, 180
Renouée, 123
Ribes, 65
Riccie, 415
Ricin, 363
Robinier, 268
Romarin, 7
Ronce, 161
Roseau, 28
Rosier, 160
Rossolis, 96
Rubanier, 341
Rue, 127

S

Sabline, 134
Safran, 13
Sagine, 43
Sagittaire, 354
Salicaire, 143
Salsifix, 279
Sain-foin, 263
Samole, 60
Sanicle, 73
Santoline, 297
Saponaire, 131
Sarriette, 198
Sarrette, 296
Sauge, 7
Saule, 369
Satyrion, 334
Saxifrage, 130
Scabieuse, 34
Scandix, 85
Scille, 106
Scirpe, 17
Scorpione, 50
Scorsonere, 284
Scrophulaire, 211
Segle, 31
Selin, 76
Seneçon, 312
Seseli, 87
Sherarde, 39
Sisymbre, 236
Soleil, 324
Sorbier, 156
Souci, 326
Souchet, 16
Soude, 69
Spartie, 249
Spargoute, 138
Sphaigne, 400
Spiree, 159
Splacn, 401
Stachide, 196
Statice, 95
Stellaire, 134
Sterelle, 121
Stipe, 22
Stratiole, 176
Sucepin, 128
Surelle, 141

T

Tabac, 55.
Tagette, 316
Tamarisque, 94
Tame, 375
Tanaisie, 302
Targione 414
Terre-noix, 76
Thesie, 67
Thlaspi, 223
Thym, 201
Tilleul, 171
Tithymale, 146
Toque, 200
Tordilier, 74
Tormentille, 162
Toujours-vive, 149
Tourrette, 229
Trefle, 259

?. Flores in capitulum squamosum collecti.

Cyperus ,	Cyperus.
Scirpus ,	Scirpus.

5. Flos à fructu sejunctus in eadem planta.

Cyperoides ,	Carex.
Typha ,	Typha.
Sparganium ,	Sparganium.
Mays ,	Zea.
Ricinus ,	Ricinus.
Cynocrambe ,	Theligonum.
Ceratoides ,	Axyris.

6. Flos à fructu sejunctus in distincta planta.

Equisetum ,	Equisetum.
Spinacia ,	Spinacia.
Mercurialis ,	Mercurialis.
Urtica ,	Urtica.
Cannabis ,	Cannabis.
Lapulus ,	Humulus.
Cannabina ,	Datisca.

XVI. PLANTÆ FLORE.

(non semine) carentes.

1. Fructus foliis innatus.

Filix ,	Pteris , etc.
Lonchitis ,	Polypodium.
Trichomanes ,	Asplenium.
Polypodium ,	Polypodium.
Ruta muraria.	Asplenium.
Filicula ,	Polypodium.
Adianthum ,	Adianthum.
Asplenium ,	Asplenium.
Lingua cervina ,	Asplenium.
Hemionitis ,	Asplenium.

2. Semina foliis non innata.

Osmunda ,	Osmunda.
Ophioglossum ,	Ophioglossum.
Lichen ,	Lichen.

XVII. FLORE

Fructu que carentes.

Fructificatio vulgò desideratur.

1. Herbæ terrestres.

Muscus ,	
Fungus ,	
Fongoïdes ,	
Boletus ,	Phallus.
Agaricus ,	Agaricus.
Lycoperdon ,	Lycoperdon.
Coralloïdes ,	Clavaria.
Tubera ,	Lycoperdon.

2. Herba marina.

Fucus ,	Fucus.

XVIII. ARBORES APETALÆ.

1. Flos cum fructu junctus.

Fraxinus ,	Fraxinus.
Siliqua ,	Ceratonia.

2. Flos in eadem arbore à fructu separatus.

Buxus ,	Buxus.
Empetrum ,	Empetrum.
Ephedra ,	Ephedra.

3. Flos in una arbore , fructus in altera.

Gale ,	Myrica.
Terebinthus ,	Pistacia.
Lentiscus ,	Pistacia.
Ficus ,	Ficus.
Rhamnoides ,	Hippophae.
Casia ,	Osyris.

XIX. ARBORES AMENTACEÆ.

Flos julus componitur vel staminibus vel squamis axi affixis.

Julus semper à fructu separatur vel in eadem vel diversa arbore.

1. Flos in eadem arbore cum fructu osseo.

Nux ,	Juglans.
Corylus ,	Corylus.
Carpinus ,	Carpinus.

2. Flos in eadem arbore , cum fructu coriaceo.

Quercus ,	Quercus.
Ilex ,	Quercus.
Suber ,	Quercus.
Fagus ,	Fagus.
Castanea ,	Fagus.

3. Flos in eadem arbore cum fructu squamoso.

Abies ,	Pinus.
Pinus ,	Pinus.
Larix ,	Pinus.
Thuya ,	Tuja.
Cupressus.	Cupressus.
Alnus ,	Alnus.
Betula ,	Betula.

4. Flos in eadem arbore cum fructu molli (rectius in diversa) arbore.

Cedrus ,	Juniperus.
Juniperus ,	Juniperus.
Taxus ,	Taxus.
Morus ,	Morus.

5. Flos in eadem arbore , cum fructu sicco.

Platanus ,	Platanus.

6. Flos in alia arbore , fructus vero in alia.

Salix ,	Salix.
Populus ,	Populus.

XX. ARBORES MONOPETALI.

1. Pistillum in fructum mollem , seminibus callosis.

Rhamnus ,	Rhamnus.
Thymelea ,	Daphne.
Alaternus ,	Rhamnus.
Phillirea ,	Phyllirea.
Ligustrum ,	Ligustrum.
Persea ,	Laurus.
Laurus ,	Laurus.
Jasminum ,	Jasminum.
Arbutus ,	Arbutus.
Chamælea ,	Cneorum.
Pittonia ;	Tournefortia.

2. Pistillum in fructum seminibus osseis.

Styrax ,	Styrax.
Olea ,	Olea.
Uva ursi ,	Arbutus.
Aquifolium ,	Ilex.
Quajacana ,	Diospyros.

3. Pistillum in fructum membranaceum.

Ulmus ,	Ulmus.

4. Pistillum in fr. multicapsularem.

Lilac ,	Syringa.
Erica ,	Erica.
Vitex ,	Vitex.
Chamærododen.	Azalea.

5. Pistillum in fr. siliquosum.

Plumeria ,	Plumeria.
Nerion ,	Nerium.
Cameraria ,	Cameraria.
Acacia ,	Mimosa

6. Calyx in fructum , baccam.

Sambucus ,	Sambucus.
Opulus ,	Viburnum.
Viburnum ,	Viburnum.
Tinus ,	Viburnum.
Vitis idæa ,	Vaccinium.
Oxicoccus ,	Vaccinium.
Caprifolium ,	Lonicera.
Periclimenum ,	Lonicera.
Chamæcerasus ,	Lonicera.
Xylosteum ,	Lonicera.
Diervilia.	Lonicera ,
Eleagnus ,	Elæagnus.

7. Flos à fructu separatus.

Viscum ,	Viscum.
Manihot ,	Jatropa.
Papaya ,	Carica.

XXI. ARBORES ROSACEÆ.

1. Pistillum in fruct. unicapsularem.

Cotinus ,	Rhus.
Toxicodendron ,	Rhus.
Rhus ,	Rhus.
Tilia ,	Tilia.
Hippocastanum ,	Æsculus.
Caryoph. arom.	Caryophyllus.

2. Pistillum in fr. baccam.

Celtis ,	Celtis.
Frangula ,	Rhamnus.
Hedera ,	Hedera.
Vitis ,	Vitis.
Berberis ,	Berberis.
Rubus ,	Rubus.
Molle ,	Schinus.
Salanoïdes ,	Rivina.

3. Pistillum in fr. multicapsularem.

Acer ,	Acer.
Staphylodendr.	Staphylea.
Paliurus ,	Rhamnus.
Azedarach ,	Melia.
Evonymus ,	Evonymus.
Syringa ,	Phyladelphus.
Hermannia ,	Hermannia.
Sapindus ,	Sapindus.
Tamariscus ,	Tamarix.

4. Pistillum in fr. composit. ex siliquis plurimis.

Spiræa ,	Spiræa.

5. Pistillum in fr. siliquam.

Senna ,	Cassia.
Poinciana ,	Poinciana.
Cassia ,	Cassia
Tamarindus ,	Tamarindus.

6. Pistillum in fr. carnosum seminibus callosis.

Aurantium ,	Citrus.
Citreum ,	Citrus.
Limon ,	Citrus.

7. Pistillum in fr. ossiculo fœtum.

Prunus ,	Prunus.
Armeniaca ,	Prunus ,
Persica ,	Amygdalus.
Cerasus ,	Cerasus.
Amygdalus ,	Amygdalus.
Ziziphus ,	Rhamnus.
Laurocerasus	Prunus.

8. Calyx in fr. seminibus callosis.

Pyrus ,	Pyrus.
Cydonia ,	Pyrus.
Cratægus ,	Cratægus.
Sorbus ,	Sorbus.
Malus ,	Pyrus.
Punica ,	Punica.
Rosa ,	Rosa.
Grossularia ,	Ribes.
Myrtus ,	Myrtus.
Quajava ,	Psidium.

9. Calyx in fr. ossiculo fœtum.

Cornus ,	Cornus.
Mespilus ,	Mespillus.

10. Flos à fructu separatus.

Riciuoïdes ,	Croton.
Begonia ,	Begonia.

XXII. ARBORES PAPILIONACEÆ.

1. Folia singularia.

Genista ,	Genista.
Crotalaria ,	Crotalaria.
Spartium ,	Spartium.
Genista spartium	Genista.
Erinacea ,	Anthyllis.
Genistella ,	Genista.
Siliquastrum ,	Cercis.
Albagi ,	Hedysarum.

2. Folia conjugata.

Courbaril ,	Hymenea.

3. Folia ternata.

Anagyris ,	Anagyris.
Cytisus ,	Cytisus.
Cytiso genista ,	Spartium.
Corallodendron ,	Erythrina.

4. Folia pinnata.

Pseudo acacia.	Robinia.
Colutea ,	Colutea.
Emerus ,	Coronilla.
Coronilla ,	Coronilla.

N. B. Cette concordance des Noms de Tournefort et de Linné, réunie avec le développement du système de ce dernier, est [e]xtraite du *Classes Plantarum* de Linné, publié en 1738; comme cet auteur a fait plusieurs changemens dans la disposition [d]e ses genres depuis cette époque, nous avons rappelé les principaux, sur-tout relativement aux Plantes européennes [e]t aux Exotiques, assez généralement cultivées dans les jardins. Nous avons supprimé les genres constitués par Plumier, [n]e croyant pas que les Eleves cherchent à les connoitre, étant tous Américains.

SYSTEMA A COROLLÆ FIGURA,

Cujus Auctor TOURNEFORT est. (1694.)

JOSEPH PITTON TOURNEFORT,

GALLI, PROFESSORIS BOTANICES PARISINI,

METHODUS A COROLLÆ FIGURA.

1. NULLUS in systematica botanices scientia plura præstitit, quàm J. P. TOURNEFORT : ille enim primus puram et elaboratam absolvit methodum ; ille systema rei herbariæ in certas et distinctas classes , ordines , genera , et species subdivisit.

2. *Classes à corollæ figura* condidit, ne ob solum numerum genera frangerentur naturalia : latiùs enim figura quàm numerus sumi potest ; sed hanc ipsam ob causam difficilior evasit methodus ; classes , quantum adsumtum admisit principium , naturales quæsivit, alterum systematis argumentum !

3. *Ordines* à situ receptaculi , flores suprà aut infrà germen primario deduxit : titulo pistilli aut calycis in fructum abeuntis ; observaverat enim olim cæsalpinus florem vel in apice fructus , vel sede fructus , situm esse.

4. GENERA certa et naturalia primus instruxit , ea verè præsertim à fructu definivit et adcuratè delineavit ; eum proin secuti fuere in his botanici facile omnes ; ante eum certè vacillabant genera omnia.

5. SPECIES ad data genera tanto numero reduxit , ut majorem copiam à condita scientia obtinuerit numquam ullus.

6. VARIETATES utinam vir summus speciebus non immiscuisset et pro speciebus assumsisset ! Attamen cum video quâ solertiâ maximè affines proximè ad se invicem collocaverit , vix nisi numerum adpositum quæro ; hanc itaque affinitatem observent omnes qui Tournefortium cum fructu legere volunt.

7. PLANTÆ 8846 ad genera DCLXXIII in institutionibus Tournefortii.
1356 XXV in corollario Tournefortii.
40 XVI in actis par. 1705 1706 à Tournef.
229 CVI in generibus Americanis plumerii.
730 à Tournefortii data , in speciebus Americanis à plumiero enumeratæ fuere secundum calculum superficialem.

8. PLUMIER (Tournefortius ille americanus) sola divisione plantarum in herbas et arbores à Tournefortio recessit , qui in calidis plures legerat fruticosas plantas.

TOURNEFORTII SYSTEMA.

I. CAMPANIFORMES.

Flos Monopetalus campaniformis est vel propriè dictus ;

1. Tubulatus ; 1. patens , vel globosus.

Pistillum abit in fructum mollem crassiusculum.

Mandragora ,	Atropa.
Belladona ,	Atropa.

2. Pistillum in fructum mollem exiguum.

Lilium convall.	Convallaria.
Polygonatum ,	Convallaria.
Ruscus ,	Ruscus.

3. Pist. in fr. siccum unicapsularem vel multicapsularem.

Cerinthe ,	Cerinthe.
Gentiana ,	Gentiana.
Hydrophyllon ,	Hydrophyllum.
Soldanella ,	Soldanella.
Convolvulus ,	Convolvulus.
Tithymalus ,	Euphorbia.
Glaux ,	Glaux.
Oxys ,	Oxalis.
Cuscuta ,	Cuscuta.

4. Pist. in semen unicum.

Rhabarbarum ,	Rheum.

5 Pist. in fr. ex folliculis constantem.

Cotyledon ,	Cotyledon.
Apocynum ,	Apocynum.
	Asclepias.
Periploca ,	Periploca.
Asclepias ,	Asclepias.

6. Pist. in fr. multicapsularem , sed tubus è fundo floris exurgens pistillum excipit.

Malva ,	Malva , etc.
Althæa ,	Althæa.
Alcea ,	Alcea , etc.
Malacoïdes ,	Malope.
Abutilon ,	Sida.
Ketmia ,	Hibiscus.
Xylon ,	Gossypium.

7. Calyx abit in fr. carnosum.

Bryonia ,	Bryonia.
Luffa ,	Momordica.
Tamnus ,	Tamus.
Sicyoïdes ,	Sycios.
Momordica ,	Momordica.
Cucumis ,	Cucumis.
Melo ,	Cucumis.
Pepo ,	Cucurbita.
Melopepo ,	Cucurbita.
Anguria ,	Cucurbita.
Cucurbita ,	Cucurbita.
Colocynthis ,	Cucumis.
Melocactus ,	Cactus.
Hypocistis ,	Cytinus.
Ananas ,	Bromelia.

8. Calyx in fr. siccum.

Campanula ,	Campanula.
Rapunculus ,	Phyteuma.
Rubia ,	Rubia.
Aparine ,	Galium.
Gallium ,	Galium.
Cruciata ,	Galium.
Valantia ,	Valantia.

9. Calyx et pistillum una in fructum.

Ficoïdes ,	Mesembryanth.

II. INFUNDIBULIFORMES.

Flos monopetalus forma infundibuli est , vel proprie dictus.

1. Hypocrateriformis , vel rotatus.

Infundibuliformis flos cujus pistillum in fructum.

Quamoclit	Ipomæa.
Menyanthe ,	Menyanthes.
Nicotiana ,	Nicotiana.
Hyosciamus ,	Hyosciamus.
Stramonium ,	Datura.
Pervinca ,	Vinca.
Auricula ursi	Primula.
Centaur. minus ,	Gentiana.

2. Hypocrateriformis flos , cujus pistillum habit in fructum.

Androsace ,	Androsace.
Primula veris ,	Primula.

Plantago ,	Plantago.
Coronopus ,	Plantago.
Psyllium ,	Plantago.

3. Infundibuliformis flos , cujus calyx abit in fructum.

Jalapa ,	Mirabilis.
Rubeola	Crucianella.
Trachelium ,	Trachelium.
Valeriana ,	Valeriana.
Valerianella ,	Valeriana.

4. Infundibulif. vel rotatus flos , cujus pistillum quatuor Embryonibus in semina totidem abit , in calyce maturescentia.

Borrago ,	Borrago.
Asperugo ,	Asperugo.
Echium ,	Echium.
Pulmonaria ,	Pulmonaria.
Lythospermum ,	Lythospermum.
Symphytum ,	Symphytum.
Heliotropium ,	Heliotropium.
Cynoglossum ,	Cynoglossum.
Omphalodes ,	Cynoglossum.
Echioides ,	Lycopsis.

5. Infundibuliformis flos , semen singulare.

Plumbago.	Plumbago.

3. Calyx in fructum.

chis ,	Orchis.
lleborine ,	Serapias.
.ceolus ,	Cypripedium.
hrys ,	Ophrys.
lus avis ,	Ophrys.

I I. FLOSCULOSI.

compositus componitur ex plu-
is flosculis , eodem calyce com-
hensis. Flosculus gaudet petalo
lloso , supernè diviso , em-
oni insidente, capillamento vero
vaginam protenso , quinque
ris innixam. Embryones thala-
n occupant.

Flos flosculosus sterilis.

hium ,	Xanthium.
rosia ,	Ambrosia.
phalodes ,	Micropus.

Semen pappis instructum.

uus ,	Carduus.
ra ,	Cynara.
a ,	Centaurea.
uš ,	Centaurea.
um ,	Carduus.
aur. majus ,	Centaurea.
a ,	Arctium.
is ,	Cnicus.
ites ,	Tussilago.
ia ,	Cacalia.
risum ,	Gnaphalium.
o ,	Gnaphalium.
za ,	Conyza.
orium ,	Eupatorium.
io ,	Senecio.

emen pappis destitutum.

amus ,	Carthamus.
hium ,	Artemisia

2. Semen pappis destitutu

Catananche ,	Catananche.
Hedypnois ,	Lampsana.
Cichorium ,	Cichorium.
Lampsana ,	Lampsana
Rhagodiolus ,	Lampsana.
Scolymus ,	Scolymus.

XIV. RADIATI.

Radiatus flos constat disco et coron

Discus constat ex flosculis, corona ex semiflosculis.

1. Semen pappis instructum

Aster ,	Aster.
Virga aurea ,	Solidago.
Jacobæa ,	Senecio.
Tussilago ,	Tussilago.
Doronicum ,	Doronicum.

2. Semen capitulo foliato.

Tagetes ,	Tagetes.
Corona solis ,	Helianthus.

3. Semen corona destitutum.

Bellis ,	Bellis.
Chrysanthemum,	Chrysanthem
Leucanthemum ,	Chrysanthem
Matricaria ,	Matricaria.
Chamæmelum ,	Anthemis.
Cotula ,	Anacyclus.
Baphtalmum ,	Baphtalmum.
Millefolium ,	Achillea.
Ptarmica ,	Achillea.
Asteriscus ,	Baphtalmum.
Asteroïdes ,	Baphtalmum.
Chrysanthoïdes ,	Osteospermum

4. Semen in capsula.

Caltha ,	Calendula.

5. Discus ex ...

Tremelle, 422
Trigonelle, 266
Troène, 3
Trolle, 184
Troscart, 112
Tulipe, 105
Tussilage, 314

V

Vaillant, 384
Valeriane, 11
Valisnérie, 368
Velar, 226
Verâtre, 384
Verge-d'or, 312
Vergerette, 311
Veronique, 3
Verveine, 6
Vesce, 255
Vesse-de-loup, 433
Vigne, 65
Violette, 328
Viorne, 91
Vipérine, 45
Vitex, 216
Volant-d'eau, 354
Ulve, 423
Utriculaire, 5
Vulnéraire, 251
Vulpin, 20
Uvulaire, 104

X

Xeranthême, 305
Xanthium, 352

Z

Zanichelle, 339

Fin de la Table Française.

TABLE LATINE.

A

Acanthus, 208
Acer, 386
Achillea, 318
Aconitum, 172
Acrosticum, 393
Actæa, 168
Adianthum, 398
Adonis, 184
Adoxa, 124
Ægopodium, 91
Æsculus, 116
Agaricus, 425
Agnus castus, 216
Agrimonia, 144
Agrostema, 139
Agrostis, 21
Aira, 22
Ajuga, 193
Alcea, 245
Alchemilla, 41
Alisma, 115
Allium, 98
Alopecurus, 20
Alsine, 94
Althæa, 246
Alyssum, 219
Amaranthus, 352
Ammi, 76
Amygdalus, 152
Anagallis, 51
Anchusa, 49
Andriala, 279
Andropogon, 382
Anemone, 139
Anethum, 87
Angelica, 81
Anthemis, 317
Anthericum, 106
Anthoceros, 416
Anthoxantum, 10
Anthyllis, 251
Antirrhinum, 212
Aphanes, 42
Aphyllantes, 104
Apium, 90
Aquilegia, 175
Arabis, 228
Arbutus, 129
Arctium, 292
Arenaria, 134
Aristolochia, 337
Arnica, 316
Artemisia, 299
Arum, 338
Asarum, 142
Asclepias, 67
Asparagus, 107
Asperugo, 50
Asperula, 39
Asphodelus, 107
Asplenium, 396
Aster, 315
Astragalus, 258
Athamanta, 77
Atriplex, 385
Avena, 27

B

Ballota, 199
Belladona, 60
Bellis, 306
Berberis, 97
Beta, 71
Betonica, 195
Betula, 350
Bidens, 298
Biscutella, 225
Bissus, 423
Blasia, 415
Boletus, 428
Borrago, 48
Brassica, 229
Briza, 23
Bromus, 25
Bryonia, 364
Bryum, 404
Buffonia, 135
Bunias, 238
Bunium, 76
Buphtalmum, 320
Buplevrum, 74
Butomus, 125
Buxbaumia, 401
Buxus, 350

C

Cactus, 150
Calendula, 326
Callitriche, 1
Caltha, 178
Campanula, 61
Cardamine, 234
Carduus, 293
Cannabis, 372
Carex, 342
Capsicum, 60
Carlina, 290
Carpesium, 302
Carpinus, 359
Carthamus, 292
Catananche, 278
Caucalis, 75
Carum, 88
Celtis, 387
Cenchrus, 383
Centaurea, 321
Centunculus, 35
Cerastium, 139
Ceratophyllum, 354
Cercis, 126
Chara, 338

Cheiranthus, 227
Chelidonium, 167
Chenopodium, 70
Chlora, 117
Chærophyllum, 86
Chondrilla, 283
Chrysanthemum, 307
Chrysocoma, 296
Chrysosplenium, 130
Cicer, 268
Cichorium, 277
Cicuta, 83
Circæa, 10
Cistus, 169
Citrus, 275
Clathrus, 430
Clavaria, 432
Clematis, 175
Clinopodium, 205
Clypeola, 219
Cnicus, 290
Cochlearia, 220
Colchicum, 112
Conferva, 423
Comarum, 163
Conium, 76
Convallaria, 109
Convolvulus, 53
Conyza, 303
Coreopsis, 324
Coriandrum, 84
Cornus, 40
Coronilla, 264
Corrigiola, 94
Coryllus, 359
Cotyledon, 136
Cratægus, 155
Crepis, 282
Crucianella, 39
Cucubalus, 133
Cucumis, 367
Cucurbita, 366
Cuminum, 82
Cuscuta, 42
Cyclamen, 52
Cynara, 291
Cynoglossum, 49
Cyperus, 16
Cytisus, 270

D

Dactylis, 22
Daphne, 120
Datura, 54
Daucus, 75
Delphinium, 174
Dentaria, 233
Dianthus, 132
Dictamnus, 127
Digitalis, 211
Dipsacus, 33
Doronicum, 317
Draba, 217
Drosera, 96

E

Echinops, 327
Echium, 43
Elatine, 124
Elymus, 30
Epilobium, 117
Equisetum, 390
Erica, 118
Eryngium, 73
Eriophorum, 18
Ervum, 269
Erygeron, 311
Erysimum, 226
Erithronium, 104
Ethusa, 83
Evonimus, 64
Eupatorium, 297
Euphorbia, 146
Euphrasia, 209

F

Fagus, 355
Festuca, 25
Ficus, 389
Filago, 325
Fontinalis, 400
Fragaria, 162
Fraxinus, 388
Fritillaria, 103
Fumaria, 247

G

Galega, 271
Galeopsis, 196
Galium, 37
Genista, 249
Gentiana, 67
Geranium, 240
Geum, 164
Gladiolus, 15
Glechoma, 187
Globularia, 33
Gnaphalium, 304
Gratiola, 5
Gypsophila, 131

H

Hedera, 66
Hedisarum, 263
Helianthus, 324
Heliotropium, 46
Helleborus, 177
Helvella, 431
Heracleum, 79
Herniaria, 71
Hesperis, 228
Hippocrepis, 265
Hippophae, 371
Hippuris, 1
Holcus, 382
Holosteum, 31
Hordeum, 30
Hottonia, 53
Humulus, 373
Hyacinthus, 108
Hydnum, 408
Hydrocharis, 377
Hydrocotile, 73
Hyeracium, 288
Hyosciamus, 55
Hyoscris, 287

Hypericum, 273
Hypnum, 408
Hypochæris, 278
Hyssopus, 187

I

Jasione, 328
Jasminum, 2
Iberis, 219
Ilex, 43
Illecebrum, 66
Impatiens, 329
Imperatoria, 86
Inula, 309
Iris, 13
Isatis, 239
Isnardia, 41
Isoetes, 399
Isopyrum, 177
Juglans, 358
Juncus, 110
Jungermania, 412
Juniperus, 379

L

Lactuca, 284
Lamium, 195
Lampsana, 267
Laserpitium, 78
Lathyrus, 253
Lavendula, 190
Laurus, 120
Lemna, 340
Leontodon, 281
Leonurus, 186
Lepidium, 222
Leucoium, 98
Lichen, 416
Lichnis, 140
Licopus, 6
Ligusticum, 78
Ligustrum, 3
Lilium, 101
Limosella, 210
Lindernia, 210
Linum, 95
Lithospermum, 47
Littorella, 351
Lolium, 29
Lonicera, 63
Lotus, 271
Lunaria, 225
Lupinus, 250
Lycopodium, 399
Lycopsis, 48
Lysimachia, 51
Lithrum, 143

M

Malva, 244
Marchantia, 414
Marrubium, 199
Marsilea, 398
Matricaria, 306
Medicago, 265
Melampyrum, 210
Melica, 23
Melissa, 206
Melittis, 205
Mentha, 188
Menyanthes, 53
Mercurialis, 378
Mespilus, 157
Micropus, 325
Milium, 21
Mnium, 402
Molucella, 200
Momordica, 365
Monotropa, 128
Morus, 349
Mucor, 435
Myagrum, 217
Myosotis, 50
Myosurus, 96
Myrica, 372
Myriophillum, 354
Myrtus, 151

N

Najas, 368
Narcissus, 98
Nepeta, 198
Nigella, 175
Nymphæa, 171

O

Ocymum, 202
Œnanthe, 84
Œnothera, 117
Ononis, 251
Onopordon, 295
Onosma, 47
Ophris, 334
Ophyoglossum, 392
Orchis, 331
Origanum, 204
Ornithogallum, 105
Ornithopus, 264
Orobanche, 207
Orobus, 252
Osmunda, 392
Oxalis, 141

P

Pæonia, 172
Panicum, 18
Papaver, 166
Parietaria, 385
Paris, 124
Parnassia, 95
Pastinaca, 87
Pedicularis, 215
Peplis, 111
Peucedanum, 78
Peziza, 431
Phalaris, 21
Phascum, 400
Phallus, 430
Phaseolus, 252
Phellandrium, 83
Philadelphus, 150
Phleum, 20
Physalis, 59
Phyteuma, 61
Phytolacca, 141
Picris, 281
Pilularia, 399
Pimpinella, 88

Pinus, 561
Pistachia, 373
Pisum, 253
Plantago, 35
Platanus, 360
Poa, 24
Polycarpum, 21
Polycnemum, 35
Polygala, 248
Polygonum, 121
Polypodium, 394
Polytricum, 401
Populus, 376
Portulaca, 143
Potamogeton, 43
Potentilla, 163
Poterium, 355
Prenanthes, 283
Primula, 52
Prunella, 203
Prunus, 153
Psoralea, 259
Pteris, 393
Pulmonaria, 46
Punica, 151
Pyrola, 128
Pyrus, 158

Q

Quercus, 356

R

Raphanus, 225
Ranunculus, 180
Reseda, 145
Rhamnus, 63
Rhinanthus, 209
Riccia, 415
Ricinus, 363
Robinia, 268
Rosa, 160
Rosmarinus, 7
Rubus, 161
Rubia, 37
Rumex, 112
Ruscus, 381
Ruta, 327

S

Sagina, 43
Sagittaria, 354
Salix, 369
Salsola, 69
Salvia, 7
Sambucus, 92
Samolus, 60
Sanguisorba, 37
Santolina, 297
Saponaria, 131
Satureia, 198
Satyrium, 334
Saxifraga, 130
Scabiosa, 34
Scandix, 85
Schœnus, 15
Scilla, 106
Scirpus, 17
Scleranthus, 129
Scorzonera, 280
Scrophularia, 211
Scutellaria, 200
Secale, 31
Sedum, 136
Selinum, 76
Sempervivum, 149
Senecio, 312
Serapias, 336
Serratula, 296
Seseli, 37
Sherardia, 89
Sideritis, 189
Silene, 133
Sinapis, 235
Sisymbrium, 236
Sium, 81
Solanum, 58
Solidago, 312
Sonchus, 286
Sorbus, 156
Sparganium, 341
Spartium, 249
Spergula, 138
Sphagnum, 409
Spinacia, 374
Spiræa, 159
Splacnum, 401
Stachys, 196
Statice, 95
Stellaria, 134
Stellera, 121
Stipa, 22
Stratioites, 176
Symphitum, 48
Syringa, 8

T

Tagetes, 316
Tamarix, 94
Tamus, 375
Tanacetum, 302
Targionia, 414
Taxus, 380
Teucrium, 191
Thalictrum, 176
Thesium, 67
Thlaspi, 233
Thymus, 201
Tilia, 171
Tordylium, 74
Tormentilla, 162
Tragopogon, 279
Trapa, 40
Tremella, 422
Trifolium, 259
Triglochin, 112
Trigonella, 266
Triticum, 31
Trollius, 184
Tropeolum, 117
Tulipa, 105
Turritis, 229
Tussilago, 314
Typha, 342

V

Vaccinium, 118
Valantia, 384
Valeriana, 11
Valisneria, 368
Veratrum, 384

Verbascum, 56
Verbena, 6
Veronica, 3
Virbunum, 91
Vicia, 255
Vinca, 57
Viola, 328
Viscum, 371
Vitex, 216
Vitis, 65
Ulex, 250
Ulmus, 72
Ulva, 423
Urtica, 348
Utricularia, 5
Uvularia, 104

X

Xanthium, 352
Xeranthemum, 305

Z

Zanichellia, 339
Zea, 347

Il y a 520 genres,
1690 especes.

Fin de la Table Latine.

FAUTES A CORRIGER

Dans le premier Volume.

Page 20, espece 70, lisez *geniculatus*.
Page 22, esp. 86, lisez *stolonifera*.
Page 29, esp. 144, lisez laineux.
Page 30, esp. 151, lisez *exatichon*.
Page 36, esp. 174, à l'Observation, lisez pinnatifides.
Page 39, esp. 188, glouteron, lisez grateron.
Page 52, esp. 243, *Cyclamen Europæum*, lisez le Cyclamen d'Europe.
Page 59, esp. 264, *Dulceamarum*, lisez *Dulcamara*.
Page 104, esp. 422, lisez *Amplexifolia*.
Page 104, esp. 426, lisez très-petit.
Page 119, esp. 484, lisez *Oxycoccos*.
Page 124, esp. 499, lisez uniflore.
Page 144, esp. 582, lisez *Eupatorium*.
Page 168, esp. 655, lisez *actæa*.
Page 191, esp. 728, lisez Ivette.
Page 193, esp. 736, lisez *Ajuga*.
Page 209, esp. 783, lisez arides.
Page 210, esp. 793, lisez linderne.
Page 217, esp. 815, lisez *draba*.
Page 240, esp. 896, lisez Pyrénées.
Page 261, esp. 980, lisez gloméruIé.
Page 270, esp. 1015, lisez Dalechamp.
Page 332, esp. 1217, lisez *ustulata*.
Page 348, esp. 1279, lisez *urtica*.
Page 364, esp. 1311, lisez Bryone.
Page 401, esp. 1411, lisez *Splacnum* et *Splacne*.
Page 419, esp. 1551, lisez *Fraxineus*.
Page 424, esp. 1610, lisez *candelaris*.
Page 424, esp. 1611, lisez le Bisse Botrioïde.

